





RÉVOLUTIONS
D'ITALIE.

TOME HUITIÉME.

RÉVOLUTIONS
D'ITALIE,

TRADUITES DE L'ITALIEN

DE M. DENINA,

Par M. l'Abbé JARDIN.

TOME HUITIÉME.





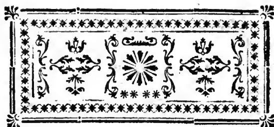
A PARIS,
Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



Les Notes qui se trouvent au bas des pages avec un renvoi en chiffre (1-2-&-3) appartiennent à l'Auteur : celles qui sont marquées d'une ou deux étoile (**) appartiennent au Traducteur ainsi que tous les morceaux du texte que l'on trouvera entre deux crochets [.....]*



RÉVOLUTIONS
D'ITALIE.

LIVRE VINGT - TROISIEME.



CHAPITRE PREMIER.

Causes extérieures de la Paix, dont l'Italie jouit au commencement du dixseptiéme siécle.

Ce feroit bien ici la place d'un état circonstancié des possessions & des forces que chaque puissance d'Italie avoit à cette époque : mais outre qu'elle s'accorderoit peu avec la nature & les bornes de cet Ouvrage, l'opération ne

dévoileroit aucun des événemens subséquens. La paix dont l'Italie jouit pendant vingt ou vingt cinq ans après le traité de Lyon, par lequel les François en furent exclus, vint uniquement de ce qu'aucune puissance étrangere n'eut occasion ni envie de la troubler (1); & la guerre allumée en 1625, le fut par des causes éloignées que l'ambition des Italiens ne put ni ne dut seconder. Voyons donc plutôt, & rapidement, en quel état se trouvoient les Cours & les Puissances de l'Europe.

L'Angleterre que d'incomparables armées navales, qu'un vaste commerce & l'or innombrable en résultant, ont fait pour ainsi dire, l'arbitre

(1) Henri IV, étoit le seul, de tous les Potentats étrangers, qui put troubler cette paix. Tuano & autres Historiens de France nous disent qu'un assez grand nombre de Princes Italiens le pressoient d'entreprendre la conquête du Milanois. Mais Henri qui après tant de périls & de travaux avoit enfin affermi la Couronne sur sa tête, aima mieux la porter telle qu'il l'avoit conquise, que l'exposer à de nouveaux hasards.

de toute l'Europe, étoit loin d'atteindre à ce haut degré de considération & de puissance. Charles I, le second des Stuards, qui s'abandonna d'abord aux conseils précipités de Guillaume Laud & du Duc de Bukinghan, voulut introduire en Ecosse la Liturgie Anglicane; projet formé, exécuté à contre-temps, qui commença d'embrouiller étrangement ses affaires, & amena la terrible catastrophe qui termina, comme on sait, le plus malheureux des regnes. En conséquence, & malgré la possession de l'Ecosse, unie par son pere * à la Grande-Bretagne, Charles ne put prendre & ne prit en effet que très-peu de part à ce qui se passoit dans le Continent. Les secours qu'il fournit aux Hollandois & aux Princes protestans d'Allemagne, en méritoient à peine le nom.

* Jacque I.

Sorties libres, riches, puissantes & glorieuses de la plus longue, de la plus sanglante des guerres; formant un corps de République administré par des Etats généraux, les sept Provinces unies, auroient pu, sans doute, influer dans les affaires

du dehors. Initiées à tous les misteres, à toutes les manœuvres de la politique, aguerries, endurcies, elles pouvoient se promettre toute sorte de succès. Mais contens d'avoir acquis la liberté, attentifs à se prémunir contre tout ce que l'Espagne méditoit pour les ré-asservir ; les Hollandois se bornoient, ainsi que l'Anglois à secourir les Protestans, à les défendre contre l'autorité naissante de la Maison Impériale d'Autriche.

Jalousans de longue main, ces mêmes Autrichiens; plus allarmés que jamais par les dernieres victoires de l'Empereur, les Princes & presque tous les Etats d'Allemagne n'attendoient que l'occasion d'assouvir la haine qu'ils nourrissoient & contre Ferdinand lui-même, & contre le fameux Valstein, son Général, l'espoir & le plus ferme appui de la Cour de Vienne.

Envain Christiern IV, Roi de Dannemarc, s'étoit mis à la tête des Protestans : distrait par ses guerres de Suede, nullement comparable, d'ailleurs, aux Capitaines Impériaux, il ne fit qu'augmenter la réputation du parti Catholique, donner plus de

poids à l'autorité de Ferdinand II, & multiplier ſes triomphes. La Cour de Vienne ſe croyoit même déja ſi près d'obtenir un empire abſolu ſur le corps Germanique, que ſes Miniſtres ne craignoient pas d'inſulter aux Princes proteſtans (1). Affis dès-lors ſur le trône de Suede, élu depuis chef des Proteſtans, dans l'aſſemblée de Leypſic, Guſtave Adolphe qui porta de ſi rudes coups à Ferdinand & à ſes Confédérés, qui parloit même déja d'envahir l'Italie effrayée de ſes menaces comme de celles d'un autre Attila ; ce terrible Guſtave étoit à cette époque uniquement occupé de parer aux coups, d'éviter les pieges de Sigiſmond, Roi de Pologne & ſon ennemi déclaré, à raiſon de la couronne même de Suede que ſon pere lui avoit diſputée & enlevée. De ſon côté, & indépendamment de l'animoſité qu'il reſſentoit contre le Suedois, Sigiſmond avoit jetté ſes

(1) *Cette bande de miſérables*, diſoient-ils à tout propos! Voyez Puffendorf Hiſt. de Suede liv. 2.

vues ſur la Moſcovie & n'étoit pas même infiniment éloigné de l'obtenir. N'ayant rien à craindre, parconſéquent, de part ni d'autre; Ferdinand marchoit à grands pas vers cet empire abſolu, que Charles-Quint ſon biſayeul, avoit exercé un ſiecle auparavant. Cependant la Cour de Vienne ne s'occupoit guere des affaires d'Italie : hors quelques inveſtitures qu'elle y expédioit de temps à autres; elle abandonnoit aux Eſpagnols, qui en poſſédoient la plus belle moitié, le ſoin de ménager les intérêts de cette Contrée.

L'Eſpagne jouiſſoit paiſiblement de tous les vaſtes & riches Domaines laiſſés par Charles-Quint à Philippe II, qui, en compenſation des ſept Provinces détachées de la Flandre Eſpagnole, avoit acquis le Portugal; l'un des plus opulens & des plus illuſtres Royaumes de l'Europe. La ſoif de dominer ſur toute l'étendue de celle-ci, d'y obtenir la Monarchie univerſelle ou de la partager avec Vienne; cette ambition allumée, attiſée du temps de Charles V & de Philipe II, n'étoit pas éteinte

dans la Cour de Madrid. L'Italie craignoit toujours & plus qu'aucune autre, d'en être accablée. Mais au travers de tant de prospérités apparentes, l'œil perçant de certains Politiques voyoit déja cette masse énorme attaquée par la base & se creusant elle-même, un précipice inévitable. L'or qui couloit du Méxique en Espagne & qui, éblouissant la multitude, faisoit croire le Roi Catholique infiniment heureux & puissant ne l'enrichissoit pas au point qu'on l'imaginoit. On sut que ce qui lui en revenoit ne montoit pas à plus de cinq cent mille écus. La plus grande partie de cet or, ainsi que de celui que rapportoient Naples & Milan, intercepté proportionellement par les différens ordres de l'Etat, devenoit inutile, nuisible même au gouvernement, en ce qu'il augmentoit le luxe, naturalisoit les sujets dans la paresse, énervoit toutes les ames. Outre qu'à en suivre un peu attentivement le cours, on le voyoit s'écouler plus ou moins rapidement dans les mains des Cultivateurs,

V. hist de Louis XIII liv. 26 pag. 4.

Artistes & Négocians étrangers (1); qui subvenoient aux besoins du peuple, aux voluptés des grands, & dans celles qui portoient les armes au service de cette couronne. La politique Espagnole que l'on croyoit cependant infiniment déliée, sublime, inimitable, ne pénétra point si avant; elle ne sut ou ne daigna pas voir que tant de richesses extraites avec tant d'avidité des Provinces qui lui étoient soumises, dissolvoient la Monarchie. Déçu, aveuglé par une multitude intéressée au désordre, le Monarque ne trouvoit, ne cherchoit pas même les moyens de vivifier l'industrie & la population, que l'on sait être inséparables & sans lesquelles il est impossible qu'aucune Monarchie ni République maintienne son crédit & sa splendeur. Doué d'un certain génie & entendant, surtout ses propres intérêts, le Comte Duc

(1) *Le Commerce de l'Espagne*, dit M. Hume, *étoit en grande partie dans les mains des Anglois.* Hist. de la maison Stuard. Tome 4 pages 184, 352 & ailleurs.

d'Olivarès, premier Miniſtre & favori de Philipe IV, ne laiſſoit pas de vouloir ſoutenir, au moins pendant ſon miniſtere, la haute réputation, dont l'Eſpagne jouiſſoit depuis plus d'un ſiécle. Pour s'affermir dans les bonnes graces du Roi & pouvoir combler ſa famille, il devoit ſe garder de faire aucune faute ou perte inexcuſable, & maintenir du moins les anciens ſujets tranquilles & fideles, s'il ne lui étoit donné d'en acquérir de nouveaux. Il devoit ſurtout obſerver les Français, les ſeuls voiſins qui fuſſent pour lors à craindre. Sous le voile donc du traité de paix & d'alliance, conclu depuis peu entre les deux Couronnes, le Comte Duc manœuvroit ſans relâche, à l'effet d'occuper au loin les Armées de la France & de diſtraire un Miniſtre entreprenant, qui gouvernoit ce Royaume, avec une autorité abſolue.

Devenu, ſucceſſivement Evêque de Luçon, Cardinal, Membre du Conſeil, Richelieu prit dans celui-ci un tel aſcendant qu'il ne tarda pas de monter au grade de premier

Ministre & d'égaler, de surpasser l'autorité de Marie de Médicis, sa créatrice. Plus fameux, par la profondeur & l'étendue de sa politique qu'Alexandre méme par l'immensité de ses conquêtes; il n'eut pas plutôt acquis la confiance de Louis XIII & la suprême administration de ses Etats, qu'il conçut, exécutat pour mieux dire, les plus vastes projets qu'eut jamais enfanté l'ambition ministerialle. Ce fut de l'ambition même, du génie sanguinaire & vindicatif de Richelieu que procederent toutes les Révolutions importantes que l'Europe essuya dans le siécle dernier. Jaloux de fixer dans sa main les rênes de l'Etat, d'y exercer, comme il le fit avec un succès inoui, un pouvoir absolu, despotique, illimité, il s'appliqua d'abord à relever l'autorité Royale en abaissant celle des Grands, des Princes & des Parlemens. Pour rabbatre les coups de ses ennemis, à la tête desquels étoient la mere, la femme & le frere du Monarque; il lui falloit accroitre les forces & le domaine de celui-ci, en façonnant

les anciens ſujets au joug, en acquérant de nouvelles Provinces, en affoibliſſant ſurtout les Puiſſances rivales; ce qui avoit d'autant plus d'attraits pour ſon ame dure & hautaine qu'il jalouſoit, haiſſoit même Bukinghan, & encore plus Olivarès maître ſous le nom de Philipe IV, d'une immenſe Monarchie. C'étoit peu de gouverner lui même la France avec un deſpotiſme égal, s'il ne venoit à bout d'exténuer la réputation de ces deux rivaux, de troubler les affaires d'Angleterre & d'Eſpagne; ſans épargner celles de l'Empereur, à côté duquel étoient aſſis Valſtein & Tilly, dont la célébrité ne faiſoit pas moins d'ombrage au Viſir François. Mais avant tout il voulut attaquer les Huguenots, les chaſſer entiérement du Royaume ou tout au moins des places qu'ils poſſédoient en différentes Provinces, & les réduire à la condition des autres ſujets. On ſent bien que le zele de la Religion n'y eut aucune part, puiſqu'après avoir abatu les Proteſtans de France, il ſecourut & releva ceux d'Allemagne ſoumis ou peu s'en fal-

loit, au parti Catholique. Il ne vouloit que donner un plus libre cours à l'autorité de son Monarque contrainte par les Huguenots devenus presqu'indépendants de la Couronne. Il étoit charmé d'ailleurs de débuter par quelque opération, qui le fit passer dans le monde Catholique, pour un Prélat religieux & zélé, qui accoutuma les peuples à ne plus regarder la maison d'Autriche comme l'unique protectrice qu'eut la Catholicité. Vaincus en effet, dissipés en différentes rencontres, les Calvinistes s'étoient refugiés dans la Rochelle, principal Boulevard du parti. Le siège en fut très-long. Richelieu y mena deux fois son Maître, & ne voulut jamais, quelque téméraire qu'elle parut à tous, se désister de l'entreprise. L'Anglois de son côté, avoit entrepris de défendre les Rochelois & résolu de faire lever le siége. Il savoit que Marie de Médicis désavouoit hautement l'expédition de Richelieu. Entraîné par le plaisir d'obliger sa belle-mere (1) &

(1) Il avoit épousé Henriétte de France, sœur de Louis XIII.

d'humilier le Cardinal, dès-lors ennemi déclaré des deux Reines, Charle secouroit la place de tout son foible pouvoir ; secondé comme on peut croire, par l'animosité de Bukinghan qui payoit Richelieu du plus parfait retour. L'Espagne attisoit le plus sourdement qu'il étoit possible la dispute engagée entre l'Angleterre & & la France. Elle ne put cependant à raison de sa ligue avec celle-ci, se dispenser d'envoyer une flotte au secours des François. Mais attendu qu'elle n'étoit pas moins intéressée qu'aucune autre Puissance à faire échouer l'entreprise, elle avoit si bien instruit ses Amiraux que le secours fut inutile aux assiégeants. C'étoit ainsi & avec le même art de feindre que le Comte Duc d'Olivarès prodiguoit à Richelieu les témoignages du plus sincere attachement, qu'il ne cessoit de lui faire des confidences, de lui écrire, de lui députer : mais par ce qui se passa pendant les vingt & tant d'années qu'ils furent aux prises, on vit bien que la souplesse du Ministre Espagnol

Nani liv. 6 in fine.

étoit peu faite pour se mesurer avec le génie & la fortune du Cardinal.

Telles étoient donc les dispositions & les vues des principales Cours de l'Europe, vers 1627, où le siége de la Rochelle & la santé vacillante de Vincent II, Duc de Mantoue, attiroient l'attention de toute la Chrétienté, surtout de l'Italie, qui prévoyoit combien la mort de celui-ci alloit causer de troubles dans les affaires de Lombardie.



CHAPITRE II.

Mort de Vincent II, Duc de Mantoue, précédée & suivie de mouvements & traités divers concernant l'Italie.

LE Duc François IV de Gonzague mort en 1612, ne laissa qu'une jeune Princesse, appellée Marie. Ses deux freres Ferdinand, auparavant Cardinal & Vincent II, qui lui succedérent l'un après l'autre dans le Duché de Mantoue, abregèrent leurs jours au sein des voluptés & des dissolutions. Tous les prétendants redoublerent donc de manége & d'efforts pour se saisir de la succession vacante. Quant au Duché de Mantoue la Loi Salique l adjugeoit indubitablement à Charles de Gonzague, fils de Louis, Duc de Nevers guerrier & négociateur fameux sous les Rois de France Charle IX,

Henri III & Henri IV (1). Mais par rapport au Montferrat dont les Gonzagues étoient en possession depuis 1530 ; on juge bien qu'attentif comme il l'étoit à étendre ses possessions le Duc Charles Emmanuel alloit saisir une occasion si favorable de faire valoir des droits (2) que sa maison n'avoit jamais cessé de reclamer. Attendu néanmoins, que le plus foible a toujours tort, surtout de Souverain à Souverain ; il fallut que le Duc de Nevers, prétendant à la totalité de la succession & le Duc de Savoye prétendant au Montferrat, s'entendissent, respectivement, avec les Espagnols qui outre des forces plus que suffisantes pour terminer le différent en faveur de qui bon leur sembleroit, ne donnoient que trop à penser qu'ils songeoient à s'approprier, en tout ou

(1) Ce Charles de Gonzague étoit grand oncle paternel des trois derniers Ducs de Mantoue.

(2) Voyez tome VII liv. 21. chap. VI, page 278.

en partie, l'hérédité des Gonzagues, à l'unir au Milanois ; ce qui eut été un assez grand pas vers l'Empire universel de l'Italie, où cette Cour visoit depuis si longtems.

Les Puissances Italiennes & surtout Venise, qui croyoit avoir en particulier des preuves non équivoques de l'ambition (*) Espagnole,

(*) Il s'agit ici probablement, de la fameuse conspiration de 1618, ourdie par le Duc d'Ossone, Vice-Roi de Naples & par le Vicomte de Bedemar * Ambassadeur d'Espagne auprès de la République même de Venise. Embrâser l'Arsenal & différens quartiers de la Cité, faire sauter la *Zecca*, piller le trésor de Saint Marc, massacrer les principaux Senateurs & se rendre maitre des postes les plus importans, voila quel étoit en substance, le plan des conjurés, ou celui du moins que leur prêta la renommée. » Nani & surtout l'Abbé de Saint-Réal » ajoute Muratori, n'en omettent pas la » plus minutieuse circonstance. On diroit » qu'ils ont eu sous les yeux toutes les » piéces de la procédure ; ce qu'il n'est » guere possible de concilier avec le silence » rigoureux que la Seigneurie s'imposa sur » cette affaire. Il n'y eut pas une sillabe de » prononcée contre le Duc d'Ossone. L'Am» bassadeur d'Espagne fut admis dans le

* Depuis Cadnal de la *Cueva*

en obfervoient plus attentivement que jamais, les deffeins & les manœuvres : toutes prévoyoient, avec effroi, combien la vacante du Duché de Mantoue, combien cette Ville, fi importante par elle même & par fa pofition, alloient être fatales à leur liberté. En conféquence & du moment que Vincent II fut dans

» Confeil tenu à ce fujet & n'entendit pas
» un feul mot de plainte ni de reproche.
*Mémoires Secrets. » De là l'incrédulité de *Vittorio Siri* * &
» de tant d'autres Ecrivains qui ont traité
» ce complot de fiction, qui foutiennent
» qu'a moins de délirer, il étoit impoffible
» de fonger à prendre une Cité fi peuplée,
» coupée par tant de canaux & ayant en mer
» une armée fupérieure à celle du Vice-
» Roi. Un feul fait luit au milieu de ces
» ténébres ; c'eft que dans les troupes de
» la République & à Venife même, on ar-
» rêta des Efpagnols & des François, je
» ne faurois dire à la vérité combien, dont
» les uns furent pendus & les autres noyés
» dans le canal *Orfeno*. Malgré tant d'in-
» certitudes on ne laiffe & on ne laiffera pas
» d'imprimer que fous tel Doge, *la plus*
» *horrible des conjurations fut ourdie par le*
» *Duc d'Offone Vice-Roi de Naple & par la*
» *Cueva Ambaffadeur d'Efpagne*. Annali d'Italia. tome XI, pages 66 & 67, An. 1618.

un état désespéré, elles députerent à la Cour de France, suppliant Louis XIII d'abandonner le siége de la Rochelle, où il se trouvoit pour lors, le conjurant de porter ses forces en Italie, de venir mettre le Duc de Nevers en possession de Mantoue & s'opposer à ce que les Espagnols ayant envahis ce Duché, ne se rendissent Maitres de toute l'Italie au péril manifeste des Etats de Sa Majesté très-Chrétienne. Elles pressoient en même temps & non moins vivement, le Roi d'Angleterre de faire la paix avec la France, lui démontrant la part qu'il avoit au danger, résultant de l'excessive Puissance des Autrichiens. Plus d'un Écrivain au reste prétendent qu'au premier avis du décès de Vincent II, le Comte Duc d'Olivarès avoit ordonné d'adresser les dépêches au légitime successeur Charles de Gonzague Duc de Nevers, dont les droits étoient renforcés par le mariage de son fils, Duc de Rethel, avec la Princesse Marie, fille & niéce des derniers Ducs de Mantoue. Mais comme on expédioit le Courrier, arriverent des

lettres de Gonzales de Cordoue, faisant voir combien la possession du Mantouan seroit avantageuse à l'Espagne, combien il importoit à Sa Majesté Catholique d'en écarter un Prince né François & attaché par tant de nœuds à la maison de France. Gonzales, qui ne gouvernoit le Milanois que provisionnellement, devoit naturellement chercher à s'y maintenir. On le soupçonna de vouloir embarquer son Maître dans quelque affaire qui le rendit utile & nécessaire. Quoiqu'il en fut, le Duc de Nevers trouva les Espagnols contraires; & le Gouverneur de Milan, agissant de son propre mouvement ou de celui de sa Cour, essaya de surprendre Mantoue. D'un autre côté & sous prétexte que ce Duché relevoit de l'Empire, Ferdinand II vouloit qu'il fut séquestré dans les mains de ses Commissaires en attendant que son Conseil eut examiné les titres des prétendants. Ce systême étoit celui des deux Cours Autrichiennes, Vienne & Madrid. Mais Louis XIII ou son Ministre en avoit un autre, celui d'armer les François

en faveur du Duc de Nevers & de le mettre à force ouverte en possession du Mantouan.

Maître de la Rochelle & vainqueur des Huguenots, Richelieu n'étoit plus occupé que d'humilier, à la fois, l'Empire & l'Espagne. Il avoit déja fait proposer à Gustave Adolphe de tomber sur l'Empereur; négociation secrete où il s'étoit servi très-à-propos des observations, & des talens d'un Seigneur François. Pour charmer la douleur que lui causoit la perte d'une femme adorée, le Baron de Charnassé avoit pris le parti de voyager. A son retour, & plein de ce qu'il avoit vu à Constantinople, à Moscow, sur-tout à Stockolm, il vanta beaucoup au Cardinal la valeur & les forces de Gustave (1). Frappé de la relation de Charnassé, Richelieu le renvoya secretement en Suede, où des défiances causées par la réserve avec laquelle la France

(1) Voyez *Vittorio Siri* tom. 6 pages 504-580-581 & tome 7 pages 150-51-52. Voyez aussi *Vassor* tome 6 page 12.

agissoit, l'empécherent de rien conclure ; mais Gustave ayant ensuite laissé entrevoir qu'il ne seroit pas impossible de renouer, le Ministre François lui députa solemnellement le même Baron, qui eut ordre de visiter chemin faisant, différentes Cours d'Allemagne, pour en grossir s'il étoit possible, la ligue projettée contre l'Empereur.

Cependant il n'étoit question dans tous les conseils du Monarque François, que d'envoyer une armée en Italie, de secourir le nouveau Duc de Mantoue, dès-lors aux prises avec les Espagnols, & sur-tout de faire lever le siege de Casal formé par Gonzales de Cordoue (1). Richelieu bruloit de faire retentir l'Italie de son nom & de ses qualités guerrieres. Il ne lui fut pas difficile d'allumer les mêmes feux dans l'ame de Louis, qui n'étoit rien moins qu'insensible

(1) Il continuoit de gouverner le Duché de Milan & ne fut remplacé par le Marquis Spinola que quelque temps après.

au titre de Conquérant & y aspiroit même assez hautement depuis la glorieuse expédition de la Rochelle, où il s'étoit trouvé en personne. Sa présence, à la vérité, étoit peu nécessaire en Italie ; mais impatient de s'y rendre, Richelieu n'avoit garde de laisser son maître à Paris, exposé aux suggestions, aux flatteries, aux artifices des deux Reines & de ses autres ennemis, qui n'eussent pas manqué de mettre son absence à profit, & qui ne manquerent pas, comme on peut croire, de s'opposer à l'entreprise.

Le Cardinal de Berulle, dès-lors confident & Conseiller intime de Marie de Medicis ; tous les anciens serviteurs & partisans de cette Reine, opinoient fermement à ce que l'expédition fut différée, précisément par ce que Richelieu insistoit sur la nécessité de l'accélerer ; & lorsque, nonobstant l'avis contraire, Louis eut résolu de marcher avant la fin de l'hiver au secours de Casal, d'où dépendoit en quelque sorte la décision de cette querelle, les deux Reines, c'est-à-dire la mere & la femme du Roi, jouerent si pathétiquement l'at-

tendrissement & l'effroi, qu'elles l'engagerent à laisser passer une saison si cruelle. Il fut arrêté, sans que Richelieu osât s'y opposer, que l'armée qui devoit néanmoins partir pour l'Italie, seroit commandée par Gaston, Duc d'Orléans, frere du Monarque. Mais les créatures du Cardinal se mirent aussi-tôt à fomenter dans l'ame de Louis sa jalousie contre Gaston, qu'il savoit être plus cher à sa mere & qui, appuyé des vœux d'une grande partie de la Nation, se regardoit déja comme l'héritier présomptif de la couronne attendu l'apparente stérilité d'Anne d'Autriche. Au moment donc qu'on s'y attendoit le moins, Louis va de lui même trouver son ministre, lui fait part de ses peines, & tous deux résolvent de nouveau, de partir ensemble pour l'Italie, ce qui ne fut différé que de huit jours.

Il seroit difficile d'exprimer les soins & sentimens divers dont le Duc de Savoye fut agité, aux approches de Louis & des François (1). La

(1) Voyez Journal de Bassompierre; *Nani* liv. 7. *Vittorio Siri* tome 7 pag. 511 514-557-58 & suiv. *Vassor* tom 7 pag 19.

maladie

maladie & ensuite la mort de Gonzague, qui ne pouvoit manquer de produire de nouveaux troubles en Italie, firent concevoir à ce Prince magnanime, des projets bien vastes & peut-être au-dessus de ses forces. Non content de cette partie du Monferrat, que lui offroient la France & l'Espagne, comme étant trop au-dessous des droits qu'il avoit sur la totalité de ce Marquisat ; il flotta long-temps entre divers partis & finit par embrasser le pire. Il est vrai que, tout bien considéré & même après l'événement, on eût été fort en peine d'assigner celui qu'il devoit prendre (1). S'unir aux François qui sembloient, à la vérité, défendre la meilleure cause, du moins par rapport au Mantouan, n'étoit-ce pas compromettre formellement les droits qu'il avoit sur le Monferrat? Et de quel œil pouvoit-il regarder l'indem-

(1) Car c'est bien à tort, ou du moins beaucoup trop légérement, qu'on a traité d'inconsidérée la maniere dont il se conduisit dans la guerre de Mantoue.

nité qu'on lui offroit, consistant dans la petite ville de Trino & dans quelques autres moindres possessions, dont la totalité ne pouvoit augmenter ses revenus que de quinze ou seize mille écus? Etoit-ce assez pour le faire consentir, concourir à l'installation du Duc de Nevers dans tout le reste des États délaissés par Vincent II? D'ailleurs, & indépendamment de toutes les marques d'indifférence ou d'inimitié qu'il en avoit reçu, Charles Emanuel connoissoit trop l'ambition & les vues démesurées de Richelieu qui, après avoir établi en Italie un Prince dévoué à la France, après y avoir acquis du crédit & des partisans, ne l'eut certainement pas traité avec plus de ménagement que les Espagnols & les Impériaux. Et si le parti d'Autriche eut triomphé des François & Vénitiens, comme on devoit s'y attendre, vu les prospérités de l'Empereur & l'immensité de la Monarchie d'Espagne, que n'avoit-il pas à craindre du ressentiment, de l'indignation des Espagnols? Lui auroient-ils jamais pardonné d'avoir ouvert l'entrée de l'I-

talie à une Puissance étrangere & rivale ? Il n'étoit pas moins dangereux de se liguer avec les Autrichiens contre le Duc de Nevers, Venise & la France. Supposé qu'il fut aussi facile qu'il le sembloit, de transiger pour la totalité du Monferrat, comment se garantir du joug des Espagnols, quand le Mantouan eut été ajouté au trop vaste Domaine qu'ils avoient déja en Italie ? Mais ce qui fit le plus de tort au Duc de Savoye, ce qui rendit stérile un moment aussi glorieux que celui où il vit les deux premieres Cours de l'Europe le rechercher ouvertement & à l'envi, ce fut le peu de respect qu'il montroit pour ses engagements : il donna trop souvent à penser qu'il ne croyoit point à la Religion des traités. Delà vint que la France & l'Espagne, avec lesquelles il s'unit tour-à-tour ne le servirent qu'à demi : delà vint que la Savoye & le Piémont souffrirent beaucoup & très-infructueusement pour leur Souverain. Combien Charles-Emanuel I est par conséquent audessous du troisiéme de ce nom actuellement régnant ! Le

ſouvenir des triſtes effets que produiſit l'inquiet & avide génie de l'autre, ne peut que faire adorer la modération, l'équité, toutes les vertus de celui-ci. Heureux, mille fois heureux qui eſt venu dans des temps ſi propices !

En 1629. Quant à ce qui ſe paſſa en Italie, depuis l'apparition du Roi de France; comme l'accord de Suze, où pour prix de cette partie du Montferrat énoncée plus haut, le Duc de Savoye donnoit paſſage & des vivres aux François, allant au ſecours de Caſal ; la retraite de ces mêmes François, de Louis & de Richelieu occaſionnée par les mouvements que les Huguenots firent en Gaſcogne ; la ſeconde expédition de Richelieu, ſous le titre de Généraliſſime ; ſes manœuvres contre le Duc de Savoye ; la ſurpriſe de Pignerol ; l'invaſion du Marquiſat de Saluces ; le long ſiége de Caſal, qui ſembloit devoir décider du ſort de cette guerre; la défaite des Venitiens & du Maréchal d'Eſtrée ; la priſe & le ſac de Mantoue par le Comte de Colalto, Général de l'Empire ; les expéditions

particulieres des Maréchaux d'Eſtrée, Créqui, Schomberg, la Force, Monmorenci, d'Effiat, ſoudoyés ou envoyés par Richelieu en 1629 & 30; quant à ce qui compoſe, en un mot l'hiſtoire militaire du temps, on le trouvera chez Nani *, Bruſoni, Lazari **, Guichenon & autres Ecrivains Italiens & François, qui ne laiſſent rien a deſirer. La plupart de nos lecteurs verront ſans doute, avec plus de plaiſir, par quelles manœuvres, tantôt publiques, tantôt ſecretes, de profonds politiques parvinrent à régler, loin du bruit des armes, le deſtin du Mantouan & du Monferrat &, ce qui étoit plus ſublime encore, à faire perdre aux Autrichiens la prépondérance qu'ils avoient eu juſqu'alors dans les affaires d'Italie.

* *Baptiſta Nani.*

** *Motivi di guerre.*



CHAPITRE III.

Maneges employés dans la Diette de Ratisbonne, pour abattre les Autrichiens & terminer le différent, concernant Mantoue & le Monferrat.

IL n'étoit queſtion dans tous les cabinets de l'Europe, à Rome, à Vienne, à Madrid, à Paris, chez les Suiſſes, que de l'affaire de Mantoue. Les uns y prenoient part, comme y étant directement intéreſſés; quelques autres par amour de la juſtice & de la paix & tous généralement à raiſon de ce que la maiſon d'Autriche y pouvoit perdre ou gagner. Le Roi de Suède lui-même, crut devoir ſe montrer. Volner Comte de Ferensbak, vint de ſa part, ſonder les Puiſſances d'Italie & leur faire des offres. Quelle apparence cependant que du vivant de Charles-Emanuel, les choſes puſſent tourner

comme le desiroit la plus grande partie de ces Cours ? Griévement offensé par le Ministre François, aigri sans doute encore par la perte de Pignerol, par l'invasion de Saluces, par celle de la Savoye, où Louis s'étoit porté avec une partie de ses forces tandis que Richelieu battoit le Piémont avec l'autre ; le Duc de Savoye alloit prendre le périlleux, mais presqu'inévitable parti de s'unir aux Espagnols ; ce qui eut entraîné peut-être l'entier asservissement de la Lombardie. Mais ce Prince qui, monté d'abord au plus haut degré de gloire & de célébrité, avoit fini par être l'un des plus tristes jouets de la fortune, termina sa carriere en 1630 * ; & sa mort, qu'il faut moins attribuer au poid des années (1) qu'à ses disgraces, fit changer tout-à-coup la face des affaires.

* A Savigliano.

Sans être moins jaloux des droits de sa maison, Victor Amedée I (2)

(1) Il n'avoit pas plus de soixante ans.

(2) Son fils aîné, qui lui succeda dans un age mur.

avoit des inclinations plus pacifiques, fruits des revers peut-être & des chagrins qui venoient d'empoisonner son pere. N'ayant d'ailleurs aucune raison particuliere d'en vouloir à Richelieu, il s'entendit volontiers à un traité d'alliance ou de neutralité avec la France; traité qui lui parut d'autant plus convenable qu'il se trouvoit beaufrere de Louis XIII. La confiance, l'activité d'Urbain VIII & de son Nonce Pancirolo en furent augmentées. Ils redoublerent de soins auprès du nouveau Duc & des Généraux Autrichiens & François, à l'effet de procurer une paix ou trève à l'Italie. Cependant ils eurent peu de part aux suspensions d'armes & moins encore au traité (1) conclu dans le même temps à Ratisbonne. La gloire en est due à Jule Mazarin & au Capucin Joseph du Tremblay qui étoient vendus sans reserve à Richelieu & avoient peu d'égaux

(1) Concernant les mêmes affaires d'Italie.

en fait d'intrigue, de manege & d'astuce.

Simple Gentilhomme laïque, Mazarin étoit sorti de Rome, sa patrie : à la suite du Nonce, qui lui étoit inférieur de tout point & fut bientôt obligé de lui céder la premiere place dans la confiance du Pontife. Pancirole ne conserva qu'un vain titre. L'essentiel, tous les secrets de la commission furent dans les mains de son secretaire. Une éloquence naturelle, parée jusqu'à un certain point des trésors de l'étude & des Lettres, lui concilia si rapidement la bienveillance des Princes & des Ministres avec lesquels il eut occasion de traiter, qu'il ne lui fut pas difficile d'en pénétrer le caractere, les sentimens & les plus *sacrés Arcanes*. Il plut surtout & infiniment à Richelieu : il le vainquit à sa premiere entrevue, s'apperçut comme on peut croire de l'impression qu'il faisoit sur une telle ame & jetta les fondemens de la fortune immense qu'il fit dans la suite. Il est vrai que Mazarin, qui n'avoit pourtant encore d'autre caractere que celui d'Agent de la Non-

ciature de Turin, payoit bien le Cardinal de retour. Il lui auroit sacrifié dès-lors & le Nonce & le Pape & le Duc de Savoye, témoin la conquête de Pignerol qu'il ménagea, disoit on, au Ministre François & dont il se rapelloit ensuite le souvenir avec tant de complaisance. Son histoire au reste prouve bien que la fortune veut être poursuivie, prise de force; qu'il ne faut pas attendre ses faveurs, au sein de l'indolence & de l'oisiveté L'infatigable Mazarin étoit continuellement en course. Ce qu'il déploya de vigilance & d'activité pendant tout le temps que dura l'affaire de Mantoue est prodigieux, incroyable. Il vint enfin à bout de conclure une suspension d'armes entre les troupes Autrichiennes & Françoises, qui étoient déja rangées en bataille & prêtes à se charger.

Cette trève qui couta tant à Mazarin, étoit bien plus précieuse qu'on ne l'imagina d'abord; elle faisoit cesser des hostilités qui ne pouvoient qu'apporter obstacle aux négociations entamées à Turin & à Ratis-

bonne. La Diette d'Allemagne avoit été convoquée dans celle-ci, peu de temps avant la mort de Charles Emanuel, c'est-à-dire au mois de Juin 1630. L'Empereur Ferdinand II, s'y rendit en personne accompagné de l'Impératrice & de ses trois fameux Généraux, Valstein, Anhalt & Tilli. Les Electeurs & autres Princes Germaniques y arriverent presque aussi-tôt, suivis du plus pompeux attirail : jamais Diette peut-être n'avoit été célébrée avec autant de solemnité, ni composée d'un si grand nombre d'augustes personnages. Affermir sa puissance, engager les Princes assemblés à lui fournir des subsides abondans & qui le missent en état de faire face au Roi de Suede, de réduire l'Electeur Palatin (1), de soutenir en Italie les droits de sa couronne (2), ou de dicter la paix à telles conditions, qu'aucun membre du corps Impérial

[1] Déclaré rébelle à l'Empire.

(2) Compromis dans l'affaire de la succession de Mantoue.

ne put déformais regimber contre le Chef, telles étoient les vues de l'Empereur & de fes Miniftres. Mais qu'elles furent loin de fe réalifer (1)! les Princes Germaniques n'avoient garde de s'y prêter, de concourir aveuglement à ce qui devoit rehauffer la dignité Impériale, devenue prefqu'héréditaire dans la maifon d'Autriche. Ils chercherent au contraire, ils faifirent tous les moyens de l'abatre, & furent merveilleufement fecondés par les envoyés de Richelieu.

Bruflart de Léon, auparavant Miniftre de la Cour de France auprès des Suiffes, parut encore ici revêtu du titre d'Ambaffadeur. Mais il ne fut à Ratisbonne que ce que le Nonce

(1) Combien elles font dangereufes, ces affemblées ayant ou prétendant avoir une portion quelconque de l'autorité fuprême! Tout en eft à craindre quelque efpoir qu'ait celui qui les convoque de les amener à fes fins. Il y a bien plus d'un fiécle, au refte que nos Souverains paroiffent en être univerfellemen: & intimement convaincus.

étoit à Turin & le fameux Pere Joſeph, confident intime de Richelieu, fut préciſément ſous Bruſlart, ce que Mazarin étoit ſous Pancirolo, c'eſt-à-dire l'homme de confiance, le dépoſitaire de tous les ſecrets. Il paroit, d'après ce qu'on a pu recueillir des actes de cette aſſemblée, que le Capucin fut le principal, le véritable agent, l'artiſan & le redacteur de tous les arrêtés (1). Il ne lui fut pas difficile à la vérité d'animer les Electeurs, dépouillés pour la plus part ou grévés du moins conſidérablement par les expéditions de Valſtein, & tout éclipſés, humiliés par ce faſtueux & ſuperbe vainqueur, dont la pompe effaçoit preſque celle du Céſar. On juge bien qu'ils ſouhaitoient d'une commune ardeur de le voir abaiſſé & ne pouvoient man-

(1) L'Abbé Richard, qui paſſe pour être l'auteur des deux différentes vies du P. Joſeph, aſſure que la dépoſition du Général Valſtein fut l'ouvrage de cet intriguant Capucin. Voyez celle qui eſt intitulée : *le véritable Pere Joſeph* part. 3 pages 12 & ſuivantes.

quer de saisir l'occasion offerte par Ferdinand qui redoubloit d'instances auprès de chacun d'eux pour faire élire son fils Roi des Romains. Ce fut alors que l'intriguant Capucin déploya ses talens. Il monta l'assemblée au ton sur lequel il falloit demander la déposition du formidable général, usa de tant de détours qu'il amena Ferdinand au point de l'accorder & finit par y faire consentir Valstein lui-même. Il est bien certain, au reste, que la destitution d'un si grand Capitaine fut la cause immédiate de la décadence des Autrichiens en Allemagne, soit parce qu'elle mit Ferdinand dans l'impuissance de faire face à Gustave (1), soit à raison de la cruelle & mémorable vengeance que Valstein en tira. (2) Il est très-certain encore,

(1) Gustave Adolphe, qui tomba bientôt après sur l'Allemagne.

(2) Rentré au service de l'Empereur il conjura, se fit un parti & devint la terreur de son maitre comme il l'avoit été de ses ennemis.

que l'affaire de Mantoue & du Monferrat fut réglée dans Ratisb onne & par le même Pere Joſeph.

Ce fameux Capucin avoit des notions ſuffiſantes ſur l'Italie, acquiſes à la ſuite des différents Généraux & négociateurs qu'il y avoit accompagnés. Il prenoit d'ailleurs un vif intérêt aux affaires du nouveau Duc de Mantoue, non-ſeulement pour ſervir Richelieu avide d'établir un Prince François en Italie, mais encore pour le Duc lui-même, dont il étoit dès-longtemps auparavant le confident & le Mentor. Du vivant & du règne des autres Gonzagues, Joſeph avoit infatué le Duc de Nevers d'une nouvelle Croiſade, à la tête de laquelle il ne lui promettoit rien moins que de chaſſer le Grand-Seigneur de Conſtantinople. N'avoit-il pas même chanté d'avance la conquête dans un Poème intitulé, *la Turciade*, approuvé, dit on, & fort gouté par Urbain VIII (1) ? Déja

Nani liv. 9. chap. 8.

(1) Voyez Vaſſor, Hiſtoire de Louis XIII. Tome 7 page 427.

dit-on encore un assez grand nombre de Seigneurs François, Espagnols & Polonois se disposoient à partir pour cette guerre Sainte. Mais on sent bien que la succession de Mantoue, à laquelle Nevers fut appellé dut faire diversion. Entré d'ailleurs, & fort avant, dans les bonnes graces de Louis XIII & de Richelieu, le Capucin conçut l'espoir de devenir Cardinal ; ce qui lui fit oublier le projet romanesque de conquérir la Turquie, sans le refroidir néanmoins, sur le compte de son héros désigné.

Les Ministres de l'Empereur eurent donc ordre de s'assembler en particulier avec l'Ambassadeur de France & le Pere Joseph à l'effet de régler, le plus convenablement qu'il seroit possible, la succession de Mantoue & du Monferrat. En conséquence, on avoit envoyé à Ratisbonne la notice de tout ce qui s'étoit passé à Turin, entre les Légats du Pape & autres négociateurs, c'est-à-dire entre Mazarin, agissant au nom du Cardinal Barberin ainsi que du Nonce Pancirolo, & les Mi-

niſtres de Savoye, de France & d'Eſpagne. Mais Ferdinand qui attendoit de jour en jour, la nouvelle de la réduction de Caſal, aſſiégée par le Marquis Spinola, n'étoit pas fort empreſſé de conclure. Richelieu, lui-même, qui pour ſe rendre plus précieux à ſon maître, ſe plaiſoit à tenir le fardeau de la guerre & des négociations ſuſpendu ſur ſa tête, auroit volontiers éloigné la concluſion, ſi les circonſtances n'en euſſent ordonné autrement. Louis étoit dangereuſement malade & ſervi par les deuxReines, qui, profitant de tous leurs avantages, ſignifierent au Cardinal qu'il eut à faire la paix, n'importoit à quel prix. Richelieu qui ſavoit plier à propos, enjoignit à Bruſlart & au Pere Joſeph de conclure ſans délai; & il fut arrêté: qu'au moyen d'une humble requête à l'Empereur, de certaine ſomme payable annuellement aux Gonzagues de Guaſtalia, & de ce qu'il céderoit au Savoiſien, la ville de Trino & autres terres, juſques à la concurrence de dix-huit mille écus de rente; le Duc Charles ſeroit inveſti du Du-

ché de Mantoue; que les Allemands désarmeroient dans tous les points: que les Espagnols évacueroient le Piémont & le Monferrat, & que des places qu'ils occupoient ci-devant, les François ne retiendroient, encore pour un certain temps, c'est-à-dire, jusqu'à l'entiere exécution du traité, que Pignerol, Veillane, Suze & Briquerasque.

Le traité de Ratisbonne ne fit que des mécontens, on entendit toutes les parties intéressées se plaindre & reclamer; aucune cependant avec autant de fracas que Richelieu, dont les fureurs contre l'Ambassadeur Bruslart & surtout contre le pere Joseph, allerent jusques aux convulsions. Celui-ci fut chassé de la Cour & relégué dans son Couvent. Mais le courroux du Cardinal n'étoit qu'un jeu, une grimace politique: il ne tarda pas de rappeller son cher & fidele Capucin, lui fit même, en dédommagement de la pénitence qu'il venoit de lui faire subir, un état de maison égal à celui des plus hupés courtisans. Louis s'étant parfaite-

ment rétabli, Richelieu démonta plus facilement que jamais les batteries, dreſſées contre lui par les deux Reines & leurs adhérens; & reporta toute ſon attention ſur les affaires d'Italie, qu'il n'avoit jamais perdu entiérement de vue.



CHAPITRE IV.

Suite des négociations, concernant la succession de Mantoue. Paix de Querasque.

LE traité de Ratisbonne fut signé le 15 Octobre 1630, temps auquel expiroit la trève de Lombardie, conclue par les soins de Jule Mazarin, qui eut encore occasion de déployer son éloquence & sa dextérité. Il s'agissoit d'amener à la paix ces divers Ministres & Généraux, qui se trouvoient à Turin, dans l'armée campée sous Casal & ailleurs, dont aucun n'avoit d'ordres précis, ni même envie d'exécuter les articles redigés dans la diette. Attendu le mécontentement général, il fallut assembler un nouveau Congrés, qui le fut dans Querasque, Ville du Piémont.

Cependant le rôle de Médiateur principal continuoit d'être rempli par

le Pape Urbain VIII, au nom duquel agissoit Mazarin, muni des instructions que Richelieu & le Pontife lui faisoient passer & qui étoient un secret pour le Nonce lui-même. Les Impériaux, de leur côté commençoient à desirer la paix en Italie, afin de pouvoir porter toutes leurs forces en Allemagne & défendre les Domaines Autrichiens, sur lesquels Gustave-Adolphe venoit de se jetter (1). Sans doute que le Comte d'Olivarès étoit mortifié de la guerre peu glorieuse, qu'il venoit de faire en Italie; sans doute qu'il brûloit de remonter son crédit par quelque entreprise d'éclat. Mais sous quel prétexte eut-il pu refuser la paix, du moment que les Ministres Impériaux en pressoient la conclusion & que l'Empereur avoit investi Nevers du Duché de Mantoue? Ayant rempli leur objet principal, qui étoit d'établir leur client en Italie, les

(1) A l'instant même où se terminoit le traité de Ratisbonne. Ce fut peu de temps après que les Protestans assemblés à Leypsic l'élurent Chef de leur parti.

François devoient être bien plus disposés à terminer la guerre. Quant au Savoisien, dont les États se trouvoient inondés de troupes étrangères, on peut juger avec quelle ardeur il desiroit la paix.

Mais un très-grand obstacle à cette paix tant désirée, étoit que Richelieu vouloit retenir Pignerol; ce qui ne pouvoit plaire au Duc de Savoye, ni aggréer aux Espagnols, souverainement intéressés à ce que tout accès en Italie fut interdit aux François. De-là ce stratagéme de théâtre, ce traité secret & risible qu'Amédée fut néanmoins obligé de souscrire, & au moyen duquel les Ministres de France éluderent d'avance le traité conclu solemnellement à Querasque. Mazarin entreprit de persuader au Duc, qu'outre le plaisir extrême qu'il feroit au tout-puissant Cardinal de Richelieu, qui avoit infiniment à cœur l'acquisition de Pignerol, la cession en tourneroit à l'avantage de son Altesse même, en ce qu'étant plus à portée des secours de la France, les Ducs de Savoye seroient beaucoup plus respectés des

Espagnols & tiendroient plus aisément la balance entre les deux Nations rivales. Il lui montroit encore la possibilité, la facilité même de recouvrer, un jour, cette place, sur la possession de laquelle Richelieu, ou sa Nation légere ne tarderoit pas de se refroidir, & faisoit sonner bien haut l'offre d'ajouter la Ville d'Albe & son territoire à la portion du Monferrat qui lui étoit adjugée par le traité de Ratisbonne. Soit qu'il ne put obtenir la paix à meilleur marché ; soit qu'Albe lui parut un équivalent ; soit enfin qu'il se promit que lui-même ou ses successeurs recouvreroient dans d'autres temps, ce qui alloit être détaché du Piémont, Victor-Amedée signa tout ce qui plut au Mazarin & à Richelieu.

Au moyen de cet accord secret, & antérieur à l'ouverture du Congrès de Querasque, composé des Ministres du Pape, de l'Empire, de la France, de l'Espagne & d'autres puissances intéressées, cette assemblée n'eut pour ainsi dire, à régler que le cérémonial. Des disputes d'étiquete & de preséance, inévitables parmi

des repréſentans orgueilleux & jaloux, occuperent longtemps le tapis. Nous n'en dirons pas davantage ſur ce Congrés, quelqu'influence qu'il ait eu ſur les affaires d'Italie. Tant d'autres ouvrages en parlent & dans un ſi grand détail qu'il eſt bien inutile d'en charger celui-ci. Il ſuffira de remarquer, qu'en vertu de la convention qui précéda la paix de Queraſque, c'eſt-à-dire, de la retention frauduleuſe de Pignerol, les François eurent un pied en Italie, une porte ouverte pour y deſcendre quand bon leur ſembleroit; ce qui ne fut guere moins douloureux, pour la Cour de Madrid, qu'agréable au Pape & aux Vénitiens, qui jouiſſoient d'avance des rivalités & diſputes inévitables entre les François & les Eſpagnols; rivalités qui alloient ſoulager les Etats d'Italie, peinés depuis ſi longtemps de l'exceſſive puiſſance de ces derniers. Quant à Victor-Amedée, il reſte peut-être encore à ſavoir ſi dans les circonſtances, la ceſſion de Pignerol lui fut avantageuſe ou nuiſible.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

Rupture & négociations dont la paix de Queraſque fut ſuivie. Paſſage du Cardinal Infant, Don Ferdinand.

La paix de Queraſque ne dura pas trois ans. Richelieu qui avoit pour maxime d'employer loin de la Cour, & hors des frontieres, les perſonnes, qui lui étoient odieuſes ou ſuſpectes & dont la conduite ne lui fourniſſoit pas des moyens ſuffiſans pour les perdre, ſaiſiſſoit indiſtinctement tout motif de rupture. Avec quelle avidité parconſéquent, il ſaiſit l'occaſion que lui préſentoit la Cour d'Eſpagne! Pour ſe venger avec plus d'éclat de la Reine mere & du Duc d'Orléans, il avoit engagé Louis à les chaſſer, non-ſeulement du Conſeil & de la Cour, mais encore de ſon Royaume. S'étant retirés l'un & l'autre en Flandre, ils

y furent accueillis & fêtés par l'Officier qui commandoit au nom du Monarque Espagnol. C'en fut assez pour que Richelieu dont le ciel, les éléments & tous les êtres devoient épouser les ressentiments & la vengeance, rompît avec l'Espagne & lui déclarât la plus sanglante guerre. A l'égard de la Cour de Vienne, quand même Richelieu n'auroit pas eu contre elle des ressentimens particuliers, ne lui suffisoit-il pas de voir que la mort de Gustave, tué par hasard ou traitreusement à la bataille de Lutzen, y avoit ranimé l'espoir d'obtenir la Monarchie universelle, du moins en Germanie? En conséquence & tandis que pour fatiguer les deux maisons d'Autriche, il secouroit les Protestants d'Allemagne & s'unissoit, en Flandres, avec les Hollandois, il manœuvroit sans relâche en Italie, où il ne se proposoit rien moins que de chasser les Espagnols du Milanois; peut-être même du Royaume de Naples, si les traités qu'il négocioit avec les puissances nationales eussent pu avoir lieu.

D'un autre côté, & ne pouvant se dissimuler combien ils avoient depuis trois ou quatre ans perdu de leur réputation en Italie, les Cours Autrichiennes cherchoient avidement les moyens de la rétablir. Espagnols & Impériaux, tous étoient persuadés que cette décadence venoit, en grande partie de ce qu'Urbain VIII avoit constamment favorisé les François. Ils travaillerent donc, dabord & de concert, à se venger du Pontife, à réimprimer dans l'esprit des Romains la terreur du nom Autrichien. En 1632, Urbain avoit banni de Rome le chaleureux Borgia & autres Cardinaux non moins attachés à la maison d'Autriche. L'année suivante, le Roi Catholique y envoya l'Evêque de Cordoue & un Jean Chiunazzero, ayant l'ordre toujours importun, d'insister sur la nécessité d'une réforme, surtout dans la datterie & de requérir pour augmenter la terreur, la convocation d'un Concile général, affront le plus cruel qu'il soit possible de faire à un Pape. Ils en vinrent même jusqu'à le menacer d'assembler tous les Cardinaux Al-

lemands (1) dans la Capitale du Milanois d'où l'on iroit à Rome se réunir aux autres Cardinaux Espagnols & Italiens de la faction d'Autriche, & proceder à l'élection d'un nouveau Pontife. Le Vice-Roi avoit ordre de diriger, de mener cette cabale, d'appuyer de toutes les forces du Royaume de Naples, le schisme projetté.

Cependant le Cardinal Infant, frere de Philippe IV destiné depuis deux ans, au Gouvernement de Flandres (2), passa par l'Italie. La présence & l'autorité d'un tel personnage étoient bien faites pour accroitre toutes ces terreurs de réforme, de Concile & d'anti-Pape, que les Ministres d'Espagne avoient jetté dans l'ame du Pontife. Ce qui est certain ; c'est que Don Ferdinand

(1) Voyez *Vittorio Siri* tome 7 pages 753-54 & Vassor Histoire de Louis XIII, tome 7 liv. 34 pag. 99.

(2) A la place de l'Archiduchesse Isabelle, qui s'etoit démise de ce Gouvernement.

n'avoit pris un ſi long détour que pour reconcilier s'il étoit poſſible, les Italiens avec le Gouvernement Eſpagnol. Il prit terre à Ville-Franche de Nice, où le Duc de Savoye fit des efforts incroyables, exceſſifs même, pour lui témoigner ſon inviolable attachement ; réception célèbre, en ce que le titre d'Alteſſe Royale y fut employé pour la premiere fois, & déféré à l'Infant Don Ferdinand, qui de ſon côté, ne négligea rien pour acquérir le Duc dont l'amitié étoit comme on peut croire l'un des principaux objets de ſon voyage. Le différent que la maiſon de Savoye avoit depuis ſeize ans avec la Republique de Gênes & ſur lequel les Parties étoient enfin convenues de s'en rapporter à la Cour de Madrid, fut terminé à la ſatisfaction de Victor-Amedée. L'Infant ſe rendit enſuite à Milan où, pendant un aſſez long ſéjour, il reçut les hommages, non-ſeulement des ſujets de l'Eſpagne, mais encore des Potentats étrangers qui le viſiterent par Ambaſſadeurs & le traiterent en Roi. Les réjouiſſances, au reſte, les

An. 1633.

fêtes, les cérémonies ne firent point diverſion aux affaires.

Richelieu, qui avoit pour principe de négocier partout & ſans ceſſe & particulièrement à la Cour de Rome (1), ſe hâta de vivifier, de groſſir le parti de la France, de rabatre les manœuvres de l'Infant, tendantes à relever le crédit des Eſpagnols. Le Comte de Briſſac, Ambaſſadeur de France auprès du Souverain Pontife, avoit été rappellé. Le Comte de Noailles devoit lui ſuccéder ; mais y ayant enſuite refléchi plus murement, Richelieu jugea que pour diſſiper les épouvantails que le parti d'Autriche faiſoit jouer ſur l'eſprit du Pape, & pour entraîner les Princes Italiens, il falloit envoyer à Rome quelque perſonnage important & décoré, dont le rang augmentât l'éclat qu'il vouloit donner à cette Ambaſſade. En conſéquence le Maréchal Duc de Créqui, qui joignait au crédit que donne

(1) Voyez le Teſtament politique de Richelieu, part. 2 chap. 61.

les richesses la réputation de Négociateur & de Guerrier, fut député au Souverain Pontife, sous le titre d'Ambassadeur extraordinaire. L'arrivée d'un tel Ministre qui suivi de trois cent personnes, venoit renouveller, au nom de Louis XIII, les assurances d'obéissance filiale, fit taire aussitôt les batteries qui tonnoient contre Urbain ; sans produire néanmoins l'effet principal que la Cour de France en attendoit & qui étoit d'engager le Pape ainsi que les autres Puissances d'Italie à se liguer secretement avec elle, contre l'Espagne. Richelieu protestoit de l'air le plus ingénu, qu'il ne cherchoit, dans l'expulsion des Espagnols que l'avantage d'abaisser une puissance rivale de la France Il offroit aux Italiens la portion des dépouilles qui leur conviendroit le mieux. Mais Urbain qui étoit cependant, comme on sait, fort porté pour la France (1)

(1) Voyez Brusoni liv. 3 *in fine* page 95 & Guichenon, Histoire généalogique de la R. maison de Savoye, tome 2.

ne put jamais ſe réſoudre à prendre un parti ſi vigoureux, croyant ſans doute que c'étoit aſſez d'avoir refuſé à l'Empereur les ſecours qu'il lui demandoit ſi inſtamment contre les Proteſtants d'Allemagne (1) & banni de Rome les Cardinaux Eſpagnols qui avoient oſé cenſurer ſa conduite & ſa politique. Au reſte; & ce fut peut-être ce qui, plus que tout autre motif, les empêcha d'entrer dans la conſpiration que tramoit Richelieu; le Pape & Veniſe avoient un démêlé, très vif au ſujet de leurs limites, & autres querelles particulieres qui ne peuvent manquer de naître entre les Puiſſances chrétiennes & la Cour de Rome, ſi l'une ou l'autre partie ne ſe détermine à la condeſcendance. On juge bien que le grand Duc de Toſcane, Ferdinand II, qui étoit reſté juſques alors dans une exacte neutralité, répugnoit encore plus que le Pontife & les

(1) Crainte que l'oppreſſion de ceux-ci ne rendit Ferdinand trop redoutable aux Catholiques.

Vénitiens à s'embarquer dans une guerre contre l'Eſpagne. Outre les liens du ſang qui l'uniſſoient à l'Empereur, il ſe trouvoit, à raiſon du Sienois, Vaſſal du Monarque Eſpagnol; double motif, par conſéquent pour fermer l'oreille aux ennemis de la maiſon d'Autriche. D'ailleurs la Toſcane étant ſéparée des Domaines Eſpagnols & défendue par les États du Saint-Siége, de Gênes, de Modene, de Parme & de Mantoue; ne lui ſuffiſoit-il pas de voir que la réputation des Autrichiens étoit ſenſiblement diminuée? Ne pouvoit-il pas ſe repoſer ſur les Puiſſances plus voiſines & plus expoſées du ſoin de les affoiblir encore? Auſſi l'Ambaſſadeur de France, qui crut cependant lui devoir une viſite, ne daigna lui faire aucunes propoſitions, ou s'il lui en fit, elles furent rejettées ſur le champ. Les Ducs de Modene & de Mantoue ne montrerent qu'incertitude & variations. Jeune, courageux & offenſé récemment par les Eſpagnols, Odoard Farnèſe, Duc de Parme, n'héſita pas de ſe liguer avec les François. Mais il importoit,

ſurtout à Richelieu de gagner le Duc de Savoye, ſitué avantageuſement entre la France & le Milanois & plus en état qu'aucune autre Puiſſance, de ſeconder l'expulſion des Eſpagnols.

La Cour de France le flattoit par écrit & par l'organe de ſes Envoyés, des plus magnifiques eſpérances, lui adjugeant d'avance & comme une conquête infaillible, la meilleure partie du Milanois. Bien plus, Richelieu, qui contenu par les Pyrenées, barriere naturelle entre la France & l'Eſpagne, vouloit du moins étendre le Domaine de ſon maitre juſqu'au Rhin & aux Alpes, s'engageoit, pourvu que Victor-Amédée cédât la Savoye, à le mettre en poſſeſſion de tout le Milanois & même du Monferrat, au lieu duquel le Duc de Mantoue prendroit le Cremonois, faiſant encore partie de la dépouille Eſpagnole. C'eſt la premiere fois, ſi je ne me trompe, qu'il ait été queſtion d'échanger la Savoye contre le Milanois, & de former aux Princes Savoiſiens un Royaume en Lombardie; projet remis ſouvent

ſur le tapis, dans les Cabinets des Princes & bien plus encore dans les cercles des nouvelliſtes. Le Duc Victor qui avoit la politique de ſon pere ſans en avoir la précipitation & l'impétuoſité, n'embraſſoit pas volontiers des chimeres. Il voyoit qu'avec tout ſon génie, le Miniſtre de Louis ne parviendroit jamais à chaſſer les Autrichiens de la Lombardie; que le terrein quelconque dont les François & leurs Confédérés pourroient s'emparer, deviendroit infailliblement la proie de l'inſatiable Richelieu, dont lui & les autres Alliés partageroient au plus, la depenſe & les travaux. Il voyoit enfin qu'après s'être élevés ſur les ruines des Eſpagnols, les François déja maîtres du paſſage des Alpes, par le moyen de Pignerol, le ſeroient bien-tôt du Piémont. Mais c'étoit envain qu'il cherchoit tous les moyens de reſter neutre; envain il reclama pour cet effet, les bons offices d'Urbain. Le Cardinal revint à la charge & lui envoya le Préſident de Bellievre. Ces troupes Françoiſes qu'il avoit à ſes côtés, c'eſt-à-dire,

Bruſon liv. 3 p. 10.

à Pignerol, ne laiſſoient pas de le gêner. Enfin, après avoir tenu ferme & aſſez long-temps contre les cajeoleries & les offres de Richelieu, il fallut céder aux menaces de ce Miniſtre qui devenoit moins endurant & plus emporté, à meſure qu'il prenoit plus d'empire ſur l'ame de ſon Maître. Mais dans le temps que Richelieu s'efforçoit de ſoulever les puiſſances d'Italie contre les Eſpagnols, & que Louis & Victor étoient ſur le point de conclure cette ligue, regardée dès le principe, comme inévitable : les deux freres du Duc rompirent bruſquement avec lui & avec la France, & paſſerent l'un dans le parti de l'Empereur, l'autre au ſervice de l'Eſpagne.

Le Cardinal Maurice qui étoit l'aîné, & qui, fixé à la Cour de Rome, avoit rempli juſqu'alors la charge de protecteur de la France, y renonça en 1634, pour prendre celle de protecteur de l'Empire. Dans le même temps & après de longues, de ſecretes négociations, menées de la part des Eſpagnols, par un noble Gènois, le Prince Thomas qui gou-

vernoit la Savoye au nom de Victor partit subitement pour la Flandres, après avoir envoyé sa femme & ses enfants à Milan. Les foibles raisons qu'il en donna, dans une lettre écrite au Duc avant son départ, font assez voir que celui-ci n'avoit aucun tort avec lui. Quoiqu'il en soit on vit en même temps les trois freres suivre, l'un le parti de la France, l'autre celui de l'Empire & le troisiéme à la tête des troupes Espagnoles. Les François jugerent, non sans quelqu'apparence, que Maurice & Thomas ne s'étoient jettés chez l'ennemi que du consentement de Victor Amedée, qui vouloit se ménager des ressources, en cas que la Ligue vint à échouer. On conçoit bien aisément que, dans la dure nécessité où il se trouvoit d'unir ses armes à celles de France, le Duc cherchat les moyens & de rendre sa position sensible aux Autrichiens & d'empêcher que le souvenir de tout ce qu'il avoit fait pour eux n'en fut entierement effacé. Cependant le plus célèbre Historien du temps, *Nani liv. 9 p. 421.* nous dit positivement, qu'aspirants

dès lors à sa succession (*) & jugeant par sa foible santé qu'il avoit peu de temps a vivre, les deux freres se mirent d'avance sous la protec-

(*) A sa succession...! Et Victor-Amedée avoit dès-lors deux enfants mâles, François Hyacinte & Charles Emanuel. Quand Nani ne les feroit aspirer qu'à la Régence il n'en seroit pas plus satisfaisant. Par quelle régle d'Astrologie ces Princes auroient-ils donc jugé si prochaine la mort d'un frere qui comptoit à peine quarante-sept ans; qui malgré sa prétendue foible santé, combat, négocie, gouverne avec la plus grande activité, & va faire incessamment trois campagnes consécutives? Mais à quoi bon ces apologies, tournures & circonflexions? Ne diroit-on pas qu'il s'agit ici de sauver l'honneur de la maison de Savoye? C'est quelque chose de curieux que de voir des plumes Italiennes biaiser sur un trait de politique aussi sublime. Impatienté par tant de lénitifs hors de saison plus d'un lecteur a sans doute prévenu l'observation & admiré comme nous, la savante manœuvre du Savoisien qui tint par ce moyen les trois Cours dans sa main. Comme cela étoit vu! Comme toutes les mesures sont bien prises pour donner le change à l'atrabilaire Richelieu, qui le prit au reste en perfection & finit par croire Victor si sincérement courroucé contre ses freres qu'il le nomma, comme

tion des Autrichiens, afin de se premunir contre les manœuvres de Christine de France, leur belle sœur. Mais quels que fussent leurs motifs, les François en presserent plus vivement le Duc Victor. Outre qu'ils s'efforcerent de lui faire craindre que sous couleur de porter la guerre en Bourgogne & en Franche-Comté, les Espagnols ne voulussent au moyen de leur alliance avec Thomas, le dépouiller de la Savoye, ils en revinrent à le flatter de la Souveraineté du Milanois. « J'ai ordre, lui » disoit le Comte Duplessis Ambas» sadeur de France à Turin, de vous » offrir dix mille hommes d'infan» terie & deux mille de cavalerie, » qui seront entretenus pendant trois » ans, aux dépens du Roi mon Maî» tre : si votre Altesse & quelques » autres Princes d'Italie veulent s'u-

---

on verra bientôt, Généralissime des troupes de la ligue. Grand Richelieu ! Idole tant fêtée, tant encensée ! Que ferois tu si Marie de Médicis, Gaston, Bukingham, Olivarès & les autres avoient eu la moitié du génie qui te fut opposé dans cette rencontre ?

» nir à nous pour chasser les Espa-
» gnols du Milanois. Et Sa Majesté
» n'y prétend rien : elle n'en demande
» pas la moindre portion. Les Po-
» tentats Italiens ses confédérés,
» partageront entre eux la conquête.
» La démolition des fortifications de
» Monmélian, la cession de Cavor,
» de Revello & des vallées en dé-
» pendantes ; c'est tout ce que de-
» mande le Roi mon Maitre, & ce
» qui, bien loin de vous être oné-
» reux, tournera évidemment à votre
» avantage à raison de la facilité, de
» la célérité avec laquelle vous re-
» cevrez les secours de France » (1).

Par ces raisonnements & autres semblables, il n'étoit pas difficile de juger que les François ne visoient qu'à se rendre toujours plus maîtres du passage des Alpes, non pour être mieux a portée comme ils disoient de secourir l'Italie, mais pour la tenir en respect & y prendre la place

(1) Voyez Mémoires du Maréchal Duplessis & Vassor, hist. de Louis XIII, tome 3. page 117.

des Espagnols. Qu'ils sont petits quelquefois ces profonds & sublimes politiques ! Ils ne rougissent pas d'employer les plus vulgaires, les plus grossiers artifices. Que pouvoit-on imaginer qui ne fut audessus du prétexte, allégué pour tirer des mains du Duc de Savoye & Revello place munie dès-lors de bonnes fortifications, située au debouquement de la vallée du Po, par laquelle on descend de Dauphiné en Italie; & Cavor, qui servoit pour ainsi dire de retranchement à Pignerol, aux vallées de la Perouse, autre porte de l'Italie, ainsi qu'au reste du Piémont ? Maîtres de ces deux postes, les François n'avoient plus de passage à demander aux Ducs de Savoye. Victor Amedée voyoit donc clairement que Richelieu ne vouloit qu'aggraver la servitude où il s'étoit mis en cédant Pignerol. Il voyoit que toutes ces belles espérances sur le Milanois n'étoient que du vent, & qu'à tout événement il lui seroit fort inutile d'étendre ses possessions en Lombardie, si les François devenoient maitres absolus des Alpes, c'est-à-

dire de le fatiguer, de l'attaquer toutes les fois que bon leur sembleroit. Ces considérations l'affermissoient dans le dessein de rester neutre. Elles le soutinrent contre les instances du nouvel Ambassadeur *, comme elles l'avoient soutenu contre celles du Duc de Crequi. On juge bien que le Pape, les Vénitiens & le grand Duc, qui avoient rejetté la confédération à la premiere ouverture & dont la position n'avoit point changé, résisterent plus inébranlablement encore que le Savoisien, aux nouvelles sollicitations de Richelieu.

* M. de Sabran.

Il y avoit cependant près de trois ans que les deux Cours, & sur-tout celle de France, manœuvroient sourdement l'une contre l'autre, & qu'elles se préparoient à la guerre. Elles éclaterent enfin, & publierent des manifestes où, avec bien plus d'animosité que de raisons, chacune s'efforçoit de prouver qu'elle ne pouvoit se dispenser d'allumer un incendie qui alloit embraser toute l'Europe, & qui, indépendamment de la rivalité subsistante depuis si long-temps entre les Maisons d'Autriche & de France,

An. 1635.

tiroit immédiatement son origine des ressentimens particuliers de Richelieu, contre la vie duquel on venoit de découvrir une conjuration ourdie, à ce qu'on croyoit, ou à ce qu'on vouloit faire croire, par la Reine mere Marie de Médicis, qui s'entendoit avec les ennemis de son fils & avec ceux du Ministre (1).

Ce pas décisif étant fait; je veux dire la déclaration solemnelle de guerre entre les deux couronnes, signée par Louis, le 11 Juin 1635: les Princes d'Italie qui se trouvoient dans le cas de craindre la France, en furent traités avec moins d'égards. Bellievre, le troisiéme que Richelieu envoyoit extraordinairement en Italie, ainsi que Duplessis, Ambassadeur ordinaire à Turin, eurent ordre de signifier au Duc qu'il eut à choisir sur le champ, de la ligue ou de la guerre. Ces longues menées aboutirent donc enfin à un traité conclu

(1) Voyez Grotius, lettres 409 & 410. Vassor, hist. de Louis XIII, page 401. An. 1635.

le 11 Juillet *, entre le Roi de France & les Ducs de Savoye, de Parme & de Mantoue. Celui-ci qui devoit tout aux François & qui venoit d'essuyer de la part des Espagnols, des demandes indiscretes, accompagnées même de menaces, y fut entraîné par gratitude & par ressentiment ; le jeune Farnèse par effervescence, par amour de la gloire (*) ; mais Victor obéit à la néceffité, il

* A Rivoli.

(*) Amour aveugle & qui faillit à lui couter bien cher ! Son expérience, jointe à tant d'autres plus tristes encore, apprend aux petits Souverains combien ils doivent être reservés à prendre parti entre deux Puissances du premier ordre. Il faut toujours qu'il y ait quelqu'un de sacrifié dans ces occasions : & le sort a manqué rarement de tomber sur celui qui étoit le moins en état de le conjurer ; comme ces humeurs acres & malignes qui après avoir fouetté le sang plus ou moins longtems, vont se jetter sur la plus foible partie de notre machine. Indépendamment de l'exiguité de ses propres forces, le Duc de Parme étoit le plus exposé aux coups des Espagnols. Il sentit dès la premiere campagne tout ce qu'il avoit à craindre, courut assez étourdiment à Paris & en rapporta des pro-

ne lui fut pas possible de garder, ainsi que Rome, Venise & Florence, cette neutralité pour laquelle il combattoit depuis si long temps. Il est vrai qu'ayant été fait Généralissime des troupes de la ligue, en deça des Monts, il se conduisit avec tant de modération, qu'en total cette guerre fut peut-être plus avantageuse que nuisible à l'Italie. Peu nombreuses & montant au plus à vingt mille hommes, les armées Espagnoles & Françoises assiégerent lentement de fortes places, ensorte que la Lombardie elle-même, théâtre des hostilités, n'en recevoit aucun dommage, tandis que la consommation & l'entretien des troupes enrichissoient une infinité de particuliers. Victor-Amedée n'auroit eu même qu'à se féliciter de

---

messes magnifiques avec lesquelles il ne put cependant que mesurer l'étendue de ses pertes. Heureux encore que le Gouverneur de Milan daignat lui tenir compte de sa rénonciation à la ligue & surtout que son domaine, envahi ou ravagé par les Espagnols, relevat du Saint-Siége. Voyez Muratori. An. 1635-36.

la violence que lui avoient fait les François, si une mort prématurée ne l'eut enlevé sur la fin de la troi-
An. 1637. siéme campagne.

La mort du Duc de Savoye fit tenir d'étranges propos en Italie & dans toute l'Europe ; si ce n'étoit même que Richelieu & les François en général, n'ont jamais passé pour empoisonneurs, on auroit pu croire qu'elle avoit été préparée dans un festin que lui donna le Maréchal de Créqui. (*) Quoiqu'il en soit, il est

(*) » Victor-Amedée, le Comte de Verrue son Ministre & le Marquis Villa son » Général avoient mangé, le 26 Septembre » chez le Maréchal de Crequi. Peu de tems » après ils tomberent malades. Le Duc & » le Comte en moururent, mais le Marquis » plus robuste, en fut quitte pour trois ou » ou quatre jours d'indisposition. Il y avoit » eu précédemment de vives disputes entre » le Duc & Créqui ». Elles avoient commencé avec la guerre. On juge bien que cette *modération*, avec laquelle Victor se conduisit, irrita les François & Richelieu, qui ne purent plus douter des intentions & des vues de leur Généralissime. Il étoit clair que celui ci ne s'occupoit que de maintenir l'équilibre entre les deux Puissances, d'empêcher

certain qu'une partie de l'Italie, & tout le Piémont, en furent plongés dans les horreurs des guerres civiles & étrangeres. Peu s'en fallut que Richelieu ne s'emparât du gouvernement des Etats Savoisiens qu'il prétendoit dévolus à son maître, oncle maternel des enfans du feu Duc ; &, maître du Piémont, que n'auroit-il pas fait en Lombardie ? Avant que Victor eut rendu le dernier soupir,

---

que les Espagnols, dont il pouvoit au besoin se prévaloir contre les François, ne fussent écrasés par les François mêmes. De là ces cris de fureur dont retentissoient la Cour & l'Armée de France & dont Victor-Amedée se moquoit avec tant de raison. » De-là tous ces jugements téméraires sur » la mort de ce Prince, tous ces bruits ex» cités, accrédités par d'oisifs nouvellistes. » Indépendamment de la réputation de loyau» té dont jouissoient les François, ajoute » Muratori, le fait est qu'il n'y eut rien, » que de très-naturel dans les symptômes » & les progrès de sa maladie & que les » Chirurgiens qui l'ouvrirent n'apperçurent » aucune trace de poison. » *Annali d'Italia.* tome XI. page 162. Voyez aussi *Nani* liv. 10. *Lazari*, Motivi di guerre, part. 3 & *Bruzoni*, liv. 5 page 1637.

l'Ambaſſadeur de France (1) imagina de s'emparer de Verceil, qui étoit, après Turin, la principale cité du domaine de Savoye. Il ſe fut même, par ſes ſeuls artifices & ſans le ſecours de Créqui, rendu maître de cette place, ſi le Marquis Villa n'en eut à propos renforcé la garniſon. Sans doute que l'Emeri n'avoit point encore reçu d'ordre à cet égard; mais on vit dans la ſuite, qu'il avoit parfaitement interprété la volonté de ſon Miniſtre. Au premier avis de la mort du Duc, Richelieu lui envoya des inſtructions qui conſtatoient ſon projet de régir, au nom de Chriſtine *, l'Etat de Savoye & d'en faire une annexe au viſiriat de France (2). Il enjoignoit à l'Emeri de mettre tout

* Ducheſſe Régente.

(1) L'Emeri, né dans la fange & monté à ce grade par la faveur de Richelieu, qui le jugea propre à ſes deſſeins.

(2) Voyez Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. du Cardinal de Richelieu, tome 2 pages 514, 557-58, & ſuiv. Vittorio Siri tome 8. page 481, & Vaſſor tome 9 pages 317 & ſuivantes.

en

en œuvre pour que le Conſeil de la Ducheſſe fut compoſé en entier, de perſonnages dévoués aux François, c'eſt-à-dire, de ſes créatures. Il lui recommandoit ſur toutes choſes, d'écarter de Turin le Cardinal Maurice de Savoye, à qui, moyennant qu'il reſteroit à Rome, il conſentoit que l'on fit toucher les rentes confiſquées par Victor Amedée (1). Quant au Prince Thomas, également ennemi des François & ayant quelque droit ſans doute, de s'ingerer dans les affaires de Piémont, Richelieu s'en mettoit peu en peine. Ce Prince faiſoit pour lors, la guerre en Flandre, & le Cardinal ſe flattoit d'avoir rangé le Piémont ſous ſes loix, avant qu'il lui fut poſſible de s'y rendre.

Il étoit encore un autre perſonnage ſans lequel il ne pouvoit rien & dont, pour ſurcroit d'embarras, il avoit tout ſujet de ſe méfier, le Pere Monod, confeſſeur de la Ducheſſe Chriſtine & diſpoſant ſouverainement de

(1) Lorſque Maurice eut embraſſé le parti d'Autriche.

sa pénitente, du Comte d'Aglié, son favori, ainsi que du Marquis de Saint Maurice, Ambassadeur en France (1). Il avoit paru quelques années auparavant, un petit Poëme latin (2), où l'ingénieux & pétillant Jesuite ridiculisoit le génie martial, les campagnes de Richélieu, & surtout l'éxpéditon de Pignerol. L'implacable Cardinal avoit juré, selon sa coutume, de faire payer cher à l'Auteur, ce satyrique badinage; mais des interêts plus graves firent taire son ressentiment: on voit même encore une lettre de Richelieu, au Pere Monod, écrite à l'occasion d'un magnifique présent qu'il lui fit * au nom de Louis XIII, & par les mains de la Duchesse, pour y ajouter sans doute un nouveau prix. Mais le pré-

*Du vivant de Victor Amedée.

(1) Voyez premiere instruction à l'Emeri chez Vassor, page 319.

(2) Il étoit intitulé, *Præsul Galeatus*, le Prélat cuirassé.

(3) Voyez Tesauro, *origine della guerra civile del Piemonte*, page 52 & suivantes.

sent & la flatteuse épitre du Cardinal furent inutiles. Monod ne l'en aima pas davantage : suivit la cabale du fameux Pere Caussin *, tendante à la destitution de Richelieu, qui ne sçut pas d'abord à quel point le Confesseur de Christine y avoit trempé(1). Cependant soit qu'il en eut quelque soupçon, soit que ses talents & sa dextérité lui fissent ombrage, soit enfin qu'il désespérât de se l'asservir jamais entierement, il auroit bien voulu l'éloigner de la Régente. Mais quand il eut découvert sa correspondance avec Caussin, on ne sauroit imaginer l'emportement avec lequel il le poursuivit. Il faut avoir lu ses dépêches au Ministre, résident alors à Turin, pour concevoir une partie de ses fureurs. Indifférent sur tout le reste, il sembloit que Richelieu eut attaché la destinée des deux États & la sienne à la perte de ce Jésuite. Est-ce à l'inconsidération de celui-ci, ou bien à l'aveugle haine que lui portoit Richelieu,

* Confesseur de Louis XI

(1) Il en étoit peut-être, l'Auteur.

qu'il faut attribuer ce qui se passa pour lors en Piémont, en Italie, & entre les Armées Espagnoles & Françoises ? Il est, (1) du moins certain qu'en cédant à l'opiniatre poursuite de Richelieu, en confinant son Jésuite dans le Château de Monmélian, la Duchesse de Savoye crut enflammer la Cour de France & en être infiniment mieux servie (2).

Cependant le Prince Thomas de Savoye étoit passé de Flandres en Italie. S'il n'apporta pas les troubles en Piémont, devenu dès-lors le

(1) Voyez les lettres du Cardinal de la Vallete & du Comte Philippe d'Aglié au Cardinal de Richelieu, dans l'histoire du règne de Louis XIII, *in-fol.* & Guichenon tome 2, page 928.

(2) J'ai fait d'autant plus volontiers mention de ce Jésuite, qu'il eut une part très-considérable aux affaires du temps ; quel dommage qu'avec tant de zèle & de fidélité il n'ait pas été plus modéré & plus circonspect ! C'est lui, s'il eût été moins occupé d'intrigues & Richelieu moins acharné à la perte de quiconque osoit lui resister, qui auroit pu nous donner une histoire exacte & curieuse du Piémont.

théatre des hostilités, sa présence rendit cette guerre bien plus vive & plus cruelle. Maurice & lui firent cause commune : ayant contractés de nouveau avec le Marquis Leganès, Gouverneur de Milan, ils voulurent forcer Christine à quitter la Régence, à leur abandonner la tutelle de Charles Emmanuel II, qui avoit succedé quelques mois après le décès de Victor, à François-Hyacinte, son frere ainé. Mais les événements divers de cette guerre civile ou domestique ; ce qu'en eurent à souffrir les États de Savoye, divisés en deux partis, & non moins tourmentés par les Espagnols, ligués avec les deux freres, que par les François défenseurs de la Duchesse ; tous ces détails, recueillis si avidement dans les cercles de l'Europe & ensuite, dans les Mémoires concernants les affaires d'Italie, appartiennent à l'histoire particuliere du Piémont & seroient déplacés dans celle-ci. Ce n'est pas que la maison de Savoye ne fut menacée d'une révolution : peut être que, dans le fond il s'a-

giſſoit bien plutôt d'ajouter le Piémont aux Etats d'Eſpagne ou de France que de décider qui, des oncles ou de la mere du jeune Duc devoit avoir la Regence. Mais les choſes eurent une autre iſſuë ; & après tant de chocs, de contre marches & d'aſſauts, de Siéges (*) entrepris & levés, de places

(*) Celui de Turin eſt remarquable par deux particularités, dit Muratori. Le Maréchal d'Harcourt avoit ſerré indiſſolublement le corps de la place. Le Prince Thomas qui la défendoit, manquoit de poudre & ne pouvoit plus communiquer avec le Marquis de Leganès, arrêté par des contrevallations inattaquables ou jugées telles. » Dans ces extrémités, les Eſpagnols qui » ſe trouvoient plus à portée de la place, » imaginerent de jetter dans la place même des bombes contenant environ dix livres de poudre. D'autres aſſurent que les » aſſiégés avoient commencé par envoyer à » Leganès des boulets qui portoient dans » leur ſein des lettres & avis ; que le canon d'ou partoient ces boulets étoit appellé *le Courier* ; & que de-là vint aux » Eſpagnols l'idée de faire voler dans la » Cité de plus vaſtes globes, chargés eux-mêmes de poudre & de ſalpêtre. On dit » encore que ces bombes munitionnaires, » dont d'autres mortiers, chargés ſimple-

emportées & rendues, d'accords conclus avec beaucoup de peine (1) & rompus aussitôt ; on finit par se retrouver au même point d'où l'on étoit parti. Les Espagnols, malgré toutes les manœuvres de la Cour de France, conserverent leurs Etats de Lombardie ; les François eurent,

» ment à poudre, annonçoient le départ, « étoient de l'invention d'un Bergamasque » appellé François Zigneni. L'autre particularité est que parmi les morts que les » assiégés laisserent dans une sortie, on trou» va une Allemande qui n'avoit jamais vou» lu se rendre. Entrée fort jeune & sous » l'habit d'homme dans un Régiment de » Cavalerie, elle étoit montée à force de » bravoure & de prouesses au grade de » Capitaine. On l'appelloit le Capitaine » *Cappone*, à raison de son menton eunu» cal. Ce Capitaine femelle avoit une com» pagne qu'il disoit être sa femme. Il faisoit » très-assiduement sa cour aux dames & n'é» toit pas même des moins entreprenants. » Son audace lui couta la vie dans cette » rencontre & à la dépouille on reconnut » son sexe. *Annali d'Italia*, tome XI, page 179, An. 1640.

(1) Entre la Duchesse Régente & les Princes Maurice & Thomas ses beaux freres.

comme auparavant Pignerol en propriété & Casal en dépot, & les autres confédérés la même étendue de terrein énoncée dans le traité de Querasque. Cependant se voyant nantis de la forte place de Casal, située au centre de la Lombardie ; possesseurs de Pignerol qui leur assuroit le passage des Alpes ; maîtres sous prétexte de défendre leurs nouveaux Domaines de s'ingérer dans les affaires d'Italie ; les François en vinrent jusqu'à se croire en état de le disputer aux Espagnols, qui possédoient une si grande partie de la contrée.



CHAPITRE VI.

Duché d'Urbin dévolu au Saint-Siége. Vastes desseins, travaux, & intrigues des Barberins : leurs querelles, avec différentes Puissances d'Italie.

L'ITALIE enfantoit d'ailleurs assez de différents, de contestations & de débats, où les François s'introduisoient, tantôt à l'invitation des Italiens mêmes, tantôt de leur propre mouvement, c'est-à-dire de celui de leur ambition & de leur vanité qui, exaltées par les progrès qu'ils faisoient audelà des Monts, brûloient de se montrer endeça. Et ce ne fut pas seulement en Lombardie, où ils n'avoient cessé de combattre depuis 1630, qu'ils voulurent étaler leur puissance : Rome elle-même, Naples & la Toscane en furent successivement le théâtre. Mais il convient de reprendre d'un

peu plus haut les affaires de la Romagne & des Provinces voisines.

L'octogénaire Duc d'Urbin, François Marie de la Rovere, n'avoit eu, ou pu élever qu'un fils, le licentieux, l'effréné Frédéric Ubald, qui fut trouvé mort dans son lit, sans aucun simptôme précédent de maladie. L'événement appartient à l'année 1623, & fut expliqué selon l'usage, d'une infinité de manieres, malgré la notoriété des dissolutions du défunt. Il n'en resta qu'une fille posthume, appellée Victoire, que son ayeul se hâta de fiancer & d'envoyer malgré les rigueurs de la saison, à François II, Grand Duc de Toscane. On trouva bien assez étrange que le bon vieillard livrat en d'autres mains une jeune & tendre enfant qui formoit toute sa postérité & renonçat au doux (1) plaisir de la voir croître sous ses yeux. » Il est à propos, » répondoient les apologistes & les » confidents, que la Princesse soit » élevée en Toscane, qu'elle en ap-

(1) Voyez Catalan, *pref. ad Murat.* tome 21, page 12. Edit. de Rome.

» prenne de bonne heure, la langue
» & les usages. Peut-elle connoître
» & captiver trop tôt la Cour de
» son futur ainsi que le peuple sur qui
» elle doit régner? » Mais le prétexte tout plausible & spécieux qu'il étoit, n'en imposoit à personne. On savoit combien l'ambitieux Comte Mammiani, favori du vieux Duc; combien le Duc lui-même avoit d'aversion pour la famille Pontificale; & ce fut en effet ce qui précipita les fiançailles ainsi que le départ de Victoire.

Le Duché d'Urbin étoit, comme on sait, Domaine du Saint-Siége. Jule II ne l'avoit d'abord conféré à sa famille que pour trois générations. Paul III, en considération de sa niéce mariée à Gui Ubald de la Rovere, l'avoit inféodé à perpétuité, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction de la ligne masculine; extinction très prochaine ainsi que la dévolution, attendu la décrépitude de François-Marie (1). Le Comte Mammiani,

(1) Voyez *Memorie Storiche, concernenti la devoluzione dello Stato d'Urbino alla Sede Apostolica.* page 14 & suivantes.

qui servoit chaleureusement le grand Duc & qui connoissoit l'instabilité de son vieux Maître, se hâta donc d'envoyer à Florence la jeune Victoire, de la faire passer dans les mains de l'époux qui lui étoit destiné ; ce qui écartoit toute idée de la donner à d'autres. Possesseur de l'unique héritiere des la Roveres, on sent bien que Ferdinand, malgré l'exclusion prononcée contre les femmes n'étoit pas sans espoir d'obtenir le Duché d'Urbin ; soit en s'assurant, à force ouverte & du vivant du Duc régnant, des plus importantes places ; soit à la faveur de quelque heureuse négociation avec la Cour de Rome.

Outre les Toscans, prétendants en vertu des droits que la Princesse d'Urbin leur apportoit à la succession, pour ainsi dire vacante, il étoit beaucoup question des Ducs de Lorraine, comme uniques héritiers & descendants de Catherine Médicis, Reine de France, héritiere elle-même, & propre fille de Laurent Médicis, fait Duc d'Urbin sous Léon X. On sait qu'en matiere d'Etat des titres à peine colorés, mais

ſoutenus à propos par des forces ſupérieures, l'ont emporté mille fois ſur les droits les plus clairs, les plus inconteſtables Si les Lorrains donc ou les Toſcans euſſent réuſſi à ſe mettre en poſſeſſion de l'Etat d'Urbin, ou ils s'y ſeroient maintenus, ou pour les en chaſſer, l'Italie auroit vu s'allumer une guerre auſſi longue & ſanglante que celle qui ſe fit en Lombardie pour la ſucceſſion de Mantoue. Mais la mort du Comte Mammiani, qui fier de ſa toute puiſſance ſur l'ame de ſon Maître, ſe vantoit d'en départir les Etats à qui bon lui ſembleroit, ſoulagea la Cour de Rome. Ses droits ne trouverent plus d'oppoſitions, pas même de la part du Toſcan & du Lorrain, qui ſe déſiſterent faute de moyens & d'appuis.

Memor. Storiche. ubi ſup. p. 19.

Monté au plus fort de cette fermentation ſur le Trône ſacerdotal, Urbain VIII s'en occupa ſans reſerve, tant la réunion de ce Duché lui parut propre à illuſtrer ſon Pontificat. Animés, probablement par l'eſpoir d'en être inveſtis à leur tour, ſes parents le ſeconderent avec un

zele égal. Deux Prelats encore, Santorio & Gefſi, qui ſe haïſſoient autant & plus qu'ils ne différoient de caractere & de mœurs le ſervirent admirablement. Pourvu de l'Archevêché d'Urbin, Santorio gagna par ſes vertus, l'eſtime & l'amour des citoyens. Le Cardinal Geſſi, qui y fut envoyé par le Pape en qualité de Gouverneur réuſſit malgré la haine publique, à maintenir le vieux Duc dans la réſolution d'abandonner ſes Etats aux Miniſtres Pontificaux. Le Cardinal de Saint-Onufre lui-même, que le Pape ſon frere avoit tiré d'un Couvent de Capucins & envoyé à Sinigaglia, Cité du Duché d'Urbin eut part aux opérations ainſi qu'au ſuccès. Telles furent en un mot, l'activité, l'intelligence, la ſoupleſſe des Miniſtres & créatures du Pontife qu'il jouit réellement & du vivant même du Duc (*), & reſta

(*) » Sageſſe, pénétration, amour des » lettres, bienfaiſance, affabilité, on ne ſa» voit, dit Muratori, laquelle étoit plus do» minante dans le caractere du Duc Fran» çois Marie. Pere de ſon peuple, non idéa-

paisible possesseur en 1631, où la dévolution fut consommée par le décès de François-Marie. Le Grand Duc de Toscane, qui avoit besoin

» lement comme le font tant de Souverains,
» mais effectivement & dans toute la rigueur
» du terme; il étoit payé du plus tendre,
» du plus ardent retour. Les vexations &
» les dangers, où sa mort alloit exposer
» ses chers sujets, le firent trembler. Cette
» considération l'emporta dans son ame in-
» finiment sensible, sur toutes les autres &
» le détermina, dès 1625, à remetre ses Etats
» au Pape, sous la condition expresse qu'il
» n'y seroit levé aucun nouvel impôt & se
» reservant jusqu'à sa mort le droit de re-
» mettre, de moderer les quotités, de faire
» aux contribuables toutes les graces qu'il
» jugeroit à propos. Le bon vieillard choisit
» pour retraite *Castel-Durante*, qu'Urbain
» VIII, éleva depuis au rang de Cité, sous
» le nom d'Urbanie. Le Cardinal Berlingieri
» Gessi, prit au nom du Pape, possession
» de ce Duché composé des Cités d'Urbin,
» de Pesaro, de Gubbio, de Sinigaglia, de
» Fossombrune, de Saint-Léon, de Cagli,
» de la susdite Urbanie, & d'autres places
» ou Châteaux, le tout situé dans un Pays
» charmant quoique montueux.... François
» Marie survéquit près de six ans, non sans
» se repentir, comme on peut le croire. Il
» étoit journellement mortifié par la cham-

d'une difpenfe de Rome pour époufer la petite fille du feu Duc, fa coufine Germaine (*), ne put ou n'ofa rien entreprendre contre le Pontife & fe contenta des allodiaux. C'eft ainfi que de trois maifons élevées d'autorité Pontificale au rang de Souveraines, Farnèfe, Médicis & la Rovere; celle-ci fut la premiere à défaillir, environ un fiécle après fa création; & il étoit arrêté que les deux autres qui difparurent cependant plus tard, ne compteroient que deux cents ans de régne.

Au refte, Urbain VIII donna,

» bre Apoftolique. Difons mieux, il fe re-
» pentit dès le fecond inftant. A peine eut-
» il dépêché fon Plénipotentiaire à Rome
» qu'il lui expédia un courrier avec défenfe
» de faire ufage de fes pouvoirs. Mais l'en-
» voyé facrifia la retractation au foleil le-
» vant & fe hâta de conclure. *Annali d'Italia*, tome XI. pages 102&3, An. 1626.

(*) Comme étant fille de Claude Médicis, fa propre tante. Mais pourquoi cette confidération ne l'avoit-elle pas arrêté d'abord, ou pourquoi l'arrête-t-elle en ce moment?

dans cette occaſion, une preuve infiniment rare de ſa modération, de ſon zèle pour les intérêts du Saint-Siége. Y auroit-il du cyniſme à dire que l'on n'a jamais vu les parents des gens d'Egliſe en adopter, en reſpecter ſeulement les pieuſes intentions? Aggrandir, enrichir la famille fut toujours, ſelon le monde la premiere obligation des grands bénéficiers; & l'on juge bien que les Barberins ne ſe piquoient pas de penſer mieux que leur ſiécle. Ils comptoient fermement que l'un d'eux alloit être inveſti du Duché d'Urbin; une foule même de courtiſans, de flatteurs, d'ames intéreſſées à l'aggrandiſſement de cette famille, y pouſſoit le Pontife; traitant de rêveries toutes les bulles où ſes prédéceſſeurs défendoient ſi ſévérement l'inféodation des Etats d'une certaine importance. Ouvrons les Annales de Rome & nous verrons combien le népotiſme y trouva, de tout temps & dans tous les ordres, de fauteurs & d'apologiſtes; combien ils furent toujours fertiles en prétextes pour aveugler le Pontife régnant ſur l'am-

bition des ſiens: & celui-ci devoit ſentir d'autant plus d'attraits à gratifier un frere ou neveu de cet appanage, délaiſſé ſucceſſivement par les Montefeltro & la Roveres, qu'il n'avoit rien à craindre des autres Puiſſances.

Loin d'y former oppoſition, elles s'y prêtoient de la meilleure grace: toutes lui faiſoient à ce ſujet les plus vives inſtances. Les Eſpagnols ſurtout, qui ne pouvoient que perdre à l'ampliation de l'état Eccléſiaſtique ſi voiſin du Royaume de Naples, auroient été charmés que le Pontife eût inféodé de nouveau le Duché d'Urbin, ſe flattant d'y prendre le même aſcendant que ſous les derniers Ducs. C'étoit ainſi, ou à-peu près, que raiſonnoient les Cours de Florence, de Parme, de Modène & la République de Veniſe, toutes plus ou moins intéreſſées à ce que le Domaine des Papes, qui les confinoit, ne s'étendît pas au point de former une Puiſſance trop menaçante. La France elle-même ne montroit, ne ſentoit aucune répugnance à voir un Barberin Duc d'Urbin, eſtimant

plus avantageux que nuisible à ses desseins sur l'Italie que celle-ci eût à lui opposer plusieurs Souverainetés foibles & retrécies au lieu d'un petit nombre de grands & redoutables Terriens. Mais tout fut inutile, Urbain inébranlable, & le Duché réuni à l'Etat du Saint-Siége

Les Barbérins ne laisserent pas d'avoir une part considérable à la dépouille des Ducs d'Urbin. L'extinction de cette famille fit vaquer la préfecture de Rome, dignité ou charge héréditaire, transmissible aux hoirs mâles à la maniere des fiefs & qui, indépendamment d'un honorifique immense, valoit douze mille écus de rente. La famille Pontificale en fut investie dans la personne de Dom Thaddée Barbérin; ils eurent pendant le long pontificat d'Urbain, assez d'autres occasions de satisfaire leur ambition, d'accumuler les dignités, d'étendre leur crédit & leur puissance. Il est vrai que le choc des armes Autrichiennes & Françoises, dont l'Italie retentit durant tout le regne de ce Pape; que la nécessité où étoient tous les Potentats d Italie de se tenir

sur leur garde,& les peines qu'Urbain lui-même fut obligé de se donner, comme pere commun, pour amener les deux grandes Puissances à la paix, ne permirent pas aux Barbérins d'entreprendre rien de mémorable contre les Princes voisins. Mais comme l'ambition,loin de s'atiédir au sein des grandeurs, y devient, au contraire, plus active, plus dévorante, les neveux d'Urbain conçurent sur la fin de sa vie des projets étranges : ils voulurent marcher sur les traces des Médicis, & même des Borgia. De-là l'incendie de plusieurs cantons d'Italie ; incendie où la Romagne, la Toscane & le Duché de Parme, furent ménacés de tous les maux dont l'Espagne, la France & les Princes de Savoye affligerent le Piémont & la Lombardie.

L'étincelle qui l'alluma jaillit des démêlés d'Odoard de Parme avec les Barbérins. [Ceux-ci convoitoient depuis long-temps le Duché de Castro, premier apanage des Farnèses, situé dans le voisinage de Rome. Ils imaginerent d'abord d'épouser une fille du Duc

de Parme, qui ne jugea pas à propos d'acheter leur alliance à si haut prix. Mais Odoard ne tarda pas de sentir les effets de leur vengeance. Les Barbérins enclouerent la traite de ses grains de Castro, qui en formoient le plus clair revenu, ameuterent ses créanciers & lui firent mille autres indignités. Furieux, ne doutant plus que les neveux d'Urbain ne voulussent lui enlever ce domaine, Farnèse se prépara dès-lors à les recevoir & se hâta de faire réparer les fortifications de Castro; ce qui fut traité par les Barbérins de rébellion commencée, & suivi, bien-tôt après, d'un monitoire, enjoignant au Duc de raser ces fortifications, sous peine d'attirer sur sa tête toutes leurs foudres spirituelles & temporelles.

On a dit que ce Duc de Parme n'enfantoit que des projets démésurés & gigantesques; on le voit trop souvent, en effet, oublier l'exiguité de ses Etats. Mais que dire des Barbérins & de leur aveugle confiance en l'autorité d'un oncle décrépit? N'y avoit-il pas de la folie à vouloir élever l'édifice de leur grandeur

ſur une telle baſe. C'eſt un problême plus difficile qu'on ne penſe, de ſavoir qui des contendans méconnoiſſoit davantage ſa poſition. Outre que les Barbérins furent évidemment les agreſſeurs, Odoard déploya une audace, une intrépidité qui reſſembloient fort à l'héroïſme & qui n'ont été que médiocrement ſenties des Hiſtoriens.] Enfin, les Barbérins en vinrent à la guerre ouverte; le Duché de Caſtro fut aſſailli par les troupes Pontificales; il fut envahi.

An. 1641. L'invaſion de Caſtro, qui annonçoit une ambition effrénée, fit faire de ſérieuſes réflexions aux Princes Italiens, qui étoient tous plus ou moins mal avec les Barbérins & devoient craindre, par conſéquent, que l'oppreſſion du Duc de Parme ne fût le prélude de celle de quelqu'autre. Le Duc de Modène, François I (*) étoit, après Farnèſe, le

(*) Et non Alphonſe III, comme le dit M. de Nina Cet Alphonſe, fils & ſucceſſeur de Céſar d'Eſte, vivoit bien encore: mais au fond du Tirol & ſous l'habit de Capucin, qu'il avoit pris en 1629, quatre

plus aigri contre le Pape & même le plus effrayé, comme étant le plus foible. Outre le chapeau refusé à son frere & quelques autres griefs plus ou moins récens, François n'ignoroit pas qu'Urbain montroit, à tous ceux qui entroient dans son cabinet, les prétendus titres de l'Eglise sur Modène & Reggio, titres qu'il ménaçoit assez souvent de faire valoir à force ouverte. Le Grand Duc de Toscane, Ferdinand II, n'étoit pas moins ulcéré des clameurs & satyres des Barbérins contre sa famille, que ceux-ci avoient traitée d'usurpatrice, appellant tous les Médicis tirans de la Toscane & de Florence, où ils avoient eux-mêmes parû avec distinction du temps de la République. Ces semences de haine, produites par un souffle d'esprit Républicain qui restoit encore aux citoyens de Flo-

---

ou cinq mois áprés son avénement au Duché de Modène Son fils, François I, régnoit par conséquent depuis plus de dix ans & d'une maniere qui ne faisoit nullement regretter son pere, Voyez *Annali d'Italia*, tom. XI, page 118. An. 1629.

rence, avoient été depuis fomentées par d'autres dégoûts essuyés & donnés dans le temps qu'Urbain n'étoit encore que Cardinal, & sur-tout par la succession de la Rovere & de Montefeltro, que les Grands Ducs prétendirent disputer au Saint Siége. Quant à la République de Venise, le Sénat avoit arrêté, pendant la derniere vacance du trône Pontifical, que les lettres de Noble Vénitien, expédiées jusqu'ici aux neveux des Papes, sans qu'ils eussent besoin de les demander, ne seroient accordées à l'avenir que sur requête. En conséquence il fallut que les Barbérins postulassent un titre, dont il sembloit alors qu'on ne pût se passer; ce qui leur parut bien amer. Mais ce qui suivit de leur part le parut bien davantage à la Seigneurie. On lisoit au bas d'un grand tableau, représentant l'entrée d'Alexandre III dans Venise & placé dans la grande sale du Vatican, un pompeux éloge de cette République gravé du consentement & par ordre exprès de Pie V: Urbain le fit radier, ce qui étoit une marque non équivoque & infiniment sensible de son

fon animofité contre le Sénat. Outre les querelles étouffées quelques années auparavant par l'interpofition de la France & réveillées fous Urbain, les Vénitiens ne pouvoient encore lui pardonner qu'à l'occafion de la Bulle déférant aux Cardinaux le titre d'Eminence, il eût refufé fi opiniâtrement de comprendre la Seigneurie dans l'exception des Têtes Couronnées. Toutes ces aigreurs, qui ftimuloient depuis plus ou moins longtemps Urbain VIII & les autres Potentats d'Italie, furent d'abord tempérées par le commun & fuprême intérêt qu'ils avoient tous à veiller fur ce qui fe paffoit en Lombardie où la France & l'Autriche fe portoient les plus rudes coups. Mais quand on vit les deux Puiffances réduites à des forces égales ou plutôt également affoiblies; quand on vit que cette guerre étoit définitivement refferrée dans les limites du Milanois & du Monferrat, pour lors chacun écouta fes mouvemens de haine ou de défiance contre le Pontife & fes neveux.

Il n'y en avoit cependant aucun,

excepté Odoard le plus fougueux & le plus offensé, qui n'eût préféré la défensive à une guerre ouverte. [Ils pensoient que des dispositions si manifestes, à faire cause commune avec le Parmesan, suffiroient pour en imposer aux Barberins. Mais ceux-ci qui sembloient prendre plaisir à les désabuser, avoient déjà rassemblé une Armée nombreuse & demandoient fierement le passage au Duc de Modène pour tomber sur l'excommunié & rebelle Odoard. Il n'y avoit plus moyen de reculer. François d'Este, le grand Duc & Venise se montrerent donc, mais point encore assez au gré de Farnèse, qui, sans compter le petit nombre de ses soldats traversa l'Etat de Modène malgré toutes les remontrances du Duc, son beau frere, & fut chercher l'Armée Pontificale, campée vers Bologne (*).

(*) Il avoit sous lui le Maréchal d'Etrée, qui n'y étoit pas cependant au nom de la France, mais seulement en attendant le retour des bonnes graces de Louis XIII qu'il avoit perdues. Voyez *Annali d'Italia*, p. 190.

Odoard n'avoit point pris conſeil de ſon ſeul déſeſpoir, comme l'ont imaginé tous les Hiſtoriens. Il étoit ſous les armes depuis cinq ou ſix mois comptant toujours que les trois Puiſſances voiſines alloient lui donner le ſignal ou le lui demander. La levée & l'entretien de ſa petite Armée lui avoient déja fait engager & vendre ſes plus précieux joyaux. Il falloit, de toute néceſſité, la licentier ou la mener à l'ennemi. Nul danger d'ailleurs ne menaçoit ſes Etats de Parme & de Plaiſance, que les Vénitiens, le Toſcan & le Modenois, au terme ſurtout où ils en étoient, n'auroient eu garde de laiſſer entamer. Enfin il crut, par ce trait de vigueur & d'audace, échauffer entraîner, ſes défenſeurs. Tous ces motifs échapperent à la foule des ſpectateurs peu faite, comme on ſait, pour creuſer ſi avant. On ne vit que vingt mille hommes du côté des Barberins, & quatre à cinq mille du côté de Farneſe, qui fut regardé par conſéquent comme un téméraire qui couroit évidemment à ſa perte. Mais on ceſſa bientôt de le blâmer ou de

le plaindre, pour s'égayer aux dépens des Pontificaux. Cette nombreuse Armée se dissipa comme un essain de passereaux devant l'aigle ou le vautour. Le Général, Thaddée Barberin, ne prit haleine que dans la forte enceinte de Ferrare. La terreur, qui se propage avec la rapidité du son, alla frapper les portes du Vatican & le vieil Urbain voulut se retirer dans le Château Saint-Ange.

Odoard parcourut donc en vainqueur une partie de la Romagne. C'étoit le cas, peut être, de s'établir, de se fortifier dans cette riche Province, non moins propre à faire subsister ses troupes qu'à lui procurer une paix avantageuse. Mais par un trait de modération, que son caractère & ses succès rendent presque incroyable, il l'évacua, sans y avoir même fait le moindre dégât, & rangeant les frontieres de Toscane il vint s'établir à Castiglione d'où il envoya, sur le ton à la vérité d'un vainqueur, faire des propositions aux Barberins. Enchantés de le voir se jetter dans leur élément, dans une

carriere où ils auroient infailliblement la ſupériorité qu'il avoit eu dans l'autre ; les Barberins ſaiſirent avidement l'ouverture, nouerent la négociation, & gagnerent un temps conſidérable, pendant lequel on vit leurs bataillons ſe raſſurer & groſſir, tandis que l'oiſiveté, la déſertion, l'apparente proximité de la paix éclairciſſoient ceux de Farnèſe. Enfin l'hyver arrive ; & trop certain d'être joué, furieux contre ſes alliés qui le livroient à lui-même dans une circonſtance ſi déciſive, Odoard ne peut que reprendre le chemin de Parme.

Ce n'eſt pas que ſa deſtinée eût ceſſé d'occuper les Puiſſances dont il croyoit tant avoir à ſe plaindre. François d'Eſte, l'un des plus intéreſſés à conjurer l'orage, s'y étoit appliqué avec une telle ardeur que les Vénitiens & le grand Duc avoient enfin unis leurs forces aux ſiennes & déclaré la guerre au Pontife, ou, pour mieux dire, aux Barberins. Mais les confédérés n'avoient point encore de plan & tandis qu'ils délibérent, avec leur lenteur ordinaire, ſur les moyens

de ſauver Farnèſe, il part de nouveau, comme un trait; va ſe jetter ſur le Ferrarois; & quoiqu'il n'eût que ſix Régiments d'infanterie, autant de cavalerie ou de dragons, & huit piéces d'artillerie, emporte d'emblée Bondeno & la Stellata, places importantes qu'il ſe hâta de fortifier encore. Nanti, à tout événement, de l'équivalent de Caſtro, Farnèſe ne ſongea plus qu'à s'y maintenir, laiſſant aux alliés le ſoin de terminer la guerre & de châtier les Barberins.

Battus dans preſque toutes les rencontres, tantôt par le Comte de Montecuculi (*), Général des troupes de Modène, tantôt par Louis d'Eſte commandant les troupes Vénitiennes, tantôt par le grand Duc Ferdinand II, ils perſiſtoient avec la plus folle opiniâtreté.] Rome gémiſſoit, murmuroit même

(*) Que François I, Duc de Modene avoit fait venir d'Allemagne & qui acquit enſuite tant de célébrité à la tête des troupes Impériales.

hautement de leur voir dissiper avec une fureur si aveugle les trésors de l'Eglise. Mais ils investissoient si assiduement leur vieil oncle, que la vérité ne pouvoit percer jusqu'à lui. *Brusoni, lib.* 11. Enfin il se trouva des ames assez vigoureuses pour se faire jour & représenter au Pape combien cette guerre allumée par l'ambition & les querelles particulieres de ses neveux An, 1644. endommageoit le Domaine ecclésiastique, scandalisoit la Chrétienté, & réussissoit mal à ses propres auteurs. Urbain, dont l'esprit, malgré le poids énorme des ans, conservoit une grande partie de sa vigueur *Nani, lib.* 1 *pag.* 2 & de son feu, voulut la paix à tout prix. Le Parmesan rentra donc dans son Duché de Castro; & tout ce que recueillirent les Barberins, fut d'avoir augmenté indéfiniment l'animosité de leurs ennemis du dedans & du dehors, d'avoir aiguisé les traits qu'on leur lança de toutes parts à la mort de leur oncle. Cependant la paix faite avec Odoard Farnèse ne leur fit point quitter les armes : ils voulurent même les retenir après le décès d'Urbain VIII,

qui mourut au reste en la même année 1644, & auroit laissé une mémoire précieuse sans la derniere entreprise de ses neveux. Son Pontificat fut d'ailleurs assez heureux. Parmi les louanges qui lui sont dues il en est une dont le sujet appartient à ce genre d'ouvrage & mérite plus particulierement d'y être inscrit ; celle d'avoir été le premier, le seul même dans l'espace de plus d'un siécle, qui par des élans opportuns vers la France ait sçu contre-balancer les forces des Espagnols, qui rabatirent beaucoup en effet de cette hauteur insultante avec laquelle ils parloient à Rome & dans la plûpart des autres Cours d'Italie.



CHAPITRE VI.

Le Cardinal Mazarin ſuccéde à Richelieu : premieres opérations de ce Miniſtre ſur l'Italie.

RICHELIEU, qui dirigeoit ou troubloit l'Europe à ſon gré, avoit précédé Urbain VIII au tombeau. Son Maître; je me trompe! Son pupille, ſon diſciple, ſon eſclave, Louis XIII, en un mot, l'avoit ſuivi de fort près. On prédiſoit, en tous lieux, que cette double mort, aggravée d'une minorité, d'une régence & des troubles qui en ſont inſéparables, alloit changer tout l'ordre des choſes. Les calculs des politiques & des nouvelliſtes furent démentis. Le nouveau Miniſtere adopta, ſuivit même ſans reſerve & ſans écart, les documens & les ſyſtêmes du précédent : enſorte que la marche des affaires intérieures & étrangères fut exactement la même juſqu'en 1648, où

naquirent les troubles si fameux de la fronde, excités directement contre Mazarin, créature, coadjuteur, successeur enfin de Richelieu & monté non seulement au grand Visiriat de France, mais encore au même degré de considération, de pouvoir & d'autorité.

C'étoit effectivement sous les auspices de la Maison Barberin que Mazarin avoit fait les premiers pas vers tant de grandeur. Mais ne seroit-ce point un excès de simplicité de croire à la gratitude d'un ambitieux, d'un politique, d'un homme d'Etat? Quoiqu'il en soit, Mazarin n'oublia pas de parer d'un motif si honnête tout ce qu'il fit au nom de Louis XIV & de la Régente, en faveur des neveux d'Urbain; & sa reconnoissance étoit d'autant plus sublime, qu'ils venoient d'encourir, de ressentir même son indignation pour avoir fait élire le Cardinal Pamphile *, son ennemi. Malheureusement pour les admirateurs d'un si rare sacrifice on ne peut s'empêcher d'entrevoir qu'il le fit bien moins au souvenir du passé qu'à l'é-

* Innocent X.

tat présent des choses, c'est à dire, à sa politique, à son ambition. Né, élevé dans Rome, le Cardinal Mazarin y avoit encore son pere, des freres, des parens plus ou moins proches & quantité de ce qu'on appelle anciennes connoissances. Quels délices d'environner tout cela de sa gloire; d'en faire l'espoir ou la terreur de sa patrie; d'étaler dans la Capitale du Monde Chrétien, cette autorité suprême qu'il exerçoit sur la France; d'allarmer enfin, d'humilier cet Innocent X, qui avoit refusé la pourpre à son frere (1)! C'est ainsi, & non sans de fortes raisons, qu'en jugerent les François, ennemis de ce Cardinal: leurs conjectures acquirent les droits de l'évidence, quand on le vit envoyer de ce côté les vaisseaux & les troupes du Roi qu'il auroit pu, ce semble, employer ailleurs avec plus d'avantage. Soit au reste que Mazarin n'écoutât que les mouvemens secrets de l'or-

(1) Pour lequel il avoit obtenu la nomination du Roi de Pologne.

gueil & de l'ambition ; soit qu'il eût en vue d'entraver la communication de l'Espagne avec le Royaume de Naples, & de ménager aux Escadres Françoises une échele qui faciliteroit au besoin une descente dans ce Royaume même ; le Conseil de Régence arrêta qu'on iroit attaquer divers postes que les Espagnols occupoient sur la côte de Toscane.

Le Cardinal étoit ou paroissoit étroitement uni avec le Prince Thomas de Savoye, qui avoit pour ainsi dire passé du service d'Espagne à celui de France : du moins celle-ci n'avoit-elle point en Italie d'agent plus zélé ni de Coriphée plus intrépide. C'étoit au nom de Thomas qu'avoient été répandus, en 1642, ces manifestes séduisans, où l'on invitoit les Puissances d'Italie à se liguer avec la France, qui leur promettoit le terrein à conquérir & autres gratifications. Le Monarque François ne cherchoit, disoit-on, que la sureté des Italiens & l'abbaissement des Espagnols. Thomas, en son particulier, offroit au Duc de Parme ou à tout autre qui voudroit

s'unir avec la France, les Cité & territoire de Tortone dont il avoit été investi, sous le titre de Principauté (1). Un tel champion ne pouvoit manquer d'être recherché par Mazarin. Il le pressa de se rendre à Paris ; & entre ce Prince & lui fut concertée cette entreprise sur l'Italie, qui jetta les Espagnols, le Pape & les autres Puissances d'en deça les Monts, dans une si grande surprise, qui fut même, pour l'Europe entiere, une preuve aussi convaincante qu'inattendue des forces de la France & de l'activité de son Ministre.

Les François n'avoient point encore acquis de réputation ni même d'expérience dans la Milice de Mer. On ne s'attendoit à rien moins, par conséquent, qu'à voir quarante-cinq vaisseaux ou fregates de guerre & soixante autres voîles sortir des ports de Provence (2), surgir aux

(1) Voyez l'histoire d'Italie de Jérome *Brusoni* lib. 10, page 243, édit. de Lucques.

(2) Sous les ordres du même Prince Thomas & de l'Amiral Duc de Brézé, qui fut tué dans la bataille, livrée bientôt après à la hauteur de Telamone.

côtes de Toscane & débarquer six mille hommes dans cette partie du Siénois, appellée *Maremme*. Le fort des Salines, Telamone & Saint-Etienne furent emportés rapidement. Mais il fallut s'arrêter devant Orbitello, place fortifiée par la nature & l'art & dans laquelle une troupe de braves avoit eu le temps de se jetter. Le siége étoit poussé & soutenu avec une vigueur égale, & cependant la flotte Espagnole venoit à toute voile sur celle des François. La bataille fut moins sanglante qu'on ne l'imaginoit : séparées par un coup de vent, après quelques bordées peu meurtrieres, les armées retournerent à l'ancre, chantant toutes deux victoire, & l'une avec autant ou aussi peu de fondement que l'autre. Mais le Vice-Roi, qui étoit revenu de sa surprise, ainsi que de ses terreurs pour Naples, ne s'étoit pas contenté de déployer toutes ses forces navales : il avoit, en même temps dépêché six mille hommes de cavalerie & trois ou quatre d'Infanterie, que les François ne jugerent pas à propos d'attendre dans leurs lignes,

ni même dans aucun des postes qu'ils occupoient. En sorte que la perte de son jeune & brave Amiral (*), celle d'une partie de ses troupes & de ses vaisseaux fut tout ce que l'expédition valut à Mazarin.

Toute la France se déchaîna contre lui & contre ses engouements, seuls auteurs, disoit-on, du discrédit où la Nation alloit infailliblement tomber en Italie. Mais loin d'être abattu par un tel revers & par les clameurs qu'il excitoit, Mazarin réquipe sa flotte avec une vitesse incroyable, la fait voguer vers les mêmes parages, & Piombino ainsi que Portolongone ou l'Isle d'Elbe sont emportés plus ou moins rapidement (**). La conquête imprévue An. 1646. Octobre.

(*) On qualifioit le Duc de Brezé d'Amiral, parce qu'il en faisoit les fonctions. Mais il n'étoit réellement que sur-Intendant des mers, titre substitué à la charge d'Amiral, vacante ou supprimée.

(**) Les Historiens d'Italie assurent que Piombino fut vendu au Maréchal de la Meilleraie par François Bezza, qui passa au service de la France. Voyez *Annali*

de ces deux places, bien autrement importantes qu'Orbitello, fit changer de langage aux frondeurs & presque de système aux Italiens qui, voyant les François, contents jusqu'alors de figurer au pied des Alpes, se porter maintenant aux extrémités de l'Italie, crurent être menacés de tout ce que l'Espagne leur avoit fait essuyer ou craindre dans le siécle précédent.

---

d'Italia, tome XI. An. 1646. Au reste, Mazarin en favouroit d'autant mieux la possession qu'il étoit pour ainsi dire conquis sur le neveu d'Innocent X, qui en avoit le domaine utile.



CHAPITRE VII.

Fameux tumultes de Palerme & de Naples, en 1647. De Masaniello Chef des Rébelles Napolitains. Caractère, actions & fin de cet étrange personnage. D'un nommé Joseph Lesi, devenu Chef des Palermitains à l'exemple de Masaniello. Pacification de la Sicile proprement dite.

LA guerre qui ravagea le Piémont, le Milanois & la Romagne, n'avoit osé, ce semble, approcher du Royaume des deux Siciles; mais ses belles Provinces ne laissoient pas d'être les plus malheureuses de l'Italie. Tous les coups qui se frapperent en Lombardie & dans les plus lointaines contrées de l'Europe, furent ressentis à Naples & presqu'aussi douloureusement que sur le théâtre des hostilités.

Ces répercussions jointes à l'adminiſtration la plus monſtrueuſe, faiſoit que l'Etat ſe conſumoit au ſein même de cette paix profonde, qu'aucun ennemi du dedans ni du dehors n'avoit altérée juſqu'ici, c'eſt-à dire juſques vers le milieu du dix-ſeptieme ſiecle.

La Cour d'Eſpagne y levoit continuellement des milices; non pour la défenſe & la garde du Royaume même, ce qui eût été ſupportable : mais pour alimenter les guerres de Lombardie, de Flandres, de Catalogne, où elle avoit tantôt des rébelles à dompter, tantôt des ennemis étrangers à combattre, & toujours, par conſéquent, des armées à nourrir. On conçoit quel vuide il en devoit réſulter à la longue dans la population : les champs, les atteliers en étoient dévaſtés. Mais ce qui déſoloit ſur tout ces contrées; ce qui en chaſſoit les malheureux habitans & les faiſoit ſe jetter en foule ſur les terres du Grand Seigneur, c'étoit l'énormité des tributs que les Vice-Rois exigeoient ſous le nom de don gratuit & avec autant d'inſolence que d'avidité. L'or des Napolitains cou-

loit perpétuellement & sans retour dans les mains des Espagnols. On compta cent millions d'écus extraits de ce Royaume dans l'espace seulement de treize ans que durerent les vice-regnes de Monterei & de Medina de las Torres, c'est à-dire de 1631 à 1644. A peine en entroit-il, à la vérité, un cinquième dans les coffres du Roi : ses Ministres, ses Favoris, les Grands d'Espagne se partageoient tout le reste. Pour surcroit, le fardeau des gabelles & des impôts tomboit tout entier sur le bas peuple; outre que la plupart des Barons & nobles Napolitains avoient l'art ou le crédit de s'y soustraire, la maniere de lever les tributs étoit si vicieuse qu'ils en percevoient eux-mêmes autant ou la moitié plus qu'il n'en passoit à Madrid.

Accoutumés de longue main à dévorer l'or du Royaume (1) de Naples, les Ministres Espagnols se le figuroient inépuisable. On ces-

(1) Voyez Jérome Brusoni, liv. 13, pag. 443, édit. de Turin, & page 489, édit. de Lucques.

ſoit de leur repréſenter, de leur démontrer que la quantité d'eſpece enlevée par l'excès & la continuité de ces prétendus dons gratuits étant immenſe & ce que la circulation en rapportoit aux contribuables évidemment nul, la ſource en devoit néceſſairement tarir : il n'étoit pas poſſible de le leur faire entendre. Cependant la Cour d'Eſpagne avoit à ſoutenir des guerres coûteuſes, qui renaiſſoient ſans ceſſe & de toute part, qui rendoient chaque jour ſes beſoins plus vaſtes, plus urgents & lui faiſoit épuiſer l'art de preſſurer les Napolitains au lieu de les ſoulager. D. Alphonſe Enriquès *ſucceſſeur de Medina, qui vit d'abord & s'efforça de faire voir à ſa Cour l'impoſſibilité d'augmenter les tributs, d'exiger même les ſommes arrierées (*), fut traité d'eſprit lourd, d'homme nul, igno-

* Amiral de Caſtille.

(*) *Je ſouhaite bonne fortune à mon ſucceſſeur*, avoit dit Médina en partant de Naples : *mais ce que j'y laiſſe eſt, à coup ſur, très-peu de choſe : cinq ou ſix droles de bon appétit pourroient aiſément n'en faire qu'un repas*, Bruſoni, liv. 15.

rant, inbécille, & enfin rappellé comme il le demandoit. Se croyant un génie rare parce qu'il avoit l'ame infiniment dure (*), le Duc d'Arcos promit des merveilles & ne sut pourtant imaginer qu'un impôt tenté vainement sur les fruits, herbages & autres végétaux, devenus la ressource du peuple depuis que la maltote Espagnole avoit fait monter les viandes, le poisson & autres comestibles plus substantiels à un prix exhorbitant. Les exacteurs trouverent un matin leurs comptoirs réduits en cendres. Ils en élevent d'autres & se consolent en maltraitant un jeune Pêcheur pris en contravention. Ce leger incident développa & mit dans son jour l'un des plus singuliers personnages qu'on ait vus sur la scène du monde. Général, Monarque, Pere de la Patrie, on ne sait lequel de ces titres lui convient mieux, ni

(*) *Il ne nous reste plus rien*, lui dirent les députés du peuple qui vinrent le complimenter. — *Eh bien*, leur répondit-il, *vendez l'honneur de vos femmes & de vos filles & apportés m'en le produit.* Brusoni, liv. 15.

dans laquelle de ces fonctions il se montra plus admirable. Cet homme unique & d'autant plus incompréhensible que né & nourri au plus bas rang, il n'avoit pas la moindre teinture des lettres ni de politique, ni de guerre: ce jeune Pêcheur (1) surpris en contrebande, s'appelloit Masaniello, contraction ou corruption de *Tomaso Aniello*. C'est ainsi que Florence avoit vu, trois siecles auparavant (2), un Cardeur de laine marcher, pieds nuds & couvert de haillons, à la tête du parti populaire, créer une puissante République & se mettre à côté des plus grands hommes qu'eut produits cette Cité. Si le regne de Michel Lando fut de plus longue durée; Masaniello figura sur un plus vaste théâtre, ayant en quelque sorte pour spectateurs, tous les peuples d'Europe, attentifs, interessés au dénou-

(1) Ou Marchand de cornets à tenir & prendre le poisson, comme d'autres Ecrivains l'ont prétendu. Quant à son âge, on convient généralement qu'il n'avoit que vingt-quatre ans.

(2) Lors de la révolution de Ciompi.

ment d'une ſi piquante tragédie. L'oubli d'eux-mêmes, au reſte, leur zéle pour le bien public parut également vrai : ils montrerent autantde déſintereſſement que de prévoyance & de vigueur. [Mais comme ces nouvelles convulſions de Naples renferment les plus grandes leçons que l'hiſtoire puiſſe donner aux peuples & aux Souverains ; comme il ne ſeroit pas impoſſible que, dans ce ſiecle de longanimité, elles paruſſent tenir du romaneſque & même du fabuleux ; nous ne pouvons gueres nous diſpenſer d'en montrer l'enchaînement avec d'autres ſecouſſes non moins violentes. Il n'eſt qu'un tableau en grand où l'on puiſſe faire ſentir la liaiſon d'événemens ſi étranges, leur action & réaction les uns ſur les autres ; & donner de la vraiſemblance, c'eſt-à-dire, plus de force à la vérité.

L'immenſe Monarchie d'Eſpagne crouloit ou vacilloit de toutes parts. Le ſignal de ſa diſſolution, donné ce ſemble à Liſbonne, fut entendu en Catalogne & répété avec moins de ſuccès à la vérité, mais d'une maniere encore plus diſtincte peut-être. Son

infanterie venoit de perdre à Rocroi le titre d'invincible. De ſi grandes diſgraces en devoient produire bien d'autres. Racontées chez les Siciliens, le plus imflammable de tous les peuples ſoumis à l'Eſpagne & vexé non moins cruellement que les Napolitains, elles y exciterent, ſur-tout dans la capitale, une fermentation prodigieuſe. Les Palermitains rougirent de ſubir ſi patiemment un joug que les Portugais des deux mondes venoient de briſer ſans efforts. L'intempérie, ou la négligence, ou l'avarice, ou peut-être toutes les trois enſemble voulûrent que le grain manquât ; fleau inconcevable dans une Iſle appellée de tout temps le grenier de l'Italie & qui ne frappe gueres, comme on ſait, que ſur ce qu'on appelle ſi barbarement le vil peuple. La portion la plus affamée de ces malheureux, court aſſieger l'hôtel du Prêteur, demandant à manger du ton que ſes maîtres prenoient ſi ſouvent pour l'en empêcher. Le Magiſtrat ne répond qu'en lâchant toutes ſes gardes ſur cette canaille inſolente, d'autant plus criminelle & mépriſable

Bruſoni Muratori.

méprisable qu'elle étoit sans armes, mais qui, s'en faisant à l'instant même de tout ce qu'elle rencontre, charge, dissipe la soldatesque & applique la torche à l'hôtel, d'où l'Edile & ses assistans se sauvent par une porte secrete. De là, & sans vouloir écouter les PP. Théatins qui leur garantissoient le pardon & le retour de l'abondance, ils courent au Palais du Vice-Roi. Le Marquis de Los-Velès, de dessus un balcon, & plusieurs autres Seigneurs, qui oserent descendre, leur crierent qu'on avoit donné les ordres les plus précis; que les mesures les plus justes étoient prises & que dans quelques heures la ville seroit approvisionnée. Des paroles si positives firent effet, & la nuit qui survint parut avoir entierement ramené le calme. Mais à peine dura-t-il trois heures. Ayant malheureusement réfléchi sur le dégat qu'ils pourroient faire à la faveur des ténebres, les plus factieux reprenent les armes, vont briser les prisons &, grossis de cinq ou six cent malfaiteurs, ils fondent la flamme à la main sur l'hôtel du Duc de la Montagne, Rece-

veur général du Domaine. Les Jesuites sortis processionnellement contr'eux & portant même le Saint-Sacrement, sont repoussés brutalement dans leur église. L'incendie des douanes, bureaux, livres & registres termina les horreurs de cette nuit.

Brusoni Muratori. Enfin, le jour vint éclairer tant de ravages, ainsi que l'augmentation prodigieuse & continue des rébelles. Hommes, femmes, enfans & vieillards, tous couroient se ranger sous l'étendart de la sédition, tous faisoient retentir les airs de ces mots, les plus durs que put entendre l'avarice Espagnole: *à bas les Gabelles.* Un escadron de Nobles, qui au surplus étoient restés, & resterent tous fidéles au Vice-Roi, se présente à la troupe ennyvrée, essayant de calmer les esprits, leur annonçant de la part du Marquis, l'affranchissement des plus communs objets de consommation (*): Mais des faveurs si grandes, si précoces, publiées d'ailleurs par des

(*) Comme la farine, la viande, l'huile, le vin & le fromage.

bouches qu'ils avoient vues trop souvent caresser la tyrannie, leur parurent insidieuses. Ils alloient y répondre par un redoublement de fureur...... L'aspect d'un homme de bien, qui survint ou qu'ils n'avoient point encore apperçu, les arrête. — *Soyez notre Chef*, s'écrient-ils, *notre Tribun*, *notre Ange tutelaire*...! Ce personnage adoré, étoit un descendant des premiers Rois Normands, François de Vintimille, Marquis de Gierace, qui frémit d'abord du danger où l'exposoient cinquante ans de vertus, mais qui n'eut garde pourtant de se démentir. » J'accepte, leur dit-il, en tendant tous » les ressorts de son ame ; j'accepte le » titre honorable que vous me déférez, mais je ne veux protéger ni » la révolte ni l'oppression. Jurez-moi » donc, jurons tous de rester fideles » au Prince — *Vive le Roi* s'écrient-» ils avec transport & à plusieurs re» prises — Il suffit, ajoute Vintimille ; » je cours plaider votre cause auprès » de celui qui représente le Souverain ; » je défendrai vos intérêts, j'espere fer» mement être écouté... Cependant » que chacun attende paisiblement

Brusoni lib. 15.

» mon retour. » Il s'éloigne & ne tarde pas de revenir avec la confirmation de tous leurs anciens priviléges, avec la concession même de quelques autres plus ou moins précieux. On s'élance, on l'entoure, on veut le voir, l'entendre, l'adorer. Les plus heureux, ceux qui ont pu presser ses genoux, l'élevent entre leurs bras, le montrent à la multitude & le portent en triomphe à son Hôtel. Une si douce yvresse promettoit, assuroit le retour de l'ordre. Mais le despotisme, qui est si rarement de bonne foi & toujours si avide de vengeance, prit plaisir à détruire l'œuvre du sage.

Brusoni Muratori. Les Marchands représenterent qu'ils ne pouvoient baisser les denrées emmagasinées, à moins que le fisc ne leur remboursât les droits. Los-Velez, malgré l'engagement pris avec Vintimille, leur permit de s'indemniser sur quelques articles en les débitant au prix que bon leur sembleroit. Des mugissemens, des éclats même & des violences en furent la suite. Mais loin d'en être effrayé, le Vice-Roi s'en félicita. Il avoit gagné & fait armer en sa faveur, le Corps des

Arts, la Nobleſſe & le Clergé lui-même (*). Quatre rebelles furent pris & pendus malgré l'oppoſition des Artiſtes, qui ne s'étoient rangés ſous l'étendart Royal que pour contenir le reſte du peuple & qui commencerent à s'en repentir. D'autres dégouts & injuſtices les jetterent enfin du côté des rebelles, ce qui emporta ſi ſenſiblement la balance, que le Vice-Roi parla d'accommodement. Deux Conſuls des Arts, ſe rendirent au Palais, malgré toutes les répugnances du peuple: l'impatience fit imaginer à celui-ci qu'ils tardoient trop à reparoitre, qu'ils avoient été ſurement immolés .... La fureur ne connut plus de bornes. Les deux Conſuls ont beau ſe montrer : la populace ne les voit pas :

(*) Croira-t-on que peu content d'excomunier les rebelles, l'Eſpagnol Ferdinand d'Andrada, Archevêque de Palerme, ait armé contre eux tous ſes Prêtres ? C'eſt pourtant ce qu'aſſurent Nani, Bruſoni, Muratori, &c. Et qu'on ne me diſe pas qu'Andrada recommanda aux ſiens de cacher leurs armes : car je rougirois de répondre.

elle eſt yvre, écumante de rage, elle veut exterminer les Eſpagnols.

Ils étoient dès-lors pourſuivis avec acharnement par les Napolitains. Les déſaſtreuſes ſcenes de Palerme occupoient depuis pluſieurs jours toute la Ville de Naples. Les enfans eux-mêmes en ſavoient tous les détails. C'étoit ce qui avoit fait brûler la bicoque élevée ſur le marché pour la perception du nouvel impôt : ce qui avoit mis le peuple en fermentation, préparé tous les ſuccès de Maſaniello, allumé enfin, un ſecond incendie non moins terrible que l'autre & qui va l'exciter, l'animer à ſon tour, lui prêter de nouvelles forces malgré la maſſe d'eau qui l'en ſépare.

Bruſoni Muratori.

Furieux d'avoir perdu ſon poiſſon interlope & reçu divers outrages, Maſaniello rejoignit ſes camarades. *Oſez me ſuivre*, leur dit-il, *& nous allons purger Naples de tous ſes tyrans.* Courant enſuite de boutique en boutique, il perſuade aux fruitiers & fruitieres de n'acheter ni revendre aucun hortolage qui eût payé la taxe. Ces menées firent que les proviſions manquerent ; que le peuple s'ameuta,

s'attroupa : saisissant l'instant, Masaniello monte sur des tréteaux, perore avec cette éloquence agreste & pétulante, qui a changé plus d'une fois la face des Etats, & cinq cent de ses auditeurs viennent lui jurer obéissance & fidélité. Marchant à la tête de sa brigade qui monta bientôt à deux mille hommes, il la précipite sur les comptoirs, hôtels & maisons des traitans. Livres, caisses, meubles, tapisseries; peintures, bijoux, argenterie, tout est livré aux flammes, ainsi que l'avoit ordonné Masaniello & sans qu'aucun ose en distraire une seule pièce. Cette expédition, achevée sans résistance, doubla l'audace & le nombre des séditieux, qui se grossirent encore de tous les scélérats dont ils briférent les fers, & marcherent du même pas au Palais du Vice Roi, en criant, *Vive le Roi d'Espagne, & meurent ses indignes Ministres*! Le Duc d'Arcos leur remit aussitôt l'impôt sur les fruits & partie de celui que payoient les grains & farines. — *Nous voulons qu'ils soient tous ôtés*, répondent les séditieux : & tombant sur les soldats qui faisoient

6 Juillet.

mine de vouloir défendre la porte, ils les renversent, les désarment & saccagent tous les appartemens du rez-de chaussée. Des bulletins jettés par le Vice-Roi & scellés du Sceau Royal, leur promirent satisfaction & franchise entiere. *A quoi bon ces billets*, s'écrient-ils, *qu'il descende & vienne lui-même traiter avec nous ?* Le défi étoit capable de faire reculer les plus intrépides... A peine l'ont ils prononcé qu'ils voyent le Duc d'Arcos descendre, s'avancer & leur parler du ton le plus affectueux. S'appercevant, néanmoins, ou croyant s'appercevoir que sous prétexte de lui baiser les mains on cherchoit à l'attirer au centre de la masse, il eut encore assez de force ou d'adresse pour se dégager & s'élancer dans son carosse. Mais l'équipage fut enveloppé. Ses domestiques eux-mêmes, ses gardes qui accoururent n'eussent fait probablement que hâter sa détention ou sa mort : une centaine de Minimes vint fort à propos le secourir. Ces bons Religieux déployerent si pathétiquement les terreurs & les promesses du Christianisme qu'ils le leur

enleverent moitié de gré, moitié de force, & l'emporterent dans leur Eglise (*). Masaniello & ses principaux Lieutenants ne sentirent le prix infini d'un tel gage qu'après l'avoir laissé échapper. Pour s'en ressaisir ils ordonnent l'assaut du Temple & la premiere porte tombe à l'instant sous leurs efforts. Le Cardinal Ascagne Filomarin, Archevêque de Naples, veut les arrêter en leur présentant un nouvel écrit que leur adressoit le Vice-Roi ; mais comme il n'offroit que la suppression de l'impôt sur les fruits & la réduction de celui sur les farines, les assauts redoublerent. D'Arcos évadé par une fausse porte court se jetter dans le Château Saint-Elme & bientôt après dans Castel-Nuovo.

Cependant plusieurs bandes Espagnoles & Allemandes viennent se ranger en bataille devant le Palais. Masaniello qui crut y voir les apprêts d'un combat, dépêche aussi-

(*) Saint-Louis, Temple & Monastere situés sur la place du Palais.

tôt un détachement à la tour des Carmes pour ſonner le Tocſin, un autre pour aller fouiller dans les maiſons, boutiques, magaſins & ſe ſaiſir des épées, lances, mouſquets, arquebuſes, ainſi que du plomb & de la poudre qui s'y trouveroient; & obſerve enſuite l'ennemi d'autant plus fierement qu'il ſe voyoit dès-lors, à en croire les relateurs, ſuivi, entouré de cinquante mille ames; multitude preſqu'auſſi redoutable que prodigieuſe, en ce qu'elle étoit compoſée, en grande partie, de villageois & payſans, accourus de toutes les campagnes d'alentour. Informé, dans le même temps, que le Vice-Roi faiſoit venir de Pouzzole un renfort d'Allemands & Italiens, Maſaniello fait marcher une partie de ſon monde audevant de ces milices & tout eſt diſſipé, pris ou maſſacré. Ce fut alors que le Duc d'Arcos lui écrivit une lettre ſi flatteuſe, terminée par les plus fortes aſſurances que toutes les gabelles ſeroient abolies. Cette démarche ne fit qu'augmenter indéfiniment l'orgueil, les démandes, les prétentions des rebelles,

Le Vice-Roi ne laissa pas de nouer la négociation & enfin les révoltés consentirent à mettre bas les armes pourvu qu'on les fit jouir du privilège accordé par l'Empéreur Charles V à la Ville de Naples (*) & que l'acte de concession leur fut remis en original. On juge bien que cette Charte ne put se trouver ; les séditieux eux mêmes s'y attendoient & ne répondirent à tous les gémissemens des médiateurs sur l'inutilité des recherches, qu'en emportant la Tour ou le Fort Saint-Laurent qui leur fournit seize pièces d'artillerie & des munitions de guerre en abondance. Un tel avantage fit chercher plus soigneusement & déterrer enfin la concession de Charles V. L'original en fut remis à Masaniello par le respectable Archevêque de Naples, qui ne cessa d'agir en pere commun & se tint invariablement entre son trou-

(*) Portant qu'il n'y seroit jamais question de gabelles ni d'impôts, mais seulement d'un don gratuit pour la fixation & repartition duquel, les trois Ordres s'assembleroient par députés.

peau & le Vice-Roi. Suivit la lecture de l'Edit ou Déclaration de celui-ci, abrogeant les susdits impôts, confirmant le privilége & remettant, au nom du Souverain, toutes les peines encourues pour fait de *rebellion* ..... Ce seul mot, regardé comme impropre & flétrissant, souleva tous ceux qui l'entendirent & faillit à causer la plus violente rupture. Mais ayant revolé auprès du Vice-Roy, le zélé Prélat revint avec une autre version qui guérit les esprits : & chacun le suivit gaiement vers l'Eglise des Carmes où il proposa d'aller sur le champ, rendre grace à la divinité.

Brusoni Muratori. On n'attendoit, pour entonner le *Te Deum*, que l'arrivée du Duc d'Arcos, au lieu duquel le peuple répandu dans l'Eglise, l'avenue & les entours, vit avancer deux cent cavaliers très-bien montés & venus à ce qu'ils disoient pour servir sous les ordres du célèbre Masaniello. *Qu'ils mettent pied à terre*, leur fait dire celui-ci : leur refus augmentant ses soupçons ; il vint lui-même leur assigner un poste & leur ordonna de

s'y rendre à l'instant. Loin d'obéir ils piquent de son côté.—*Nous sommes trahis*, s'écrie Masaniello en se jettant dans l'Eglise. Vingt coups de fusil tirés sur lui presqu'à bout portant, attesterent qu'il disoit vrai. Le hasard voulut qu'aucun ne le touchât & le peuple de crier au miracle, de bénir le Ciel qui protégeoit si visiblement leur invincible Général. Les Carmes ne manquerent pas de faire observer que Masaniello étoit muni de leur scapulaire. Mais avant tous ces fanatiques commentaires, le peuple s'étoit jetté sur les assassins & en avoit massacré plusieurs. L'un d'eux confessa dans les tourmens, qu'ils étoient venus à l'instigation du Duc de Matalone, dont on ne put suivre la trace, & de D. Joseph Caraffe, qui fut arrêté & mis en pièces. Malgré ce tragique incident; malgré de si violens soupçons contre le Vice-Roi, le charitable, l'inépuisable Archevêque parvint à renouer, à consommer la négociation.

La proposition de se rendre chez le Vice-Roi pour y signer les articles convenus, n'étonna point Ma-

faniello. Mais on eut bien de la peine à lui faire quitter ses haillons & vêtir l'habillement de Général ou de Grand d'Espagne que d'Arcos lui avoit envoyé. Il sembloit pressentir le changement que cette parure alloit produire dans son ame simple. Combien la politique Espagnole seroit admirable & sublime si elle avoit conçu toute la subtilité du piége & se fut contentée de l'attaquer avec de semblables armes ! C'étoit la robe de Nessus: on y voit sans beaucoup de perspicacité le principe du vertige qui va bientôt le saisir. Cependant le charme ne commença d'opérer que le sur-lendemain : il le porta impunément pendant plus de vingt-quatre heures. Monté sur un superbe coursier, vêtu d'or & de soie, la tête ombragée d'un brillant & vaste panache, Masaniello s'avançoit au Palais suivi de tout le peuple qui n'avoit point encore quitté les armes. Avant d'entrer, il se tourne vers cette multitude immense que les relateurs portent à cent vingt mille ames. » Je suis » né pauvre, leur dit-il en substance &

» après leur avoir fait crier *vive le Roi*
» & je veux mourir pauvre. Je n'ai été mu, ni par l'ambition, ni par l'intérêt, ni par l'esprit de rébellion. Vous délivrer d'un Gouvernement oppresseur a été mon unique objet. Il y a peut-être de la témérité à m'aller remettre dans les mains du Vice-Roi; mais l'intérêt général m'y appelle & je n'écoute que lui. Cependant si je tardois plus d'une heure à revenir hâtez-vous de venger ma mort. Le Duc d'Arcos lui fit des caresses, lui rendit des honneurs inexprimables, & l'on procéda le plutôt possible à la lecture, ratification & signature du traité. Soit que tout ceci exigeât un tems considérable, soit que l'impatience commençat de faire illusion, un bruit terrible s'éleva tout-à-coup dans la place. Le mugissement redouble; le Vice-Roi pâlit... Masaniello vole sur le plus prochain balcon, fait signe du doigt qu'on se taise & tout se tait. Le plus profond, le plus vaste silence a succédé à la tempête. Le Neptune de Virgile enchaine

Bruson. Muratori.

moins rapidement les vents (*). D'Arcos ne sçait plus s'il veille, si ce n'est point quelque dieu ou démon qui se joue de lui sous la forme de ce miserable pêcheur. Il l'engage, par politique ou par terreur à garder le titre & l'autorité de Général dont il offroit de se démettre par astuce ou par ostentation. Enfin ils levent la séance. Le Cardinal Filomarin les conduit à la Métropole où l'on publia, où l'on jura solemnellement d'observer la capitulation; & le calme fut rétabli.

Les réglemens les plus judicieux, les plus directs à l'ordre & au bien public; une distribution de corps de garde, sentinelles & patrouilles que les plus savans Ediles & Tacticiens eussent admirée; un front févère & majestueux comme celui de la justice; une impartialité dont ses plus proches parens se ressentoient: telles furent les prémices du Régne ou

Brusoni
Muratori.

(*) *Sic ait, & dicto citius tumida*
Æquora placat,
Collectas que fugat nubes .....
Enéide, Liv. I.

Consulat de Masaniello. Noblesse, Clergé, Bourgeoisie, populace : tout plioit sous sa Loi. Le moyen qu'un pêcheur de vingt-quatre ans conservat sa tête à un si haut degré de puissance & de gloire ! Il savoura, dès le second jour, le plaisir de commander & fut yvre dès le troisiéme. Sa femme, que la Vice-Reine traitoit pour ainsi dire en égale ; sa femme qui étoit tourmentée au milieu d'un si beau songe par l'idée de le voir finir, fomentoit avec l'art & l'assiduité de son sexe, l'ambition qu'elle voyoit éclore dans son ame. Qu'ils sont simples, ces historiens, de l'avoir crus désorganisé, les uns par l'effet de certain breuvage pris chez le Vice-Roi, les autres par l'action du feu, que six jours de contention & de fatigue avoient allumé dans ses veines ! Le pouvoir suprême, la grandeur, les hommages, voilà le filtre qu'il but à longs traits & qui le jetta dans le délire. Ces prétendus symptômes de folie, que sont-ils, que des saillies d'amour propre, d'orgueil, de vaine gloire ? Leur analogie avec les causes énoncées est

palpable. Le Cardinal Théodore Trivulce, aſſiſtant du Vice-Roi, eſt le ſeul qui ne ſoit pas venu le ſaluer dans ſa boutique; Maſaniello, qui a ſçu l'y contraindre, prend le ton léger : *Quoiqu'un peu tardive*, lui dit-il, *la viſite de ſon Éminence m'eſt bien précieuſe.* Dans une collation qu'on lui donne au Palais, il eſt qualifié de Duc par le Vice-Roi & ſa femme de Ducheſſe par la Vice-Reine; il leur propoſe, tout uniment d'aller promener & ſouper à Puſilippo, fameux par ſes bons vins. Croyant ou feignant de croire à la migraine du Duc d'Arcos il lui emprunte ſa barque ou gondole, va prendre l'air ſur la côte & jette, chemin faiſant, quelques ſequins aux plongeurs. A ſon retour, il mande l'Architecte Fonſeca & lui ordonne de couper dans le plus beau marbre un nombre de tables, égal à celui des places & quartiers de la Cité, ſur leſquelles il falloit graver : *De par Thomas Aniello, Prefet & Capitaine Général des Napolitains les plus fideles ſujets du Roi d'Eſpagne; il eſt ordonné*

Muratori.

Bruſoni.

qu'on obéiſſe déſormais au Seigneur Vice-Roi, Duc d'Arcos. On a ſans doute qualifié celui-ci de démence, parce qu'on n'y a vu que le faſte des expreſſions & la vanité d'éterniſer le ſouvenir de ſa grandeur. Mais il falloit y voir en même temps un lénitif appliqué ſur les venimeuſes bleſſures du Duc d'Arcos; une maniere adroite de tempérer l'extrême impatience ou il le voyoit de reſſaiſir ſon autorité, de lui faire entendre qu'il étoit toujours prêt à quitter la ſienne & ne reſtoit encore à la tête du peuple que pour achever de le guérir. Ces marbres, d'ailleurs, qu'il vouloit répandre dans la Cité ne pouvoient être taillés, polis, chargés de la faſtueuſe légende qu'au bout d'un certain temps; & il ſe flattoit avec quelque fondement que le Vice-Roi le laiſſeroit du moins jouir juſque là. Enfin ſa conduite, ſes actions, ſes idées ne parurent à celui-ci que trop conſéquentes & ſuivies, puiſqu'il ſe hâta ſi fort de s'en défaire. Le 16 Juillet 1647, c'eſt-à-dire le dixième jour de ſon Ré-

gne (*), il fut criblé de coups de fusil dans le Cloitre des Carmes ou il se promenoit seul, après avoir entendu sa Messe. Les assassins se hâterent de lui couper la tête & de la porter au Vice-Roi, qui après s'en être rassasié la fit jetter dans un fossé.

C'est lui qu'on prendroit bien volontiers pour un insensé. Tout-à-coup le prix du pain doubla presque de moitié (**), comme s'il eut craint que le peuple ne sentît pas assez vivement la perte de Masaniello. Les murmures, les clameurs, les attroupemens se succedent avec rapidité. — » La patrie, s'écrie-t-on, douloureu- » sement, les pauvres, les malheureux » n'ont donc plus de pere ni de ven-

(*) A datter de celui ou le peuple l'avoit proclamé.

(**) Le prix ne doubla pas littéralement : ce fut le poid qui baissa : les pains de 40 onces furent tout-à-coup réduits à 28. Voilà toute la finesse que d'Arcos y mit : il est vrai que la flotte Espagnole étoit en route & sembloit le dispenser d'y en mettre davantage.

» geur ! Il eſt mort, nous l'avon laiſſé » maſſacrer. . , . recueillons du moins » ce qui nous en reſte. » Bientôt il paſſe pour conſtant que la tête a repris ſur le tronc. Il a parlé aux uns, donné ſa bénédiction aux autres : tous ont flairé l'odeur ſuave que ſon corps exhale, & le calendrier populaire eſt augmenté de Saint-Aniello. Jamais convoi n'approcha de celui-ci : tous les Corps eccléſiaſtiques, réguliers & ſéculiers ; tous les Ordres de la Cité, Artiſtes, Bourgeois, Magiſtrats, Nobles & grands Seigneurs, furent obligés d'y aſſiſter. On ſe rendit à la tombe par les plus longs circuits & des torrens de larmes, des cris de douleurs, des hurlemens terminerent la cérémonie. Mais le paſſage de l'attendriſſement à la rage ne fut pas long.

S'appercevant qu'on violoit inſenſiblement tous les articles de la capitulation, que pluſieurs des ſiens étoient enlevés en détail, & mis probablement à mort ; le peuple reprend les armes, fond ſur le Palais du Vice-Roi & engage un combat avec les Eſpagnols qui dura trois jours.

D'Arcos fuit dans Castel-Nuovo & y est a peine entré que les séditieux en entreprennent le siège, ainsi que du Château St. Elme : mais il leur manquoit un Chef. Quelques émissaires ou partisans secrets du Vice-Roi nomment François Toraldo, Prince de Massa de la maison d'Arragon. Sans se méfier des indicateurs & frappé seulement de la réputation du personnage dans le metier de la guerre, les Napolitains le proclament. Toraldo resiste, paroit ne céder qu'à la violence & sous prétexte de rendre les attaques plus régulieres, les rallentit au point que d'Arcos, menacé d'être affamé, a le temps & les moyens de se ravitailler. Crainte néanmoins de l'éclairer sur le choix qu'il venoit de faire, le Vice-Roi, qui d'ailleurs ne voyoit point arriver la flotte annoncée, offrit au peuple de confirmer l'accord fait avec Masaniello ; ce qui ne tarda pas d'être accepté & fit cesser la tempête.

Cette lueur de paix ne fut ni moins perfide ni plus durable que les précédentes. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, parut enfin à la tête de trente vaisseaux.

Quand on songe que Naples, Palerme, Catane, Agrigente, Messine étoient soulevées & mugissantes depuis plus de quatre mois (*), sans que Los Velez & d'Arcos eussent reçu le moindre secours de Madrid, ni les revoltés d'aucune Puissance ennemie pas même des François qui de Piombino & de Portolongone pouvoient, d'un seul & foible élan décider ce semble la chute des Espagnols : quand on se rappelle ce que les Vêpres Siciliennes, qui n'étoient en comparaison qu'une étincele, couterent à Charles d'Anjou ; on est effrayé de l'Empire, de l'aveuglement, des bisarreries de la fortune. Les approches de Don Juan & de la flotte Espagnole ne firent pas, à beaucoup près, l'impression qu'en attendoit le Vice-Roi. Les rebelles étoient plus nombreux, plus redoutables, plus audacieux que jamais. Les Étudians

---

(*) A compter du vingt Mai, où commença la sédition de Palerme, jusqu'au premier Octobre où Don Juan & la flotte Espagnole parurent à la hauteur de Naples.

avoient déterré je ne sais quelle constitution de la Reine Jeanne & pris les armes pour la remettre en vigueur.

Brusoni liv. 16. Les Satinaires reclamoient sur le même ton la jouissance de certains priviléges ; les Fermiers, Metayers & Jardiniers un rabais de vingt pour cent sur les baux courans. Les Mendians eux-mêmes étoient attroupés & soulevés contre les peres de Saint-Martin qui au lieu de distribuer les aumônes à l'Incoranata comme portoit la fondation, les faisoient venir à leur Couvent, situé à l'extrémité de la Ville. Tous se pénétrent, s'enthousiasment de la légitimité de leurs prétentions, de la Justice de leur cause & députent à Don Juan pour lui demander audience. La réponse, dictée par le Vice-Roi, fut que les Napolitains ne jouiroient de l'aspect du Prince qu'après avoir rendu les armes & s'être abandonné à la clémence de Son Altesse. — A » sa clémence, replique-t-on d'une » commune voix !... A la clémence » Espagnole ... ! Nous saurons com- » battre & mourir. » La fureur, le désespoir se peignirent si énergi-

quement

quement ſur tous les fronts, qu'on ſe hâta de leur annoncer que le Prince confirmoit la capitulation, conſentoit même à leur laiſſer les armes pourvu qu'ils s'abſtinſſent déſormais de tous actes d'hoſtilité. Le peuple accepte, ſe retire & la joie éclate dans tous les quartiers.

Cependant Toraldo, mandé par Don Juan, eſt retenu de force ou de gré, à bord de l'Amiral. Ses principaux Lieutenans & autres Syndics du peuple, appellés par le Vice-Roi ſous prétexte de cimenter la paix, ſont enfermés dans Caſtel-Nuovo. La flotte approche, vomit pluſieurs bataillons qui ſe joignent à ceux qu'a lachés le Duc d'Arcos. En même temps la foudre part des vaiſſeaux & des trois Châteaux. Le feu, la terreur & la mort volent de tous les points : les cris des enfans, les hurlemens des meres rempliſſent les courts intervalles que laiſſe le bruit du canon. Les peres, les époux, tous les citoyens voyent clairement qu'on a réſolu de les exterminer (*). Ranimés par l'hor-

(*) O Américains, vos exterminateurs ſont incurables !

reur même du danger & de l'appareil, agguerris d'ailleurs par deux ou trois mois de sédition, ils barricadent les rues, garnissent tous les postes dont ils s'étoient rendus maitres sous Masaniello & surtout le Fort Saint-Laurent. Les femmes, changées en furies, jettent sur les Espagnols des pierres, des briques, toutes sortes de matieres & liqueurs enflâmées. Les hommes leur opposent tour-à-tour le désespoir & la présence d'esprit, la rage & l'intelligence, & au bout de trois heures, pendant lesquelles on se figurera, si l'on peut, l'effroyable aspect de Naples, les Espagnols, qui sentoient croître à chaque instant le courage & la fureur du peuple, arborerent drapeau blanc. Mais celui-ci, arborant drapeau noir, continue de charger, de frapper, de massacrer, avec un acharnement qui se soutint pendant plusieurs jours & ne fut assouvi que par le supplice de Toraldo (*). Repassons

(*) Il eut l'incroyable témérité de revenir à la tête du peuple, qui le mit aux fers,

maintenant le Phare, il eſt temps de revenir à la Capitale de l'autre Sicile, tourmentée par des convulſions preſqu'auſſi curieuſes & terribles que celles de Naples.

Nous avons laiſſé les Palermitains ſe baignant dans le ſang des Eſpagnols, vengeant avec la plus aveugle frénéſie, la perte imaginaire de deux Conſuls, appellés & retenus trop long-temps à ce qu'il leur ſembloit au Palais du Vice-Roi. Un incident avoit réellement prolongé la ſéance. A peine étoient-ils entrés chez le Marquis de Los-Velez que celui-ci reçut un paquet de Naples qui l'obligea de paſſer dans ſon cabinet. C'étoit le Duc d'Arcos qui lui peignoit l'horreur de ſa poſition & le conjuroit de lui envoyer toutes les troupes dont il pourroit ſe paſſer. Los-Velez étoit foible : qu'on imagine ce qu'il devint au bruit des coups que portoient les ſéditieux ? Il les crut in-

l'interrogea, le jugea, lui fit trancher la tête & l'attacha par les pieds à une potence élevée pour cet effet ſur la place publique.

formés des troubles de Naples. Cependant ils ne le furent qu'au bout de quinze ou vingt jours, pendant lesquels la fiévre, qui les dévoroit, se soutint avec des redoublemens plus ou moins fréquens, & ne sembla se rallentir que pour leur permettre de savourer ce que la renommée publioit de Masaniello. Douze artisans assemblés dans une taverne, décident, après avoir analisé les prouesses, les succès, le Gouvernement du Pêcheur Napolitain, qu'il faut

Brusoni iv. 15. absolument que l'un d'eux se mette à la tête du peuple. Ils vont aux suffrages, & les voix se partagent sur Pierre Pertuso & Joseph Lési, tireurs d'or. Il fallut par conséquent recourir à l'urne du destin : le flacon qu'ils vuidoient en tint lieu, & la premiere rasade amena le nom de Pertuso, qui la but au milieu des acclamations des convives. Mais Lési, appella tacitement de l'arrêt du sort. Il parla, dans un ameutement excité quelques

15 Août. jours après, avec tant de véhémence & de succès, qu'il fut proclamé Capitaine général des Palermitains.

Idem. Pertuso accourt, le tire à l'écart,

le fait souvenir que c'est lui-même que le sort a nommé. « Voici un » traitre, s'écrie Lési, en se tournant » vers la multitude, si vous m'êtes » fideles qu'il soit mis à mort & mon » pouvoir scellé de son sang... Pertuso n'est plus .... Déja même ses assassins ont emporté l'Arsenal, nettoyé la salle d'armes, le magasin à poudre & braqué l'artillerie contre le Palais du Vice-Roi. Los-Velez éperdu se jette avec toute sa famille, dans le premier bâtiment qui se présente & se sauve à Castelmare.

De ce moment Lési, suivit un plan bien différent de celui qu'annonçoit son début, & le plus opposé peut-être, aux vrais intérêts d'un Chef de révoltés. Son premier soin, au grand scandale des assaillans, fut d'empêcher le Sac du Palais, de faire respecter les possessions des Nobles & du Clergé, qui n'en furent que plus hardis à l'attaquer, à le poursuivre, à le perdre, & se hâterent de tourner contre lui les forces, qu'il leur laissoit, augmentées du mécontentement & de l'aliénation du peuple. Elle est cependant bien étrange cette ligne de

séparation, tracée en Sicile & à Naples, entre le peuple & la Noblesse, & si constamment, si universellement respectée de celle-ci ! Pas un Noble du côté des séditieux ! Nous savons que les naturalistes connoissent peu d'espèces plus antipatiques, que rien ne répugne aux Grands comme de voir une vile populace vouloir être quelque chose. Mais il y avoit plus ici : les tyrans épargnoient, ménageoient, s'associoient la Noblesse. Outre le systême de finance, indiqué dans le préambule (*) on voit qu'en Sicile & à Naples, le corps des Traitans & publicains n'étoit pour ainsi dire composé que de Nobles. Voilà ce qui les tint si étroitement, si inviolablement attachés aux dominateurs, & voilà principalement, ce qui conserva les deux Siciles à l'Espagne : car par lui-même le peuple n'est point en état de consommer une révolution. Il ne sait marcher que sur la même ligne,

(*) Voyez le commencement du présent chapitre page 117

poussé par le sentiment presque toujours aveugle de ses maux & de ses propres forces. C'est aux Nobles qu'il appartient de louvoyer, de modifier la manœuvre, de calculer, d'observer au plus fort de la tempête, d'avertir par d'intelligibles signaux l'ambition & l'intérêt des Puissances ennemies ou rivales ! Ils avoient joué jusqu'ici, très-partialement à la vérité, le rôle de médiateur. Les ménagemens de Lési, qu'ils prirent pour autant d'aveux de sa bassesse & de leur supériorité, les déterminerent à donner la chasse aux rebelles. On combattit pendant deux jours avec des succès divers. Suivirent les intrigues, les menées tendantes à détacher entiérement le peuple de Lési. Ils le peignirent, dans un colloque, des plus noires couleurs. Le début de la satyre ne parut aux populaires qu'une déclamation vague. Mais l'article du faste qu'étaloit leur Général, cette garde de trois ou quatre mille hommes qui le précédoit & suivoit partout ; cette multitude d'équipages & l'état, surtout, de ce que sa maison leur coutoit journel-

lement, firent la plus vive impréſſion. Léſi eut beau ſe réduire à cent hommes de garde, à deux caroſſes, au cortege le plus modeſte ; il fut abandonné. Ayant apperçu certaines diſpoſitions autour de ſon logement, il prit la fuite & alla ſe tapir dans un aqueduc. Eveillé en ſurſaut ſon frere ſe leve d'auprès de ſa nouvelle épouſe, court aux informations & tombe percé de coups. Léſi lui même ne tarda pas d'être déterré & mis en pièces (*).

L'offre d'un pardon général & d'abolir tous les impots, que les députés du Vice-Roi faiſoient aux rébelles, en fut mieux reçue. Déja même la capitulation étoit redigée & Los-Velez prêt à retourner dans ſa Capitale...un nouvel accès ſaiſit tout-à-coup les Palermitains. Ces Siciliens, qu'on a vus ſi ſouvent ſe débattre dans leurs fers ſans pouvoir

(*) Le 22 Août, n'ayant régné par conſéquent que ſept jours : ſa deſtinée & celle de Maſaniello ſont peu propres à groſſir la la liſte des Chefs de rébelles.

jamais les briser, étoient pourtant un composé assez rare & le plus analogue ce semble à la liberté : infiniment prompts à s'enflâmer, ils ne s'amortissoient que très-difficilement ! Cette derniere secousse, jointe aux reproches de foiblesse & d'inconduite qu'il essuyoit de la part de sa Cour, précipita Los-Velez au tombeau. Son successeur le Cardinal Théodore Trivulce, qui avoit fait ses preuves à Milan & même à Naples où d'Arcos eut bien mieux fait de l'écouter, ne tarda pas d'arriver à Palerme. *Je vous apporte la Paix & un nouveau Code*, cria-t-il d'abord au peuple, enchanté de voir enfin un Vice-Roi Italien. Les Magistrats, la Police & les Loix eurent bientôt repris leur Empire ; & non-seulement dans la Capitale, mais dans toutes les Cités ou l'épidémie s'étoit manifestée avec plus ou moins de malignité. (*)]

(*) Tout ce qui est entre les deux crochets c'est-à-dire entre les page 118 & 154, est ajouté par le Traducteur.

CHAPITRE VIII.

Suite des convulsions de Naples. Projet d'ériger cette Capitale en République. Nouveaux choix des séditieux. Il est question de leur envoyer le Prince Thomas de Savoye.

TANDIS que Trivulce guérissoit les Siciliens & les forçoit avec douceur à rentrer dans l'ordre, la maladie des Napolitains empiroit, s'envenimoit, faisoit tout craindre aux Espagnols. Jusqu'ici les séditieux n'avoient eu réellement en vue que de chasser d'indignes Ministres & de secouer le fardeau des gabelles, sans attaquer directement la Majesté ni l'autorité Royale. Mais le perfide, l'abominable assaut qu'ils venoient de repousser leur fit arborer hautement l'étendard de la rebellion. On se déchaine contre l'Espagne ; les images, les armes de Philippe IV,

font abattues. *République & Liberté* crie-t-on de toute part ! Les places, les Eglises, les maisons, les boutiques, les magasins de Naples ne résonnent plus que de dissertations, d'argumens & de systêmes. Enfans & vieillards, ignares & lettrés, tous les ages, sexes & états veulent concourir à la création du nouveau Gouvernement. Ils ne négligerent, comme on peut croire, ni le Pape, Seigneur Suzerain du Royaume de Naples, ni la Maison de France, représentant les Comtes d'Anjou qui avoient régné anciennement sur les deux Siciles. Mais le Pontife, qui craignoit de se flétrir à pure perte, ne voulut point se mettre à la tête de ce peuple rébelle. Quant à la France, on n'étoit point d'avis de se ranger positivement sous ses loix, crainte de retomber dans les mêmes inconvéniens, c'est-à-dire, d'avoir un Souverain trop éloigné de Naples. Le parti de Couronner le jeune Duc d'Anjou, frere de Louis XIV sembloit insuffisant dans la circonstance, & celui de se donner à son oncle, Gaston d'Orléans, dont le caractere

étoit si foiblement prononcé, ne le paroissoit guere moins. Le vœu général étoit que, sous la conduite de quelque personnage illustre & renommé & sous la protection de quelque Puissance émule de l'Espagne, Naples & les Cités, qui voudroient acceder, s'érigeassent en République fédérative. C'étoit la Hollande, en un mot ; c'étoit ce peuple, naguere vainqueur des mêmes tyrans, qu'on se proposoit pour modele (1). Mais tout sol n'est pas propre au Gouvernement libre. Il lui faut pour matrice, une certaine égalité (*) primitive qui ne se trouve point, qui ne peut même se trouver dans les Provinces fertiles & se-

(1) On ne parloit point encore d'imiter le systême d'Angleterre, parce qu'elle étoit pour lors au plus fort de ses discordes avec Charles I. Discordes terribles & sanglantes, qui devoient produire le plus singulier des Gouvernemens.

(*) C'est-à-dire, moins d'inégalité dans les états, conditions & fortunes. Voyez Tome 6, page 215 ou le principe est dévelopé & fixé par une autre application.

mées de Villes opulentes. De ce principe, fondé ſur l'expérience de tous les ſiécles, il ſuivoit évidemment que le Royaume de Naples étoit, de tous les pays de l'Europe le moins fait pour devenir république; ſurtout par une criſe comme celle-ci, ou le peuple & la Nobleſſe s'étoient donnés réciproquement tant de ſujets de mécontentement & d'aigreur. On ne laiſſa pas de mettre la main à ce grand œuvre. Voyant la multitude ſi éloignée de tout accord avec les Eſpagnols, le Cardinal Archevêque de Naples ne ſe fit aucun ſcrupule d'indiquer les procédés les plus exacts & les plus ſurs (1).

Cependant la charge de général des Napolitains, vacante par la mort violente de Toraldo, Prince de Maſſa, étoit échue à Gennaro Anneſe, du même étage que Maſaniello, non moins verſé dans l'art de la guerre que Toraldo, mais plus ruſé, plus malin qu'eux, & plus propre

(1) Voyez Lazari, *Motivi di guerre*. Liv. 12 part. 3.

par conséquent à conduire des rébelles. N'avoit-il pas d'ailleurs présidé, quoique sans se montrer, à la naissance des troubles ? Fauteur, instigateur secret de la rébellion, quel autre lui promettoit plus de succès ? Toutefois les Napolitains & leur Général lui-même avec tous ses talens, se flattoient peu, ou déséspéroient pour mieux dire de résister par eux-mêmes, aux efforts des Espagnols : il leur falloit absolument quelqu'appui, quelques secours étrangers ; & ces secours ne pouvoient leur venir que de France.

La plupart des Ecrivains qui ont traité la matiere, reprochent à Mazarin de n'avoir sçu profiter d'une si belle occasion ; il semble en effet que les François n'avoient qu'à se montrer pour se saisir de cette Couronne, pour soutenir, du moins les rebelles & les soustraire au joug de l'Espagne. Mais en y regardant plus attentivement & mieux informés de ce qui se passoit a la Cour de France, les censeurs seroient convenus peut-être, qu'il ne tint pas à Mazarin que le soulevement de Naples n'eût une

autre iſſue. Il n'eſt qu'un moyen de ſe mettre bien au fait, de voir diſtinctement ce qui rendit l'incendie funeſte à ſes auteurs & inutile à la France, qui en jouiſſoit indubitablement & la fomentoit. C'eſt de comparer les récits des Italiens contemporains & témoins oculaires avec d'excellentes notices (1), publiées au commencement du dix-huitième ſiécle & ſurtout avec l'irrécuſable, le ſincere détail qu'en a laiſſé une femme de beaucoup d'eſprit, favorite d'Anne d'Autriche (2).

Quelle apparence, en effet, qu'un moment ſi propice à l'ambition, aux intérêts de la France fut négligé par Mazarin. Il ſembloit bien plutôt l'avoir prévenu, en tournant de ce côté, les armes des François. La conquête de Portolongone & de Piombino n'avoit peut-être été

(1) Redigées avec autant de ſecret que de fidélité.

(2) Madame de Motteville, dont les Mémoires ne ſont pas moins ſurs qu'intéreſſans.

faite que dans cette vue. Au premier avis, c'est-à-dire dès les premieres secousses, il résolut de porter le Prince Thomas de Savoye sur le Trone des deux Siciles; résolution à la vérité qui ne dut être confiée qu'à bien peu de personnes. Il faut même supposer que Mazarin l'expliquât très-implicitement à la Reine ou que celle-ci en ait fait un de ses plus intimes secrets, puisque sa chere Comtesse de Motteville n'en fut point informée, ou du moins pas assez certaine pour l'insérer dans ses Mèmoires (1). Il est cependant permis de croire qu'il y eut ici un conflict d'amour maternel & de politique. Ceindre la Couronne de Naples au plus jeune de ses fils, étoit un projet bien séduisant pour Anne d'Autriche, & d'autant plus enchanteur qu'indépendamment des forces de la France

(1) Voyez Limier, hist. de Louis XIV; tome 1. liv. 1 page 188 & suivantes. Voyez encore d'Egly hist. des Rois de Naples de la maison de France Tome 3 page 196.

jugées suffisantes pour l'établir & l'affermir sur ce Trone, il y étoit appellé par plus d'un Napolitain: & combien l'attrait n'étoit-il pas encore augmenté par le délabrement des affaires de l'Espagne? Mais quelque décidé que fut Mazarin, à chasser les Espagnols des deux Siciles, il sentoit l'extrême difficulté, l'impossibilité même de ranger cet État & sous l'empire immédiat de la France & sous celui d'un enfant de six ou sept ans tel que le Duc d'Anjou. De-là ce principe ou préjugé qui ne tarda pas d'être généralement adopté à la Cour de Louis XIV, que les François n'étoient point faits pour régner sur ces contrées (1). Restoit par conséquent le projet d'en faire une République sous la protection de la France; projet que Mazarin traitoit de chimere. Quelle inconséquence d'ailleurs, quelle

[1] » Nous avons sujet de nous confirmer dans cette croyance, que notre nation » n'est point destinée pour commander ce » Royaume ». Motteville, tome 2 page 1.

indécence, de voir semblables entreprises approuvées, favorisées, protégées par le premier Ministre d'un État monarchique! A supposer, néanmoins qu'il eut pu vaincre tant de répugnance; a supposer, vu que tel étoit le vœu ou le délire de ce peuple, que le Cardinal en fut venu jusqu'à se familiariser avec l'idée de concourir à la formation d'une République, il avoit en main un personnage unique, excellent & fait précisément pour être le Nassau des Siciliens: je veux dire le Prince Thomas; né en Italie & d'une famille régnante sur une assez grande partie de la contrée; élevé au milieu des combats & des manéges politiques, par Charles Emmanuel I son pere qui, dans l'art de la guerre & des négociations, avoit éclipsé tous les Princes de son tems; n'ayant cessé depuis de voyager, de commander, de combattre; expert surtout en fait de cabales & de guerres civiles, qu'il s'étoit rendu familieres & en Flandre ou la Cour d'Espagne l'avoit envoyé presqu'immédiatement

après la rebellion des Hollandois, & en Piémont ou il avoit été Chef de parti ; réunissant en un mot, toutes les qualités que Mazarin pouvoit desirer, soit qu'il cherchât un Roi, soit qu'il ne voulût qu'un Stat-houder.



CHAPITRE IX.

Henri II, Duc de Guiſe aſpire à la Couronne ou à la ſuprématie du Royaume de Naples : ſa concurrence avec Gennaro Anneſe, ſes fautes & ſa priſon.

MAIS avec ce rare aſſemblage de qualités acquiſes & naturelles, Thomas, il en faut convenir, eut preſque toujours la fortune contraire. Trahi par elle en tant d'autres occaſions, il le fut encore dans celle-ci; la plus précieuſe, ſans contredit, la plus importante de ſa vie. On s'attend peut-être à voir jouer contre lui tous les reſſorts de la politique : rien moins que cela. Un incident de Roman, une avanture galante, l'amour en un mot, cette autre aveugle Déité renverſa les projets de Thomas & tous ceux du Cardinal Mazarin ſon ami.

Il y avoit bien longtems qu'on n'avoit vu, ni même imaginé de personnage aussi singulier qu'Henri II Duc de Guise. C'étoit exactement un de ces anciens Paladins avec tout le costume du siécle & du métier : port, maintien, mœurs, phisionomie, rien ne lui manquoit. Disert, éloquent, courtois envers les Dames, beau, vaillant & courageux, il déployoit quelquefois tant de force & de grandeur d'ame qu'on l'eut pris volontiers pour le Héros de l'Histoire (*). Ses regards, ses discours, ne respiroient que batailles & combats. Vrai Chevalier errant, à la constance près, il aimoit passionnément les joutes, les tournois & tous ces jeux guerriers dont l'Amadis & les Chantres des Croisades ont fait de si pompeuses descriptions. Mais c'est en amour qu'il étoit romanesque & fabuleux. Au mépris de ses engagemens avec Anne de Gonzague, il avoit épousé solem-

(*) On sait qu'il fut dit en le voyant passer à côté du grand Condé : *Voila le Héros de la fable & celui de l'histoire.*

nellement la Comtesse de Bossu, de l'illustre maison d'Alsace, qui cessa bientot de lui plaire & lui devint insupportable quand il se fut amouraché de Mademoiselle de Ponts, Héroïne de je ne sais combien d'autres Romans & beaucoup plus coquette qu'il n'est permis aux femmes de l'être. Impatient d'épouser sa nouvelle maitresse, il vint lui-même, poursuivre la cassation de son mariage (1) & se trouvoit à Rome dans le tems qu'on y étoit le plus attentif aux tragiques scènes de Naples, c'est-à-dire, au moment ou, après avoir immolé le Prince de Massa, ce peuple cherchoit un personnage qui fut en état d'appuyer sa rebellion & de présider à la nouvelle république. Tel que nous venons de le peindre, Guise étoit peu propre à consommer une si grande révolution, mais le mieux fait, en même tems, pour l'entreprendre & s'en

(1) Voyez Mémoires de Motteville tom. 1 pages 550-51. Hode, hist. de Louis XIV. tome 1. page 188.

charger. L'occasion étoit si belle que tous ceux qui savoient son histoire, y virent un coup propice de son étoile, qui le mettoit à portée d'acquérir de la gloire & de faire oublier l'indigne sujet qui l'avoit conduit à Rome. Sans instructions donc, du moins sans aucune instruction ni promesse positives de la Cour de France; ne daignant pas seulement attendre l'escadre du Duc de Richelieu qui avoit dès-lors mis à la voile, & l'eut conduit avec plus de dignité, de sureté même, Guise part comme un trait, monte sur la premiere felouque qu'il trouve dans le port d'Ostie & arrive à Naples avec la suite, l'équipage & la bourse d'un avanturier, ou pour mieux dire d'un banni. An. 1647. 13 Novembre.

Les Napolitains ne laisserent pas de l'accueillir avec des transports. Il jura solemnellement dans la Métropole, d'être fidele au peuple & fut proclamé Capitaine, Commandant général des troupes Napolitaines, chargé en un mot, de défendre l'État, qui portoit depuis un mois le nom de République. Un tel

début, ce grade, cette autorité militaire avoient assurément de quoi le flatter : mais il voyoit son égal, tout au moins dans Gennaro Annese, qui s'étoit reservé le titre & le pouvoir de Chef-Suprême dans le Gouvernement civil. Guise ne se donna plus de relâche jusqu'à ce qu'il se fut tiré du pair : & au moyen de quelques prouesses, moins décisives pourtant que brillantes, il parvint, en dépit de son rusé collégue, à se faire déférer le titre de Duc ou de Doge. La nouvelle monnoye fut frappée à son nom, ainsi qu'à celui de la République : pour lors il ne douta plus de devenir Roi. Il crut même son couronnement si certain, si prochain, qu'il ne craignit pas de trancher du Monarque, d'en prendre le ton, les manieres & le jeu vis-à-vis des François ; parlant de leur Souverain comme de son égal, faisant sonner bien haut sa descendance d'Iolande, fille de René d'Anjou, qu'il regardoit comme un droit irresistible au Trône de Naples, & ne se défendant qu'à peine de prétendre à la Couronne des Bourbons. Ces jactances & forfanteries,

fanteries, jointes aux incertitudes du peuple, que la crainte de ne faire que changer de tyrans arrêtoit à chaque pas, rebuterent les François. Leur armée navale ne fut plus qu'une flotte d'évolutions, qui après quelques manœuvres dérisoires se retira vers Portolongone.

[Cependant Guise fit l'importante conquête d'Averse & de Capoue. Outre que la premiere étoit en quelque sorte, la clef de tous les canaux qui avitailloient la Capitale; les Barons armés pour la défense des Espagnols en avoient fait leur quartier général. L'allégresse du peuple fut grande ainsi que l'envie & les craintes de Gennaro, qui commença d'entrer sourdement en négociations avec les Espagnols & fit de telles avances qu'on cessa de regarder la paix comme impossible. Toutefois & après y avoir murement reflechi en différens Comités, on demeura persuadé que la déposition & la retraite du Duc d'Arcos étoient indispensables. Le Cardinal Archevêque qui fut consulté, appuya de toutes ses forces &, rendus encore plus

éloquens par la perte du Bourg de Chiaia qui leur coupoit la communication par terre avec le reste du Royaume, les Espagnols déterminerent enfin le Vice-Roi à s'embarquer pour Madrid. On juge bien que le peuple comprit que c'étoit à lui que le sacrifice étoit offert. L'exécration des Espagnols & l'entousiasme de la liberté en furent suspendus pour quelques moments. D. Juan d'Autriche, jeune Prince assez aimable qui prit par *intérim* le titre & les fonctions de Vice-Roi & qu'on imaginoit ne s'être prêté qu'à regret aux dernieres fureurs du Duc d'Arcos, ne laissoit pas d'attirer encore quelques regards favorables. Ses propositions & ses offres ne courroucerent qu'un petit nombre de rebelles, idolatres du Duc de Guise, trop ennyvré lui-même, trop inconsidéré pour calculer les degrés de refroidissement & se conduisant précisément comme s'il eût voulu servir les Espagnols.

Il avoit promis, dès le début, de proceder incessamment à la formation d'un Sénat. Gennaro le som-

moit assiduement de tenir sa parole: mais c'étoit chaque jour nouvelle défaite. Il parut des couplets, traitant assez mal le Duc de Guise, » qui » n'étoit venu, disoit-on, que pour » prendre ses ébats avec les Dames de » Naples, pour y remonter ses finances » & pressurer les idiots qui se con- » fioient en lui. » L'article de la galanterie n'avoit que trop de fondement: il entreprenoit toutes les femmes qui avoient quelque beauté & triomphoit à la Françoise. Les maris, parmi lesquels on en comptoit de très respectables par leur rang & encore plus par leur penchant à grossir son parti, ne le regarderent plus qu'avec les yeux de la jalousie nationnale & conjugale. Il en fut désespéré, fit des perquisitions si exactes qu'il découvrit les auteurs de la Satyre & malgré la protection de l'Archevêque à qui les coupables appartenoient, malgré l'intercession de tous les plus notables populaires, il les envoya sur l'échafaut. Outrés d'un tel excès, Gennaro & les sous-Chefs du Peuple marcherent contre lui à la tête de quatre mille hommes & dans la plus

ferme résolution d'en purger la Cité. Averti du danger, Guise monte à cheval, leur vient au-devant suivi de sa garde, c'est-à-dire d'une poignée de Mousquetaires, & au moyen de quelques coups de fusil, tirés même en l'air, il met en fuite les généraux de la troupe. Confuse de se voir abandonnée à la merci du Duc, étonnée de son intrépidité, touchée des paroles tendres & majestueuses qu'il lui addresse, celle-ci tombe à ses genoux & s'écrie, mille fois, *vive le Duc de Guise*. Tout sembloit réparé ; tout fut détruit par l'acharnement avec lequel il poursuivit l'un des auteurs de ce soulevement. Ne voyant pas de possibilité à s'immoler Gennaro, il jura la perte de l'Édile ou Consul Mazzela & parvint à force d'intrigues, de cabales, de calomnies à lui faire trancher la tête. Gennaro craignit plus que jamais le Duc de Guise & chercha plus avidement les moyens de s'en délivrer.]

Mais c'en est assez sur les fautes & l'inconduite du Duc de Guise. On peut voir ailleurs comment après avoir offensé l'Archevêque, qui étoit

à si juste titre l'oracle & l'idole de la Cité, il maltraita plusieurs Religieux ; comment il s'aliena le peuple en se montrant l'ennemi plutôt que le protecteur de sa liberté ; enfin combien ses propres intérêts souffrirent de l'animosité subsistante entre lui & Gennaro Annese, dont les torts au reste n'étoient peut être ni moins réels ni moins graves que les siens. Tous ces détails ont été soigneusement recueillis par différens Écrivains de cet age & par le Duc de Guise, lui-même, qui dans ses Commentaires, plus éloquens à la vérité que sincéres, nous en a laissé de très-amples notices. Ce qui est beaucoup moins connu & plus intéressant peut-être, plus instructif, c'est qu'au plus fort de la tourmente, au milieu de tant de dangers, de précipices & d'écueils, il n'avoit en tête que sa Dame, la souveraine de son cœur, qui étoit, en France, servie par ses gens & entretenue à ses depens. Laissons-le achever lui-même de se peindre : c'est ici le trait le plus caractéristique qu'on puisse extraire de cette foule d'anecdotes le con-

cernant, & le plus digne, en un sens; d'être gravé ou rappellé dans le souvenir du lecteur.

Informées de son début & des espérances qu'en avoit déja conçues sa maitresse, qui ne rêvoit plus que d'être assise sur le Trône de Naples; les deux Duchesses de Guise c'est-à-dire, la mere & la femme de notre avanturier, insisterent auprès de la Reine & du Cardinal, sur la nécessité de mettre Mademoiselle de Ponts en un lieu plus sûr que celui qu'elle avoit choisi, crainte qu'il ne lui prit envie d'aller joindre son chevalier ou d'exciter peut-être quelques troubles en France. Renfermée dans un autre Monastere, elle se hâta d'écrire à Naples pour se plaindre à son amant du traitement qu'elle venoit d'essuyer; & celui-ci en écrivit à la Reine & au Cardinal, sur le ton le plus pathétique. Ces deux lettres, qui donnent l'idée la plus juste de sa position, font voir en même temps, à quel point l'amour peut faire extravaguer & rendre les hommes ridicules. Guise confesse à la Reine qu'il fait la guerre sans

poudre & sans soldat, & que trahi, abandonné de tout le monde il n'attendoit, ne demandoit pour récompense de tous les hasards qu'il avoit courus que de passer heureusement le reste de sa vie avec Mademoiselle de Ponts. Sa douleur s'épanche plus librement, plus longuement encore avec le Cardinal. Il lui proteste hautement que ni l'ambition, ni le desir de s'immortaliser par des actions extraordinaires ne l'ont embarqué dans une si perilleuse entreprise : mais la seule pensée, qu'en exécutant quelque chose de glorieux, il mériteroit mieux les bonnes graces de Mademoiselle de Ponts. » Mes » espérances sont bien trompées, » ajoute l'amoureux Duc, & je me » plains avec raison de me voir abandonné de la protection de votre » Eminence, dans le temps où en » ayant le plus de besoin je m'en tenois le plus assuré. J'ai hasardé » ma vie dans le passage sur la mer : » j'ai réduit dans ce parti quasi toutes les Provinces de ce Royaume. » J'ai maintenu la guerre pendant » quatre mois, sans poudre & sans

Motteville, t. 1 pag. 45

page 45.

» argent, & réduit dans l'obéïssance » un peuple affamé sans lui avoir pu » donner en tout ce temps qu'un jour » de pain. J'ai cent fois évité la mort » & par le poison & par les révoltes, » tout le monde m'a trahi ; mes do- » mestiques même ont été les pre- » miers à tâcher de me détruire. » L'armée navale de France n'a paru » que pour m'ôter la créance parmi » le peuple & par conséquent, le » moyen de réussir. Mais rien ne » m'afflige, ne me tourmente com- » me le déplaisir fait à la divinité de » mon cœur, en l'obligeant d'entrer » dans un autre Monastere que ce- » lui où je l'avois priée de se retirer. » Ainsi je suis privé de la seule ré- » compense que j'attendois de mes » travaux...... Sans cela ni fortune » ni Grandeurs, ni même la vie ne » me sont pas considérables. Je m'a- » bandonne tout-à fait au désespoir... » renonçant à tout sentiment d'hon- page 49. » neur & d'ambition, je n'aurai de » pensée au monde que celle de pé- » rir & de ne pas survivre à une » telle affliction qui me fait perdre » & le repos & la raison ». Ainsi

enfoit, ainsi étoit organisée cette
orte tête, qui devoit changer la
ace d'une si grande partie de l'Ita-
e. Tant de travaux entrepris uni-
uement pour plaire à son incom-
arable de Ponts, qui moins belle
eut-être & aussi fidelle que l'An-
élique de Rolland, se jetta dans
es bras de l'Ecuyer * que son amant
ui avoit donné !

Les espérances que les Napolitains
voient fondées sur un tel champion
urent donc déçues comme elles de-
oient l'être ; & Guise lui-même,
nalgré les pronostics, malgré tout
e qu'avoit fait augurer une occa-
ion si belle, si propre à l'élever au
ang des Potentats, ne recueillit de
on expédition que des fruits amers,
ignes du motif qui l'avoit amené
n Italie. Jamais il ne put obtenir
es Communes ni seulement de sa
action, le pouvoir & l'autorité su-
rêmes. Le titre de Duc ou Doge
u'on lui avoit déféré dès l'abord,
'étoit guere plus qu'une vaine dé-
omination. 'inferiorité de Gennaro
Annese n'en fut pas moins insensible.
Il eut la douleur de voir ce Plebeien

* Malicor

marcher constamment son égal, refuser opiniâtrement de le reconnoitre pour supérieur; & après quelques mois de Régne orageux & partagé, après d'incroyables sollicitudes, angoisses & tourmens, il fut précipité dans l'abîme par les manœuvres mêmes de ce rival déteſté.

Muratori pag. 233. [Trois vaiſſeaux, dépêchés miſtérieuſement par le nouveau Vice-Roi (*), le firent trembler pour Nisita (**) & accourir, comme on l'avoit prévu, à la tête de ſes plus zélés partiſans. Il ne ſe fut pas plutôt éloigné de la Cité, que D. Juan, le Comte d'Ognate, les Nobles de leur ſuite & toutes les troupes Eſpagnoles ſortirent des Châteaux en ordre de bataille & prirent paiſiblement poſſeſſion des portes de Naples. *Le Torion du Carmine*, prin-

(*) D. Inigo de Velez, Comte d'Ognate installé depuis peu dans la Vice-Royauté par D. Juan d'Autriche.

(**) Petite Iſle, ſituée à quelques milles de Naples & regardée comme le poſte le plus important des populaires.

cipale Forteresse des populaires, leur fut livrée par Gennaro ainsi que tous les autres postes de la Cité. Ils trouverent quelque résistance au Palais habité par le Duc; resistance qui ne fut pas longue & dont la durée eut été bien mieux employée à brûler les porte-feuilles, qui tomberent dans les mains du Vice-Roi & perdirent ensuite une infinité de personnes. Après d'inutiles efforts pour rentrer dans Naples, Guise prit la route de Rome & tomba par inadvertance ou par trahison dans les mains des Espagnols qui l'envoyerent en Espagne où il resta pendant cinq ans enfermé dans une Forteresse.] Heureux encore qu'il ne lui en coutât que la liberté, qu'Anne d'Autriche daignât, à la réquisition de Mesdames de Guise, le reclamer, le faire traiter en prisonnier de guerre. N'étant, dans le fond, qu'un simple particulier, devenu, sans aucun ordre de sa Cour, Chef de rébelles, il pouvoit, en rigueur, être traité comme criminel de Lese-Majesté & porter sa tête sur un échaffaut. Il est vrai que par l'événement son en-

treprise n'avoit été que salutaire à l'Espagne & qu'à ce titre elle lui devoit de l'indulgence. Il se trouva, dès le lendemain de son arrivée à Naples en concurrence avec le Plebeïen Gennaro Annese, qui fut immédiatement déterminé à tenter une réconciliation avec les Espagnols par la violence de ses débats avec le Duc de Guise, contre lequel il avoit d'ailleurs imploré si vainement la France & Mazarin (1) N'oublions pas cependant de remarquer que la pacification fut principalement l'ouvrage du Cardinal Filomarin, Archevêque de Naples, qui dès la naissance des troubles, qui depuis l'insurrection de Masaniello jusqu'à la détention du Duc de Guise, se conduisit avec une sagesse qu'on ne se lasse point d'admirer, de chanter. Il sut, sans jamais violer la fidélité due au Souverain, se conserver l'estime, l'amour, la con-

(1) Ses envoyés n'oublierent rien pour engager la Cour de France à le soutenir contre le Duc de Guise & furent à peine écoutés.

fiance des rebelles, & s'en prévalut avec autant de sagacité que de précision, pour les ramener tous à l'obéissance. Quoiqu'en ait pensé l'absurde & sanguinaire despotisme des Espagnols (*), nous dirons hardiment que sa conduite est le plus beau modele que ses confreres puissent se proposer en semblable occurrence.

Naples retomba donc, après avoir porté pendant cinq mois le nom de République, au pouvoir des Espagnols. Le Prince Thomas de Savoye qui malgré le sort du Duc de Guise avoit conservé des intelligences dans ce Royaume & l'ambition de s'y établir, vint bien livrer encore quelques assauts : mais son expédition n'eut pas à beaucoup près le succès qu'on en attendoit (1). Trahi par An. 1648

(*) Ils ne purent jamais lui pardonner les ménagemens & l'espece de neutralité qu'il avoit gardée jusqu'alors : le farouche Archevêque de Palerme étoit bien autrement respectable à leurs yeux !

(1) Voyez Gazzotti, *guerre d'Europa*, liv. 24 pages 244-45, Riccius *Historia sui temporis*, chez d'Egly pages 213-14.

un Charle Rosa, qui communiquoit au Vice-Roi sa correspondance avec différens regnicoles, il fut contraint de lever le siége de Salerne & de ramener sa flotte en Provence.

[Que de grandes & terribles leçons les Espagnols venoient de recevoir ! Tant de peuples échappés de leurs chaînes ou s'efforçant de les briser, devoient bien au moins, exciter quelques doutes sur l'efficacité de leur politique détestable & leur faire essayer la modération, la clémence, l'humanité. Ce Comte d'Ognate, entré dans Naples encore fumante de l'incendie, allumé par les fureurs du Duc d'Arcos, ne vit pas plutôt le peuple soumis & tranquille, qu'il monta sur son noir Tribunal & ne cessa pendant plusieurs mois d'employer, de fatiguer les bourreaux. Il n'eut garde de brûler les papiers du Duc de Guise, comme quelques sages le lui conseillerent. Sa cruauté y vit un trésor. Les haches & les gibets exterminerent tout ce qui eut l'imprudence ou le malheur de rester sous sa main barbare : les contumaces & les confiscations le vengerent de

Muratori tom. XI. p. 134.

tout ce que la fuite lui avoit dérobé. La proscription s'étendit jusque sur les Nobles, c'est-à-dire sur le très petit nombre qui n'avoit pas sévi contre les rébelles au gré de la rage Espagnole. *C'est le Duc d'Albe*, s'écrioit-on, *c'est le fleau de la Flandre que l'enfer nous a renvoyé* ! Mais la sécurité de Gennaro Annese n'est guere moins étonnante. Tous ses amis le pressoient de fuir avec les sommes assez considérables, que lui avoient values son régne & son abdication. » Regarde, lui disoient-ils, » considere la destinée de Masaniello, » celle de toute sa famille, son frere » précipité dans les fossés du Château, sa mere, sa femme, un enfant de trois ans relégués à Gayette. » Considere la fin tragique de Genoino & d'Arpaia (*), noyez dans » la mer : considere en un mot qu'il » n'existe plus aucun autre chef ni » sous-chef de la révolte ; & vois à » quoi tu peux t'attendre. Il rioit :

Idem.

Brusoni liv. 16.

(*) Lieutenans & assassins de Masaniello ainsi que Gennaro Annese.

» ces terreurs lui faisoient pitié ; di-
» sant, sur le ton le plus assuré, que
» le service qu'il avoit rendu au Roi
» & à ses Ministres étoit de nature à ne
» pouvoir jamais s'oublier. « Le Comte d'Ognate s'en souvint en effet, n'épargna ni formalités, ni manœuvres ni faux témoignages, pour le convaincre d'un autre crime, trop incroyable, à la vérité, trop évidemment imaginaire (*) & l'envoya sur l'échaffaut.]

(*) D'avoir connivé avec Thomas de Savoye. L'accusation fut concertée avec ce même Charle Rosa qui avoit trahi le Prince. *Brusoni* liv. 16



CHAPITRE X.

Tourmens du Cardinal Mazarin. Nouvelle tentative sur le Royaume de Naples. Traité des Pyrenées & paix de l'Italie. Guerre de Candie.

LE peuple & le Parlement de Paris commençoient dès-lors à mugir contre Mazarin. Ce Ministre qui avoit applaudi & tendu la main aux sujets rébelles des autres Puissances, fut assailli lui-même & ballotté, pendant quelques années par l'orage de la sédition. L'épidémie parcouroit la surface de l'Europe ; manifestée d'abord chez les Flamands, elle attaqua successivement les Portugais, Catalans, Siciliens, Napolitains, & enfin les Parisiens (*) qui, indé-

(*) On sçait que dans le même temps ou environ, la tête de Charle I. tomboit sous les coups des Anglois & que les Trônes d'Afrique & d'Asie nageoient dans le sang.

pendamment de leurs autres sujets ou prétextes de révolte, y furent indubitablement excités par l'exemple de ceux-ci. La tempête gronda longtemps avant d'éclater ; & ce qu'il y avoit de plus distinctement énoncé dans tous les murmures, avant-coureurs de l'explosion, c'étoit le reproche que se faisoient mutuellement les mécontens de n'avoir pas encore imité les Napolitains (1). La guerre civile, allumée entre le Parlement & la Cour, porta le plus grand préjudice aux affaires d'Italie, où la France perdit Piombino & Portolongone, reconquis en 1650 par D. Juan d'Autriche, assisté du Vice-Roi Comte d'Ognate. Cette perte, aggravée en 1652 par celle de Casal, restitué en apparence au Duc de Mantoue & en effet aux Espagnols, fit que les Princes Italiens craignirent plus que jamais d'être

[1] *Nous pouvons bien imiter l'exemple de Naples*, disoit-on hautement & de tous les côtés. Mémoires de Motteville, tom. 2. Voyez aussi Brusoni au commencement du liv. 16.

asservis par ceux-ci, & se plaignirent hautement des François, acharnés contre leur Ministre au lieu de s'occuper des grands intérêts de la Nation. Mais le calme fut à peine rétabli & Mazarin, qui avoit été contraint de passer à Cologne, rentré triomphant à la Cour, que les affaires d'Italie & surtout le Royaume de Naples, redevinrent l'objet des calculs, des combinaisons, des efforts des François.

Le Duc de Guise, qui n'avoit pourtant obtenu sa liberté que sous la condition de ne plus s'ingérer dans les affaires de Naples, ne fut pas plutôt arrivé en France, qu'il proposa au Cardinal de tenter encore la fortune. [Plusieurs Nobles, qui avoient préféré l'exil au tourment de vivre sous l'arbitraire & farouche Comte d'Ognate; beaucoup d'autres qui, restés dans leur patrie, maudissoient en secret le Gouvernement Espagnol, offroient de seconder l'entreprise & garantissoient presque le succès. Il n'en falloit pas tant pour enflammer le Duc de Guise. Mais le Cardinal, qui avoit d'ail-

leurs la tête fatiguée & de la tourmente qu'il venoit d'essuyer & des efforts qui lui restoient à faire contre ces mêmes Espagnols commandés par Condé, étoit loin de présumer du personnage & de ses correspondances au point que lui-même en présumoit. L'idée néanmoins d'opérer une diversion quelconque, d'inquiéter passagerement l'Espagne au sujet du Royaume de Naples, le fit consentir au nouveau projet de l'avanturier, c'est-à-dire, lui permettre de radouber, d'équiper à ses frais le petit nombre de mauvais navires qui se trouvoient dans les Ports de la Méditérannée & d'enrôler tout ce qui voudroit le suivre. Guise vendit, engagea la plus grande partie de ses biens, emprunta de tous les côtés & mit enfin à la voile sur la fin de l'été 1654, n'ayant en tout que quatre mille hommes de débarquement, avec lesquels il se hâta de descendre sur les côtes de Naples, comptant les grossir tout-à-coup de mécontens & de bannis. Il n'en vit pas accourir un seul. Le Comte d'Ognate venoit de publier une amnistie

conçue en termes les plus attrayans. Tous préférerent un bénéfice certain, aux faveurs contingentes des François.

Cependant Guise emporta Castellamare d'emblée. Il y a même lieu de croire que s'il eut marché en droiture à Naples, il auroit fait des progrès supérieurs à l'attente commune, tant les Espagnols étoient encore foibles, consternés & incertains de la fidélité des Napolitains. Mais les François, qui perdirent un temps considérable à réduire divers postes avancés, ne tarderent pas à manquer de vivres & commirent, pour s'en procurer, une infinité de violences qui jetterent la terreur dans tout le canton. Les Espagnols reçurent, dans ces entrefaites, des renforts considérables & débusquerent l'ennemi de presque tous les postes où il s'étoit établi. Ayant consumé la plus grande partie de son biscuit, & craignant avec raison d'être affamé dans Castellamare, le Duc de Guise rembarqua les troupes qui lui restoient & profita du premier vent pour regagner les côtes de Provence.]

Muratori pag. 254.

Depuis cette seconde & aussi vaine

expédition du Duc de Guise jusques en 1674, il ne se fit, il ne se tenta plus rien en Italie, qui fut capable d'en changer la répartition, ni de faire aucun transport de Domaine. La paix de Westphalie, qui servit de Prototype & de base aux traités subséquens, surtout entre les puissances du nord, n'influa que par contre-coup dans les affaires d'en deça les Monts : l'Empereur Ferdinand s'y étant obligé à ne prêter, ni directement ni indirectement, aucun secours au Roi Catholique dans la guerre que celui-ci faisoit aux François, les Espagnols déchurent prodigieusement en Lombardie où ils avoient cependant de bien plus vastes possessions que leurs rivaux qui dans toute l'Italie ne possédoient exactement que Pignerol. Mais par cela même que, sans y avoir rien à perdre, les François n'avoient à conserver que la réputation de leurs armes, la guerre n'y vivoit, pour ainsi dire, que de la substance des Espagnols, qui ne pouvoient tenir dans la contrée des forces proportionnées à la surface de leur Domaine.

Les guerres civiles de France leur donnerent quelque relâche, mais, du moment que Mazarin eut repris sa place & ses fonctions, la décadence des affaires d'Espagne fut si vaste, si rapide qu'elle se vit contrainte d'accepter la paix, aux conditions qu'il plut à ses vainqueurs de lui imposer.

Cette paix, non moins célébre que celle de Westphalie, est la paix des Pyrenées, traitée, par une singularité assez remarquable, entre les Ministres respectifs, D. Louis de Haro & Mazarin, qui la conclurent An. 1659. précisément sur la ligne qui sépare les deux Royaumes & sans l'intervention d'aucun autre médiateur ni Potentat. Au reste les deux Ministres dans leurs fréquentes & longues conférences, s'occuperent peu de l'Italie, où les effets de cette paix se bornerent à l'extinction de la guerre languissante du Milanois & à certains articles que Mazarin y voulut insérer en faveur des Ducs de Parme & de Modene, partisans de son Maitre (1),

[1] Voyez Contarini, *Storia della Rep. Veneta*, page 163, édit. in-4.

Les conquêtes assurées aux François par ce fameux traité & toutes les autres affaires qui y furent réglées concernoient des pays trop éloignés de l'Appennin & des Alpes. Nous n'avons pu cependant nous dispenser d'en faire mention, attendu qu'il a fourni le premier, le principal prétexte de la guerre, allumée, au commencement de ce siécle, en Italie & dans presque toutes les autres parties de l'Europe (1).

La paix des Pyrenées fut troublée, endeça des Monts, par le choc passager des armes Allemandes & Vénitiennes, & surtout par la mémorable guerre de Candie, où l'on

(1) C'est dans la paix des Pyrenées que le Mariage du Roi de France Louis XIV avec Marie Therese d'Autriche fille de Philippe IV Roi d'Espagne fut conclu & arrêté. On exigea bien de la future une renonciation à tous droits de succession sur la Monarchie d'Espagne, supposé, comme il advint quarante ans après, qu'il y eut défaut d'hoirs mâles : mais renonciation, regardée de part & d'autre, comme une vaine formalité & que Philippe IV lui-même, appelloit un *pepefard*.

vit

vit le Sénat de Venise luttant pendant vint-cinq ans, & seul ou presque seul, contre toutes les forces de l'Empire Ottoman. [Les historiens l'ont comparée à celle de Troye : ils auroient pu sans exagération la mettre fort au-dessus ; elle n'a guere de commun avec l'autre que l'origine & l'issue. *Tembis Aga*, favori de trois Grand-Seigneurs & Gouverneur du Serrail, voyageoit en 1644 à bord du Galion de la Sultane. Il tomba dans la croisiere des Chevaliers de Malthe, établie vers l'Isle de Rhodes. L'aspect du Croissant, l'appas d'un butin immense firent combattre ces Nobles & Religieux Pirates avec tant de furie qu'ils s'emparerent du vaisseau Turc & de trois autres bâtimens qui l'escortoient. Cette capture, consacrée par un reste de fanatisme ou de barbarie, fut chantée dans toute la Chrétienté ; mais *Ibrahim*, ou pour mieux dire la Sultane & les Janissaires, couvrirent la mer de vaisseaux, qui après quelques évolutions insidieuses fondirent sur l'Isle de Candie, sous prétexte que la République avoit reçu

les Chevaliers & leur proie dans le port de sa petite Isle de Calismene, & en effet parce qu'il étoit impossible d'exercer la vengeance sur le Roc escarpé de Malthe. Les Vénitiens accoururent avec toutes leurs forces & n'arriverent que pour voir tomber la Canée sous les efforts des Janissaires. Retimo, autre place & quartier de Candie, succomba l'année suivante. Les approches de la Capitale (Candie) couterent aux Turcs beaucoup de temps & de soldats. L'inévitable longueur d'un tel siége leur fit imaginer de construire une Forteresse ou Cité qu'ils appelerent Candie la neuve, & qui leur servit d'abri contre les fréquentes sorties des assiégés.

Cependant les Vénitiens ne cessoient d'implorer les Puissances Chrétiennes. Innocent X, joignit, plus d'une fois ses instances aux leurs & donna même l'exemple. Ses secours ajoutés à ceux de Malthe & de Toscane, formerent à la république un subside annuel de douze galeres. Ce fut vers l'époque ou nous en sommes, qu'un noble enthousiasme saisit l'or-

dre infiniment nombreux des Mineurs obſervantins, qui ſolliciterent la permiſſion d'aller groſſir l'armée navale des Vénitiens & la garniſon de Candie. Le Conſiſtoire dit Muratori(*) approuva leur zele & marqua différentes Villes où la Monachique armée devoit s'aſſembler. Mais ayant été repréſénté par le Duc de Terre-Neuve, Ambaſſadeur d'Eſpagne, que les Franciſcains & tous les autres Religieux employez aux miſſions du Levant, en ſeroient pour le moins chaſſés de Jéruſalem & de tous les lieux Saints, l'hiſtoire fut privée d'une ſi curieuſe avanture. Alexandre VII, qui dans le Conclave où il fut élu, avoit lui-même redigé le décret obligeant le futur Pontife à l'entretien d'une eſcadre & de trois mille Fantaſſins pour la défenſe de Candie, eut bien de la peine à fournir trois galeres, encore s'en prévalut-il pour contraindre le Sénat à rappeller les Jéſuites, bannis depuis cinquante

(*) *Annali d'Italia*, tome XI, page 456, An. 1654.

ans. Cette condefcendance & beaucoup d'autres, ne rendirent pas le Pontife plus fenfible à leurs befoins. Ils ne purent feulement en obtenir les deux cent mille écus, légués par Mazarin, pour être employez contre les Turcs: attendu que l'Empereur les reclamoit au même titre, le Pontife termina la concurrence en s'appropriant le dépôt.

Les Vénitiens ne laiffoient pas d'être continuellement aux prifes avec les Turcs. Ils alloient régulierement fe mettre en ftation au débouquement des Dardanelles & remportoient annuellement des victoires plus ou moins completes. Ils ravagerent les côtes de Grèce & de Romanie, emporterent Megare, Lemnos, Tenedos, Patmos, affiégerent même & faillirent à reprendre la Canée. Le tréfor de Saint-Marc fut entiérement & peut-être inconfidérément épuifé pour cette multitude d'expéditions, dont une ou deux faites à de plus grandes diftances & par conféquent avec des forces plus confidérables, euffent été bien autrement fatales aux Mufulmans, qui ne

ſurent ou ne purent jamais boucler le Port de Candie & laiſſerent toujours les Vénitiens maitres d'en raffraichir la garniſon. Les troubles du Serrail, la dépoſition & le ſupplice d'*Ibrahim*, la guerre d'Hongrie, ſi glorieuſe à Montecuculi, firent languir le ſiége juſqu'en 1667, ou le grand Viſir *Achmet* *, le ſeul homme peut-être de guerre & d'Etat qu'ayent eus les Ottomans, vint le pourſuivre avec autant d'activité que de méthode. Il débuta par faire raſer Candie la Neuve, afin de ne laiſſer aux Turcs d'autre aſyle que leur courage. Les aſſauts, livrés & ſoutenus avec un acharnement égal, couterent douze mille hommes aux Vénitiens, & deux cent mille au Sultan. Enfin la flotte Françoiſe, commandée par les Ducs de Beaufort & de Navailles, entra dans le Port de Candie. Elle apportoit ſept à huit mille hommes qui fondirent auſſitôt ſur les aſſiégeants. Les Turcs fuyent de tous les côtés, abandonnent leurs lignes, leurs batteries, Candie eſt pour ainſi dire délivrée .... L'exploſion de deux barils de poudre, ou

* *Cuprogli* ou *Kiuperli.*

le feu prit en ce moment, fit imaginer aux François qu'ils marchoient sur un terrein miné & cette crainte fortifiée par la mort d'une trentaine des leurs, les ramena plus précipitamment qu'ils n'étoient sortis. Soit qu'il lui semblât que Morosini répugnoit trop à ce que les François eussent la gloire de sauver sa place : soit qu'il y vit de l'impossibilité, le Duc de Navailles, resté par la mort du Duc de Beaufort Généralissime des François, voulut absolument remettre à la voile ; & Morosini se hâta d'abandonner au Visir des ruines & des cendres qui ne laisserent pas de lui valoir une capitulation honorable.

Ainsi finit cette guerre non moins glorieuse que fatale aux Vénitiens. Elle influa tellement sur les affaires d'Italie qu'il n'étoit pas possible de lui refuser une place dans ces Révolutions. On sent bien que pendant ce long intervalle, la République ne put jouer dans la contrée qu'un rôle précaire. Il ne lui fut permis ni d'épouser aucunes querelles ni de suivre aucun mouvement de vengeance ou

d'ambition. Ce grand intérêt la rendit insensible à ce qui se passoit entre les Puissances nationales & voisines ; & qu'on se figure ce qu'il en dût résulter par rapport à la marche, à la gravitation du tourbillon politique : qu'on juge par les efforts qu'elle fit contre les Turcs, des changemens que le poid de Venise eût apportés dans l'ordre des choses. D'ailleurs la position, la fertilité, les productions de Candie intéressoient l'Italie entiere : la perte en fut sentie, plus ou moins vivement dans tous les points de la contrée ; tout, par conséquent, sembloit nous prescrire d'en entretenir un moment le lecteur. Mais il étoit survenu, dans l'entrefaite, un incident non moins mémorable, & qui fit encore plus de sensation que la perte de Candie.



CHAPITRE XI.

Origine du fameux différent de Louis XIV, avec Alexandre VII. Suite & conclusion étrange de cette affaire : justes terreurs qu'en conçoivent les Princes d'Italie.

LE Duché de Castro, échappé en 1644 des mains des Barbérins, n'en resta pas moins soumis à l'action hypothécaire des créanciers de la maison Farnèse, qui se voyant encore plus mal payés par le nouveau Duc de Parme, Rannuce II successeur d'Odoard, se pourvurent à la Chambre Apostolique, en exécution de leurs contrats de rentes. Les Officiers Pontificaux, chargés de proceder à la saisie & sequestration des terres engagées, furent maltraités & chassés par la garnison. Cristophe Giarda qui, nommé par le Pape à l'Evêché de Castro, voulut

n prendre possession malgré le Duc ;
ut assassiné. Pour lors toutes les
roupes du Saint Siége accoururent,
& la Capitale du Duché fut investie.
Iannuce, qui se flattoit de lasser
ientôt le Pontife, ennemi de la
épense, leva quelques bataillons
u'il envoya sur les terres ecclésiastiques.
La petite armée Parmesane
toit commandée par un François
arvenu qui, entré au service d'Ooard
en qualité de Maître de langue,
ouvernoit depuis longtems la Cour
: l'Etat. Jugeant, par le succès
vec lequel il avoit exercé tant
'autres métiers, qu'il ne seroit
as moins propre à celui de Capiaine,
Geoffroy, décoré du titre de
Iarquis, courut assaillir le Bolonois.
Jn corps de troupes, expédié par
: Pontife & assisté de la Noblesse
u canton, lui fit reprendre honteu-
:ment le chemin de Parme, où
'autres ennemis s'étoient hâtés de
nettre son absence à profit. L'échec
u il venoit d'essuyer doubla l'espoir
le le perdre; & sa liberté, sa tête,
a fortune, montant à quatre cent
nille écus engloutis par le fisc,

assouvirent successivement la haine publique. Comme c'étoit à Geoffroy que l'on imputoit assez généralement l'assassinat de l'Evêque, Rannuce espéra que sa mort appaiseroit le Pontife. Mais la famine n'eut pas plutôt obligé la Ville de Castro à se rendre, qu'Innocent X, la fit raser. Le Siége Episcopal fut transféré à Acquapendente. Les Temples, Monasteres & bâtimens furent remplacés par une seule colonne, portant cette inscription terrible, ICI FUT CASTRO. L'armée pontificale menaçoit hautement le Duché de Parme ; & Rannuce, qui n'étoit point en état de faire face à l'orage, prit le sage parti de transiger avec la Chambre Apostolique.

L'Incameration (*) de Castro & celle des vallées de Comacchio, consentie par le Duc de Modene, avec des circonstances à peu-près semblables, furent mentionnées dans

(*) C'est-à-dire la réunion à la Chambre Apostolique, au Domaine du Saint-Siége.

le traité des Pyrénées, où Mazarin stipula que l'Espagne & la France, protégeroient les débiteurs à l'effet de leur obtenir la retrocession, sous les clauses du droit. Indignés, que dans un traité négocié, redigé & signé sans leur participation, Mazarin osat leur dicter des loix, Alexandre VII & tous les Chigi, s'emporterent contre la France. Pour attester le peu d'égard qu'ils avoient aux prétentions des protégés & aux menaces des protecteurs, l'Incamération fut confirmée, le Duché de Castro irrévocablement uni au Domaine du Saint-Siége & soumis à toutes les Bulles défendant l'aliénation des biens de l'Eglise. Dans le même temps un artisan, logé ou retiré dans les cours de Raynaud d'Este, Cardinal protecteur de la France, fut decrété à la requisition de ses créanciers. Les Domestiques du Prélat le défendirent contre les Sbirres. Le Barigel, qui revint avec une escouade plus nombreuse, fut encore obligé de fuir. Pour lors D. Mario Chigi, frere du Pontife & arbitre suprême de la Cour Romaine,

enjoignit aux Corſes (*) de prêter main-forte au Barigel, & de concourir à la détention des rebelles, déclarant toutes ces franchiſes abuſives, contraires au bon ordre & au cours de la juſtice. A cette nouvelle, toute la maiſon du Cardinal d'Eſte ſe mit ſous les armes, les Ambaſſadeurs & pluſieurs familles puiſſantes de Rome, attachées à la France, ſe hâterent de lui envoyer ou de lui offrir des ſecours. Tous les François qui ſe trouvoient dans la Cité, accoururent à ſa défenſe. D. Mario ne jugea pas à propos d'aller plus avant, & le Cardinal François Barbérin, chargé par le Pontiſe de terminer ce différent, mania les eſprits avec tant de dextérité, qu'il rétablit le calme, ſans pouvoir néanmoins extirper certain levain qui ne ceſſa plus de fermenter, entre les Cours de Rome & de France.

An. 1660.

Mazarin mourut l'année ſuivante;

An. 1661. 62.

(*) Gardes du Pape, chargés d'appuyer au beſoin, les Miniſtres & exécuteurs de la Juſtice.

& d'après les derniers conseils de ce Maître en l'art de régner, Louis XIV voulut être lui-même son premier & principal Ministre. Attendu qu'il ne voyoit, en ce moment & de quelque côté qu'il se tournat, aucun prétexte pour faire la guerre, sa fierté, sortie d'ailleurs victorieuse d'un combat avec celle d'Espagne, chercha d'autres triomphes en Italie. Imprimer le respect & la crainte à Rome elle-même; mortifier ces Chigi qui en avoient usé, à l'égard de ses adhérents, avec tant de hauteur; molester, assouplir ce Pontife dont il n'avoit pu jusqu'ici disposer à son gré: voilà ce que l'amour propre & les flatteurs lui présenterent comme autant de vues sublimes. Le Duc de Crequi, premier Gentilhomme de sa Chambre, personnage fier, hautain, pétulant, audacieux, parut au Monarque le plus propre à remplir cet étrange ministere. Braver, menacer, insulter lui étoit si naturel qu'on pût se dispenser de l'insérer dans ses instructions. Il partit pour Rome, suivi d'une multitude d'Officiers & Gens-d'Armes réfor-

Muratori.

més. Il ne falloit pas beaucoup de ſagacité pour voir où tendoit pareille ambaſſade. D. Mario renforça la garde Romaine de cent cinquante Corſes ; précaution qui n'empêcha pas les domeſtiques du Duc de commetre pluſieurs excès, qu'on ſe fit d'abord un devoir de tolérer. Trois ſoldats, qui faiſoient la patrouille, étant entrés dans une taverne, y furent attaqués par un maître d'eſcrime, qui à l'aide de quelques autres François, vint à bout de les déſarmer & de les mettre en fuite. Le Cardinal *Imperiali*, Gouverneur de Rome, procéda contre l'eſcrimeur, qui fut condamné au ſupplice de la hart & contumacé. A quelques jours de là, deux François ayant pris diſpute avec trois Corſes, qui les menoient aſſez rudement ; les Palfreniers du Duc de Crequi, vinrent au ſecours de leurs compatriotes & bleſſerent mortellement un de leurs adverſaires. Les Corſes, qui étoient de garde dans le voiſinage, entrerent en fureur & fondirent, ſans que leurs Officiers puſſent les arrêter, ſur le Palais Farnèſe, habité par l'Ambaſſadeur

de France. Un Laquais & un garçon Libraire furent tués du premier feu. Le Capitaine des Gardes du Duc, qui, accompagné de quelques Gentilhommes François, crut en imposer aux assaillants, fut blessé de la seconde décharge. La nuit tomboit & le Duc, ayant rallié ses gens, fit fermer toutes les portes du Palais. Vengés & par conséquent appaisés, les Corses retournoient à leurs postes. Le hasard veut qu'ils rencontrent le carrosse de l'Ambassadrice. Leur fureur se réveille, & par un trait de brutalité, incroyable en toute autre espece, ils font feu sur les voitures. Un page & un Ecuyer en sont tués & la Duchesse éperdue se jette dans le Palais du Cardinal d'Este.

Il faut convenir que l'insolence des Corses ne pouvoit aller plus loin: & quoique ni les Chigi, ni le Pape qui n'en fut informé qu'à son lever, n'y eussent aucune part, c'étoit peut être le cas d'un châtiment prompt & févère. Mais, aigris de longue main & tout récemment par l'ambassade, la morgue & les hauteurs du Duc de Crequi, le Pontife &

ses Ministres considererent que l'emportement des Corses étoit une suite nécessaire des outrages redoublés & même sanglants qu'ils avoient reçus des François, & qu'il n'y avoit nulle apparence que ceux ci osassent demander raison des troubles qu'ils excitoient chez autrui. Ils eurent cependant l'air de vouloir sévir contre les coupabl s; mais ce ne fut qu'après les avoir fait évader. Deux corps de garde, établis aux environs du Palais Farnèse, comme pour observer la contenance des François; plusieurs compagnies de Gens-d'Armes que D. Mario fit entrer non-moins imprudemment dans Rome, persuaderent non seulement qu'il étoit l'auteur de l'insulte, mais qu'il se plaisoit encore à l'aggraver. En conséquence, le Duc de Crequi se retira en Toscane, suivi de tous les Cardinaux attachés à la France. Alexandre imagina d'ôter le Gouvernement de Rome au Cardinal *Imperiali*, ce qui eut été une sorte de réparation, s'il ne lui avoit con-
An. 1663. féré en même temps la légation plus honorable & plus lucrative de

a Marche, ce qui fit que l'Ambassadeur & les François n'y virent qu'une nouvelle offense. Le grand Duc Ferdinand II, les Vénitiens & autres Puissances intervinrent. Mais appuyés par la France, les Ducs de Modène & de Parme signifierent aux médiateurs leurs prétentions contre la Chambre Apostolique, & l'accommodement devint plus difficile que jamais. Enfin le Duc de Crequi, sortit d'Italie & se rendit à Toulon.

Cependant Louis XIV, jettoit des flammes. Cinquante Mousquetaires avoient conduit très-étroitement le Nonce Piccolomini sur la frontiere. D'autres milices eurent ordre d'envahir le Comtat Venaissin que le Parlement d'Aix, malgré trois cens ans de possession, déclara induement aliéné. Plusieurs corps d'infanterie & de cavalerie, assemblés d'abord en Provence, défilerent en Italie. De son côté & d'après le conseil de quelques fanfarons, espèce dont les Cours manquent assez rarement; Alexandre VII, résolut de soutenir, les armes à la main, l'hon-

neur & l'indépendance de ſon Trône. Il ne ſe propoſa rien moins que de lever dans ſes Etats vingt mille hommes d'infanterie ou de cavalerie, & de ſoudoyer pluſieurs régiments Suiſſes & Allemands. Il emprunta des ſommes conſidérables, dont la Chambre Apoſtolique eſt peut être encore chargée, & mit à contribution toutes les Communautés Religieuſes d'Italie, excepté celles de l'état de Veniſe. En même temps, tous les Princes de la Chrétienté furent appellés au ſecours du Saint-Siége. Brefs, Légats, Agents, tout fut mis en œuvre : tout fut inutile. L'Empereur étoit aux priſes avec les Turcs, l'Eſpagne avec le Portugal, & nulle autre Puiſſance n'étoit en état de le ſervir efficacement contre la France. Il n'en refuſa pas moins opiniâtrement de relâcher Caſtro & Ronciglione ; ſatisfaction préliminaire, exigée très-impérieuſement par Louis XIV, & ſans laquelle il déclaroit ne vouloir entendre aucune propoſition. Alexandre proteſtoit également qu'il ne vouloit ni ne pouvoit déroger aux conſtitutions de ſes pré-

ccesseurs : mais l'Armée Françoise
semblée dans les Etats de Modene
de Parme, & montant déja à plus
huit mille hommes ; l'impuissance
grossir, d'entretenir même les
nq à six mille fantassins ou cava-
ers, dont la levée avoit absorbé
ous ses fonds ; la nécessité enfin,
ette loi maîtrisante à qui toutes les
utres cédent, lui dicterent si tyran-
iquement le contraire, qu'il se dé-
ermina à révoquer l'Incamération
e Castro.

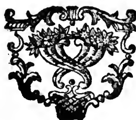
Alors Rasponi & Bourlemont,
lénipotentiaires respectifs des Cours
e Rome & de France, se ren-
irent à Pise ; & attendu que Louis
XIV avoit signifié que, passé le
uinze du courant (Février), il res-
eroit en pleine liberté de chercher
elle satisfaction & par telles voies
u'il jugeroit convenables, le traité
ut consommé & signé le douze,
'est-à-dire, trois jours avant le ter-
ne fatal. L'article concernant la mai-
son Farnèse, n'étoit à proprement
parler qu'une formalité vaine, exigée
& disputée par l'orgueil. La dette
montoit à plus de seize cent mille An. 1664

écus, & il n'y avoit aucune apparence que Rannuçe put jamais rembourser pareille somme. La confiscation de Castro ne fut en effet différée que de huit années. Il n'en couta pas d'avantage à la Cour de Rome, vis à-vis de la maison d'Este. Mais il fallut que le Cardinal Chigi * allat, en qualité de Legat *a latere* & accompagné du Cardinal *Imperiali*, faire des excuses à la Cour de France; que D. Mario sortit de Rome & n'y rentrat qu'après l'humiliante demarche du Légat; que les Corses fussent déclarés incapables de porter les armes au service du Saint-Siége: qu'enfin le Pape élevât dans Rome une pyramide, ou l'injure & la réparation furent inscrites.]

* Neveu du Pape.

C'étoit triompher avec tout le faste, avec toute la roideur imaginables. Les Italiens durent en concevoir & en conçurent en effet les plus vives terreurs. Ils sentirent que le régne de l'Espagne étoit fini. Ministres, Souverains & Républiques, tous observerent avec anxiété la marche du Monarque François, devenu si sensiblement l'Arbitre de l'Europe. Ce n'est pas que Louis XIV fut

lui seul en état de surmonter les forces réunies de toutes les autres Nations: mais il n'en étoit aucune qu'il ne put asservir ou froisser en y tombant de tout son poid. Il avoit d'ailleurs un gout assez décidé pour la guerre; & ce génie belliqueux, joint à la vigueur de l'age qui promettoit un régne actif & long, faisoit craindre à tous les plus grandes révolutions.



CHAPITRE XII.

Messine, révoltée contre l'Espagne, est protégée d'abord & ensuite misérablement abandonnée par la France.

HEUREUSEMENT, l'ambition de Louis XIV, se porta d'abord, du côté de la Flandres & de l'Allemagne. Après l'affaire de Castro, dans laquelle on vient de le voir triompher avec tant de hauteur & d'aspérité, il sembla ne plus s'occuper de l'Italie, qui s'en félicita & fut, pendant quelques années, exempte de commotions & de troubles. Mais il fit bien voir que ses expéditions vers le Nord ne l'appliquoient pas au point de lui faire négliger les occasions de gagner du terrein au-delà des Monts.

La premiere qui lui fut offerte, & la plus attrayante, sans contredit, c'est la révolte de Messine, qui dis-

putoit à Palerme le titre de Capitale & l'emportoit sur elle, ainsi que sur bien d'autres Cités d'Italie, par son Port le plus vaste & le plus sûr de toute la Méditerranée, par son commerce, sa population, ses immunités, ses Loix, enfin par son Gouvernement dont la forme, essentiellement Républicaine, ne laissoit, pour ainsi dire, à l'Espagne que le droit de la protéger & de la défendre. Un Sénat aussi antique que ses fondemens & composé de Nobles & de populaires, le privilege si naturel de s'imposer elle même; privilege remontant aux guerres puniques, où les Messinois, appellés *Mamertins*, avoient figuré avantageusement parmi les peuples aggrégés à celui de Rome; privilege défendu contre les efforts successifs & redoublés des Maisons de Suabe, d'Anjou, d'Arragon & d'Autriche; privilege cimenté par une infinité de Victoires sanglantes & pacifiques (*) : telle étoit la base de ses Burman 14 4 *in fine.*

(*) La plus signalée, de cette derniere espece, est celle que les Messinois rempor-

félicités, de cet état prospere & florissant que les autres sujets des Espagnols regardoient avec tant de jalousie, & ceux-ci avec tant de depit & de rage. Quel supplice pour des Ministres maltotiers de rencontrer éternelement ce privilege, & des Sénateurs prêts à tout sacrifier pour le défendre ! Ils s'efforçoient, depuis quelque temps, de corrompre & de diviser, en attirant à eux les principaux d'entre les Nobles & les populaires, en ressuscitant les *Malvezzi* & les *Merli*, deux factions qui avoient autre fois déchiré l'État, & fait courir les plus grands hazards à la liberté. Quand ils eurent acquis un certain nombre da partisans, ils attaquerent ouvertement le Sénat, voulurent lui interdire la part qu'il avoit eu jusqu'alors au gouvernement, & le contraindre à laisser désormais un libre cours à ce qu'ils appelloient l'autorité Royale. Deux Magistrats,

---

terent, en 1478, sur Jean Cardone Vice-Roi de Sicile. Voyés *Historiæ Sycanicæ Francisci Maurolyci*, lib. 4, chez Burman, Tome 4 *in fine*.

qui

qui oserent parler courageusement furent punis de mort. Le Peuple intervint, écrivit à Madrid & ne reçut qu'une réponse foudroyante D. Diego Soria, Gouverneur de la Cité, manda tous les Sénateurs, sur qui les portes du Palais furent fermées, avec une précipitation que les Messinois interpréterent selon la politique sanguinaire des dominateurs. A l'instant, le Palais fut investi. D. Diego se hâta bien de faire ouvrir les portes, de congédier les Magistrats : mais l'impulsion étoit donnée ; le Peuple se précipita sur les Espagnols qui se sauverent dans les quatre forteresses.

Les Marquis de Bayone & d'Astorga, Vice-Rois de Sicile & de Naples accoururent avec toutes leurs forces, qu'ils assemblerent à Melazzo, d'où les Rebelles furent menacés du plus rigoureux châtiment. Les Messinois, dont les fureurs étoient encore mêlées de cris de *Vive le Roi*, & qui s'étoient même abstenus d'insulter le Gouverneur, ne connurent plus de bornes. Ils chasserent de la Cité tout ce qui étoit soupçonné de favoriser les Espagnols, emporterent le Palais ainsi

que divers autres postes & assaillirent l'importante forteresse de Saint-Sauveur, qui défendoit l'entrée du port. De leur côté les Vice-Rois, qui avoient reçu de Malthe, de Gènes, de Naples & de Palerme des renforts considérables, se hâterent de bloquer la Cité. Ils ouvrirent même une espèce de tranchée : mais les Messinois sortoient si souvent & chargeoient avec tant de succès, qu'ils crurent devoir leur offrir la paix, c'est-à-dire, l'absolution de tous les excès qu'ils venoient de commettre & la confirmation de leurs priviléges. — » Nous l'acceptons, répondirent ils ; » mais à condition que nous resterons armés & que la garde des forteresses ainsi que de la Cité nous » sera confiée exclusivement, pendant quatre ans . La condition étoit bien plus choquante qu'un refus positif. Les Messinois, qui le sentoient & ne pouvoient en même temps se dissimuler l'impossibilité de résister longtemps aux Espagnols, dépêcherent Antoine Caffaro au Duc d'Etrée, Ambassadeur de France à la Cour de Rome, avec pouvoir d'offrir au Roi

Brusoni in fine.

Très-Chrétien la Ville de Messine, dont la tradition, ajouterent-ils, ne pouvoit manquer d'entraîner la conquête de toute la Sicile. Les courriers volerent à Paris, & Louis XIV expédia sur le champ six vaisseaux, moins chargés de soldats que de munitions de bouche, attendu le besoin pressant qu'en avoient les Messinois. Le Chevalier de Valbelle, Chef de l'escadre françoise, passa au travers de la flotte espagnole & reçut, en arrivant, le serment des nouveaux sujets, qui proclamerent Louis XIV Souverain de leur Cité, arborerent les lys de toute part, firent chanter un *Te Deum* des plus solemnels & procederent sous la conduite des François à la réduction du fort Saint-Sauveur, qui ne tarda pas de capituler. An. 1674.

Cependant le Marquis de Ville-Franche, nouveau Vice-Roi de Sicile, arriva sous Messine. Plusieurs bandes espagnoles, tirées du Milanois & de Catalogne, l'y suivirent de fort près & l'aiderent à s'emparer de la tour du Fare, du Pic de Grotta, ainsi que d'autres postes, plus ou moins importants qui le mirent en état

de couper les vivres aux assiégés. Il se flattoit déja de voir les Rebelles affamés & contraints de venir se jetter à ses pieds. Mais le Marquis de Vala-
An. 1675 voir entra dans le Port avec dix-neuf bâtimens françois, chargés de troupe & de vivres. Ce n'étoit pourtant là qu'un léger rafraichissement. L'armée des assiégeants ne cessoit de grossir : vingt vaisseaux espagnols & dix-huit galères vinrent bloquer le Port de Messine, & bientôt les provisions ne purent y arriver ni par mer ni par terre. Informés de l'extrême disette où le peuple de Messine étoit réduit, les Espagnols crurent le moment favorable & lui firent offrir un nouveau pardon, que les Rebelles craignirent de payer trop cher & qu'ils rejetterent avec une fierté dédaigneuse qu'ils étoient peut-être bien éloignés de sentir. Leur confiance fut exaltée ou réalisée par l'apparition du Duc de Vivonne conduisant plusieurs vaisseaux de guerre & huit barques chargées de vivres. La flotte espagnole, qui courut à toutes voiles sur les François, fut prise en queue par le Chevalier de Valbelle & chassée vers les côtes de

Naples. Enfin d'Almeras & du Quesne arriverent avec plus de cent navires, portant six mille fantassins, mille cavaliers & toutes sortes de munitions.

Pour lors les François crurent devoir se présenter devant les autres places de Sicile. Mais il n'y en eut aucune qui ne les repoussât avec horreur. *Brusoni in fine.* Palerme, Catane, Aggrigente oublierent, à l'aspect des François, de haïr les Espagnols, qui avoient eu soin de retracer dans tous les esprits, l'histoire des vêpres Siciliennes (*). On maudissoit généralement les Messinois; on n'en supportoit même qu'à peine les réfugiés, qui malgré la cause de leur bannissement étoient regardés comme autant d'espions ou de partisans secrets de la France. Rassurés par de si favorables dispositions & consolés de la perte d'Agouste, où les François ne s'étoient d'ailleurs introduits que par surprise; les Espagnols le furent bien mieux encore en apprenant les débats des Messinois avec leurs nou- *Brusoni ubi sup.*

(*) Voyez Tome 4. Liv. XIII, pages 314 & suivantes.

veaux maîtres, qui n'entendoient nullement que ce peuple conservât son Gouvernement & sa liberté. Attendu néanmoins que la Marine de ceux-ci étoit de beaucoup supérieure à la sienne, l'Espagne invoqua les Hollandois qui lui envoyerent vingt-quatre vaisseaux & *Ruyter* dont le nom seul valoit une armée. C'est un incident bien étrange que la Hollande secourant l'Espagne & l'aidant à châtier des sujets rébelles ! L'ambition de Louis XIV avoit opéré le prodige & reconcilié les Provinces-Unies avec leur plus mortelle ennemie. Le premier instant de leur émersion avoit été employé à contracter avec l'Espagne. Du Quesne & *Ruyter* ne tarderent pas de se mesurer. Celui-ci ayant été tué dans la seconde bataille, livrée à la requisition du Vice-Roi de Sicile qui vouloit recouvrer Agouste ; le Duc de Vivonne, qui dans le même temps avoit remporté sur terre une assez grande victoire, se hâta de mettre à profit la consternation & l'affoiblissement des Hollandois. La flotte françoise, montant à plus de soixante voîles & la plus nombreuse par con-

séquent, la plus formidable qu'on eût encore vûe dans ces mers, battit l'armée d'Espagne & d'Hollande qui ne lui étoit inférieure que de quelques bâtimens. La perte de *Ruyter* & de trois batailles consécutives dégoûta les Hollandois de la Méditerranée & leur retraite en laissa l'empire aux François qui, renforcés de six mille fantassins ou cavaliers nouvellement débarqués, firent des incursions en Calabre & en Sicile.

2 Juin 1676.

Cependant leurs exploits se réduisirent à la conquête de Taormina & de la Scalette. Il n'y eut pendant toute l'année suivante aucun fait d'armes digne d'être cité. Les secours envoyés de France avec une profusion d'autant plus étonnante que Louis XIV portoit ailleurs & dans le même temps les plus rudes coups, tarirent insensiblement ; & malgré l'extrême lassitude des Espagnols, l'équilibre fut rétabli. Enfin & soit qu'uniquement avide de Domaines contigus à ses Etats, il n'eût jamais songé sérieusement à conquérir la Sicile, soit qu'il crût qu'un tel sacrifice disposeroit l'Espagne à tous ceux qu'il

An. 1677.

alloit en exiger à Nimégue ; soit qu'il fut effrayé des sommes immenses que cette diversion lui avoit déja coutées ; soit peut-être .... car les Rois, ainsi que les enfants volontaires, se dégoutent bientôt s'ils ne jouissent à discrétion : soit, dis-je, qu'il désespérat de façonner à son joug ce peuple indompté, Louis ordonna brusquement au Maréchal de la Feuillade, qui avoit remplacé depuis quelques temps le Duc de Vivonne, d'évacuer Messine & de ramener tous
An. 1678. les François.

Ayant fait embarquer la plus grande partie des troupes, sous prétexte d'une expédition contre les Espagnols, le Maréchal porta cette affreuse nouvelle au Sénat & remit au peuple la garde des Forteresses. On le conjura de retarder au moins de quelques jours. Il répondit que ses ordres étoient si pressants qu'il ne pouvoit se dispenser de partir dans quatre heures ; offrant néanmoins de recevoir à bord tous les Messinois qui voudroient passer en France. Il sort ; & la rage, ayant succédé chez plusieurs à l'effroi, les fait s'écrier qu'il

falloit massacrer les François qui se trouvoient encore à terre, foudroyer & couler à fond tous leurs bâtimens. Le conseil des timides ou des sages prévalut ; & tous ceux d'entre les Nobles & les Populaires, qui avoient arboré le plus hautement l'étendard de la rébellion, se hâterent de dérober leur tête aux implacables Espagnols. Quel tableau ! Quelle scène lamentable & désastreuse ! On n'entend de toutes parts que heurlemens & blasphêmes ! On se presse, on se précipite sur le Port. L'un emmene toute sa famille, l'autre oublie sa femme ou son fils : celui-ci emporte ce qu'il a de plus précieux ; cet autre laisse tout, crainte d'être délaissé par les François, qui n'en reçurent en effet & ne purent même en recevoir que cinq à six mille, avec lesquels ils gagnerent précipitamment le large, déchirés sans doute par les cris, les élans, les prostrations d'une multitude qui ne cessoit de grossir & de les rappeller. *Muratori.*

L'émigration ne se borna pas à ce qu'emportoit la flotte françoise : de soixante mille habitants que Messine

contenoit avant cette guerre, où elle en perdit, à la vérité, une partie assez considérable, à peine en resta-t-il onze mille, qui députerent & s'abandonnerent au Gouverneur de Reggio. Les Ducs de Bournonville & de Conzano, Généraux des troupes espagnoles établies à Melazzo, arriverent presqu'aussitôt & furent suivis d'assez près par le nouveau Vice-Roi, D. Vincent de Gonzague, qui n'écoutant que son cœur humain & sensible se hâta de consoler ces malheureux, de publier un pardon général, & attendit avec confiance les ordres de sa Cour. Mais elle n'eut garde de se démentir. Confiscation de tout ce qu'avoient laissé les fugitifs; révocation, abolition de tous leurs privileges; démolition des bâtimens & maisons; érection de monumens flétrissans; bannissement perpétuel de quiconque étoit placé de la main des François : tels furent les ordres rigoureux que reçut le compatissant Vice-Roi, & qu'il fallut exécuter sans délai. » Cette illustre Cité » ajoute Muratori, ne fut plus qu'un » squelete inanimé. Il n'a pas même » été possible de lui rendre le mou-

Annali d'Ital. pag. 342-43.

» vement & la vie. Plus de trente
» mille Meſſinois, réfugiés & fixés
» dans Palerme ou ailleurs, n'ont pû
» ſe déterminer à revenir dans leur
» triſte patrie. Touché de l'état pi-
» toyable où ſe trouvoit réduite une
» Ville ſi célèbre, D. Carlos, Sou-
» verain actuel (*) des deux Siciles,
» lui a prodigué ſes faveurs : mais il
» eſt bien difficile, ſurtout après avoir
» été entierement dépeuplée par la
» derniere peſte, qu'elle ſoit jamais ré-
» tablie dans ſa premiere ſplendeur.
» Qu'on imagine les injures, les blaſ-
» phêmes, les imprécations que les
» Meſſinois vomirent contre les Fran-
» çois & Louis XIV, qui les avoient
» livrés ſi cruellement à la diſcretion
» des Eſpagnols ! On avoit beau repli-
» quer en France que leurs Envoyés
» s'étoient engagés à faire révolter
» Palerme & toute la Sicile. Un tel
» reproche étoit peu propre à leur
» fermer la bouche. Quelle apparence
» en effet que le Miniſtere François
» n'eût pas ſenti la juſte valeur de

(*) Muratori écrivoit ceci entre 1740 & 49.

» semblables promesses ? Quelle apparence que Louis XIV n'eut embrassé la défense de Messine qu'en vertu de cet engagement prétendu ?... Si l'on est curieux de la destinée des malheureux qu'avoit emmenés le Maréchal de la Feuillade, la voici. Dispersés en différentes Cités, ils y furent entretenus pendant dix-huit mois, au bout desquels il leur fut ordonné, sous peine de la vie, de sortir du Royaume. Comme on ne leur remit qu'autant d'argent qu'il en falloit pour gagner les frontieres, la plupart furent ensuite obligés de mandier. Environ quinze cent passerent en Turquie & prirent le Turban, d'autres se firent brigands. Cinq ou six cent, munis de passe-ports, que différents Ambassadeurs d'Espagne leur firent expédier, retournerent gayement à Messine & se crurent sauvés ; mais à la reserve de quatre que le Marquis de *Las Navas*, successeur de Gonzague, épargna, on ne sait trop pourquoi, tous les autres furent envoyez au gibet ou parmi les forçats ».

CHAPITRE XIII.

Le Duc de Savoye est sur le point d'épouser l'Infante de Portugal & de changer la face de l'Italie. Louis XIV fait l'importante acquisition de Casal.

DANS le temps même que *Las Navas* achevoit d'exterminer Messine, les Cours de France & de Turin négocioient une alliance qui devoit changer le destin du Piémont, de la Lombardie & peut-être de l'Italie entiere. Le projet n'eut point lieu ; mais l'exécution en fut si prochaine & la sensation si vive, qu'on ne peut guere se dispenser de l'inscrire parmi ces Révolutions. An. 1680-81.

Louis XIV avoit d'abord songé à marier son Dauphin avec l'Infante de Portugal, fille unique de Jean V. Les Espagnols qui ne pouvoient supporter l'idée de voir peut-être un jour la Couronne des Bragances unie à *Muratori. page 348.*

celle des François, s'y opposerent avec tant de force & de dextérité qu'il fut obligé d'y renoncer. Pour lors, la Cour de France imagina de faire épouser la Princesse Infante au jeune Duc de Savoye, Victor Amedée II, dans la personne duquel, s'il parvenoit jamais au Trône de Portugal, Louis se flattoit d'avoir un allié chaleureux & fidele; & sur qui l'on pourroit même, supposé que Charles II. vint à mourir sans enfans mâles, faire tomber la Couronne d'Espagne; auquel cas il ne seroit pas difficile d'en obtenir ou la Navarre ou le Piémont & la Savoye. La manœuvre fut si vive & si bien entendue que la Cour de Portugal y donna les mains. Tout étoit réglé, convenu, arrêté... tout fut rompu, sans que l'on puisse dire précisement pourquoi ni comment. Le sujet étoit piquant: ceux qui se plaisent à scruter les cabinets des Souverains, n'ont pas manqué de s'y appliquer avec intensité: mais leurs plus savants calculs donnent à peine des approximations. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que la Noblesse Savoisiene & Piémontoise

murmuroit hautement contre ce traité conclu & souscrit non-seulement sans sa participation, mais encore au détriment inévitable de la patrie. Attendu que le jeune Amedée étoit gouverné par sa mere, Jeanne de Nemours, Duchesse Douairiere de Savoye, & que celle-ci montroit la plus vive impatience de voir partir son fils pour Lisbonne; les mécontens se rendirent hardiment auprès d'elle & représenterent avec beaucoup de chaleur que l'éventualité de la succession du Portugal n'étoit guere plus d'une chimere, vû la possibilité que Jean V eut encore des enfans mâles, vû surtout les prétentions, le voisinage & les forces de l'Espagne. Ils ajouterent que, le Duc étant conséquemment obligé de resider en Portugal, la Savoye & le Piémont seroient incessamment épuisés par les sommes considérables qu'il faudroit lui faire passer annuellement, & que leur destinée seroit bien plus triste encore, si la Couronne de Portugal tomboit sur Amedée, attendu qu'outre l'inconvénient de devenir Provinces dépendantes d'une Cour éloi- Idem.

ver de signer, sans s'attendrir, & alla cacher ses pleurs; la Duchesse rentre à l'instant même, voit les paupieres de son fils humides & chargées, l'interroge, le caresse, le serre dans ses bras : le secret & le repentir de Victor s'exhalent malgré lui. Sa mere, après l'avoir pénétré de la droiture de ses intentions, renforça la garde du Palais, tira quelques compagnies de Pignerol & fit arrêter successivement les Chefs de la conjuration, qu'on accusa d'avoir voulu livrer aux Espagnols la personne du Duc.

Cependant le mariage fut rompu & le fut même, à ce qu'on assure, par la répugnance & les oppositions des sujets de Victor. Le Duc de Cadaval & la flotte Portugaise, qui devoient conduire à Lisbonne le mari de l'Infante, le trouverent malade. On a cru généralement que l'indisposition de Victor-Amedée, qui dura pourtant plus de deux mois, étoit feinte ; & sa guérison qui suivit d'assez près le départ des Portugais sembla confirmer la conjecture. On remarqua bien encore que ces Nobles, arrêtés à titre de conspirateurs, n'é- *Idem.*

prouverent aucunes rigueurs ultérieures : en conséquence maint observateurs n'y virent qu'une trame, infiniment déliée, ourdie par la Duchesse, qui s'étoit mise elle-même & par le ministere des propres sujets de son fils dans la nécessité de rompre un mariage, pressé à la vérité par la Cour de France, mais combattu nonmoins vivement par celle d'Espagne; à qui sa politique fit d'autant plus volontiers le sacrifice que l'autre ne pouvoit lui en savoir mauvais gré. Ajoutons que cette Princesse avoit déployé jusqu'ici des talents qui élévent l'assertion au plus haut degré de probabilité. Mais dans ce temps là même ou environ, la politique de Louis XIV entreprit plus heureusement la conquête d'une des plus importantes places de la contrée, place qu'il convoitoit depuis long-temps, & dont la possession, jointe à celle de Pignerol, lui donnoit toute sorte de facilités pour asservir ou fatiguer les Italiens.

Idem. La galanterie la plus outrée régnoit depuis quelque temps à la Cour de Mantoue. Charles II de Gonzague,

qui étoit d'ailleurs ſi intéreſſant; qui, pour parler ſon langage le plus familier, s'embarraſſoit fort peu d'être pauvre pourvu que ſon peuple fut riche, avoit vécu publiquement avec la Comteſſe Marguerite de la Rovere. Les amours de ſa femme, Iſabelle Claire d'Autriche, & du Comte Bulgarini, cachés d'abord ſous l'ombre du miſtere, eurent, après ſon décès la même publicité que les ſiens. Au point que l'Empereur Leopold, couſin de la Ducheſſe, envoya le Comte de *Vindiſgrats* à Mantoue, avec ordre de faire ceſſer le ſcandale. Les amants prévinrent la correction en ſe retirant, l'un chez les Urſulines, l'autre chez les Dominicains dont il ſe hâta de prendre l'habit. Elevé au ſein de l'incontinence, Ferdinand Charles donna le plutôt poſſible dans tous ſes excès. Il avoit épouſé Iſabelle de Gonzague, Princeſſe de Guaſtalla, qui ne tarda pas d'avoir pour rivales d'infâmes proſtituées. C'eſt-à-la célébrité de ſes courtiſanes que Veniſe fut redevable des viſites fréquentes que Ferdinand lui rendoit. C'étoit

là qu'on le voyoit se livrer à cette débauche effrénée, que certain auteur n'a pas rougi de décrire. Au décès de Ferrand de Gonzague, son beau pere, qui ne laissoit que deux filles, il courut, comme époux de l'aînée, s'emparer du Duché de Guastalla, reclamé vainement par D. Vincent de Gonzague (*), cousin du feu Duc & répréſentant une autre branche, établie dans le Royaume de Naples. L'invasion des Etats délaissés par Ferrand, déplut fort aux Ducs de Modène & de Parme, qui manœuvrerent de toutes leurs forces, à Milan & à Madrid, en faveur de Vincent, dont les droits, à la vérité, se fondoient sur toutes les investitures, où l'exclusion étoit donnée littéralement aux femmes. Les Espagnols n'eurent garde par conséquent de ne pas épouser la cause de celui-ci, au nom duquel ils pourroient eux-mê-

(*) Le même que nous avons vu, il n'y a qu'un moment, Vice-Roi de Sicile & consolateur de Messine.

mes envahir Guastalla, sauf à lui donner, en retour, quelqu'autre fief dans l'Etat de Naples, dont il faudroit bien qu'il se contentat. La Cour de Vienne se déclara, dans le même temps, pour Charles Duc de Lorraine, qui réclamoit hautement le Montferrat. Idem.

Tirannisé par les Autrichiens, le Duc de Mantoue imagina de recourir aux François. Son confident, Hercule Mattioli, conférant à Venise avec l'Abbé d'Estrade Ambassadeur de France, fit certaines ouvertures, au sujet de Casal, que l'interlocuteur, Louis XIV & son Conseil saisirent avec la même avidité. La piéce fut ensuite dénouée & renouée par les plus comiques incidents. Dépêché à Paris, uniquement à ce que son maître assuroit pour faire peur aux Autrichiens, le Mattioli se prévalut d'une commission ou créance, qui ne s'étendoit point à Casal, pour en céder la citadelle aux François. Soit qu'en passant à Milan, Mattioli lui-même eut vendu le secret au Gouverneur qui le lui paya, dit-on, cinq cent

écus d'or ; ſoit qu'ils n'en fuſſent redevables qu'à leur propre vigilance, les Eſpagnols ne tarderent pas d'être au fait. Ils employerent ſi efficacement les menaces & les promeſſes que Ferdinand déſavoua ſon Miniſtre. Une ſcène plus plaiſante encore, c'eſt que Mattioli, expédié néanmoins à Turin ſous le titre d'envoyé, ſe laiſſa duper par les François, qui l'attirerent à Pignerol & l'enfermerent dans une priſon où il finit ſes jours.

Idem.

Louis XIV, ne laiſſa pas de pourſuivre l'exécution du Traité. Au moyen de l'or répandu dans le conſeil Mantouan ; au moyen de cinq cent mille livres comptées au Duc, qui vendoit chaque jour, des titres, des privilèges, des immunités & ſe feroit vendu lui-même pour fournir à ſes cantatrices, muſiciens & baladins ; l'Abbé Morel, envoyé de France, triompha des Miniſtres Autrichiens & de toutes leurs oppoſitions. Il intervint pourtant un ſecond Traité, redigé & ſigné très-miſtérieuſement par le Marquis Guerrieri, Miniſtre de Mantoue, en vertu duquel Bouflers,

Catinat & douze mille François, vinrent prendre possession de Casal, capitale du Monferrat & située au centre de la Lombardie.

Toutes les Cours d'Italie (*), mais sur-tout Vienne & Madrid, furent indignées du vil marché que venoit de passer le Duc de Mantoue. Il protestoit bien encore qu'il n'y avoit aucune part, crioit à la trahison, faisoit même arrêter le Marquis Guerrieri, qui ne tarda pas, à la vérité, de recouvrer sa liberté; mais ses sermens & ses grimaces ne produisirent qu'une augmentation de mépris. Les nobles Vénitiens ne voulurent plus avoir de commerce avec lui; les personnes de sa suite, pour qui le gouvernement & les particuliers avoient eu jusqu'alors des attentions & des égards, furent

Idem.

(*) Il y en avoit bien peut-être quelqu'une, qui à raison des terreurs qu'imprimoit encore la puissance & l'ambition des Espagnols, n'étoit point fachée de voir cette importante place dans les mains des François.

traitées ſans ménagement. Il ne laiſſoit pas d'aller régulierement paſſer le temps du carnaval à Veniſe, & d'y diſputer le prix au petit nombre de débauchés qui pouvoient entrer en lice avec lui.]



CHAPITRE

CHAPITRE XIV.

Grandeur de la Monarchie Françoise vers l'an 1680. Louis XIV donne la loi à toute l'Europe. Il abuse de sa prédominance, humilie la République de Gènes, fait braver le Pape dans Rome. Premier instant de sa décadence. Son Traité avec le Duc de Savoye pour la neutralité d'Italie : Paix de Riswich.

QUOIQUE la guerre ne fût allumée ulle part, Louis conquéroit de tous es côtés. Ce temps de paix lui valoit utant que les plus heureuses campa-nes. Il devoit presque toute sa gran-eur à deux hommes assez rares qui dministroient, l'un la guerre, l'autre es finances, comme elles ne l'avoient oint encore été. Dans le laps de ingt ans, écoulés depuis le Traité

des Pyrenées, c'est-à-dire entre 1659 & 80, Louvois & Colbert avoient porté à un si haut degré les forces & la réputation de cette Monarchie, qu'aucune Puissance de l'Europe n'osoit plus se mesurer avec elle. Telle étoit la dépendance, la sujétion de tous les peuples voisins, qu'on n'imaginoit même pas qu'il fût jamais possible de les en tirer: & il n'est pas douteux qu'avec de la modération la France auroit pu jouir long-temps d'une supériorité si décidée. Mais, cette modération, appartient-il aux humains de l'unir à la prospérité? Croit-on qu'il ne soit pas impossible à l'ambition des Rois, sur-tout des Rois conquérants, de se prescrire des bornes (1)? Ce qui est bien certain, c'est qu'au lieu d'être temperé par l'avantageux Traité de Nimègue, qui est précisément l'époque de sa prédominance; au lieu de se borner à maintenir & les conquêtes antérieures & cette suprématie que les Puissances

(1) Voyez Droit Public d'Europe, par M. l'Abbé de Mabli, tom. 1, chap. 4.

d'Europe étoient, pour ainsi dire, convenues de lui laisser; le Monarque François n'en devint que plus entreprenant, plus fier, plus tyrannique.

L'Italie, qui ne lui offroit cependant aucun prétexte de guerre, étoit, ce semble, le théâtre où son impérieux génie se plaisoit davantage à triompher. [Gènes le fatiguoit depuis long-tems par sa dévotion à la Cour de Madrid. Il étoit indigné qu'une République si foible, & placée pour ainsi dire sous sa main, osât être Espagnole. Après beaucoup d'autres querelles aussi peu fondées, il prétendit avoir un An. 1684. grenier à sel dans Savone, par la 85. grande raison que Casal en seroit plus commodément approvisionné: raison & prétention qui furent accueillies comme elles devoient l'être. La République fit construire & équiper quatre galeres; Louis XIV prétendit qu'elles étoient destinées aux Espagnols & ordonna, du ton qu'il auroit pu prendre dans Marseille ou dans Toulon, qu'elles fussent désarmées. Comme on ne se hâtoit pas d'obéir, la Riviere & les vaisseaux de Gènes fu-

rent insultés. L'arrivée, les procédés, les bravades du nouveau Résident, mirent la patience des Génois à de plus rudes épreuves. Saint-Olon se déclara protecteur des délinquants en tout genre, & permit à ses gens le port d'armes dont ils abuserent chaque jour plus insolemment. Mais ce n'étoit rien encore. Seignelai, Duquesne & Mortemar, se présentent devant Gènes avec quatorze gros vaisseaux, vingt galeres & dix galiotes à bombes (*), intimant à la République le courroux de leur maître, la menaçant du châtiment le plus rigoureux si elle ne livroit sur le champ les quatre galeres & n'envoyoit quatre Sénateurs aux pieds du Roi. Révoltés ou pétrifiés, les Génois tarderent à se soumetre ; quatorze mille bombes écraserent leur superbe Cité, & il fallut qu'outre les quatre Sénateurs, le Doge lui-même allat faire les plus humbles excuses à Louis XIV.] Toutes les Cours en murmurerent. On fut

(*) Les mêmes qui venoient de châtier Alger.

généralement scandalisé de lui voir ainsi humilier, fouler un état libre, indépendant & compté depuis longtems parmi les Puissances d'Europe.

Son fameux débat avec le sage & vertueux Innocent XI, n'eut gueres plus d'admirateurs & d'apologistes. [L'abus des franchises étoit poussé dans Rome au plus révoltant excès. Les Ambassadeurs prétendoient que la justice respectât non-seulement l'enceinte de leurs palais, mais encore toutes les maisons environantes, qu'ils appelloient leurs *Quartiers* (*). Ensuite d'un décret d'Innocent XI, portant qu'aucun Ambassadeur ne seroit reconnu ni admis à l'audience qu'après avoir renoncé au droit de franchise, tous les Ministres étrangers s'étoient retirés, à la reserve du Duc d'Etrée, Ambassadeur de France, pendant le ministere duquel, le Pontife avoit

(*) Ils étoient encore en possession d'avouer & de patenter toute sorte de Marchands & Artisans qui arboroient, en forme d'Enseigne, les Armes des différentes Cours & bravoient, du fond de leurs boutiques, les Sbirres & les Magistrats.

promis de laisser les choses en l'état. Le Duc étant mort ; Innocent ordonna aux exécuteurs de la Justice, d'entrer dans tous les prétendus asyles, & renforça le précédent décret d'une Bulle où les franchises étoient proscrites & leurs défenseurs excommuniés. Louis XIV, à qui le Cardinal
An. 1687-88-89. Nonce Ranucci fit les plus touchantes & les plus vaines remontrances, résolut de faire sentir à la Capitale du monde chrétien, tout le poids de sa puissance. Le Marquis de Lavardin, accompagné de huit ou neuf cent officiers, gardes & domestiques, entra dans Rome en ordre de bataille, & fut prendre possession du palais & quartier Farnese. Le nouvel Ambassadeur se vengea de l'audience refusée, en bravant le Pape & sa Cour. Il affecta de se promener à la tête de sa petite armée, jetta de l'or au peuple, donna des fêtes magnifiques & bruyantes, où les sarcasmes furent prodigués au Pontife. Peu content d'avoir fait célébrer dans la Chapelle de Saint-Louis, il voulut assister à la Messe du Pape : mais il étoit à peine entré triomphalement dans la Basilique du

Vatican, qu'il eut la douleur ou le plaisir de voir tous les Prêtres s'enfuir avec horreur (*). Telles sont les épreuves que la patience d'Innocent XI. eut à soutenir pendant plus de quinze mois. On eut beau lui donner des conseils violents : il répondit à tous que c'étoit le cas d'oublier sa qualité de Souverain, & de se reposer entiérement sur la justice de sa cause. Enfin Louis XIV. rappella son Ambassadeur. Innocent mourut quelques mois après ; & Alexandre VIII, élu par la faction de France, eut bientôt terminé l'affaire des franchises.]

Mais c'étoit principalement la Cour de Turin que Louis ambitionnoit, s'efforçoit d'assujettir. Les scènes bruyantes de Gènes & de Rome furent données, en partie, à l'effet d'assouplir Victor Amedée II, harcelé d'ailleurs infatigablement par le Monarque François. Parce qu'il avoit banni

(*) Dans le même temps, le Procureur Général du Parlement de Paris appelloit au futur Concile : Louis XIV faisoit arrêter le Nonce, & plusieurs corps de milices avoient ordre d'aller s'emparer du Comtat.

les Protestants, Louis prétendit que le Duc de Savoye devoit en purger ses États. Il ne cessoit encore de lui demander le rembourſement ou l'équivalent de je ne ſais quelles ſommes qu'il diſoit avoir payées pour ſon compte à la Chambre Impériale. Mais Victor Amedée n'étoit pas fait pour ſupporter long-temps de pareilles véxations.

Le Prince d'Orange, Stathouder de la République d'Hollande, étoit monté ſur le Trône d'Angleterre ſous le nom de Guillaume III ; & la haine que les Puiſſances d'Europe portoient au Monarque altier des François, n'avoit pas peu contribué à l'exaltation de ce perſonnage, regardé comme l'inſtrument le plus propre à réprimer l'ennemi commun. Il étoit, en qualité de Roi d'Angleterre, étroitement uni avec l'Empereur, & comme chef des Provinces unies, il n'avoit pas eu beaucoup de peine à les entraîner dans la confédération. Mais les forces de cette ligue n'égaloient point encore celles de Louis XIV, ſur-tout ſi on le laiſſoit tranquille du côté de l'Italie, où l'on ſent quel poids Victor Amédée pouvoit mettre dans la balance.

En conséquence; mais n'ayant garde pourtant de changer de style, Louis dépeche en Piémont vingt mille hommes & Catinat, qui somme fiérement le Duc de lui consigner les ville & citadelle de Turin, ainsi que le Château de Verrue, pour gage de sa dévotion & fidélité à la Cour de France. Ce n'est pas ici la preuve la moins forte de l'ivresse où les prospérités avoient plongé Louis XIV, qui s'attendoit, comme on voit, à trouver les Puissances toujours prêtes à lui obéir; mais ce fut la derniere. On peut regarder ce moment comme le premier de sa décadence, qui fut plutôt palliée que rallentie par l'éclat de ses victoires.

La position de Victor Amedée, ne laissoit pas d'être infiniment pénible & dangereuse. L'armée Françoise étoit rangée, pour ainsi dire, en bataille, & la sienne n'existoit point encore. Comment éluder par conséquent la sommation de Catinat? Comment se soustraire à l'empire de la nécessité? Et cependant que devenoit le Piémont? Que devenoit la Lombardie? C'étoit peut-être les asservir irrévo-

cablement. Ce grand intérêt le soutint, & lui fit porter si loin l'art de temporiser, qu'il se vit, à-peu-près, en état de faire face. Entré dans la ligue, au contentement inexprimable de tous ses membres, il usa de représailles envers Catinat, & le somma d'évacuer le Piémont, lui demandant en outre réparation du dommage que son séjour y avoit causé. Le succès fut loin de répondre à la fierté de ce début. Après quelques préludes peu sanglants, les armées se rencontrerent à Staffarde. Victor, mal secondé des
An. 1690-91. Autrichiens, fut battu & réduit en si mauvais état, qu'on le crut effacé du nombre des Souverains. [Saluce, Suse, toute la Savoye, Nice, Montalban, Ville-Franche, Veillane, Savillan, Fossano, Rivoli, Carmagnole, tomberent au pouvoir des François. Turin étoit menacé, Cony aux abois.... L'activité du Prince Eugene, depuis si célebre, où la lâcheté de Bulonde (*) sauva celui-ci; l'Electeur

(*) Il fut condamné à une prison perpétuelle.

de Baviere, le Duc de Schomberg, & douze mille Allemands, accoururent au secours de Victor; & Catinat, à qui la Cour de France ne put faire passer aucuns renforts (*), fut obligé, après avoir évacué Veillane, Rivoli, Saluce, Savillan, Fossano, de se tenir sur la défensive.

L'année suivante, il fut résolu, entre le Duc de Savoye, le Prince Eugene, Leganes & Caprara, d'assaillir le Dauphiné, qui fourmilloit de Calvinistes ulcérés. Guillestre, Embrun & Gap furent emportés rapidement. Grenoble & Lyon n'attendoient, pour se rendre, que l'approche de l'ennemi. Mais la petite vérole arrêta Victor au milieu de sa course, & ses Lieutenants qui voyoient les François accourir de toutes parts, ne songerent qu'à faire retraite. Cependant le Maréchal de Catinat obtint de sa Cour un renfort considérable, avec lequel il se hâta d'aller chercher & de

An. 1693-94.

(*) On sait que dans le même temps, la mer, l'Allemagne, la Flandre, l'Irlande, la Catalogne étoient couvertes de François.

battre les alliés. La victoire de la Marsaille ne produisit aux François que Rivoli & Suse. Les vaincus se soutinrent pendant le reste de cette campagne & toute la suivante. L'Amiral *Russel* tint Catinat dans de continuelles allarmes au sujet de Nice & de la Provence, & cette distraction permit aux alliés d'investir Casal avec toutes leurs forces. Mais la France & Victor, qui étoient dès-lors sur le point de s'accommoder, convinrent de restituer cette place au Duc de Mantoue, & l'avidité des Espagnols fut trompée, ou satisfaite seulement à demi.]

Le bruit des victoires que remportoient ses Luxembourg, Catinat, Boufflers, Noailles, Lorges, Vendôme & tant d'autres, n'étourdissoient point la Cour de France sur la multitude & l'acharnement de ses ennemis. Elle se sentoit défaillir, & cherchoit depuis long-tems à faire la paix, ou à détacher du moins quel-
An. 1695. ques alliés. Elle étoit entrée en négociation secrete avec chacun d'eux. Victor Amedée, qui malgré le voile épais dont ils se couvroient n'ignora pas les conférences de Callieres & de Har-

lai avec le Hollandois *Dickvelt* (1), crut devoir profiter aussi des circonstances & du besoin extrême que Louis avoit de son alliance, ou du moins de sa neutralité en Italie, où la guerre coûtoit à la France infiniment plus qu'ailleurs. Elle avoit même senti de bonne-heure l'impossibilité d'en soutenir la dépense, & étoit entrée déja plus d'une fois, en composition avec le Duc de Savoye, qui devint en ce moment l'objet principal de ses négociations. Le Comte de Tessé, envoyé pour cet effet à Turin, offrit à Victor des conditions si avantageuses, qu'il ne put se défendre de les accepter. [Le Traité conclu très - vraisemblablement à Notre-Dame de Lorette, où le Duc & Catinat avoient feint d'aller en pelerinage, fut signé, non moins secrettement, le 29 Août 1696, sous le titre de Neutralité d'Italie. Les principaux articles étoient : qu'outre la Savoye, *Murat. t. XI. p. 424.*

(1) Député des Etats Généraux & agissant indubitablement de concert avec le Roi d'Angleterre. *V. Limiers hist. de Louis XIV, liv. 7 tom. 4.*

Nice & Villefranche, le Roi Très-Chrétien restituoit au Duc, Pignerol, Sainte Brigitte & autres places, dont les fortifications devoient néanmoins être démolies ; que Louis, Duc de Bourgogne, & Marie Adelaïde, fille aînée de son Altesse Royale, seroient mariés aussitôt que leur âge le permettroit, & qu'en attendant, la Princesse passeroit en France pour y être élevée dans la Cour & aux frais de son futur ayeul. On trouve encore chez certains publicistes, que Louis XIV compta quatre millions au Duc de Savoye, en indemnité de ce que ses États avoient souffert pendant cette guerre, & à condition, supposé que les alliés refusassent d'accéder au présent Traité, qu'il tiendroit sur pied, & aux dépens de la France, quatre mille hommes de cavalerie & huit mille d'infanterie.

D'après toutes ces menées, & surtout ce grotesque pelerinage de Lorette, on ne conçoit gueres que le Traité fût un secret pour les alliés. Cependant l'autre comédie, jouée par le Duc & Catinat, supposé, démontre

même qu'ils l'ignoroient parfaitement. Le Maréchal, à qui Louis XIV affecta de faire passer des recrues plus fortes qu'à l'ordinaire, se porta sur Turin, & menaça de le bombarder Victor en témoigna les plus vives appréhensions, & ne reprit un peu de sérénité qu'à l'aspect du Trompette François qui vint lui notifier les conditions avantageuses que le Roi, son maître, daignoit lui offrir. Victor & Catinat eurent grand soin de s'envoyer & renvoyer des Héraults, & après beaucoup de courses, d'observations & de repliques, ils convinrent d'une treve de quarante jours, durant laquelle les Puissances alliées contre la France, seroient invitées, en attendant la paix générale, à la neutralité de l'Italie. Les Ministres Impériaux, Espagnols & Anglois qui se trouvoient à Turin, déclarerent hautement qu'ils ne pouvoient y consentir: pour lors le Duc se prévalut de sa qualité de Généralissime, & la treve fut signée. Les Princes confédérés crurent qu'il étoit temps encore de retenir Victor Amedée, & lui firent les offres les plus

magnifiques. Mais les quarante jours ayant expirés dans l'entre-faite, ils apprirent avec surprise & fureur que les troupes Savoisienes avoient grossi l'armée Françoise, montant en conséquence à près de cinquante mille hommes, & que leur Généralissime, devenu tout-à-coup celui des ennemis, assiégeoit Valence.

« Je me trouvois pour lors à Milan, dit ici Muratori, & j'entendis tous les blasphêmes de ce peuple contre la maison & la personne du Duc de Savoye. Mais les sages pensoient bien différemment. Ils considéroient qu'outre la satisfaction de voir les François hors de Casal, dont l'État de Milan étoit évidemment redevable à Victor; il avoit, au moyen du recouvrement de Pignerol & de tout son Domaine, fermé, pour ainsi dire, à Louis XIV toutes les portes d'Italie : je dis presque toutes les portes, attendu que les François retinrent Fenestrelle, où les Princes Italiens ne furent point fâchés de les voir se fortifier & s'y tenir

Annali p. 425.

» encore à portée de les servir contre » les Espagnols ». De si grands avantages, que la multitude elle-même ne tarda pas de sentir, toucherent d'autant plus les puissances nationales, qu'il étoit fort douteux que la continuation de la guerre en eût procuré d'aussi précieux & qu'elles alloient d'ailleurs être délivrées d'un des plus lourds fardeaux qu'elles eussent portés depuis long-tems. On pourroit être surpris, qu'occupé comme il l'étoit vers le Danube & le Rhin, l'Empereur pût figurer encore sur les rives du Pô ; mais il faut observer que la guerre d'Italie ne lui coutoit que des hommes, article intarissable en Allemagne. Dès la premiere campagne, & sous prétexte qu'il s'agissoit de combattre l'ennemi commun, ses Commissaires avoient mis à contribution tous les feudataires de l'Empire : le grand Duc de Toscane, Gènes, Lucques, les Ducs de Modene, de Parme (*), de Mantoue & autres

(*) Parme & Plaisance étoient Fiefs du Saint-Siége ; mais sous prétexte que Farnèse

Vassaux moins considérables furent taxés avec une âpreté, que l'animosité contre la France leur fit d'abord endurer assez patiemment, mais qui, par six ans de continuité, ou pour mieux dire de redoublement étoit devenue intolérable. Ils applaudirent, par conséquent, à la nécessité où le Duc de Savoye venoit de réduire les Autrichiens, qui accepterent en effet la neutralité & signerent l'accord de Vigevano, portant que les François & les Allemands évacueroient au plutôt l'Italie. Ceux-ci ne laisserent pas d'extorquer encore trois cent mille pistoles, que les prétendus contribuables, au nombre desquels Innocent XII eut la générosité de se ranger, fournirent avec moins de peine que de joie, comme étant la derniere vexation qu'ils devoient essuyer de la part des Impériaux.]

Muratori p. 426.

(Rannuce II.) possédoit encore Pallavicino, Bardi, Compiano & autres petits Domaines relevants de l'Empire, il fut obligé de donner des quartiers à quatre mille chevaux. *Voyez Muratori, tom. XI, pag.* 403.

Au moyen de cet accord, dont le traité conclu à *Rifwich* entre la France & l'Efpagne, ne fut que la confirmation & la copie, du moins, quant aux articles concernant l'Italie ; celle-ci gouta d'avance une paix, bien néceffaire aux États de Lombardie & fur-tout de Piémont, écrafés pendant cette guerre. [Les douceurs en furent plutôt doublées qu'altérées par les glorieufes expéditions de Venife, qui en moins de trois ans, & affiftée feulement de quelques galeres Étrufques, Pontificales & Malthoifes, avoit conquis, outre une grande partie de la Dalmatie, Leucate, Coron, Calamala, Chiefala, Gomenizze, Navarin, Modon, Naples de Romanie, Arcadie, Termis, Patras, Lepante, Corinthe, Athênes, toute cette contrée, en un mot, autrefois fi fameufe fous le nom de Peloponnefe & appellée maintenant la Morée. Les noms de Morofini, de Cornaro, de Konifmarc en furent immortalifés. Les Turcs ne favoient plus que fuir devant les Flottes de la République,

qui ne put, au reste, prendre aucune part à la guerre que nous venons de décrire & fut aux affaires d'Italie, à-peu-près, ce qu'elle avoit été pendant le siége de Candie, dont la perte étoit réparée au centuple. Il ne s'agissoit plus que de conserver une partie des conquêtes. Arrêté, tout-à-coup, au milieu des siennes, par la perspective d'un grand évenement, l'Empereur Leopold, allié de la République, brusqua tellement la paix ou treve de *Carlowits* que les Vénitiens craignirent d'être sacrifiés. Mais la terreur fut passagere & le traité surpassa leur attente.]

Cet évenement, en considération duquel Leopold se hâtoit de conclure avec la Porte, n'étoit autre que la prochaine vacance du Trône d'Espagne. Outre qu'elles lui ôtoient tout espoir de progéniture, les langueurs de Charles II, qui ne touchoit pourtant qu'à sa quarantiéme année, faisoient juger qu'il n'avoit pas long-tems à vivre; & sa mort, qui mettoit d'avance en action tous les Souverains & Négociateurs d'Eu-

rope, devoit néceſſairement allumer une guerre, dont l'Italie ne pouvoit manquer d'être le théâtre, à raiſon du Milanois, du Royaume de Naples & d'autres États dépendans de la Monarchie d'Eſpagne, qui alloient infailliblement tomber en litige. Mais différons pour quelques momens de chercher le but & les principes des manœuvres, négociations & hoſtilités, tendantes à recueillir ou partager cette riche ſucceſſion ; & voyons auparavant quel étoit le ſyſtême politique de l'Italie dans le cours du XVIIe ſiecle, & quels effets y produiſit la puiſſance de Louis XIV.



ne devînt la proye des Castillans. Mais après le Pontificat d'Urbain VIII, le premier Italien qui ait su affoiblir l'excessif ascendant de l'Espagne; cette Monarchie, tourmentée, secouée infatigablement par le Cardinal de Richelieu, par les Hollandois, Portugais, Catalans, Siciliens, ne put cacher plus long-tems ses secrettes infirmités. Les François eurent ensuite différentes occasions de s'introduire en Italie, dont la liberté fut affermie par le choc même des deux puissances émules, qui ne cesserent plus d'y combattre avec des forces à-peu-près égales. Il est vrai qu'à datter de 1650, la balance de l'Europe prépondera beaucoup trop du côté de la France; mais les affaires de Hollande en occuperent fort à propos l'ambition & les forces, & l'équilibre fut conservé en de-çà des monts.

Cependant la crainte qu'imprimoient les deux Puissances, ne contribuoit pas peu à maintenir l'intelligence & l'union entre les Princes d'Italie. Chacun d'eux étoit persuadé

que s'il entreprenoit de molester ses voisins, ceux-ci, par dépit ou par désespoir, chercheroient & trouveroient aisément secours & protection auprès de l'une ou l'autre Couronne ; & ce que les Piémontois avoient éprouvés dans les guerres du Montferrat étoit, pour tous les autres, une leçon terrible sur les dangers d'attirer chez soi ou chez autrui les armes étrangeres. Les Espagnols, depuis très-long-tems, & les François, du moment qu'ils eurent pris pied dans les affaires d'Italie, étoient en possession de s'adjuger tout ce qui tomboit en litige. Quelques minces que fussent les objets contentieux, on les voyoit s'en saisir avec une cupidité qui n'étoit jamais endormie ni dédaigneuse. N'ayant, par conséquent, nul espoir de partager la dépouille, les Italiens comprirent bien-tôt qu'il valoit beaucoup mieux laisser à chacun ce qu'il possédoit, que de le mettre en but à la rapacité Autrichienne ou Françoise. En effet, si l'on excepte la guerre que les Ducs de Savoye firent à la République

de

de Gênes, on verra que pendant tout ce ſiecle, il fut à peine queſtion d'hoſtilités entre les Puiſſances Italiennes. La guerre contre Odoard de Parme fut déclarée & ſoutenue par l'ambitieuſe & vindicative maiſon des Barberins, plutôt que par le Saint-Siége. Les querelles entre Rome & Veniſe, ſont hors de la ſphère politique & doivent être conſidérées comme affaires purement eccléſiaſtiqnes : non qu'entre Puiſſances limitrophes les différens au ſujet de Juriſdiction ſpirituelle n'influent bien aiſément dans les affaires temporelles. Ils attiſent ; ils aigriſſent preſque toujours ces rivalités & jalouſies d'Etat, que l'on ſait être inévitables entre voiſins, ſurtout ſi la contiguité des terres eſt aggravée par la concurrence des Ports de Mer. Cependant, & malgré leurs fréquens débats au ſujet du Port d'Ancone, malgré les efforts de Veniſe pour obtenir ou conſerver l'empire de la Mer Adriatique, les deux Puiſſances n'en vinrent qu'une ſeule fois à la guerre ouverte, lorſque les Barberins mirent les Princes d'Italie dans

la néceſſité de prendre la défenſe du Duc de Parme. La commune peur de Nations étrangéres & non moins avides que puiſſantes; la marche circonſpecte & lente des deux Gouvernemens, & le beſoin de toute ſorte d'amis & de ſecours où fut la République pendant la guerre de Candie, firent qu'elles ſe contenterent de ſe tenir ſur leur garde, d'empêcher réciproquement que l'une ne s'aggrandit au préjudice de l'autre.

Les rapports du grand Duché avec le Saint-Siége étoient les mêmes que ceux de Veniſe; à cela près que la Toſcane étoit une Souveraineté patrimoniale, héréditaire, de nouvelle datte & que les Médicis, comme créature de deux Papes, devoient être ſouvent dans le cas de rivaliſer, de ſe meſurer, ſinon avec le Saint-Siége, du moins avec la famille des Pontifes régnants. Si les terres de ceux-ci étoient plus étendues & d'une meilleure qualité, l'Etat de Florence avoit l'avantage du gouvernement Monarchique, de ſa nature, & par conſéquent plus actif. Voiſins comme ils étoient, il n'eſt pas douteux qu'un

Arcani di Stato pag. 92. & ſeq.

Grand-Duc ambitieux & guerrier eut été la terreur des Papes ; mais il y fut encore & très-efficacement remédié par le commun épouvantail. La crainte des Espagnols absorba tous les acides qui auroient pu mettre en effervescence le Romain & le Toscan, & au lieu de traiter en voisins ombrageux, ils furent la plûpart du temps alliés fidéles & sincéres. Les Grands Ducs ne laisserent pas d'obstruer, à force de manéges, le commerce des Villes maritimes de l'Etat Ecclesiastique. Si le Pape Innocent XII, n'ouvrit pas un Port franc à Civita-Vecchia & ne put relever les ruines de l'ancien *Antium* (*), ce fut uniquement par les manœuvres de Cosme III, qui sentit que Livourne en seroit beaucoup moins fréquentée.

Quant à la République de Gènes, le XVIIe. siécle n'est pas à beau-

(*) A la place ou auprès duquel existe la jolie petite Ville de *Nettuno*, dans la campagne de Rome, a l'embouchure de la Loracina.

coup près, celui de sa splendeur (1). Toutes les fois qu'elle se trouva compromise avec les Puissances Nationales & Étrangeres, elle fut humiliée ou froissée. Elle abondoit en citoyens égoïstes & vendus à l'Espagne, qui ne savoient calculer que les fiefs, les emplois, les honneurs qu'ils obtenoient à la Cour & dans les Etats de celle-ci, & comptoient pour rien ce que leur Patrie & la liberté pouvoient en souffrir. Obligée par conséquent d'être toujours en garde contre les siens, de soutenir contre les Ducs de Savoye des guerres passives, dangereuses & presque continues (*); Gènes se contentoit d'exister languissamment & même servilement sous la protection des Espagnols. Cependant, & après que Louis XIV les eut condamnés à cette flétrissante ambassade, composée des Chefs de leur Sénat & de

(1) Voyez *Girolamo*, Brusoni, *Stor. d'Ital.* liv. 13. *in fine* & *Arcani di Stato.* pages 100 & suivantes.

(*) Au sujet du Marquisat de *Zuccherello* que la Chambre Impériale avoit adjugé aux Génois. Voyez Muratori tom. XI, pages 88 & suivantes.

la personne même de leur Doge ; les Gènois, effrayés d'une telle énormité, commencerent à se ménager d'autres appuis. De ce moment ils changerent de systême & de procédé, cesserent de se montrer & d'être si dévoués aux Espagnols, & tergiverserent, avec assez de dexterité, entre les deux partis.

Gènes exceptée, on peut dire que, dans le cours de ce siécle, les Ducs de Savoye n'eurent aucune guerre ni dispute avec les peuples italiens. Essentiellement occupés de maintenir l'équilibre entre les deux Puissances rivales, il vécurent assez pacifiquement avec les Princes de Lombardie. Leur guerre avec le Duc de Nevers, au sujet de la succession du Montferrat, fut soutenue contre l'Étranger bien plus que contre les Nationaux. Les différens que le titre de Roi de Chypre & autres semblables motifs occasionnerent entre Victor Amedée I & les Vénitiens, n'exercerent que les plumes (*) de

(*) En 1633, c'est-à-dire l'année d'après qu'Urbain VIII eut prononcé qu'ex-

leurs écrivains ; & cette espece de guerre ne fut pas capable d'empêcher les deux Puissances de chercher assiduement & de concert, les moyens de pourvoir à la sureté de l'Italie, menacée, tour-à-tour, par les Autrichiens & les François. Nous ne parlerons point des Ducs de Modene & de Parme, dont les débats, soit entre eux, soit avec d'autres Souverains du voisinage, ne pouvoient intéresser le Corps National qu'accidentellement, c'est-à-dire en tant que leurs querelles auroient pu fournir aux Puissances étrangères l'occasion & le prétexte de s'ingerer dans les affaires d'en-deçà les Monts.

---

cepté les Têtes Couronnées, toutes les autres donneroient aux Cardinaux le titre d'Eminence Victor Amedée commença de s'intituler publiquement Roi de Chypre, ce qui déplut fort aux Vénitiens & leur parut un attentat contre les droits ou pour mieux dire les prétenrions de la République; car ils se battoient, comme on dit, de la chappe à l'Evêque, vu que les Turcs étoient rentrés, depuis plus de soixante ans, en possession de l'Isle & du Royaume en question.

CHAPITRE XVI.

Splendeur & Magnificence des Cours d'Italie.

On se tromperoit fort si l'on se figuroit tous les Princes Italiens enfoncés dans de sublimes calculs & n'ayant à cœur que de se surpasser dans l'art d'intriguer & de combattre. Ils sembloient être principalement occupés & jaloux de remporter le prix de la somptuosité, des profusions & du luxe. C'étoit entre eux, à qui auroit un train plus magnifique, une Cour plus resplendissante, à qui donneroit des spectacles plus ravissans, des fêtes plus brillantes. L'Italie, qui étoit cependant, en très-grande partie, Province dépendante d'un Royaume étranger, & qui dans sa totalité n'égaloit ni l'Espagne, ni la France, ni l'Allemagne, ne laissa pas de figurer sur le théâtre du monde ou de la vanité, à l'égal des plus vastes

& des plus polies régions d'Europe.

Mais c'étoit ſurtout à Rome, redevenue en un autre ſens la Capitale des Nations, que le faſte redoubloit de magnificence & de pompe. Outre l'avantage d'être le Siége, le centre de la Religion, d'innombrables & auguſtes Perſonnages y faiſoient leur réſidence Si l'Ambaſſadeur de Pyrrhus eut raiſon d'appeller le Sénat de Rome ancienne, une Congrégation de Rois, on peut dire que Rome moderne étoit, du temps des Barberins, des Borghèſes, des Chigi, des Pamphiles, un Congrés perpétuel de Monarques Européens, qui, par le miniſtere de leurs Ambaſſadeurs ainſi que des Cardinaux, leurs partiſans, amis & parens, y ſoutenoient avec le plus orgueilleux fracas, l'honneur, le grade & les intérêts de leur Couronne. Toutes les Puiſſances Catholiques s'étoient accordées tacitement à choiſir ce théâtre, comme le plus propre, à raiſon du concours & de l'affluence des étrangers, à l'étalage de leur grandeur. Elles y envoyoient pour cet effet des repréſentans con-

ſommés dans leur profeſſion, & qui par la pompe de leur cortége, par le nombre de leurs gardes à pied & à cheval, faiſoient illuſion aux ſpectateurs les moins vulgaires. Tous ces vivans ſimulacres de Rois étoient occupés ſans relache de s'entre-éclipſer par la vérité de leur jeu, par des efforts de luxe & des prodigalités, par la multitude & l'importance des perſonnages qu'ils enchaînoient à leur char. Jamais Rome n'avoit brillé d'un tel éclat, pas même dans ces ſiécles ténébreux où l'autorité Pontificale étoit revêtue de toutes les exagérations des Théologiens & Canoniſtes. Jamais les Cardinaux n'avoient eu tant de raiſon de s'aſſimiler aux Princes. Le ſacré Collège étoit compoſé de fils ou freres de Souverains, de Miniſtres d'Etat, de Gouverneurs de Provinces & de Royaumes, & même de Généraux d'Armée. Sans compter Richelieu & Mazarin, l'Italie vît un Cardinal la Valette & Trivulce commander chez elle les troupes Françoiſes; un Cardinal Infant, Gouverneur de Flandres, tenir Cour pleniere à Milan; un

Albernozzi, un Grimani Vice Rois de Naples. De plus & à l'effet de vivifier, d'exalter leur faction, les Cours de France & d'Espagne entretenoient à Rome même plusieurs Cardinaux leurs sujets, qui s'y occupoient de toute autre chose que de matieres & fonctions ecclesiastiques. Leur unique affaire, ainsi que celle d'autres Princes Romains, étoit de soutenir glorieusement le titre de Protecteur ou partisan des Puissances contendantes. Les Ambassadeurs des différentes Cours ne mettoient pas plus d'émulation qu'eux dans ces défis & combats dont Rome ne cessoit de retentir & qui ne furent jamais si bruyans que du temps des Borghèses, des Barberins & des Altieri. Il étoit fort rare qu'on n'y vît pas des Cardinaux d'Este, Médicis, Gonzague, Farnèse qui y étaloient un faste égal à celui de leurs frères ou neveux dans Modène, Florence, Parme, Mantoue & gourmandoient, tenoient en échec le Pape lui-même.

Ce qu'il y avoit de plus étrange encore, c'est que la plupart de ces Princes Cardinaux n'avoient de l'État

ecclésiastique, que la pourpre & la faculté de posséder, sans scrupule, une multitude de bénéfices; après avoir passé leur printems au milieu des contentions & des affaires politiques, ils renvoyoient leur barette & se marioient (1). Or qu'on se figure ce que leur vie mondaine & profane, pour ne rien dire de plus; ce que les mœurs de cette espece d'Ecclésiastiques & spécialement celles des Cardinaux neveux, qui ne furent certainement pas les plus réguliers personnages de la Cour Romaine, durent apporter de tiédeur, d'indiscipline, de relâchement parmi les Clercs du second Ordre. De semblables Prélats n'étoient guere propres à féconder la Vigne évangelique, à étendre l'empire de la dévotion & de la régularité. Cependant il paroit que la vie fastueuse & molle de ces Cardinaux, imitée proportionnellement, comme on peut croire, dans

Arcani di Stato pag. 24.

(1) C'est ainsi qu'un Prince de Pologne, un Ferdinand de Médicis & autres en userent dans l'espace de huit ou dix ans.

toutes les autres classes d'Ecclésiastiques & de Religieux, fut compensée plus d'à-demi (1) par la quantité de personnages doctes, pieux & zélés, qui fleurirent dans le même siécle. De-là, cette confiance, d'abord si surprenante, avec laquelle Pallavicini (2) écrivoit, en 1650 ou environ, que le Clergé n'avoit jamais été aussi exemplaire & régulier qu'il l'étoit de son tems. On ne peut guere disconvenir, en effet, qu'au commencement & jusques vers la milieu du XVII[e] siécle, une bonne partie de ces Ordres Réguliers, récemment institués ou réformés, ne fussent encore dans leur ferveur primitive. Les Papes qui siégerent après Pie V, sans avoir des mœurs absolument irréprochables & célestes, mériterent l'estime, l'admiration même

(1) Car, vu la corruption ou fragilité naturelle du cœur humain & la rareté des bons, toujours extrême en comparaison du nombre des méchans, il y auroit de la témérité à en dire davantage.

(2) Le pere *Sforza Pallavicino*. Introduction à l'histoire du Concile de Trente.

des gens de bien. Leur défaut le plus commun, fut d'aimer trop aveuglément leurs proches; défaut pardonnable, attaché même à la condition des Papes, assis, comme on fait, sur un Trône electif & n'y montant jamais que dans un âge très-avancé. Les Cardinaux eux-mêmes, quoique fort éloignés de ressembler aux Disciples immédiats du Christ & aux premiers Séminateurs de sa parole, furent de quelque utilité à son Église. Comme les hommes ne tiennent gueres les uns aux autres que par la surface, les vrais dévots, les zélateurs compterent sur la protection & les secours de ces Prélats, à qui l'honneur, la décence, le *Decorum* (1), pour parler la langue des Romains, imposoient l'obligation de paroître du moins s'intéresser aux progrès de la Piété Chrétienne & de la Foi Catholique;

(1) Ou *Decoro*, mot usité & inventé chez les Romains, pour exprimer une maniere de penser & d'agir qui leur est propre. Les langues modernes ni les autres dialectes Italiens n'ont aucun terme équivalent.

ce qui étoit ſuffiſant pour entretenir ou rallumer le proſélytiſme. On voit en effet que ces Cardinaux, je dis même les plus éloignés de ce qu'on appelle dévotion, eurent beaucoup de part à toutes les ſaintes entrepriſes qui furent exécutées à cette époque.

Au reſte, & pour revenir à l'objet principal de ce chapitre, quoique Rome eut perdu une bonne partie de ſes enfans & tributaires; quoique l'Italie, en général, eut vu paſſer en d'autres mains les branches de commerce dont elle ſeule étoit en poſſeſſion, deux ſiecles auparavant: il leur reſtoit encore, & au de-là, de quoi ſoutenir ce ton de magnificence & de ſplendeur ſur lequel elles étoient montées.



CHAPITRE XVII.

*Sources diverses des richesses qui circulerent en Italie, jusques vers la fin du XVII*e*. Siécle.*

Laissons faire à d'autres la satyre ou l'apologie du luxe (1), & partons d'un principe indubitable, qui est que ce luxe devient ruineux lorsqu'il se nourrit de fabrications & manufactureries, tirées de l'Étranger, à l'acquisition desquelles on sacrifie une quantité notable de choses propres

(1) Un sage écrivain (*discours sur le luxe*) a très-justement observé que la signification du mot, *luxe*, n'est point si arbitraire & équivoque que certains Auteurs le prétendent. Il ne faut que le sens commun pour distinguer celui qui est un excès pernicieux de celui qui est un attribut de la condition & du rang. Aussi les écrivains qui traitent la matiere, s'accordent-ils en un point : ils conviennent tous que le luxe est vraiment luxe, c'est-à-dire une dépense contraire aux intérêts des

& nécessaires ; & sur-tout quand le régime & les consommations en sont combinées de maniere à décourager, entraver, appauvrir les cultivateurs, & par conséquent à diminuer la population. Or au commencement & jusques vers le milieu de ce siécle, non-seulement l'Italie tiroit peu d'articles des autres contrées de l'Europe; mais la plûpart de celles-ci, & les plus policées, les plus industrieuses, tiroient de l'Italie même leurs principaux objets de luxe. Elles recherchoient, attiroient à l'envi, les Artistes & Fabricans Ultramontains. Tout ce qu'on voyoit en Angleterre, de fini, de curieux, en fait de manufactureries, y étoit porté d'en de-cà les monts. Florence & ses ouvriers en laine jouissoient encore de toute

particuliers & de l'Etat en général, quand il fait tirer de l'étranger, des marchandises de pur agrément ou des denrées nuisibles à la santé, & sortir une quantité considérable de numéraire dont on peut ensuite manquer au besoin, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit de se procurer les choses de premiere & de seconde nécessité.

leur réputation. Les draps de Hollande & de France ne commencerent d'être estimés que vers la fin du siecle. Ceux d'Angleterre en sortoient imparfaits & sans être teints. Les Anglois eux-mêmes en faisoient peu de cas, au point que Jacques I voulut interdire à ses Nobles & Barons l'usage des draps étrangers (1). En 1600 & jusques vers 1650, il ne sortoit d'Angleterre que des canons de fer & des souliers; les tissus de lin & de soie n'y furent introduits que sous le ministere du Comte de Strafford (2). Je ne sais même si les soieries de Lyon l'emportoient déjà sur celles de Bologne & de Florence. Mais c'étoit sur-tout par les manufactures & métiers qui ont quelque affinité avec les sciences & les arts libéraux que fleurissoit l'Ita-

---

(1) Voyez hist. de la Maison Stuard, par M. Hume, tom. 1. page 138, & *Storia del commerzio della gran Bretagna*, traduite par *Genovezi.*

(2) Voyez actes publics de Rymer cités par M. Hume. Tome 2. pages 339 & 346.

lie. L'or que ce ſeul canal lui apportoit eſt innombrable. Quant aux arts du deſſin, qu'elle avoit vu renaître dans le ſiécle précédent & briller d'un ſi grand éclat, ils y conſervoient encore toute leur vigueur.

Les Peintres, Sculpteurs & Architectes qui avoient illuſtrés les Pontificats de Leon X & de Paul III, ne l'emportoient gueres ſur ceux du temps de Paul V & d'Urbain VIII, que par le mérite d'avoir ouvert & frayé la route, & peut-être auſſi par certaine maniere large & fiere, par je ne ſais quels traits de fantaiſie originale qui caractériſent ordinairement les premiers artiſtes en tout genre, dont la touche au reſte, dont la vigeur, la force & l'énergie acquirent ſous le pinceau des ſeconds plus de correction & d'élégance. Il eſt bien certain que les hôtels, bâtimens & jardins dont Rome fut décorée dans cet âge; que les Palais des Barberins, des Pamphiles, des Lodoviſi & d'autres Pontificaux, ne le cedent point à ceux des Médicis & des Farneſes. D'ailleurs, & indépendamment de

ce que la bonne, l'élégante, la gracieuſe Architecture étoit familiere à toutes les Provinces de l'Italie, celle-ci n'employoit abſolument que ſes propres Artiſtes ; ce qui ne tournoit pas, comme on peut croire, à ſon déſavantage, & mérite au contraire, d'être compté parmi ſes plus liquides articles de recette. Le gout de tableaux, qui avoit gagné l'Angleterre, l'Eſpagne & autres Cours d'Europe, faiſoit acheter au plus haut prix les originaux ou copies de ſes plus grands Maîtres, & lui formoit une branche de commerce d'autant plus lucrative, qu'elle abondoit en morceaux antiques & en Artiſtes, dignes de les remplacer. Ajoutons que les Peintres célebres des autres contrées, venoient tous ſans exception, étudier ou ſe perfectionner en Italie, & y groſſir, outre l'hommage ſi flatteur des talens, le bénéfice réſultant du concours des Étrangers. N'oublions pas ſur-tout de porter en compte, la gloire & l'or que lui valurent ſes progrès dans les Mathématiques, dans la Phyſique, & dans tous les arts en dépendans.

Il n'eſt aucun écrivain François, Anglois & Allemand, qui diſpute à l'Italie l'honneur d'avoir été la premiere, la plus ardente même à faire revivre les lettres & les arts. Mais nous devons convenir à notre tour que, non loin de l'époque où nos Papes & autres Souverains favoriſoient les progrès de la littérature, les Rois de France, ceux d'Angleterre & pluſieurs d'entre les plus grands terriens d'Allemagne, aſpiroient hautement à la même gloire. Pénétrés, échauffés par les premiers rayons de lumiere, les génies ſeptentrionaux ſe hâterent d'améliorer les études, rouillées ou viciées par la barbarie des tems, & par les contentieuſes réveries des Scholaſtiques. Le premier, le principal avantage qu'on devoit retirer des nouvelles études, c'étoit la connoiſſance des anciens Auteurs grecs & latins, dont l'Imprimerie avoit déja multiplié les exemplaires, & pour l'intelligence deſquels les Ultramontains avoient ſi peu beſoin de nous, qu'ils poſſédoient les plus célebres critiques & grammairiens que ce ſiécle ait produit. Eraſme, Vivés & Buddée, étoient

Allemand, Flamand, & François. Quant à cette élégance qui faisoit la parure distinctive des compositions de nos Poëtes & Prosateurs, elle touchoit peu les étrangers; ils n'en sentoient gueres le prix que dans les ouvrages écrits en latin, dont ils pouvoient s'approprier les beautés par l'étude & le commerce des anciens, c'est-à-dire, par la même voye qu'avoient suivie les Littérateurs Italiens & qu'ils savoient bien être ouverte à tous. Pour nos écrivains en langue vulgaire, ils n'intéressoient aucunement les Ultramontains, qui ne connurent le nom de quelques-uns que très-longtemps après. L'Italie n'avoit donc, à raison de la culture des lettres, aucun avantage économique sur les autres Nations. Elle étoit grevée, au contraire, par de très-fortes émigrations. Les Italiens s'expatrierent en foule, par des motifs de religion, ou pour aller jouir des faveurs que François I. & les Souverains du nord, offroient aux gens de lettres. Mais à la longue & après que d'innombrables Poëtes & beaux esprits eurent acquis à l'Italie la réputation de pro-

duire des génies rares; quand, vers la fin du XVIe. & au commencement du XVIIe. siécle, elle eut commencé de cultiver des sciences plus utiles, comme la physique, la médecine, les mathématiques: pour lors elle se vit fréquentée des Européens de toute profession; chaque espece & genre vint s'y perfectionner, profiter des leçons, du commerce, de la conversation des savans Italiens, dont la célébrité & de suite le concours, l'affluence, le tribut des étrangers, s'accrurent de tout ce que les premiers disciples emporterent dans leur patrie. L'Université de Padoue compta parmi ses écoliers le célébre *Hervei*. On prétend même que ce fût son maître Fabrice Acquapendente qui le mit sur les traces heureuses qui le conduisirent à la découverte infiniment utile de la circulation du sang. Les écoles de Bologne & de Pise, furent remplies de François, Anglois & Allemands de tout âge, de toute condition; & parmi les grands hommes qui fleurirent dans les différentes contrées de l'Europe, il en est bien peu qui ne soient venus étudier en Italie. Personne

n'ignore combien Florence, Pise, Naples, Venise & Rome, virent accourir d'étrangers, empressés de connoître, de fréquenter Galilée, Borelli, Bellarmin, & ce Paul Sarpi ou Fra-Paolo, non moins fameux par sa profonde érudition que par le courage qu'il déploya dans la dispute touchant la jurisdiction ecclésiastique (*). Telle étoit leur réputation, qu'outre les personnes studieuses & avides de leur savoir, il y en avoit beaucoup qui ne l'étoient que des traits de leur visage, qui venoit uniquement pour les regarder en face, & pouvoir ensuite se vanter de les avoir vus. (1)

Enfin les hommes profondément lettrés & savans, devinrent si com-

---

(*) Voyez tome 7. liv. XXII, chap. V page 433, note ou addition du Traducteur.

(1) On lit dans différents Mémoires, concernans Bellarmin, qu'un Allemand, venu à Rome pour le voir, se transporta, accompagné d'un Notaire dans la maison qu'habitoit ce docte personnage, & qu'étant resté en place jusqu'à ce qu'il l'eut vu sortir de sa chambre, il en fit dresser acte, faisant foi du bonheur qu'il avoit eu.

muns en Italie; l'âge précédent & celui-ci en avoient admiré un ſi grand nombre, qu'attiédie par leur multitude, & ne ſachant plus auxquels donner la préférence, la nation ſe blaſa ſur leur compte & mit en oubli ſa propre gloire. Les eſprits ne ſortirent de cette lethargique ſatieté que pour s'engouer d'auteurs & d'écrivains étrangers, qui furent célébrés, & le ſont encore, avec plus d'entouſiaſme que de diſcernement. Il ne fût bientôt plus queſtion des nôtres, qui avoient pourtant, & euſſent encore été les maîtres de ces François, Anglois & Allemands, tant admirés en deça des Monts. Du moins eſt-il certain, à nous tenir dans les bornes de la plus ſévere impartialité, que vers 1650, c'eſt à-dire lorſque ces grands génies, l'honneur de l'Angleterre, de la Hollande & de la France, étoient encore inconnus ou à naître, il n'y avoit aucun Mathématicien qui pût diſputer la primauté à Galilée Galilei, à Viviani, à Torricelli; aucun Médecin, & ſur-tout aucun Anatomiſte, qui pût entrer en lice avec Borelli, Bellini, Malpighi. Auſſi voyons-nous les

les Œuvres de Borelli réimprimées, de son vivant, par les plus fameux Typographes d'Hollande, & celles de Bellini adoptées dans les Ecoles publiques de la Grande-Bretagne, expliquées, enseignées par les plus habiles Docteurs en Médecine, tels qu'un *Archinbald Pitcair*, l'ornement de la Faculté d'Edimbourg. Il n'est qu'un seul étranger qui pourroit entrer en parallele avec les Italiens de cet âge; le fameux Chancelier Bacon, qui fut redevable à sa disgrace & destitution ignominieuses (*), du poste sublime qu'il obtint dans la République des lettres, & qui, bien que l'un des plus célébres Anglois, ne laisse pas d'être réputé inférieur à Galilée (1).

Et ce n'étoit pas seulement comme Spéculateurs & Theoriciens que nos grands personnages illustroient les Mathématiques & la Physique; ils ex-

(*) C'est-à-dire, au loisir que sa chute & son exil de la Cour lui procurerent.

(1) Voyez histoire de la maison Stuard par M. Hume, tome 1 page 350.

celloient encore dans la partie méchanique, dans la composition des machines & instrumens dont l'invention étend, accélere les progrès de ces sortes d'études & en réalise les avantages, ou les tourne, du moins, plus sensiblement au profit de l'humanité. Ce que nous tirons maintenant de Paris & de Londres, à la honte de nos artistes & au détriment de nos finances, se faisoit à Rome, à Florence, ainsi qu'en d'autres Villes d'Italie; & c'étoit nous qui en fournissions les François & les Anglois. Il n'appartint, pendant long-temps, qu'à Torricelli lui-même, de composer d'excellens Airo-Metres. Campano égala, surpassa même le fameux Huygens par l'importance de ses découvertes en horlogerie; & s'il n'a pas autant de célébrité que ce François, c'est uniquement faute d'Ecrivains qui ayent sçu l'apprécier & le chanter. Cet âge vit fleurir encore un Jean-Baptiste Porta, qui est, de l'aveu même des François, le véritable inventeur des Telescopes (1).

(1) Voyez histoire des Mathématiques, par M. Montuclas part. 3 liv. 5 chap. 2.

De plus, & lorſque la France ne pouvoit ſe glorifier en hiſtoire que de Tuan & de Beaucaire; lorſque Mezerai, le premier & le plus célebre Compilateur des faſtes de cette Monarchie, n'avoit encore donné aucune preuve de ſon ſavoir; lorſque l'Angleterre étoit réduite à Clarendon, le ſeul qui, avant M. Humes, méritât le nom d'Hiſtorien: l'Italie comptoit, dans le grand nombre de ſes Littérateurs actuels, pluſieurs Ecrivains qui, avec élégance, propriété de ſtyle, diſcernement & méthode, avec abondance même de réflexions morales, politiques, intéreſſantes & lumineuſes, redigerent les faits préſens & paſſés, & non-ſeulement des Républiques & Principautés d'Italie, mais de tous les autres peuples de l'Europe, parmi leſquels il y en eut pluſieurs qui ſoudoyerent nos plumes & furent encore obligés de nous reconnoître ici pour leurs maîtres. Qui ignore que Gregoire Leti fut penſionné par la France, la Hollande & l'Angleterre, pour écrire l'hiſtoire de chacune; que Vittorio Siri fût Hiſtoriographe du Monarque

François ; que Caterin Davila & le Cardinal Bentivoglio écrivirent mieux & plus fidelement que qui que ce ſoit, l'un les guerres civiles de France, l'autre celles de Flandres ? Et la liſte ne finit pas à ceux-ci : elle en préſente bien d'autres qui fleurirent dans le même temps ou environ, & furent eſtimés des étrangers, tels qu'un Homere Tortora, un Comte Gualdo Priorato, un Albert Lazari, trois Hiſtoriens méconnus parmi nous, confondus, injuſtement ou involontairement, dans la foule & n'ayant toutefois, à cette époque, que peu ou point d'égaux chez les autres Nations. Partant ; & à raiſon de la quantité de livres qu'elle débitoit à l'étranger, des appointemens & gratifications que ſes Ecrivains recevoient de différentes Puiſſances & ſpécialement de Louis XIV, il eſt clair que la poſition économique de l'Italie étoit des plus avantageuſes.

Ce ne fut, dans le fond, que le réſultat des circonſtances, de la fermentation ou direction accidentele des eſprits : mais il ſembloit réellement que toutes les Nations ſe fiſſent

un devoir de lui porter en tribut, & à l'envi, de l'or & des hommages, pour prix des exemples & leçons admirables qu'elle leur avoit donnés & leur donnoit encore en tout genre. Les Académies littéraires & ſcientifiques, inſtituées & protégées ſi efficacement en différentes Cités d'Italie, ſervirent de modele à celles de France & d'Angleterre. Les Actes du *Cimento* de Florence ſont antérieurs aux Tranſactions philoſophiques de Londres & à tous les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris; celle des Inſcriptions & Belles-Lettres eſt poſtérieure à celle de la *Cruſca*, où le fameux Gilles Menage, qui fut enſuite l'un des Fondateurs de l'Académie Françoiſe, aſſiſta pendant pluſieurs années. La célèbre Chriſtine, Reine de Suede, honora de ſa protection & de ſa préſence les Arcades de Rome. Nos abus, eux-mêmes, nos fantaiſies, nos engouemens, qui s'introduiſirent dans les arts liberaux & les pervertirent, tournerent à la gloire & au profit de l'Italie. Nos Drames ou Poëmes chantans, dont la dénomina-

tion générique (1) devint le nom propre ; nos Opera, espece outrée, gigantesque, inventée par des esprits degoûtés du simple & du vrai, & qui fit tomber notre scène tragique, passerent en France, vers 1666, au profit inestimable de plusieurs Italiens (*). Personne n'ignore que Lulli, célèbre Violon de Florence, en sortit, à-peu-près, dans le même temps & alla créer la musique Fran-

(1) *Opere per la Musica*, Œuvres pour la Musique.

(*) » La Musique, & particuliérement » celle des Théâtres, étoit montée, depuis » quarante ou cinquante ans, au plus haut » degré d'estime & de faveur. Il ne s'agissoit » dans toutes les Cours, dans toutes les Cités » que d'Opéra plus ou moins ruineux. C'est » au plus fort de cette yvresse que les titres » de *Virtuosi* & de *Virtuose* furent adulte- » rement décernés aux Musiciens & Musi- » ciennes .... Alors les appointements des » plus mélodieux Acteurs monterent couram- » ment de deux cent à trois cent pistoles ; in- » dépendamment de ce qu'il en coutoit pour » l'Orchestre, pour les habillements, deco- » rations, illuminations, dont la dépense étoit » proportionnée à celle des voix. Venise, qui » l'emportoit par la somptuosité de ses Opera

çoiſe qui, après un ſiécle de culture, le regarde encore, à bien des égards, comme le meilleur de ſes maîtres & modeles.

Enfin, & pour ne pas recenſer minutieuſement chaque profeſſion, quand les plus hautes nous ſont ſi avantageuſes, l'Italie produiſit, dans le cours de ce ſiécle, des Miniſtres fameux, de grands Généraux d'Armée & une multitude d'Officiers ſubalternes qui étoient dignes de commander. Il ne faut que parcourir l'Hiſtoire générale du temps, pour voir combien Ambroiſe Spinola, Thomas de Savoye, Montecuculi, Piccolomini, Caprara, eurent de part aux guerres de Flandres, d'Alle-

---

» & autres fêtes ou divertiſſemens, attiroit, » pendant le Carnaval, une multitude innom» brable, Rome elle même ſecoua le frein, » que lui avoit mis l'auſtere Innocent XI, » & ſavoura tous les plaiſirs. Ce fut ſur un » de ſes théâtres privés, que *Pippo Acciajuſli*, Noble Florentin, exécuta ces prodi» ges d'Architecture & de Méchanique, qui » firent l'admiration des ſpectateurs & font » encore celle de la poſtérité. *Annali d'Italia*, » tome XI, page 392, an. 1690.

magne & d'Hongrie. On verra, du même coup-d'œil, qu'indépendamment de la gloire, acquise à la Nation par les prouesses de ces guerriers, leur patrie & leurs maisons durent en retirer les plus grands avantages. Le Cardinal Mazarin, parvenu à la suprême administration d'un grand Royaume par d'autres voies que celles des armes & des lettres, n'oublia point que l'Italie étoit sa mere. Combien il y fit passer d'or, soit pour ses vues particulieres & à l'avantage de sa famille, soit au profit d'une infinité de personnes de toutes conditions qu'il y soudoyoit pour le compte de la France! Quoiqu'il soit mort en odeur d'avarice, & même de mesquinerie, on sait, à n'en pouvoir douter, qu'il envoyoit à son pere * des sommes si considérables, que le bon vieillard en étoit extasié (1).

* Résident à Rome.

Mais les causes de la grandeur de l'Italie; ces mêmes causes, qui

(1) *Ils pleuvent donc en France*, s'écrioit-il, en voyant tant de louis d'or! V. Limiers; tome 2 page 296.

l'éleverent pendant quelque temps au-dessus des plus florissantes régions d'Europe, ne tarderent pas beaucoup d'agir en sens contraire, de se montrer préjudiciables, destructives & funestes. La population rurale, base de tout corps politique, fut exténuée, non-seulement par toutes ces branches d'industrie nationale & citadine qui attiroient les paysans dans les villes, mais encore par les progrès que le commerce, les fabriques, les manufactures, tous les arts, en un mot, libéraux & méchaniques firent chez les François.



CHAPITRE XVIII.

Des effets que le Régne de Louis XIV, produisit en Italie.

C'EST une bien grande question de savoir si à force d'exhausser le commerce & les arts, Colbert servit en effet la France & affoiblit réellement les Puissances voisines & rivales ! Mais nous la laisserons aux économistes particuliérement intéressés à la résoudre ; & nous nous contenterons d'assurer que ce grand homme, car quoiqu'il en soit, ce titre lui est du ; nous assurerons, encore un coup, qu'il fit une plaie profonde, incurable à l'Italie dont, séparément, la France n'avoit rien à craindre & qui, à datter du ministere de Colbert, le céda universellement à celle-ci, fut atténuée, obscurcie, détériorée à un point inexprimable.

L'étude, l'industrie, le savoir, les connoissances, tous les talens,

en un mot, utiles & agréables, se soutiennent, se propagent naturellement & d'eux-mêmes : ne rapportent-ils pas nécessairement à qui les possede & les exerce plus ou moins de gloire & d'or, de distinctions & d'aisance ? Parcourons l'histoire générale des beaux-arts : nous verrons qu'à Florence, à Rome & dans Athènes, ils commencerent de fleurir avant que personne y prit à tâche de les favoriser. Quels doivent donc être leurs progrès dans une contrée vaste, populeuse & où le gouvernement se pique de les faire croître ? Quels ne durent-ils pas être en France, ou dès le siécle précédent tout étoit disposé pour leur avancement ? Car Louis XIV & ses Ministres trouverent les principaux obstacles écartés : tracée, applanie même par deux Monarques amateurs, François I & Henri IV, la route avoit été plusqu'entretenue sous l'indifférent Louis XIII : & l'on sent bien que sous un regne glorieux, éclatant, admiré de toute l'Europe ; qu'à la faveur des soins assidus & redoublés de Colbert, les accroisse-

mens ne pouvoient être qu'immenses.

On n'imagine point combien l'opinion ajoute à la puissance effective d'un État. *Possunt quia posse videntur* (*), est peut-être la plus vraie des maximes politiques. Au fond, & malgré les profusions du Souverain; malgré la passion, la vigueur, l'intensité avec laquelle Colbert s'y livroit, il n'étoit gueres possible que le gouvernement remplit l'attente de tous ceux qui alloient chercher fortune à Paris. Mais on étoit généralement persuadé qu'il le pouvoit; & cet espoir, outre l'avantage d'entretenir, de vivifier l'industrie de la Capitale, y attiroit une multitude de Provinciaux & d'Etrangers qui, s'efforçant à l'envi de se distinguer, de se faire connoître, contribuerent eux-mêmes & indéfiniment au perfectionnement de chaque art. Si la magnificence & le faste, suite nécessaire des richesses

(*) C'est-à-dire, ils peuvent en raison de ce qu'ils paroissent pouvoir.

publiques & particulieres, & qu'on pourroit appeller le coſtume de la proſpérité; ſi les diſſipations du luxe dominant ne pouvoient combler, raſſaſier l'ambition de ces innombrables artiſtes, littérateurs & ſavans; c'en étoit toujours aſſez pour l'alimenter & la tenir en haleine. Ne ſait-on pas d'ailleurs que l'effet immédiat de la grandeur apparente ou réelle d'une nation eſt d'en faire imiter, chez toutes les autres, les uſages, les manieres & les mœurs? Les perſonnages qui fleurirent en France & qui furent à la vérité les plus grands hommes de cet âge; les Académies, les Univerſités, les Atteliers de Paris étendirent donc leur Empire dans tous les pays de l'Europe, mais nulle part comme en Italie dont l'or & les habitans volerent au de-là des monts avec profuſion & rapidité.

Les autres peuples, les Allemands, Eſpagnols, Anglois & Hollandois qui, de leur naturel, étoient moins portés aux nouveautés, à toutes ces inventions d'une molleſſe élégante & qui d'ailleurs avoient

presque toujours été en guerre avec la France, en durent adopter & en adopterent plus lentement les usages. De plus, & à raison encore du politique, du moral même & du physique, ils se trouverent en général plus propres à contrefaire les œuvres méchaniques, littéraires & scientifiques des François, plus prompts, plus ardens à en contrarier le cours & le débit, plus attentifs à profiter du caractere volatile de la nation maitrisante, & ses arts ainsi que le commerce qu'ils faisoient avec elle ne leur furent pas longtems préjudiciables. Mais nous, qui étions excessivement civilisés, polis, amollis & qui n'avions pas d'aussi fortes raisons de haïr les François; nous en saisimes à l'instant & avec fureur, les modes, fabrications & manufactureries. Soit yvresse, soit inertie, soit défaut de moyens, nous fimes pendant long-tems un commerce passif, non-seulement avec la France, mais bientôt après avec plusieurs autres nations; & l'Italie qui, un ou deux siécles au-paravant, étoit la législatrice de l'Europe en fait de bon gout & de toutes les matieres

qui lui ſont ſoumiſes, reçut ſervilement la loi : elle, qui attiroit précédemment l'or des nations, devint tributaire des artiſtes & négocians Ultramontains.

Pour ſurcroît, les eſprits garderent aveuglément ou forcément toutes leurs entraves, qui reſpectables, précieuſes même à certains égards, ſont évidemment puériles à beaucoup d'autres; & qui, enviſagées politiquement, contribuerent fort à empirer la condition relative de l'Italie, à décréditer les Italiens, leurs études & leurs livres. Eſt-il poſſible de diſſimuler combien les Religieux & les Moines ont retardé parmi nous les progrès de la raiſon & des ſciences? Combien, en matiere même d'opinion & purement philoſophiques, ils ſe ſont obſtinés & s'obſtinent encore de nos jours à ſoutenir leurs ſpéculations antiques & barbares? Je ſais que la malignité des détracteurs s'eſt appuyée trop ſouvent ſur des faits imaginaires ou fort exagérés : qu'il y a beaucoup à rabbatre de ce que l'on débite au de-là des monts, touchant les préjugés & l'entêtement des Religieux : qu'il

eſt injuſte de les juger tels que le libertinage & certains peuples avantageux & frondeurs ſe ſont plu à les peindre ! Mais l'opinion n'en eſt pas moins enracinée ; d'après l'idée qu'ils ſe forment du deſpotiſme pontifical, des rigueurs de l'inquiſition, de l'ignorance monaſtique, tous ou preſque tous les Ultramontains ſont perſuadés qu'on ne peut trouver dans les livres italiens que des inepties ſcholaſtiques & vermoulues, que des ſyſtêmes non moins dégoutans par eux-mêmes que par leur moiſiſſure & leur rancidité. Et ce fut bien pis encore par rapport à nos ouvrages d'imagination & de belles-lettres, qui nous firent paſſer, non ſans quelque apparence de raiſon, pour des écrivains de fort mauvais gout.

Dans le temps que la langue françoiſe s'épuroit, fleuriſſoit, s'adaptoit ſi merveilleuſement à tous les genres d'éloquence ; quand le plus élégant, le plus pur Atticiſme en aſſaiſonnoit toutes les œuvres, l'Italie couroit après les métaphores, les antitheſes & ce ſtyle ampoulé qui lui ſeul, ou preſque ſeul, étoit

suffisant pour élever un auteur aux premiers grades littéraires. C'étoit à qui monteroit sur de plus hautes échasses & s'hérisseroit plus grotesquement de figures, d'allusions, de pointilleries. Quelques-uns de ceux-ci, qui allerent, ou furent lus au de-là des monts, offenserent la délicatesse du gout dominant. On jugea, sur la réputation dont ils jouissoient ou dont ils étoient censés jouir parmi nous, que tel étoit le génie de la nation; & les plumes françoises ne cesserent plus d'insulter, de mépriser généralement les écrivains d'Italie. De-là, ce profond oubli où nous tombâmes, & en de-cà & en de-là des monts. Les auteurs du commencement de ce siécle ou de la fin du précédent, c'est-à-dire, de vers 1600, avoient été assez souvent cités, loués par les écrivains Italiens, traduits même, pour la plupart, en langues étrangeres. Mais parmi ces auteurs innombrables & de toute espece, que l'Italie produisit après & depuis 1650, il en est bien peu que nous ayons daigné réimprimer, beaucoup moins qui ayent obtenu chez les Ultra-

montains les honneurs de la traduction ou qui y soient encore lus, honorés & goutés. Jusqu'où ne monte pas au contraire le nombre des auteurs Ultramontains, célébrés & traduits en Italie ? Les Moines, toujours infatués de leurs péripatéticiennes abstrusités, les dévots, les zélateurs, les courtisans de Rome, intéressés à en soutenir les prétentions, eurent beau s'armer, se déchaîner contre les livres, venant de par de-là les monts, les censurer, les prohiber, les mettre à l'*Index*; l'Italie n'en fut pas moins inondée. La censure, comme il arrive toujours, ne fit qu'aiguillonner la curiosité & doubler l'avidité des lecteurs. Les Italiens parurent dès-lors avoir perdu la faculté d'inventer, & s'être imposé la loi de citer à chaque page les auteurs Ultramontains quelquefois, à la vérité, pour les combattre & les critiquer, mais le plus souvent pour les louer & leur rendre hommage. Pendant cinquante ans, disons mieux, pendant plus d'un siécle, les conversations, les écoles, les académies, n'ont retenti que de noms étrangers, des Arnaud, Nicole,

Duguet, Herminier, Habert, Antoine, Boſſuet, Fenelon, Bourdaloue, Maſſillon, Paſcal, Deſcartes, Mallebranche, Leibnits, Newton; puis des Corneille, Racine, Addiſſon, Pope, Bayle; puis encore d'une infinité d'autres qui fleurirent ſur la fin du ſiécle paſſé ou au commencement de celui-ci, & qui furent lus, dévorés, traduits, réimprimés, comme ne l'avoient jamais été les Grecs & les Latins. Cependant, & à force de lire, de traduire des livres françois, les Gallicismes nous devinrent ſi familiers, que l'Italien n'a bientôt plus été qu'une langue confuſe, mélangée, corrompue, dont le génie propre eſt méconnoiſſable & dans laquelle on écrit plus difficilement que jamais. A peine ſait-on aujourd'hui quel eſt notre véritable & pur idiome national. Nous réimprimons, nous traduiſons infatigablement; mais efforts inutiles ou preſqu'inutiles! Jamais nous ne parviendrons à fermer le goufre, à faire que la librairie ne nous emporte des ſommes conſidérables. Encore ſi nous n'étions éclipſés par les nations boreales que dans la cul-

ture des ſciences & des lettres ! Si nous avions conſervé quelqu'avantage dans les arts d'agrément, de molleſſe & de luxe ! Mais il n en eſt preſque pas un ſeul où les Italiens ne ſoient tributaires & réduits à un commerce purement paſſif.

Et nos Opera s'écrie-t-on, nos Ariettes, nos Virtuoſes..... J'y viens, & n'aurai garde de nier que l'Italie conſerve à cet égard quelque ſupériorité. Mais que nous en revient-il ? Où ſont les avantages réels que nos plus merveilleux Chantres & Symphoniſtes rapportent à la nation en général ? Exceptons-les néanmoins ; joignons y même les Poètes, attendu l'étroite affinité des deux genres, & jouiſſons bien du ſtérile, du frivole honneur de pouvoir dire que le méchaniſme de notre langue, que la conformation.... ou déformation des organes d'où proviennent la voix & les ſons, rendent la Poéſie & la Muſique des Italiens ſupérieures à celles des Ultramontains. Quant aux arts du deſſin, qui cependant, & même du Regne de Louis XIV, attirerent ſi puiſſamment en Italie l'or des François, ils ne tarderent

pas de s'enfuir. Ce qui nous en resta fut obscurci, gâté, défiguré par la manie de contrefaire & d'imiter. On n'oseroit dire que le Gros & Girardon égalassent Michel-Ange: mais ils pouvoient bien valoir le Cavalier Bernin, à la mort duquel l'Italie fut obligée de céder aux François le prix de la Sculpture. Il est bien certain encore que le Brun, Poussin & Rubens ne surpasserent ni le Titien, ni Paul Veronese, ni le Tintoret, ni les Caraches, du regne desquels l'Italie comptoit plusieurs Peintres qui les valoient peut-être. Cependant les François l'emporterent, ils subjuguerent l'Italie. Ne suffisoit-il pas qu'ils eussent la qualité de Peintres de Louis le Grand; qu'ils fissent l'admiration d'un peuple célebre, triomphateur & admiré lui-même de toutes les autres nations? Les Princes, Prélats & Nobles Napolitains, Romains, Florentins, Turinois, Milanois, Vénitiens, ne purent plus gouter que les peintures à la Françoise: il fallut avoir des tableaux de la main du Poussin, de le Brun ou de ceux qui avoient le bonheur de saisir leur maniere & de

les copier au parfait. Nos Artiſtes, pour s'accommoder au gout dominant, chercherent à leur reſſembler; & cette mâle vigueur, ce trait ferme, hardi, original, qui caractériſoit toutes les œuvres de nos Maîtres, dégénéra, ſous nos touches ſerviles & franciſées, en délicateſſe, raffinement & manierage. Il ne ſeroit pas impoſſible que le tableau parut chargé, trop durement colorié : mais il eſt toujours certain que le génie national ne fut gueres moins obſcurci dans cette partie que dans celle des lettres, & que ſi nos Peintres ne ſont pas devenus littéralement diſciples des François, ils ont ceſſé de donner excluſivement des leçons & des préceptes. Combien il s'en faut en effet que nos peintures modernes ayent autant de beauté, de force, d'énergie que les anciennes. La différence eſt ſentie en de-çà comme en de-là des monts; & quelque douloureuſe que ſoit l'obſervation, je ſuis loin d'être le premier Italien qui ait eu le courage de la faire. Sur le tout, que chaque nation jouiſſe de la gloire qui lui appar-

tient. Si nous sommes sages, nous regarderons tous les hommes à talens comme nos concitoyens ; & il n'importera plus si fort que les François ou les Flamands ayent des Peintres égaux aux nôtres.

Mais les dommages qu'essuyoit l'Italie, à raison des progrès que le dessin faisoit en France & ailleurs, ne provenoient pas tant de la Peinture même, que des arts qui en dérivent. Qui auroit imaginé que les tableaux, les Pastels & jusqu'aux Fresques des Raphaël, Buonarotti, Caraches, Titien, Veronese, Tintoret & de tant d'autres, deviendroient quelques jours une source de richesses pour les Ultramontains, & feroient passer dans les mains des François & des Anglois une partie considérable des nôtres ? Sans parler du reste, combien les seules gravures de Paris & de Londres, qui ne sont pourtant que des empreintes de peintures Italiennes, ne coutent-elles pas à nos amateurs ; & comment s'empêcher d'en gémir, quand on considere que sous Francois I, & même cent cinquante ans après lui, tout ce qu'on voyoit de modelé, gravé,

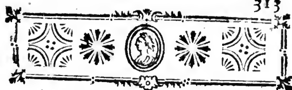
ciſelé, l'avoit été en Italie ou par des Italiens? Il eſt vrai qu'en comparaiſon des autres playes, que nous a fait le génie vivifiant & créateur du Grand Colbert (1), ceci n'eſt qu'une bleſſure légére que nous devons à peine ſentir. Sans doute qu'il faut compter encore parmi les conſommations ruineuſes, qui s'introduiſirent en Italie ſous le Régne de Louis XIV, celle des vins de France, eſpèce de luxe inconnue à nos peres (2).

(1) Je dis de Colbert, parce que ſon miniſtere, ſous lequel les François porterent ſi haut les Arts, les Fabriques, les Manufactures, eſt l'époque préciſe de la grande Révolution qui ſe fit dans leur commerce & dans le nôtre.

(2) » Notre Italie, dit le Marquis Ottieri « ſous l'an 1711, (tome 4 page 391) fut, » pendant tout le ſiécle précédent exempte de » cette *dépenſe déſordonnée*.... l'uſage des » vins étrangers & ſurtout de France, s'in- » troduiſit enfin parmi nous & règne aujour- » d'hui ſi impérieuſement qu'on croiroit man- » quer à ſes convives & à ſoi-même, ſi l'on » donnoit un repas ſans faire ſervir pluſieurs » ſortes de ces vins, qui nous viennent dans des » verres groſſiers. appellés *bottiglie* *, pour » ſe rendre tributaire des ultramontains juſ- » ques dans le nom du vaſe. »

* Buoteilles

RÉVOLUTIONS



RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

LIVRE VINGT-QUATRIÉME.



CHAPITRE PREMIER.

Premieres intrigues & négociations, concernant la Succession de la Monarchie d'Espagne vers l'an 1700; & prétentions diverses des Princes Européens sur les États qui la composoient. Testament de Charles II, en faveur de Philippe de France Duc d'Anjou.

L'Histoire des traités, entamés & conclus à propos de la Succession aux Etats de l'infortuné

Charles II. (1) occuperoit elle seule autant ou plus d'espace que la totalité des raisonnemens & des faits contenus dans celle-ci. Quelle superfluité ne seroit-ce pas d'ailleurs de rebatre une matiere devenue si triviale & sur laquelle toutes les archives de l'Europe conservent indubitablement d'amples mémoires, dissertations & documens! Quoique nous pussions dire au contraire de ce que la passion & l'ignorance ont fait avancer à divers écrivains; quelques spécieuses que fussent nos allégations & découvertes, qui voudroit en garantir la justesse & l'impartialité? Contentons-nous donc d'indiquer ce qui est tenu pour certain & se rapporte plus directement au but, au caractère, au plan de cet ouvrage (2). Pour ren-

(1) Outre le chagrin de n'avoir pas d'enfans il eut encore le désagrément de voir une Puissance, de tout point étrangere (l'Angleterre) faire, de son vivant, la distribution de ses Domaines.

(2) Au reste il est très-peu de nos lecteurs à qui cette partie de l'histoire moderne ne soit infiniment utile; il en est même un cer-

dre le narré plus clair il convient de rappeller, la qualité, les titres, les droits des prétendans divers à la succession d'Espagne ainsi que les difficultés qui pouvoient s'opposer à leur poursuite.

L'Empereur Léopold, Chef de la maison d'Autriche régnante en Allemagne & descendant de Ferdinand, frere de Charles-Quint, étoit le premier. Il prétendoit que la branche aînée venant à s'éteindre, les Domaines, selon la plus commune régle du droit féodal, en étoient dévolus à la cadette. Mais cette prétention étoit combattue par le pacte même en vertu duquel sa famille avoit été investie des Etats Germaniques; pacte où le cas avoit été prévu & réglé contradictoirement par Charles-Quint. Les Princes qui descendoient, par les femmes, de cet Empereur & de Philippe II, son fils & successeur en Espagne, soutenoient qu'en qualité

tain nombre à qui elle est absolument nécessaire & dont nous regrettons fort de ne pouvoir satisfaire les besoins.

de plus proches parens, ils étoient préférables aux Archiducs, malgré leur descendance, en ligne masculine.

A supposer qu'il fallut exclure la maison de Vienne & se décider par la proximité & les droits du sang, la préférence étoit due évidemment au Dauphin de France, né de Marie Thérese d'Autriche, fille aînée de Philippe IV & propre sœur de Charles II. Mais le titre du Prince François & de ses enfans, n'étoit pas peu débilité par la renonciation de la même Infante, Marie-Threrese; renonciation exigée, à l'occasion de son mariage avec Louis XIV, dans la vue d'empêcher que les deux Couronnes fussent unies sur la même tête & que l'Espagne devint Province du Royaume de France. Cette renonciation étant maintenue & confirmée, l'hérédité tomboit à Ferdinand Joseph, Prince Electoral de Baviére, né de l'Archiduchesse Marie-Antoinette, fille de l'Empereur Léopold & de l'Infante Marguerite d'Autriche, sœur cadette de la Reine de France. Au défaut ou à l'exclusion de ceux-ci, la succession regardoit le Duc de Savoye, Victor Amedée II comme

descendant de Philippe II, par l'Infante Catherine sa bisayeule, femme de Charles-Emanuel I.

Vu les titres contentieux des divers prétendans, il n'est pas douteux que le choix & l'institution de Charles II pouvoit terminer la concurrence, sur-tout si le légataire aggréoit aux Grands & au Peuple d'Espagne, dont le penchant & la faveur auroient puissamment renforcé les volontés du testateur. Mais les autres potentats avoient les yeux ouverts: ils sentoient que la cabale, l'intrigue, la suggestion, pouvoient dicter la destruction de l'équilibre, l'asservissement ou la désolation d'une partie de l'Europe. Ces Monarques, qui ne connoissent chez eux ni Juge, ni limites; qui modifient, restreignent, annullent les testamens & transferent les héritages, ressortissent eux-mêmes à un Tribunal extérieur, par lequel ils ne sont gueres moins génés & contraints. On a vu plus d'une fois les Puissances Étrangeres nommer leurs héritiers & régler souverainement leur succession. Celle de la Monarchie d'Espagne, la plus

vaste, sans contredit, qui ait été mise en question depuis que l'on plaide sur la propriété des biens & des empires, donna lieu à un nouvel exemple de cette espece de Droit public. L'Angleterre & la Hollande, qui n'y avoient rien à prétendre & n'y étoient intéressées que très-indirectement, se porterent, sans en être requises par aucun des compétiteurs, pour Arbitres & Juges du différent. Elles ne s'arrêterent point à discuter la valeur des titres respectifs; elles mirent de côté tous les intérêts particuliers & ne se déterminerent que par la loi de convenance, par l'intérêt général des États de l'Europe. Jamais, peut-être, il ne fut procédé ni jugé d'une maniere plus conforme au Code primitif de la nature. C'étoit un tiers qui survenoit au milieu de trois ou quatre héritiers prêts à se battre, & qui, pour les mettre d'accord, prononçoit un Arrêt de partage, avec menaces de tomber sur celui qui refuseroit de s'y soumettre.

Ce tiers expéditif & tranchant fut Guillaume III, Prince d'Oran-

ges, qui diſpoſoit non moins ſouverainement des États-Généraux que du Parlement de la Grande-Bretagne, où il s'étoit elevé ſur les ruines de ſon beau-pere. L'heureux & célebre Intrus ſentit que c'étoit le moment de mettre ſes peuples & le reſte de l'Europe à l'abri de l'ambition & des forces exceſſives des François, & de réparer les torts de ſes prédéceſſeurs, Charles II & Jacques II, qui, lorſqu'il en étoit temps & qu'ils le pouvoient, avoient négligé de réprimer un torrent groſſi, dès-lors, au point d'effrayer les moins attentifs (1). Tenant dans ſa main les forces des trois Royaumes & celles des Provinces-Unies; certain d'avoir pour alliés

(1) Si, toujours d'accord avec les Hollandois, Charles II eut employé conſtamment les forces de l'Angleterre contre la France, ainſi que ſon Parlement, tous ſes ſujets & différentes Cours l'y exhortoient; il eſt bien certain qu'on auroit pu contenir Louis XIV, & lui fermer la route à cette Monarchie univerſelle vers laquelle on le vit enſuite marcher à ſi grands pas.

les autres co-partiteurs & toutes les Puiſſances ennemies ou jalouſes de Louis XIV, Guillaume réſolut de morceler le Domaine Eſpagnol & de le répartir de maniere que, malgré la portion conſidérable qui ne pouvoit manquer d'écheoir à la France, elle n'en devint ni plus puiſſante ni plus redoutable. S'il eut été poſſible de l'en fruſtrer totalement!... Mais quelle apparence? Voyant qu'il étoit à peine permis d'y ſonger, le Roi d'Angleterre borna ſes efforts à la priver des États de Flandres & à l'empêcher de s'aggrandir en ſens trop contraire au repos de ſes Hollandois. En conſéquence, le premier traité de partage, fait à La Haye, où Guillaume ſe rendit à l'effet de démontrer qu'il agiſſoit de l'avis & du conſentement des États Généraux, adjugea aux Bourbons les plus orientales poſſeſſions que l'Eſpagne eut en Europe, c'eſt-à-dire, le Royaume des deux Siciles, Porto-Ercole, Porto-Longone, Piombino & tous les Domaines de Toſcane: au Prince Électoral de Baviere, l'Eſpagne même, les Indes

& la Flandres : à l'Archiduc Charles, fils puîné de l'Empereur Leopold, l'État & Duché de Milan. Ce traité, ſigné à ce qu'il paroit le 11 Octobre 1698, fut en grande partie l'ouvrage de Guillaume *Bening*, Comte de *Portland* le plus cher des favoris du Roi Britannique. Pendant ſon Ambaſſade à la Cour de Louis, il en avoit reçu des careſſes ſi touchantes & ſi flatteuſes, qu'il en fut enchaîné pour toujours, & ne ceſſa plus d'étudier l'art de plaire au Monarque François. Au reſte, & dans quelques vues que les Négociateurs & la France elle-même euſſent preſſé la concluſion de ce traité, il eſt bien certain qu'on ne pouvoit rien imaginer de plus propre à maintenir l'équilibre de l'Europe, ni ſur-tout de plus avantageux à l'Italie, dont deux portions ſi conſidérables, ſi précieuſes & réduites depuis ſi long-tems à la condition de Provinces éloignées remontoient au rang d'États particuliers, ſéparés, indépendans & habités par leur propre Souverain au profit ineſti-

mable de la population & du commerce (1).

Torcy tom. 1 pages 66 68.

Les contractans, ainsi que tous les négociateurs, s'étoient mutuellement & séverement recommandé le secret, sur-tout vis-à-vis de la Cour de Vienne, avec laquelle Louis XIV avoit conclu peu auparavant un autre traité dont le Grand Duc de Toscane étoit dépositaire. Il y en avoit une raison bien plus forte encore, la crainte d'ameuter les Espagnols que l'on savoit être irréconciliablement opposés à tout projet de démembrement. Mais, précautions vaines.... disons mieux, précautions factices, simulées, insidieuses ! Outre qu'il n'étoit gueres possible que la Cour de Madrid tarda long-temps d'en être informée ; tout porte à croire qu'elle le fut par ceux même qui se montroient les plus affectés de l'importance du secret, c'est-à-dire,

(1) Voyez *Memorie Istoriche della guerra tra l'Imperial casa d'Austria e la Reale casa di Borbone*, par Augustin *Umicalia* ou le P.P. *San Vitale* page 10 & suiv.

par Louis & Guillaume qui compterent que Charles II, indigné du partage anticipé de ses Etats, se hâteroit de tester, l'un en faveur de son petit-fils, l'autre en faveur du Prince de Baviere à l'entiere exclusion des François (1). Charles fit en effet un premier testament, dans lequel il institua Ferdinand de Baviere, son légataire universel; légataire que toutes les forces de l'Angleterre & de la Hollande eussent infailliblement appuyé, & qui devoit être bien moins odieux à Leopold, son ayeul, que ne l'eût été un petit-fils de Louis XIV. Mais le jeune Bavarois fut précipité naturellement ou traîtreusement au tombeau avec toutes ses magnifiques espérances; si ce n'étoit même que les François n'eurent jamais le renom d'empoisonneurs, on auroit eu les plus fortes raisons d'en soupçonner quelqu'un de leurs émissaires (*).

(1) Voyez Limiers, histoire du Régne de Louis XIV, tome 5 page 315.

(*) *E se non che i francesi non ebbero mai grido d'avvelenatori, non mancano gravissi-*

Cependant le Marquis d'Harcourt, Ambassadeur de France à la Cour de Madrid, déployoit l'art d'éblouir, de séduire & de plaire. Il éteignoit, à force d'urbanité, de magnificence, de profusion, l'antipathie que les Grands & le Peuple d'Espagne nourrissoient depuis si long-temps contre sa nation, & les familiarisoit avec l'idée d'obéir à un Monarque Fran-

---

mi sospetti, ch'egli morisse per veleno portogli da qualche emissario di Francia. Qu'on dise maintenant que ces bruits ne sont plus répétés que par des historiens sans aveu. Mais M. de Nina peut-il ignorer que ces *gravissimi sospetti* tomberent infiniment moins sur la Cour de France que sur celle de Vienne qui en fut presque hautement accusée, sur cette seule vraisemblance si rarement vraie que celui là est coupable du crime à qui le crime peut être utile? Peut-il ignorer que la maison Impériale se regardoit, étoit même généralement regardée comme l'héritiere de droit, & qu'il est très-incertain qu'à cette époque Louis XIV eut seulement entrevu la possibilité de faire tester Charles II, en faveur de son petit fils? L'énoncé & bien mieux encore la réticence, démontrent une partialité que la réputation & les talens de l'Écrivain nous obligeoient de relever.

çois. Il joignoit à tant d'attraits les plus ſavantes manœuvres de la politique, les plus propres à déterminer Charles II en faveur du Duc d'Anjou. Louis aſpiroit indubitablement à capter, ſous le nom de ſon petit-fils, toute la ſucceſſion d'Eſpagne; mais dans le même temps, & pour aſſoupir les autres Puiſſances, pour s'aſſurer à tout évenement une portion de l'héridité, il entretenoit une négociation très-vive avec le Roi d'Angleterre & preſſoit lui-même la concluſion d'un nouveau traité de partage, qui ne tarda pas d'être ſigné à Londres & adjugea le Royaume de Naples ainſi que les Ports de Toſcane au fils du Dauphin, le Trône d'Eſpagne au fils puîné de l'Empereur, l'Etat de Milan au Duc de Lorraine, dont l'ancien Domaine étoit ajouté à celui des François. Ce traité auroit procuré à l'Italie les mêmes avantages que le précédent. Mais de ſi précieuſes acquiſitions ne rempliſſoient point encore les deſſeins vaſtes & déméſurés de Louis XIV. Il ne lui falloit rien moins que la totalité de cette

V. Torcy, t. I pag. 62 & 96.

immenſe ſucceſſion, au moyen de laquelle il ſe flattoit de donner irréſiſtiblement la loi à tout le reſte de l'Europe.

En effet, & tandis que par ſes négociations le Monarque François amuſoit Leopold & Guillaume, ſes Miniſtres en Eſpagne & l'or qu'il y prodiguoit gagnerent les Grands, le Peuple & enfin le Roi lui-même, qui, de l'avis du Pape & de ſes Théologiens qu'il eut grand ſoin de conſulter, dicta, ſur la fin de ſa vie, un teſtament où Philippe, Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV & ſon petit neveu en ligne tranſverſale, étoit déclaré héritier de tous ſes Etats.

Ce teſtament donna lieu à une infinité de raiſonnemens & de conjectures. Il y en eût qui le regarderent d'abord comme faux & ſuppoſé, ou arraché de force au mourant. Le plus grand nombre fut perſuadé qu'il étoit l'ouvrage du Cardinal Portocarrero, qu'on ſavoit être vendu à la Cour de France & qui n'avoit écouté, à en croire celle-ci, que la voix de la juſ-

tice & de la raiſon (1). Il en eſt qui ont avancé quelque choſe de bien plus étrange encore, que Leopold lui-même concourut indirectement aux manœuvres tendantes à faire inſtituer le Duc d'Anjou héritier univerſel de Charles II, & qu'il fut tranſporté de joye en apprenant la nouvelle du teſtament (2). Une politique ſi extraordinaire excuſeroit la négligence, l'incurie avec laquelle il sembla ſe conduire dans cette affaire, & qu'on ſe croira peu être encore en droit de lui reprocher, étant néanmoins évident qu'avec très-peu de ſoins, d'efforts & de dépenſe, qu'en l'envoyant en Catalogne, à la tête ſeulement de dix mille hommes, ainſi que la Reine d'Eſpagne, tous ſes partiſans & Charles II lui-même, n'avoient ceſſé de le lui conſeiller, il

(1) Voyez Limiers, tome 5 page 367. Mémoires d'Auguſtin *Umicalia*, page 32 & Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Philippe V, par le Marquis de Saint-Philippe tome I.

(2) Voyez Hiſtoire politique du Siécle, page 158.

eût assuré infailliblement à son fils une si riche succession.

Quoiqu'il en soit, outre l'avantage que lui donnoient les dernieres dispositions de Charles, le Roi de France y trouvoit une clause, insérée probablement à son instigation ou à celle de ses agens, qui lui fournissoit un prétexte des plus spécieux pour rompre le traité de partage auquel il avoit déclaré vouloir se tenir invariablement & nonobstant toute disposition de la Cour de Madrid en sa faveur. Le testament portoit que dans le cas auquel la France consentiroit à un démembrement quelconque de la Monarchie, ou differeroit, pour quelque motif que ce pût être, d'accepter purement & simplement les dispositions du Testateur, celui-ci entendoit que les droits du Duc d'Anjou fussent dévolus au fils puis-né de l'Empereur; & le Courrier, qui portoit le testament à Versailles, avoit ordre, à la moindre incertitude ou exception de la part du Roi de France, de se rendre incontinent à la Cour de Vienne. On vit clairement que Louis XIV vouloit faire croire qu'il étoit forcé

de renoncer au traité de partage, & d'accepter le testament. Le Marquis d'Harcourt, à la tête d'une Armée formidable, étoit déja sur la frontiere, attendant le signal, c'est-à-dire le décès de Charles II, pour entrer en Espagne où il s'étoit menagé, pendant sa longue ambassade, beaucoup d'intelligences & d'amis. En conséquence le Duc d'Anjou fut proclamé Roi dans Madrid, sous le nom de Philippe V: parti de Versailles le 4 Décembre 1700, il fut, sans aucune difficulté, reçu des Espagnols & reconnu même, pour le moment, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Electeur de Baviere & du Duc de Savoye; les autres Puissances restant neutres & attentives au cours qu'alloit prendre une si grande affaire (1). An. 1700.

---

(1) Voyez Mémoires des Négociations secretes par M. de la *Torre* tome 5, pages 208 & suivantes.

O

CHAPITRE II.

Leopold entre en lice avec les Espagnols & les François. Philippe V se rend en Italie. Victor-Amedée se détache de Louis XIV & de son gendre, & passe du côté des Alliés. Les François levent désastreusement le siége de Turin : suites de ce fameux événement.

APRÈS avoir fait retentir toutes les autres Cours de plaintes inutiles contre l'ambition & l'avidité des François, Leopold recourut aux armes ; & l'éloignement ne lui permettant pas de disputer d'abord à Philippe V la possession des Espagnes, il tourna ses vues du côté du Milanois & du Royaume de Naples, contre lesquels il envoya le Prince Eugene de Savoye, compté dès-lors parmi les grands Généraux & devenu incomparable-

ment plus célèbre par les victoires qu'il remporta dans la suite, par les talens qu'il déploya dans les négociations, par le nombre & l'éminence de ses vertus chrétiennes & morales. Eugene rencontra de grands obstacles à l'exécution des ordres & des projets de Leopold. Ligué avec les François, & joint au Maréchal de Catinat, le Duc de Savoye occupa tellement les Impériaux en Lombardie, que Philippe V qui étoit passé d'Espagne en Italie, fut reçu dans Naples avec non moins d'empressement & de transports qu'il l'avoit été dans Madrid (*). Il

An. 1701.

An. 1702.

(*) » Jusqu'ici la Lombardie avoit porté » seule le fardeau de la guerre, dit Muratori : mais un tumulte excité dans Naples » le 23 Septembre 1701, fit craindre que » ce Royaume ne devînt, à son tour, le théâtre des hostilités. La maison d'Autriche y » avoit un assez grand nombre d'adorateurs, » non-seulement parmi les populaires, mais » parmi les Nobles. Plusieurs de ceux-ci qui » avoient servi sous les drapeaux de l'Empereur Leopold ou du feu Roi d'Espagne » & obtenu, pour prix de leur valeur, des » grades, des honneurs, des distinctions, formerent un parti, dont le volume & la » confiance s'accrurent par la persévérance

n'y fit cependant pas un long séjour ; les opérations de la guerre, & son mariage avec la Princesse de Savoye,

---

» avec laquelle Clément XI refusoit à Philippe V, l'investiture du Royaume de Naples ; refus qui sembloit permettre d'adhérer à la maison Impériale & faisoit que l'on machinoit, cabaloit, conspiroit sans s'effrayer des chaînes dont le Vice Roi, Duc de *Medina-celi*, chargeoit journellement ceux qu'on appelloit les dissidens.
» La Cour Imperiale avoit pour lors à Rome un Ministre intelligent & zélé, le Cardinal Grimani Venitien, qui calculoit attentivement le nombre & le degré de chaleur des ames Napolitaines, dévouées à l'Autriche. Informé de la multitude des placards affichés à Naples, où l'on lisoit ces paroles de l'Evangile : *non habemus regem nisi Césarem* ; se flattant de grossir la liste des conjurés en mettant le feu à la mine, Grimani expédia le Baron de Sassinet, Secretaire d'Ambassade, qui se travestit, s'introduisit dans Naples, arbora la banniere impériale & rassembla quelques milliers des plus malheureux & des plus vils Plébeiens.
» Les révoltés, ayant à leur tête D. Carlo de Sangro, Noble Napolitain employé dans les troupes du César, s'emparerent de l'Eglise Saint-Laurent, de la Tour Sainte-Claire & d'autres postes. On avoit fait accroire au bon Empereur Léopold que tel

l'appelloient en Lombardie : & sa présence n'étant pas moins nécessaire en Espagne, il s'y rendit avec sa nou-

---

» étoit l'amour des Italiens & surtout des
» Siciliens & Milanois qu'au premier signal
» il les verroit tous se soulever en sa faveur.
» Mais ce n'étoit plus le temps du Gibélinis-
» me, temps où l'Italie fourmilloit d'hom-
» mes aguerris, inflammables, séditieux &
» comptant la vie pour rien quand il s'agis-
» soit de faire une révolution. Dégradés,
» avilis, façonnés au joug Monarchique,
» amoureux du repos dans lequel ils étoient
» nés, les peuples reculoient & pâlissoient
» à l'aspect du moindre danger. Du moment
» donc que le tumulte eut éclaté, la plus grande
» partie de la Noblesse courut se ranger au-
» tour du Vice-Roi, que l'édile (*eletto del*
» *popolo*) lui-même ne tarda pas de venir
» assurer de sa fidélité, ainsi que de celle des
» différents corps populaires. En conséquence
» les Espagnols sortirent des Châteaux ; ren-
» forcés de quatre cent nobles & de trois ou
» quatre mille citoyens, ils eurent bientôt
» dissipé les rebelles & recouvré tous les
» postes. Le Baron de Sassinet, D. Carlo de
» Sangro & quelques autres du même parti
» & du même rang eurent le malheur de tom-
» ber dans les mains des Vainqueurs. On
» assure qu'il y en eut plusieurs d'immolés
» secrettement dans leur prison. Sangro per-
» dit publiquement la tête, & Sassinet fut

velle Epouſe, avant la fin de l'année.

Il étoit bien évident que tant que le Duc de Savoye tiendroit pour la France, l'Autriche diſputeroit vainement à ſon gendre la totalité, ou du moins la plus grande partie de la ſucceſſion d'Eſpagne (1). Mais Victor Amédée, le plus profond politique

» conduit, quelque temps après, en France » .... On fut d'avis à Madrid & à » Verſailles d'envoyer le jeune Monarque » Eſpagnol en Italie, non ſeulement pour » donner plus d'activité aux opérations de la » campagne prochaine, mais encore pour faire » contempler & ſentir à ce peuple chancelant » toutes ſes vertus aimables. Il deſcendit » à Naples le jour de Pâques, 16 Avril 1602, » au milieu des acclamations de la Nobleſſe » & du peuple. S'il fut enchanté du Site, de » la grandeur, de la magnificence de cette » Capitale, les Napolitains & tous les regnicoles » le furent des graces, des bienfaits, » des faveurs qu'il leur prodigua. Pluſieurs » l'avoient vu dans le lointain, de fort mauvais » œil : il partit aimé, chéri, adoré de » tous ». *Annali d'Italia.* Tome 12. page 7, 8, 9 & 10.

(1) Voyez *Memorie Iſtoriche della guerra tra l'Imperial caſa d'Auſtria & la reale caſa di Borbone*, par Auguſtin *Umicalia* ou le p. p. *San Vittale*, liv. 3 & 7 pages 211 & ſuiv.

de son temps, n'avoit garde de laisser qui que ce fût, entrer en possession de l'immense hérédité, sans en ajouter quelque portion à son domaine. Il n'avoit garde surtout de concourir à la grandeur de la Maison de France, déja si terrible à ses voisins, sans se menager une position qui le mît à portée d'être secouru au besoin par les Impériaux. Son intention eut donc été que la France lui assurât le Milanois, en échange duquel il auroit cédé probablement toute la Savoye, & même quelque autre partie de ses États. Outre l'amélioration de son domaine & la facilité de se prévaloir dans l'occasion des forces de l'Allemagne qui l'auroit confiné, il eut assuré l'indépendance & la liberté des autres Puissances d'Italie, effrayées, ou devant l'être de l'accroissement excessif des Bourbons. Mais plus affermi que jamais dans l'espérance & le dessein d'arriver à cette Monarchie univeselle qu'il convoitoit depuis si long-tems, Louis XIV étoit loin de mettre Victor en état de s'opposer à l'asservissement de l'Italie. Attendu néanmoins qu'il eût été trop dange-

reux de se l'aliéner, il lui faisoit toujours esperer l'échange en question. De son côté, & soit qu'il fit peu de fond sur les promesses de Louis, soit qu'il ne voulut que le stimuler & se faire offrir de plus grands avantages, soit enfin qu'il crut simplement que le parti de s'unir aux ennemis de la France fût le plus sûr, Victor Amédée reçut furtivement dans Turin le Comte d'Ausberg, Ministre de l'Empereur, & prit avec lui de nouveaux engagemens.

Quelqu'affectés que les contractans parussent être de l'importance du secret, le Duc de Savoye n'étoit point fâché qu'il en transpirât quelque chose à la Cour de France. Mais l'impression & les suites surpasserent de beaucoup son attente: peu s'en fallut qu'il ne fût entierement dépouillé. L'Altier & superbe Monarque des François n'eut pas plutôt appris ce qui se passoit entre Victor & le Ministre Impérial, qu'il se répandit en menaces & bravades terribles. Le Duc de Vendôme, son Général en Lombardie, eut ordre d'arrêter tous les Officiers & soldats Savoisiens qui

se

se trouvoient dans l'Armée Françoise. Victor Amédée, qui n'étoit ni moins fier ni plus endurant que Louis, répara du mieux qu'il lui fut possible, le dommage résultant de la détention de ses troupes, se hâta de conclure avec la Cour de Vienne & fit voir, à qui prétendoit l'intimider, combien il étoit affermi dans ses résolutions.

Dans les deux années suivantes, où l'on vit néanmoins les affaires de la grande Alliance (1) prosperer ou se soutenir partout ailleurs, les États de Piémont & de Savoye furent envahis par les Généraux Vendôme & la Feuillade. Ayant perdu Nice, Ville-Franche, Pignerol, Suse, Yvrée, Verceil & Chivas; réduit à sa Capitale où il avoit cru devoir se réfugier, après la bataille indécise de Cussano, Victor Amédée y étoit vivement assiegé par le Duc de la

(1) C'est ainsi que fut appellée la confédération de l'Empire, de l'Angleterre & de la Hollande, après l'accession successive du Duc de Savoye & du Roi de Portugal.

Feuillade, & avoit même perdu presque tout espoir d'être secouru par les alliés, quoique le Prince Eugene se trouvât pour lors en Lombardie avec des forces suffisantes (1).

Anne *Stuard* qui avoit succédé à Guillaume III son beau-frere, & adopté ses vues, ne secouroit pas moins chaleureusement que lui l'Empereur, la Hollande & les autres Puissances liguées contre la France. Cette fameuse Reine avoit sincerement à cœur les affaires de Piémont, & ne cessoit de représenter à son Parlement les conséquences de la déplorable situation où le Duc de Savoye se trouvoit réduit. Mais quelqu'abondans que fussent les subsides qu'elle en obtenoit, ils passoient presqu'en entier dans les mains de *Malbourough* son favori, qui amassoit en Flandres autant d'or que de lauriers : & ce qui en parvenoit au

(1) Voyez Limiers, Hist. du régne de Louis XIV, & le continuateur de Rapin Toyras. Le premier, Tome 6, page 42 & le second tome 12, page 74.

Duc de Savoye, méritoit à peine d'être compté. Vint enfin l'année 1706, la plus fatale aux Couronnes d'Espagne & de France, qui, prodigieusement affoiblies par les défaites d'Hochstet & de Ramilly, perdirent, sous Turin, tout espoir de faire face aux alliés (1).

Un Contemporain, fort versé dans le metier de la guerre & suivi, à ce titre, par plus d'un Historien, dans les faits dont il appuye ses leçons (2), attribue la défaite des François, sous Turin, aux fautes de la Feuillade, qui n'a pas manqué de défenseurs & d'apologistes. Mais à qui qu'en soit dû le blâme ou la gloire : qu'il faille l'attribuer à la bravoure d'Eugene & de Victor, ou à l'inconsidération de la Feuillade & aux intrigues de Marsin, il est certain que la levée de ce Siége, qui couta tant de sang aux François, & l'aveugle précipita-

(1) Voyez Hode, histoire du Régne de Louis XIV, tome 5 page 478.

(2) Voyez Mémoires &c. du Marquis de Feuquieres, de Pas tom. 4 pages 86 & 136.

tion avec laquelle ils s'enfuirent vers Suse, tandis qu'ils pouvoient se retirer à Casal & du côté de Mondovi, se compterent entre les coups les plus décisifs de cette guerre & furent particuliérement pour l'Italie, d'une importance extrême : outre que la Lombardie en fût entiérement purgée de François, Philippe V en perdit, quelques mois après, le Royaume de Naples.

Le Lieutenant - Général, Comte de Medavi, étant parti avec le petit nombre de bataillons qui lui restoient (*); Victor & Eugene, pour

(*) On sait, & les Italiens eux-mêmes en conviennent, que deux jours avant le désastre de Turin, Medavi avoit remporté, vers Castiglione une victoire complette sur le Prince de Hess-Cassel; mais victoire inutile qui ne servit qu'à faire sentir plus vivement aux François les outrages de la fortune, & qui peut d'ailleurs être considérée comme l'époque de la défaillance des Gonzagues de Mantoue. Dès le commencement de cette guerre Ferdinand Charles avoit reçu garnison Françoise dans sa Capitale, qu'il fallut abandonner ainsi que tout le reste de la Lombardie & du Piémont. La Cour de France ne put que conseiller au Duc de se retirer

ne pas laisser leurs armées oisives en Piémont, résolurent d'attaquer la Provence : expédition dont le succès répondit mal à l'attente des deux

---

à Venise » où ses chagrins le suivirent & s'ac-
» crurent infiniment par la perte de tous ses
» Etats dont les Impériaux se saisirent. Qu'é-
» toit-ce, pour charmer de si cuisantes dou-
» leurs, que la promesse de lui compter
» annuellement quatre cent mille livres &
» de le rétablir à la paix ? Le souvenir &
» les suites de son inconduite le déchiroient
» sans cesse & d'autant plus cruellement qu'il
» ne voyoit personne compatir à ses maux.
» Le jeu du cœur & des poulmons en fut tel-
» lement embarrassé, qu'il suffoquoit à cha-
» que instant & sur-tout dans le lit. Tout en
» cherchant, tantôt à Venise, tantôt à Pa-
» doue, des remedes à ses infirmités, il fut
» abattu dans celle-ci. La Cour de Vienne
» qui ne le perdoit point de vue, le déclara
» quelques jours avant sa mort atteint &
» convaincu de felonie & ses Etats dévolus
» à l'Empire. Il expira le 5 Juillet 1707,
» âgé de 56 ans & l'on débita que le poison
» avoit abrégé ses jours, comme si tant de dé-
» bauches & de chagrins n'eussent pas été plus
» que suffisans pour le conduire au tombeau.
» Il ne laissa point d'enfant légitime. L'espé-
» rance d'en avoir lui avoit fait épouser, en
» secondes noces, Susanne-Henriette de
» Lorraine, fille de Charle Duc d'Elbeuf,

Princes, mais qui ne laissa pas d'influer sensiblement dans les affaires d'Italie. Obligé de défendre son propre domaine, Louis XIV se trouva

---

» mais il étoit trop usé. Vincent de Gonza« gue, Duc de Guastalla, eut beau recla» mer le Duché de Mantoue, auquel il étoit » appellé par les investitures : il n'obtint qu'à » peine, Bozzolo, Sabionetta, Ostiano & » Pomponesco. Un si grand changement, la » perte de ses Souverains propres & le mal» heur de se voir réduit à la condition de » Province éloignée auroit du ce semble affli» ger le peuple de Mantoue; d'autant plus » que le feu Duc n'en exigeoit que de légers » tributs & entretenoit, dans sa Capitale » pour lors si peuplée, la joie, les plaisirs » & l'abondance. Toute-fois son incontinence » effrénée, la brutalité avec laquelle il atta» quoit les femmes de toutes conditions, le » nombre prodigieux de satellites qu'il tenoit » sur pied & lâchoit au gré de ses jaloux » transports, avoit tellement indigné la gé» néralité, ou du moins la plus grande par» tie de ses sujets qu'ils virent d'un œil indiffé» rent ou satisfait ce que les autres Etats ont » regardés & regardent toujours comme la » plus grande disgrace. Combien il est mal» heureux pour les maisons Souveraines de » produire un seul mauvais Prince ! Les vices » de celui-ci firent oublier les vertus de tous » ses sages prédécesseurs qui avoient enri-

dans l'impuissance de pourvoir à la sureté du Royaume de Naples (1); & s'y étant porté avec environ huit mille Cavaliers ou Fantassins Allemands, qui en eurent bientôt chassé les Espagnols, le Comte de *Daun* * y fit reconnoître pour Vice-Roi le Comte de *Martinits*, auquel il tarda peu de succéder. La Cour de France en rabattit beaucoup de ses prétentions. Louis, qui regloit les affaires de son petit-fils, non moins souverainement que les siennes, & qui avoit eu jusqu'alors de si vastes desseins, reconnut des limites & des bornes.

* Ou *Thaun*.

» chi, décoré, illustré la cité de Mantoue. Il en faut cent pour élever l'édifice: il n'en faut qu'un pour le renverser! *Annali d'Italia*, tome 12 pages 55-56.

(1) Voyez Augustin *Umicalia* ou S. *Vitali*, *Mémorie istoriche*, &c. liv. 8. chap. 2, & Mémoires du Marquis de Saint-Philippe, tome 2, pages 132 & suivantes.



CHAPITRE III.

État de la France en 1709: Négociations de la Hollande pour la paix générale : projets divers pour la distribution des Provinces & Isles d'Italie, précédemment soumises à la Cour d'Espagne.

TOUS les mémoires, concernant les affaires de l'Europe, en 1709, c'est-à-dire après les batailles d'Hocstet, de Turin, de Ramilli ; toutes les lettres & notices, envoyées de France dans les Cours étrangeres, attestent l'épuisement & la foiblesse extrêmes de cet état nagueres si florissant & si redoutable. Essayons donc de faire voir, en peu de mots, comment & pourquoi le regne tant célebré du Grand Louis eût une fin si déplorable ; sur quoi étoient fondées les prétentions de ses ennemis dans les premiers traités, entamés en Hollande, pour la pacification de l'Eu-

rope; & ajoutons ce fameux exemple à tant d'autres, plus ou moins tristes, que fournit l'histoire des Souverains ambitieux & conquérans.

Nul peuple, il faut en convenir; aucune Nation de la terre, depuis les Romains, n'approcha du degré de gloire où Louis XIV porta le nom François. Mais quelques louanges qui lui soient dûes à cet égard, on ne peut gueres se dissimuler que les forces réelles, que la valeur intrinseque de l'État, au lieu de hausser sous son regne (1), ne cesserent, pour ainsi dire, de s'altérer & de déchoir. Ses deux grands Ministres eux-mêmes, par la mort desquels on croit généralement que la décadence fût précipitée, Louvois & Colbert nuisirent peut-être à la France autant ou plus que ne l'avoient servi Richelieu & Mazarin, dont Colbert néanmoins, & Louvois & le Monarque lui même, suivoient assez exactement les traces.

(1) A datter des premieres années où il s'étoit mis, aprés la mort de Mazarin, à gérer par lui-même.

Le despotique, l'impitoyable Richelieu, avoit accoutumé tous les Ordres de l'Etat à l'obeissance la plus prompte, la plus ponctuele aux volontés de la Cour. Il en résulta une certaine égalité, ou monotonie dans les classes & conditions diverses des sujets, qui est la plus solide base du pouvoir absolu, celle même sur qui un tel gouvernement a le plus besoin d'être appuyé pour operer heureusement au dedans & au dehors. Aussi ferme dans ses résolutions qu'humain & fléxible dans le choix & l'usage des moyens, Mazarin, sans diminuer l'autorité du Prince, la rendit plus douce, plus aimable; & au lieu que l'autre, après avoir sacrifié tant de millions à la vengeance, laissa le Trésor Royal épuisé; celui-ci, malgré l'or inombrable qu'il s'appropria & les largesses qu'il fit aux Grands, usa d'une telle économie, qu'il laissât les finances en bon état; indépendamment de plusieurs sources fécondes, indiquées à son maître, ainsi qu'à ceux qui devoient lui succéder, & particuliérement à Colbert qui fut, comme on sait, sa créature.

V.

Mais ce qui est surtout à remarquer, c'est que le ministere des deux Cardinaux ne fut point, à beaucoup près, si fatal à la population que le ministere suivant. Quoique Richelieu ne fut rien moins qu'avare du sang des sujets, la guerre, qui se faisoit de son temps avec de petites Armées, ne consommoit qu'une médiocre quantité d'hommes; & qu'étoient les têtes de Grands qu'il abattit à plus de vingt millions d'habitans que la France comptoit à cette époque? Jaloux de se signaler dans les négociations, Mazarin dépensa bien moins d'hommes encore pour les guerres étrangeres; quant aux guerres civiles, allumées sous son ministere, elles servirent plutôt à régénerer ou fomenter le génie belliqueux des François qu'à en diminuer le nombre; & bien loin de bannir, quand il fut rétabli, loin de donner la chasse aux naturels du pays, il s'efforça d'y attirer les étrangers.

Il est vrai qu'au moyen des arts & du commerce, qu'il porta si haut, Colbert fit affluer aussi dans sa patrie les richesses & les habitans des au-

tres États. Cependant il reste encore à savoir si tous ces prodiges d'industrie ont été salutaires ou pernicieux à la population ; & nous savons d'ailleurs très-positivement que tant de guerres, excitées & soutenues par Louvois, couterent à la France une quantité prodigieuse de sujets & d'or. Ensorte que, tout bien considéré, nous trouverions peut-être que Louis XIV & Louvois firent leurs premieres & plus bruyantes expéditions avec le capital des forces, amassées & laissées par le ministere précedent ; & que Colbert fit fleurir les arts & le commerce avec le fond de population, économisé par Mazarin.

Mais les Ministres suivans trouverent le Royaume épuisé. Pour surcroît ils manquerent de talens, & ne surent pas se prévaloir des forces qui restoient à la France, & qui ne laissoient pas d'être encore assez considérables. Il falloit, disent ici tous les politiques, il falloit, pour le bonheur & la gloire des François, que Louvois mourût quelques années plus tard, ou qu'il n'eût jamais existé ! C'est-à-dire qu'ils inculpent alternati-

vement, ou tout enſemble, & le deſtin qui ôta Louvois à Louis XIV dans le temps qu'il avoit le plus beſoin de ce Miniſtre, & Louvois lui-même qui, par la coupable manie de ſe rendre néceſſaire, engagea ſon maître dans des guerres ſi difficiles. En effet, ſi l'on eut raiſon d'imputer à l'inconſidération de Chamillard (1) les plus déſaſtreux échecs que reçut la France pendant la longue & ruineuſe guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne; il eſt bien certain que ce qui attira cette même guerre à Louis XIV, ce qui augmenta du moins le nombre & l'acharnement de ſes ennemis, ce fut la haine excitée par les violentes & iniques entrepriſes de Louvois, contre la Hollande & l'Allemagne. *Hode; hiſt. de Louis XIV.*

Nous avons dit que ces guerres engloutirent un or & des hommes innombrables. Qu'on en juge par leur *V. Limiers t. 4, p. 425.*

(1) Qui obtint, en 1701 la place de Secretaire d'Etat au département de la guerre vacante par la mort de Barbéſieux qui avoit ſuccédé, peu auparavant, à Louvois.

durée, égale au régne de Louis XIV, & aussi rarement que passagerement interrompues ; par le grand usage qu'on y faisoit de l'artillerie ; par l'immensité des Armées, les plus nombreuses qu'on eût vues mettre sur pied depuis la décadence de l'Empire Romain. Er cette multitude effroyable de soldats ne pouvoit s'extraire qu'en très petite partie, des pays étrangers, presque tous armés contre la France : il en falloit prendre la totalité dans le Royamme même où les arts, les manufactures, le commerce & le luxe, avoient dû restreindre déja, & en tant de manieres, les sources les plus assurées de population. Cependant, & dévastées par des recrues extraordinaires & forcées, les campagnes manquoient de cultivateurs ; les troubles inévitables de la guerre interrompoient la circulation & les sujets ne pouvoient plus suffire, au fardeau des tributs : outre que la révocation de l'Edit de Nantes avoit, peu auparavant, ôté un million d'habitans à la France & rendus ses ennemis, en grande partie protes-

tans, plus forts, plus implacables, plus furieux.

Ces considérations & de suite, le désespoir de soutenir les efforts des Alliés, faisoient que les François désiroient bien ardemment la paix. Quant à Louis XIV, qui sentoit tout le désavantage de sa position, & conséquemment l'impossibilité d'obtenir des conditions honorables, on doutoit fort qu'il voulut sincerement terminer la guerre; & malgré toutes ses protestations, il étoit assez difficile de se le persuader. Quoiqu'il en soit, Torcy (1) déguisé, alla sous un nom emprunté, & muni simplement d'un passe-port de Courrier, se présenter aux Députés Hollandois; il eut d'abord avec ceux-ci des conférences secrettes, au sortir desquelles il recourut au Prince Eugene & à *Malbourough*, plénipotentiaires des Alliés, leur assurant qu'il n'avoit pris une résolution si étrange & fait un

An. 1709.

(1) Le Marquis de Torci-Colbert, Secretaire d'Etat, principal Ministre de Louis XIV, & auteur des Mémoires.

voyage si périlleux, que dans l'espoir de faciliter par sa présence la conclusion du Traité. Soit que ce Ministre négociât avec peu de sincérité, soit que les demandes des Adversaires lui parussent excessives & intolerables, il est certain que les congrès de *Moerdik* & de *Boergrave* ne firent qu'attiser le feu de la guerre, & qu'opposant la dextérité à l'infléxible hauteur des plénipotentiaires, Torcy remporta sur eux un avantage qui pouvoit avoir les plus grandes suites.

V. Mem. du M. de Torcy, tom. 7. pag. 2.

Outre qu'il sema la division parmi les Hollandois & les défiances, la jalousie parmi les Alliés, il trouva le moyen de se faire donner acte des offres faites inutilement par la France, & accollées des monstrueuses prétentions de la ligue. Muni de cette piéce autentique, il revole à Versailles, & en fait (1) circuler des copies dans tout le Royaume. Blessés dans l'honneur de leur Roi, & dans leur propre gloire; indignés de voir jusqu'où

(1) Voyez Limiers, histoire du Régne de Louis XIV, tome 6 pages 334 & suivantes.

l'on vouloit abaisser un Souverain à qui ils avoient décerné le surnom de Grand, les François oublierent tous leurs maux, porterent à la Monnoye leurs bijoux, joyaux & vaisselle; & au moyen de ce numeraire, de celui d'un service d'or sacrifié par le Roi lui-même, du produit des violences & de l'industrie des Financiers, ils eurent une Armée & des fonds suffisans.

Mais ces efforts généreux furent inutiles. La campagne de 1709, célèbre par la bataille de Malplaquet, & celle de l'année suivante, n'apporterent aucun changement dans la condition des François. Les négociations renouées, à *Gertruidenberg*, entre d'Uxelles & Polignac, & les mêmes Députés d'Hollande, *Buys* & *Vanderduj en*, furent aussi infructueuses que les Conférences, tenues précedemment à *Moerdık*, à *Boergrave* & à *La Haye*. Louis XIV offroit bien d'admettre, préliminairement, les articles rédigés dans les premiers congrès; mais il ne pouvoit prendre sur lui d'accepter le fameux article trente-sept, par lequel les Alliés vouloient

qu'il employât toute son autorité ; toutes ses forces mêmes, s'il en étoit besoin, pour contraindre son petit-fils à descendre du Trône d'Espagne, & qu'il s'y obligeât, purement & simplement, sans que la possession d'aucune partie de la succession d'Espagne, pas seulement de la Sicile, qu'il essaya vainement d'obtenir de *Malbourough* (1), lui fût assurée ni promise.

---

(1) Louis XIV lui fit offrir pour ce seul objet des sommes considérables, que le Vainqueur d'Hochtet, de Ramilli, de Malplaquet n'eut garde d'accepter, tout avare qu'il étoit.



CHAPITRE IV.

Mort de l'Empereur Joseph ; les affaires d'Europe changent de face. Révolutions de la Cour d'Angleterre : histoire du Traité d'Utrecht.

IL sembloit que l'année 1710 dût mettre le comble aux calamités de la France. Ses armes perdoient chaque jour de leur réputation ; toutes les sources de finances étoient épuisées : survenues, au milieu des autres fléaux, la disette & la mortalité, menaçoient de changer en désert ce Royaume qu'on avoit vu si florissant. Ces désastres furent aggravés encore par la perte du Dauphin, Prince moderé, pacifique & bienfaisant, qui faisoit esperer que tant de maux seroient du moins reparés à la mort de Louis, & dont les promesses étoient d'autant plus assurées, qu'il touchoit à sa quarante-neuviéme année. La

guerre se déclara, dans le même temps, entre les Turcs & les Russes, comme pour interdire aux François l'espoir de quelqu'heureuse diversion vers les extrémités orientales de l'Allemagne. La pacification & les affaires de l'Europe paroissoient plus difficiles, plus inextricables que jamais.

An. 1610. L'Empereur Joseph mourut dans ces entrefaites, ne laissant point d'enfans ni d'autre frere que l'Archiduc Charles qui regnoit, sous le nom de Charles III, sur une partie de l'Espagne, ainsi que sur le Royaume de Naples, & qui porté sans contradiction sur le Trône Impérial, avec le nom de Charles VI, héritoit seul des domaines, droits & prétentions de la Maison d'Autriche. La France & la plûpart des Observateurs, comptoient qu'effrayés de voir tant d'Etats, réunis comme du temps de Charles-Quint sur une seule tête, les Puissances confédérées alloient abandonner ces Autrichiens, qu'elles servoient depuis si long-temps & si passionnément. Aucune n'en parut refroidie; l'habitude de craindre, de haïr les François, étoit tellement in-

vétérée ; elle avoit jetté, furtout dans les Etats Généraux, des racines si profondes, que la mort de Joseph & l'avenement de Charles, semblerent d'abord ne devoir apporter aucun changement dans les affaires de la grande Alliance. Mais ce que n'avoient pu produire & deux ans de conférences presque continues, & le décès de l'Empereur, fut remis, très-heureusement en œuvre & non moins rapidement achevé par les révolutions de la Cour de Londres : révolutions commencées du vivant même de Joseph, mais nulles ou peu senties en Europe, avant l'année 1711.

Tous les Historiens de ces temps nous disent bien que les premieres impulsions, qui conduisirent directement les Puissances belligerantes à la mémorable paix d'Utrecht, vinrent du choc interminable des *Wighs* & des *Thorys*, & particuliérement de ce que ceux-ci, qui vouloient abattre *Malbourough*, devenu le chef & l'appui de la faction contraire, persuaderent à la Reine l'avantage & la néceffité de faire la paix. Mais il

en est peu qui sachent nous dire par quels secrets ressorts les *Thorys* parvinrent à supplanter le formidable Général & ses créatures. Donnons-en donc la notice, d'après les Ecrivains qui nous servent ici de guides (1). Ces particularités ne sont pas moins instructives qu'amusantes ; on y voit, comme les plus petits, les plus obscurs incidens ont changé dans presque tous les siécles, la face du monde moral & politique. Quant à leurs rapports avec l'Histoire d'Italie, ils sont trop marqués pour échapper au lecteur (2).

Tandis que *Malbourough* disposoit souverainement de l'Armée Britanique, la Duchesse, sa femme, jouissoit auprès de la Reine d'un crédit

(1) Voyez *Memorie Storiche della guerra tra l'Imp. Casa d'Austria e la R. Casa di Borbonne*, publiés sous le nom d'Augustin *Umicalia*, liv. 10 chap 7 page 581 & liv. 11 chap. 3 page 617.

(2) Voyez Mémoires de Monsieur le Marquis de Torcy part. 3, tome 3, pages 8 & suivantes.

illimité ; elle présidoit à la fois aux intrigues de la Cour & aux cabales des Parlementaires. Entre les personnes, qui lui devoient leur avancement & leur élévation, étoit une Lady *Hill*, appellée ensuite Lady *Masham* du nom de son second mari. Devenue femme de chambre de la Reine, elle entra si avant & si rapidement dans ses bonnes graces, que sa Créatrice elle-même en conçut de la jalousie & mit tout en œuvre pour faire bannir une rivale qui avoit l'insolence de plaire, de prendre ou de partager l'Empire qu'elle exerçoit depuis si long-temps sur sa Souveraine. Il arriva, comme il arrive presque toujours, que la nouvelle favorite en fut affermie & devint l'ennemie déclarée de la Duchesse.

Lady *Masham* étoit liée, très-étroitement, avec Robert *Harley*, privé, au profit du Comte de *Sunderland*, de la place qu'il occupoit dans le Ministere, mais n'en étant pas moins en grande réputation auprès des Anglois. Outre ce qu'il suggéroit, ce qu'il insinuoit par le moyen de la favorite, *Harley* étoit souvent

& secrettement introduit, par elle, dans le cabinet de la Reine; & disert, éloquent, persuasif comme il l'étoit, il lui eût bientôt fait entendre qu'il importoit d'abattre le trop puissant *Malbourough*, le grand Trésorier *Godolphin* & autres de leurs parents ou créatures qui tenoient, pour ainsi dire, dans leurs mains toutes les branches de l'Autorité royale & nationale. Le Docteur *Sacheverel* vint à l'appui, & ses prédications ne contribuerent pas peu à l'éversion des *Wigths*. Enfin le grand Trésorier fut destitué, sa charge conférée à Robert Harley & *Saint-Jean*, appellé depuis Vicomte de *Bolingbroke*, fait Sécretaire d'Etat à la place de *Sunderland*, gendre de *Malbourough*.

Mais, quelqu'atteinte que de si grands changemens portassent à son crédit, celui-ci étoit encore bien redoutable. On ne voyoit pas de sureté à le déposer du Généralat, à moins d'une paix générale ou particuliere avec la France. La Reine elle-même n'en étoit point éloignée : malgré l'Anticatholicisme qu'elle professoit, le sang

ſang & la gratitude lui avoient déja parlé, & lui parloient chaque jour plus fortement en faveur de la France qui en uſoit ſi généreuſement envers ſon frere Jacques III, banni d'Angleterre avec toute la Famille Royale des *Stuards*. Pénétrés par les nouveaux Miniſtres & Conſeillers, ces mouvements ſecrets d'amour fraternel furent entretenus & fomentés avec une adreſſe infinie, & toujours à l'aide de Lady *Masham*, ſecondée elle-même par la Comteſſe de *Jerſey*, & par certaine Dame Italienne que le fameux Duc de *Schrensbury* avoit épouſée dans le cours de ſes voyages.

N'ayant pas eu beſoin par conſéquent de beaucoup d'efforts, ni de temps pour déterminer la Reine Anne à faire la paix avec la France, le nouveau Miniſtere chercha les moyens d'y diſpoſer la Nation, preſque toujours recalcitrante en pareil cas, mais qui laſſée des dépenſes qu'entraînoit une guerre entrepriſe & ſoutenue au profit d'un tiers; qui allechée, d'ailleurs, par les promeſſes de la France & de l'Eſpagne, infiniment avantageuſes à ſon commerce, ſe

laissa conduire au gré de la Cour qui n'avoit pas manqué, comme on peut croire, de dissoudre l'ancien Parlement, composé de *Wigths*, & d'en convoquer un autre, composé des *Toris* les plus dévoués au parti. *Harley*, qui prit, en même-temps qu'il fut fait grand Trésorier, le titre de Comte *d'Oxford*, présidoit à la manœuvre; il conçut tout ce qui se trama de contraire à la grande ligue, & de favorable à la France. Mais, calculant avec une profondeur inouie ce qui pouvoit arriver & arriva en effet sous le regne de Georges I, il eut soin qu'il n'existât aucune piéce rédigée ni souscrite de sa main, & que tous les ordres, avis & documens, qui pouvoient faire un jour la matiere d'un procès, fussent expédiés & signés par *S. Jean*.

Dès avant la mort de l'Empereur Joseph, le nouveau Ministere étoit intérieurement décidé à conclure avec la France; mais quand, par l'avenement de Charles VI, les principales raisons, qui avoient fait épouser aux Anglois la cause des Autrichiens, eurent cessé, *d'Oxford* & *Saint-Jean*

y travaillerent avec plus de confiance & d'activité que jamais, & toujours sous le voile du secret dont ils s'envelopperent encore quelque temps, crainte d'être traversé par le parti contraire, & afin qu'étant les premiers, les seuls à traiter avec la France, il leur fut plus aisé de stipuler préférablement & exclusivement aux autres Alliés. Le secret d'ailleurs n'importoit gueres moins à Louis XIV qui ne pouvoit se dissimuler que des préliminaires, signés publiquement & en commun, lui feroient acheter la paix infiniment plus cher, attendu la contrariété, l'immensité des prétentions de Charles VI. Cependant ; & soit qu'ils eussent quelque notion de ce qui se passoit entre Londres & Versailles ; soit qu'ils crussent être encore à temps de cueillir les premiers fruits de la paix, de stipuler à l'avantage de leur commerce, c'est-à-dire au préjudice de celui des Anglois leurs rivaux ; les Hollandois eux-mêmes songerent à renouer avec les Négociateurs François ; ce qu'ils tenterent en effet, & à plusieurs reprises, par le moyen de *Petekum*, instrument or-

dinaire du grand Pensionnaire *Heinsius.* (1) Et qu'on ne s'imagine pas au surplus qu'ils fussent les seuls : tous les autres Alliés s'efforçoient ou désiroient de traiter séparément ; tous manifestoient plus ou moins clairement l'intention d'abandonner l'Empereur qui n'étoit pas loin d'être jaloufé, envié, redouté autant que l'avoient été précédemment les Bourbons.

---

(1) On trouvera le narré de ces négociations dans les Mémoires du Marquis de Torci, ouvrage très utile à quiconque est appellé au maniement des affaires étrangeres. Il faudra pourtant le balancer avec les Mémoires du Marquis de Saint-Philippe, écrivain Espagnol, qui n'en différent guere par le caractère & l'égalent peut-être pour l'utilité. A l'égard des faits publics nous avons fait usage de l'histoire de Louis XIV, par Limiers, quoique peu sure en Anecdotes, ainsi que des Mémoires, imprimés sous le nom d'Augustin *Umicalia*, à qui nous nous sommes attachés plus volontiers qu'à l'histoire du Marquis *Ottieri*, bien que si les autres volumes de cet écrivain illustre eussent répondu au premier, nous saurions à peine qui devroit lui être préféré pour l'histoire des premieres années du siécle courant.

Malgré le suprême intérêt qu'ils avoient tous à la décision de cette grande affaire, les Italiens se voyoient réduits, en général, au pénible rôle de spectateurs. Le Duc de Savoye étoit le seul qui pût, nommément & directement, y avoir part : quelques mesures que l'on prit ailleurs, c'étoit de lui & de ses successeurs qu'alloient dépendre la sureté, la liberté de l'Italie. Comme l'on devoit être par conséquent ; comme l'on étoit attentif à la maniere dont Victor Amédée alloit sortir de cette guerre ! Sans doute qu'il avoit tout à craindre du ressentiment de Louis, que nul n'avoit contrecarré plus assiduement dans ses vues ambitieuses. Mais combien il devoit, d'un autre côté, se méfier des Autrichiens ! Si dans le cours même de la guerre, si durant la ligue, tandis que son propre cousin (1) guidoit, en maître

(1) Le Prince Eugene. Voyez *Memorie Storiche della guerra tra l'Imp. Casa d'Aust. è la R. Casa di Bork.* liv. 11. chap. 2, page 597.

absolu, les armes Impériales, la Cour de Vienne lui avoit fait essuyer tant de dégoûts; que seroit-ce alors que l'Empereur auroit obtenu la totalité ou la plus grande partie de la succession d'Espagne? Il résultoit de ces considérations que l'intérêt général de l'Italie, celui de voir la France & l'Autriche duement équilibrées, étoit exactement l'intérêt particulier de la Maison de Savoye, comme elle étoit la seule qui, par l'étendue & la position de ses Etats, pût s'opposer efficacement à ce que l'une ou l'autre Puissance imposât le joug à l'Italie.

En effet, & soit qu'ils eussent directement en vue d'établir cet équilibre, de prémunir l'Italie contre les entreprises des François; soit qu'ils voulussent, par-dessus tout, récompenser Victor qui, du moment qu'il eut embrassé leur parti, le soutint avec une constance admirable (1), les autres Alliés de l'Autriche eurent toujours & bien fortement à cœur les

(1) Voyez Mémoires du Marquis de Torci-Colbert part. 1 & 2 *passim*.

intérêts de ce Prince. Ils lui en avoient donné des preuves dans toutes les conférences d'Hollande: mais ils se surpasserent lorsque le ministere Anglois eut pris en main la trame de ces négociations. » Victor Amédée, » dit le Marquis de Torci, étoit le » plus cher Allié de l'Angleterre, » celui que le ministere avoit le plus » à cœur de favoriser. On tenoit pour » certain que si la République d'Hol- » lande & le Duc de Savoye travail- » loient, d'accord avec la Reine Anne, » à l'ouvrage de la paix, on viendroit » aisément & promptement à bout » d'applanir les plus grandes difficul- » tés, de surmonter tout ce qui » s'opposoit à sa conclusion ». La France elle-même quelqu'aigrie qu'elle fut contre ce même Duc de Savoye, d'autant plus odieux peut-être qu'il étoit plus cher aux Alliés, consentit à ce qu'on lui adjugeât quelque notable partie de la succession d'Espagne (1).

V. Limiers tom. 7 page 172.

Torci tome 3 p. 162.

---

(1) Dans l'acte, remis à l'Abbé Gaultier qui étoit venu de Londres à Versailles pour faire confirmer les articles signés en Angle-

Enfin le Comte de Galles, Ambassadeur de Vienne à Londres, apperçut quelques traces de ces négociations, & ses doutes, ainsi que tous ceux des Hollandois, furent changés en certitude à l'ouverture d'un paquet qui lui fut adressé par la Cour d'Angleterre, dans lequel il trouva les articles préliminaires déja signés. A cette nouvelle, & quelque avancé que fut l'ouvrage, tous les confédérés, excepté le Duc de Savoye, jurerent de le détruire. Les Hollandois dépêcherent leur fameux Guillaume

---

terre par Ménager » non-seulement Louis XIV » confirmoit l'article concernant le Duc de » Savoye, mais il déclaroit que, loin de s'op» poser à l'aggrandissement de ce Prince, il » croyoit que l'intérêt de l'Italie exigeoit qu'il » ajoutât le reste du Milanois à la portion de » ce Duché dont il étoit déja en possession. » Auquel cas Sa Majesté se flattoit que la » Reine de la grande-Bretagne & ses Minis» tres consentiroient, bien volontiers, à le » reconnoître en qualité de Roi de Lombar» die». C'est ainsi que le Ministre de Louis XIV s'exprime dans ses mémoires: remarquons pourtant que le Monarque François qui, dans ses négociations avec l'Angleterre, se

Torci, t. 3. pages 140, & 108.

Buys, à l'effet d'exciter des rumeurs dans Londres, d'y cabaler secretement, & même ouvertement avec les ennemis du Ministere, d'y mettre en un mot tout en œuvre pour abattre celui-ci, s'il n'étoit pas possible de le faire changer de sentiment. Obligée de rappeller le Comte de Galles, devenu trop odieux au Conseil de la Reine, la Cour de Vienne crut devoir le remplacer par Eugene lui-même, se flattant que les soins d'un si grand personnage remédieroient aux désordres causés par le

montroit si désintéressé, si libéral envers le Duc de Savoye & l'Italie, ne laissoit pas de vouloir se ménager la faculté de descendre à son gré chez celle-ci. Dans l'acte même, où il proposoit de faire le Duc de Savoye Roi de Lombardie, il insistoit fortement sur la restitution d'Exiles de Fenestrelle, places médiocrement fortifiées à la vérité, très-éloignées de ce qu'elles sont aujourd'hui où elles sont, graces à Charles Emmanuel actuellement régnant, l'admiration de toutes les personnes de l'art, mais situées bien avantageusement, servant de portes aux deux vallées qu'on trouve au sortir de Briançon & qui conduisent l'une à Suse, l'autre à Pignerol.

Comte, & regagneroient peut-être à la Maison d'Autriche, l'affection d'Anne & de ses Ministres.

Mais ni les déclamations de *Buys*, ni le crédit & la sagesse du Prince Eugene, ni l'or qu'il fit briller (1) ne furent capables de détourner le ministere & la nation de la paix projettée. Tombé publiquement dans la disgrace de la Reine, privé de tous ses emplois, *Malbourough* se vit exposé au plus sévere examen. Il fut poursuivi, à titre de péculat, dans ces mêmes lieux qui avoient, pendant dix ans consécutifs, retenti de ses louanges : peut-être même eut-il été condamné à perdre la tête, si la prudence, la crainte d'un de ces retours si fréquens, dans le gouvernement d'Angleterre, n'avoit commandé au grand Trésorier, Comte d'*Oxford*, de mettre des bornes à sa vengeance. Substitué à *Malbouroug* dans le Commandement

Torci page 255.

(1) Voyez les Mémoires du Marquis de Torci & ceux du Marquis de Saint-Philippe, tome 3.

de l'Armée de Flandres, le Duc d'*Ormond* ne soutint pas les affaires de la Ligue dans la position avantageuse où il les avoit trouvées. Mais les défaites & les victoires étoient devenues parfaitement indifférentes aux Ministres Anglois, fermement résolus à conclure la paix. Afin que les Hollandois y eussent encore moins d'influence & de poids, on décida qu'il falloit tenir les conférences hors de leurs Etats; & de quatre Cités proposées, Aix-la-Chapelle, Utrecht, Liége & Nimegue, le choix tomba sur la seconde, où les plénipotentiaires respectifs furent envoyés sans délai.

L'ouverture du congrès se fit le 29 Janvier, dans la Salle du Palais public. Le jeune *Robinson*, Évêque de Bristol, parla le premier, affectant une sorte de prééminence sur les autres membres de l'assemblée & donnant assez clairement à connoître laquelle des Puissances contractantes, alloit prononcer & dicter. Le Prélat Anglican avoit pour collegue Thomas *Raby*, Comte de *Strafford*, auparavant Ambassadeur à la Haye, & An. 1712.

compté, dès-lors, parmi les plus zélés partisans de la paix. *Buys* & *Wanderdussen*, fameux par les conférences tenues précédemment en Hollande, parurent encore ici, accompagnés de six autres députés des Provinces-Unies. La France y envoya, conjointement avec Menager, le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac, celui-ci déjà célèbre par sa littérature & inscrit comme l'autre au catalogue des Négociateurs. Les plénipotentiaires du Duc de Savoye, Ignace Solaro, Marquis du Bourg, & le Comte Annibal Maffei, ayant pour Adjoint le Savoisien Pierre Mellarede, y apportoient des talens éprouvés, & en Hollande où le premier avoit été envoyé dans le temps des précédentes négociations & en Angleterre où le second s'étoit trouvé lors de la derniere révolution ministériale (1). Il n'y parut aucun représentant des autres Puissances

(1) Voyez *Memorie Storiche* d'Augustin *Umicalia* ou *San Vittali* liv. 22 chap. 11, p. 633 & suivantes.

d'Italie ; à moins qu'on ne veuille qualifier ainsi l'Empereur Charles VI, possesseur actuel du Duché de Milan & du Royaume de Naples, le plus intéressé de tous à ce qui alloit être arrêté dans le congrès, & de la part duquel on vit arriver, quoiqu'un peu tard (1), trois Ambassadeurs ou Ministres qui, à l'exception du Comte Philippe-Louis de *Zinzindorf*, jouerent un rôle fort ordinaire.

Tandis que l'assemblé d'Utrecht discouroit sur les articles de la paix, les Cours de Londres & de Versailles, c'est-à-dire, d'*Oxford* & Torci continuoient de traiter avec la plus parfaite intelligence, & toujours par l'entremise de Gaultier & de *Prior*. La négociation avançoit à pleines voiles.... Tout-à-coup la mort vint en traverser le cours & moissonner deux Princes de la Maison de France. Le Duc de Bourgogne, déclaré Dauphin au décès de son pere, mourut le 17 Février 1712,

(1) On avoit déja tenu quelques conférences.

& fut suivi de fort près par le Duc de Bretagne, troisiéme Dauphin, mort le 8 Mars de la même année. La branche étant réduite au Duc d'Anjou (1), enfant de deux ans & de la plus foible santé; le Roi d'Espagne, Philippe V, se voyoit à la veille de recueillir la succession de France. Les Ministres Anglois en furent effrayés, toutes leurs mesures déconcertées & les Négociateurs d'Utrecht plus éloignés que jamais de conclure le traité.

Le Comte d'*Oxford* & *Saint-Jean* déclarerent à la Cour de France qu'il falloit absolument que le Roi Catholique se dépouillât de tous ses droits à la succession en faveur de son frere, Duc de Berry, qui vivoit encore. Ils ajouterent qu'il y alloit de leurs têtes, que, le ministere venant à changer, on ne leur pardonneroit jamais d'avoir conclu la paix sans cette précaution. De son côté, la France représentoit que

(1) Qui fut ensuite Roi sous le nom de Louis XV.

semblable renonciation seroit évidemment nulle, à raison de ses loix fondamentales ou Saliques, en vertu desquelles l'héritier légitime de la Couronne ne pouvoit par aucun acte qui fut valide, être exclu de la succession. Mais le ministre Anglois * traita le raisonnement *d'Argutie*, & n'en insistant que plus fortement sur la nécessité d'exiger la renonciation de Philippe V : « nous voulons bien croire, écrivit-il » au Marquis de Torci, qu'en France » vous tenez pour certain qu'il n'est » que Dieu qui puisse abolir la loi » sur laquelle votre droit de succession » est fondé : mais en Angleterre on » se permet de penser différemment; » on y est persuadé qu'un Prince » peut se départir de ses droits, » par une cession volontaire, & que » celui, en faveur de qui la renon» ciation seroit faite, pourroit, en » bonne justice, être soutenu dans » ses prétentions par les Puissances » qui auroient garanti le traité ». Enfin la Reine d'Angleterre se montra si ferme sur l'article de la

* St. Jean. *Part.* 4. p. 299.

renonciation (1), que Louis XIV crut devoir y exhorter très-sérieusement son petit-fils.

Pour mitiger l'amertume d'une telle demande, les Ministres Anglois offrirent de laisser l'option au Roi Philippe, déclarant, de la part de leur Reine, qu'il pouvoit choisir ou de conserver ses droits à la succession de France, en abandonnant au Duc de Savoye l'Espagne & les Indes, au lieu desquelles il prendroit la Savoye, le Piémont & le Monferrat qu'il ajouteroit au Royaume de Naples; ou bien de renoncer au Trône des François, & de céder en même-temps, à quelqu'autre, Milan, Naples, la Flandres, pour ne retenir que l'Espagne & les Indes. Mais soit qu'il eut pris l'Espagne en affection; soit qu'il se flattât qu'étant possesseur paisible du principal & secondé par les conjonctures, il parviendroit, comme il y parvint en effet,

(1) Voyez Mémoires du Marquis de Torci, tome 3, pages 306 & 310, & Mémoires du Marquis de Saint-Philippe tom. 3 liv. 6.

à réunir les accessoires & dépendances ; Philippe préféra celui-ci & envoya sa renonciation à l'héritage de Louis, dans la forme qu'on desiroit. En conséquence, l'assemblée d'Utrecht ainsi que les négociations entre Londres & Versailles reprirent vigueur. Pour faciliter la conclusion, il fut résolu, dans le Conseil de la Reine Anne, que *Saint-Jean* lui-même, Secrétaire d'État, &. créé précisément dans cette occasion Vicomte de *Bolingbroke*, se rendroit, en qualité d'Ambassadeur, à la Cour France. Mais ces détails nous meneroient & nous ont déjà menés trop loin peut-être. Laissons faire à d'autres l'histoire exacte & suivie du traité d'Utrecht, & contentons-nous d'en rapporter ce qui fait proprement le sujet de cet ouvrage.

V. Limiers tom. 5 pag. 102 & suiv.

La France vouloit d'abord ou feignoit de vouloir que le Duc de Savoye fut mis en possession du Duché de Milan & reconnu Roi de Lombardie. Mais le projet ne fut accueilli ni par l'Angleterre ni par la Hollande, qui songeoient peut-être à pourvoir leur allié de quel-

qu'Etat plus intéressant pour des Puissances maritimes & commerçantes. En effet *Bolingbroke*, arrivé dès-lors à Versailles, avoit déjà mis sur le tapis la cession de la Sicile proprement dite ; cession qui peinoit beaucoup plus la Cour de Madrid qu'elle ne flattoit celle de Turin. On conclut enfin, c'est-à-dire, que l'on transcrivit, dans Utrecht, ce qui avoit été arrêté en France par *Bolingbroke* & Torci. Ensuite de la renonciation autentique de Philippe V à la Couronne de France, & réciproquement de celle des Ducs de Berri & d'Orléans à la succession d'Espagne ; renonciations exigées & souscrites à l'effet d'empêcher l'union des deux Couronnes ; furent dressés deux actes de pacification ; savoir, celui entre l'Angleterre & la France, & celui entre la France & la Hollande. Suivoit l'accord entre la France & la Savoye, portant en substance que la possession des terres, cédées par l'Empereur au commencement de la guerre, & à l'occasion, ou pour mieux dire en vue de la quadruple

Traité d'Utrecht.

An. 1713.

Alliance, étoit confirmée à Victor Amedée; que la France lui cédoit les forteresses, si souvent mentionnées, d'Exiles & de Feneftrelle, avec les vallées d'Oulx & de Pragelas, & que la sommité du Mont Genevre (1) serviroit désormais de limite aux Etats de Piémont & de France. De plus, & par acte cité & garanti par les Puissances contractantes, le Roi Catholique Philippe V reconnoissoit le droit de la Maison de Savoye à la succession du Royaume d'Espagne, & lui cédoit l'Isle & Royaume de Sicile en propriété (*).

---

(1) Voyez droit public d'Europe, par M. l'Abbé de Mably. Tome 2 chap. 8, page 172.

(*) » En conséquence le Duc Victor » Amedée fut proclamé, dans Turin (le » 22 Septembre 1713) Roi de Sicile. Les » politiques n'étoient point d'accord sur les » avantages qu'une si belle acquisition de» voit produire à la Maison de Savoye. Sans » doute que le titre de Roi ajoutoit à tous » ceux que portoit déja Victor, d'autant plus » qu'il n'étoit pas idéal comme celui de » Chypre, mais effectif, accompagné de la » possession d'une Isle riche, fertile, la plus » grande de la Méditerranée & capable de

Ainsi fut pacifiée l'Italie : ainsi fut éteinte en de-çà des monts, cette guerre qui duroit depuis treize ans. Les Puissances principalement intéressées, ensanglanterent bien encore la Flandres & la Catalogne : mais resté seul contre les forces de la France & presque toutes celles de

---

» faire compter dans peu son Souverain par-
» mi les Puissances Maritimes & commer-
» çantes. Beaucoup d'autres pensoient néan-
» moins que Victor n'y gagneroit pas un
» seul dégré de puissance ni de crédit, par
» la raison que ce Royaume étoit trop éloi-
» gné de ses Etats de Piémont, qu'il seroit
» obligé d'y tenir constamment de fortes
» garnisons pour en imposer à l'Empereur,
» maître du Royaume de Naples & se plai-
» gnant assez hautement de l'injustice avec
» laquelle on lui enlevoit la Sicile.........
» Quoiqu'il en soit, le nouveau Roi de Sicile
» ne tarda pas d'aller prendre possession. S'é-
» tant rendu à Nice, accompagné de la Reine,
» de toute sa Cour & d'une partie de ses
» troupes, il s'embarqua, le 3 Octobre,
» sur la flotte Angloise, commandée pa l'A-
» miral *Jennings* & entra le 10, dans le
» Port de Palerme, ou le Vice-Roi Mar-
» quis de *Los Balbases* vint lui présenter
» les clefs des Châteaux & Citadelles. Suivit
» (le 21 Décembre) l'inauguration du Roi

l'Espagne, où Philippe avoit repris la supériorité, l'Empereur fut contraint de faire la paix, qui, après divers incidens & pour-parlers, fut enfin conclue & signée à *Rastad*, & par les deux mêmes Généraux, Eugene & Villars qui venoient de déployer tant de valeur & d'habileté l'un à la tête des Impériaux, celui-ci à la tête des François (*). Par ce An. 1714.

» & de la Reine, qui furent couronnés trois » jours après, par l'Archevêque de Palerme » assisté de quelques Evêques. Ce voyage » occasionna de bien grandes dépenses : » Victor n'en fut pas indemnisé par le don » gratuit des Siciliens, tout considérable qu'il » étoit, & les anciens sujets gémirent pen» dant quelque temps du lustre que venoit » d'acquérir leur Souverain........ Après » avoir mis le plus bel ordre dans l'Etat, » augmenté les forces de terre & de mer, » purgé le pays de brigands & rétabli la sû» reté publique, le Roi Victor en partit sur » la fin d'Octobre 1714, & rentra le premier » Novembre dans sa Capitale du Piémont. » *Annali d'Italia*, tome XII, pages 82-83-91.

(*) Si la défaite du Prince Eugene & la victoire remportée à Denain par le Maréchal de Villars étoient moins connues & constatées, on soupçonneroit M. de Nina

traité, qui mit fin à la fameuse & longue guerre de la succession d'Espagne, l'Empereur Charles VI resta possesseur de Milan, de Mantoue, du Royaume de Naples, des Places de Toscane, & en outre de l'Isle de Sardaigne, que la France avoit destinée à son fidele allié le Duc de Baviere (*). Ensorte que les Espa-

---

d'avoir voulu donner le change. Ce qui est certain c'est que la phrase Italienne semble travaillée par la partialité même & que les batailles d'Hochster, de Ramilli, de Malplaquet, sont énoncées avec bien plus d'aisance & de netteté.

(*) » On vît pour lors, dit ici Muratori » ce qui s'est vu en tant d'autres rencon» tres : que les petits Souverains, qui sur » l'espoir de s'aggrandir, prennent parti dans » dans les guerres allumées entre Puissances » du premier ordre, doivent se féliciter » quand ils finissent par n'être pas entiére» ment dépouillés. Ferdinand Charles de » Gonzague y perdit tous ses Etats. Le Duc » de Guastalla devoit hériter du Duché de » Mantoue; les droits de celui qui étoit en » possession furent trouvés les meilleurs. Les » prétentions du Duc de Lorraine sur le » Montferrat. étoient encore assez bien fon» dées; on acheta son désistement avec un » écrit qui lui promettoit l'équivalent. Le

gnols qui avoient régné, pendant plus de deux siecles, sur une si grande portion de l'Italie, y perdirent, en 1713 & 14, & de droit & de fait, tous titres de souveraineté.

» Duc de la Mirandole vit son patrimoine » mis en l'encan & adjugé au Duc de Modene; lui-même fut obligé d'aller mendier sa subsistance en Espagne. Jacques » Stuard, troisiéme du nom & Roi titulaire » de la grande Bretagne, eut ordre de quitter » la France.... Celle-ci ainsi que l'Espagne s'étoient montrées fort libérales envers » Maximilien Duc & Electeur de Bavière, » en proposant tantôt de l'investir des Paysbas ou du Luxembourg, tantôt de le faire » Roi de Sardaigne; & il fut trop heureux » de recouvrer l'Etat délabré de ses peres. *Annali d'Italia*, tome XII page 89.



CHAPITRE V.

Philippe V épouse, en secondes noces Elisabeth Farnèse : suites de ce Mariage. Fin des Farnèses & des Médicis.

An. 1715. & 16.

LA mort de Louis XIV & la Régence de Philippe d'Orléans, firent changer de plan & de systême aux principales Cours d'Europe ; & tandis que les traités d'*Utrecht* & de *Rastad* rendoient universellement la paix à l'Italie, les secondes nôces de Philippe V avec Élisabeth Farnèse lui préparoient de nouvelles révolutions.

[Fille d'Odoard, Prince héréditaire de Parme, & descendante, par les femmes, de Cosme II, Grand Duc de Toscane, Elisabeth apportoit au Roi d'Espagne des droits à l'apanage des Maisons défaillantes de Farnèse & de Médicis ; droits immaturés cependant & qui servirent

servirent bien moins que les manœuvres de l'Abbé Jules Alberoni, résident pour lors à la Cour de Madrid, en qualité d'envoyé de François, Oncle de la Princesse & Duc actuel de Parme. En retour, Elisabeth se hâta d'employer son crédit & ses talens à la fortune de celui qui l'avoit fait Reine, & qui, se trouvant dès 1717, Cardinal, Archevêque de Séville, premier Ministre d'Espagne, fit un armement dont la destination inquiéta beaucoup les Puissances & sur-tout l'Empereur, engagé pour lors dans une guerre très-vive avec les Turcs (*). Albéroni, cautionné par le Duc de Parme & le Cardinal Acquaviva, promit de respecter les possessions

(*) Elle avoit commencé entre ceux-ci & les Vénitiens, qui perdirent en 1715 & en moins d'un mois, tout le Peloponese autrement dit la Morée. » Que sert à la tête, » dit ici Muratori, que lui sert d'être saine » & forte si les bras sont engourdis ou gan- » grenés? Le Sénat s'apperçut, mais trop » tard que les Gouverneurs de la Morée » avoient diverti les deniers publics, aulieu » d'en entretenir leurs places & leurs gar- *Annali*, t. 12 p. 93.

du César, protesta de n'en vouloir qu'aux Africains & nommément à la Ville d'Oran, obtint même, à ce titre, des décimes sur tout le Clergé d'Espagne, & au moment de la plus profonde sécurité, lança toute sa Marine sur l'Isle de Sardaigne qui fut rapidement envahie. Tandis qu'on se déchaînoit contre un pareil attentat, la flotte & l'armée Espagnoles recevoient des mu-

» nisons. Dépravés par les ardeurs & les vo» luptueuses impulsions du climat, les Véni» tiens y vivoient sans frein & faisoient re» gretter à ces peuples le joug des Otto» mans. Delà, & de l'épouvantable multi» tude des assaillans, l'incroyable rapidité » avec laquelle ce beau pays fut enlevé à la Ré» publique ». Ivres de leurs succès, échauffés encore par le fameux Langallerie, les Turcs porterent, dit-on, leurs vues jusques sur Rome & descendirent au nombre de quarante mille dans l'isle de Corfou, peu distante de l'extrémité orientale du Royaume de Naples. Vu le danger que couroient ses côtes de Calabre & de Sicile, l'Empereur Charles VI écouta plus favorablement le Pontife & les Vénitiens qui le pressoient de se déclarer contre la Porte. Il n'étoit même plus retenu que par la crainte que l'Espagne ne mît la conjoncture à profit & n'in-

nitions & des renforts. On craignit pour les Places de Toscane, pour Naples, pour le Duché de Milan; le coup tomba sur la Sicile à qui personne ne songeoit & dont il ne resta bientôt à Victor Amedée que Melazzo & Trapani.

Ce fut alors que l'on vit avec une surprise, que cinquante ans d'examen, ne font qu'augmenter, la renaissante Monarchie d'Espagne, braver & soutenir les efforts de toute l'Eu-

---

sultat, n'envahît peut-être ses possessions d'Italie. Philippe V promit de les respecter, Clément XI s'en rendit garant; & le Prince Eugene alla battre les Turcs auprès de *Petervaradin*. Portée dans l'Isle de Corfou, la nouvelle de cette victoire frappa les assiégeants d'une si vive terreur qu'ils coururent se rembarquer & laisserent aux Vénitiens tous leurs canons, chevaux, bagages, & magasins. Eugene ne cessa plus de vaincre. L'Empereur se voyoit à la veille d'écraser les Musulmans; mais le fracas qu'Alberoni faisoit derriere lui l'obligea de signer la Trève de *Passarovits*, ou les Vénitiens furent sacrifiés & pour ainsi dire effacés du nombre des hautes Puissances. Depuis lors ils ont cessé de figurer dans l'histoire générale d'Europe & même dans celle d'Italie. En 171

rope. L'Empereur & le Duc de Savoye, si grievement offensés ; l'Angleterre, garante des traités d'Utrecht & de Rastad ; la France elle-même, ou pour mieux dire, Philippe, Duc d'Orléans, attaqué déjà par Alberoni dans ses droits à la régence & à la succession éventuelle de son pupil, convinrent, dans Londres, de plusieurs articles de paix qui seroient signifiés au Roi Catholique avec menace d'en appuyer l'exécution de toutes leurs forces. La Sicile y étoit adjugée au César Charles VI & la Sardaigne à Victor Amedée, échange bien désavantageux, que celui-ci fut pourtant obligé d'accepter. Mais, peu touchée de la succession au Duché de Parme, réglée par le même accord en faveur d'un fils d'Elisabeth Farnese, la Cour d'Espagne répondit avec hauteur ; & la guerre fut déclarée à Philippe V, ou pour mieux dire, à l'audacieux Alberoni qui ne craignit pas de la soutenir, de la porter même chez les alliés. Il traitoit à la fois avec Pierre le Grand, avec Charles XII, avec le Prince Ragoski,

& n'étoit pas loin d'engager les Turcs à reprendre les armes contre l'Empereur. Il fit venir très-secretement à Madrid le Chevalier de Saint-Georges ou Jacques III, que le Héros même de la Suède devoit porter sur le Trône de ses ayeux, & alluma cependant un incendie en Ecosse qui, sans la tempête dont sa flotte fut dissipée, eut embrasé peut-être les trois Royaumes. Dans le même tems il faisoit jouer, jusques dans Paris, les plus secrets, les plus odieux ressorts pour enlever au neveu de Louis le Grand la Régence & Tutele de Louis XV, qu'il prétendoit n'avoir point d'autres Héritiers que Philippe V & ses enfans, malgré toutes les stipulations & garanties d'Utrecht & de Rastad, malgré la solemnité, la réciprocité des renonciations, » malgré le droit » public & des gens en vertu duquel, » dit Muratori, la Maison d'Orléans » est désormais & si formellement, si » évidemment appellée au Trône des » François à l'exclusion de la lignée » d'Espagne.

Annali d'Ital. t. 12 p. 114 An. 1719.

Tant de batteries, quoique toutes

démasquées & renversées, annonçoient un génie si fertile, si vaste, si remuant, que malgré la prise de Fontarabie & la victoire de l'Amiral *Byng*, les Alliés crurent devoir tramer l'aversion d'Alberoni, & en vinrent à bout par le moyen de son ancien Maître, François Farnese, Duc de Parme, qui n'avoit gueres moins à s'en plaindre que la Reine sa nièce. Il est bien singulier, au reste, que toutes ces Reines n'ayent su faire que de superbes ingrats, & que presque tous ces ingrats ayent été Cardinaux! Mais laissons la question à ceux qui ont assez de sagacité ou de courage pour l'expliquer. On sent combien il fut aisé de donner à la conduite d'Alberoni les couleurs de la turbulence, de la témérité, de l'inconsidération. Effrayé du dégré convulsif où il avoit monté les ressorts de l'Etat & des dangers que couroit celui-ci, Philippe V se hâta de sacrifier, de bannir son Ministre, & la paix fut signée.

Elle le fut même à l'avantage de l'Espagne, qui, sans autres sacrifices que celui de ses conquêtes, cédées

à l'Empereur & au nouveau Roi de Sardaigne, obtint qu'à la défaillance des Maisons Médicis & Farnese les enfans d'Elisabeth, excepté celui d'entre eux ou de leurs descendans qui parviendroit au Trône d'Espagne, succéderoient au Grand Duché de Toscane, ainsi qu'au Duché de Parme & Plaisance, sous condition, à la vérité, que l'un & l'autre seroient reconnus fiefs impériaux, & qu'en attendant il y seroit mis, pour plus grande & respective sûreté, Garnison Suisse. On fut bien assez étonné, dit ici Muratori, de voir les Potentats d'Europe disposer souverainement de deux successions qui n'étoient pas ouvertes, & en ordonner la séquestration du vivant, non-seulement des propriétaires, mais encore de leurs héritiers naturels (*). Le Pape ne cessa plus de s'en plaindre, de réclamer les droits

(*) Antoine Farnése, frere du Duc François, & Jean Gaston Médicis fils du Grand Duc Cosme III : il est vrai que le premier n'étoit rien moins que jeune & dispos, & que le second étoit séparé de sa femme.

du Saint-Siége sur Parme & Plaisance, de protester, de négocier. Le Grand-Duc, de son côté, soutenoit à grands cris que la Toscane étoit domaine libre, disponible, absolument indépendant de l'Empire. Florence espéra mettre les débats à profit, & reprendre la forme & le nom de République. Cosme III se hâta de déclarer qu'à défaut de Jean Gaston, son fils unique, le Grand Duché passeroit à sa fille Anne-Marie-Louise, veuve de l'Électeur Palatin. Il députa même dans toutes les Cours, à l'effet de notifier ses dernieres dispositions, d'y exposer & soutenir ses droits; mais il ne fut écouté nulle part.

Pour surcroit, & afin que le cours naturel fut plus étrangement interverti, Vienne & Madrid traiterent avec cette intimité qu'on avoit tant craint de voir régner entre la France & l'Espagne. Rapprochés, unis étroitement par le suprême intérêt d'éteindre leurs prétentions réciproques, Charles VI & Philippe V signerent un accord * où, après avoir renoncé de nouveau à la Couronne de France, celui-ci se désistoit

* A Vienne. An 1725.

de tous ses droits sur les Etats de Naples, de Sicile, de Milan & de Flandres, en faveur du César qui, de son côté, renonçoit à tous ses droits sur la Couronne d'Espagne & promettoit d'investir l'Infant D. Carlos des Duchés de Toscane & de Parme. Cosme III & François Farnese étoient morts. Leurs successeurs furent obligés de recevoir Garnison Espagnole, & de souffrir que leurs sujets prêtassent d'avance serment de fidélité à l'héritier qu'il plaisoit à l'Europe de leur donner. Antoine, le dernier des Farneses, mourut au commencement de l'année 1731. Sa veuve, Henriette d'Este, feignit d'être grosse & tint, pendant plus de six mois, les Puissances & les Nouvellistes en suspens. Enfin D. Carlos, vînt prendre possession du Duché de Parme & se faire reconnoître pour An. 1731-
héritier du Grand Duché de Toscane. 32.

Qui n'eut cru le sort de ces Provinces immuable ou fixé du moins pour long-temps. La destination étoit le résultat de quinze ans de négociations & d'une multitude de traités. Elle disparut comme une

décoration de théâtre & fit place à l'inverse. Le Royaume des deux Siciles échut à l'Infant D. Carlos, Parme à l'Empereur, la Toscane à François-Etienne de Lorraine, & Jean-Gaston * demanda si l'Empereur & la France ne lui donneroient pas bien-tôt quelqu'autre successeur.] Mais il est temps de finir : quoiqu'elles n'ayent gueres moins influé dans les affaires d'Italie que celles qui ont précédé les traités d'Utrecht, de Rastad, & de Londres, les guerres, les négociations & les paix de ces vingt-cinq ou trente dernieres années sont si récentes & si connues, que l'exposé n'en feroit gueres moins dangereux que superflu : outre que, si nous voulions les décrire selon la forme & le plan donnés, nous n'aurions, pour ainsi dire, qu'à transporter ici quelques chapitres de l'excellent ouvrage de M. l'Abbé de Mably (1), qu'il vaut bien mieux lire en original.

* Il ne mourut qu'en 1736.

(1) Droit Public d'Europe, tome 3, chap. 8, 12 & 14.

CHAPITRE VI.

Reflexions sur l'etat de l'Italie depuis la paix d Utrecht.

S'IL ne falloit, pour rendre les Nations heureuses & florissantes, que de longues paix, des Souverains résidens, des Ministres appliqués; l'Italie, dans ces cinquante ou soixante années écoulées depuis la paix d'Utrecht, auroit dû croître & prospérer de tous points. S'il n'étoit même trop paradoxal de compter certaines guerres parmi les principes de félicité publique, je n'hésiterois pas d'y ranger celles de 1733 & de 1741 (*); du moins est-il certain que la quantité d'or, que les Puissances belligérantes verserent dans la contrée,

(*) Voyez-en le précis ou, tableau qu'on a cru placer plus commodement après le Chapitre VII.

ſurpaſſa de beaucoup, le dégât qu'elles y firent.

La condition des Etats de Naples, pendant les quinze ou vingt ans qu'ils furent ſoumis à l'Empereur Charles VI, ne fut gueres meilleure que ſous les Rois d'Eſpagne de la Maiſon d'Autriche. Mais du moment qu'ils eurent un Souverain propre, réſident & ſervi par d'excellens Miniſtres, qui n'avoient pas moins à cœur les interêts de la Nation que ceux du Monarque; on ſent bien que ce beau pays dût renaître, refleurir, remonter inceſſamment à ce haut dégré de proſpérité où l'avoit trouvé Charles VIII (1), quand il vint troubler le ſage Gouvernement des Arragonois.

L'État du Saint-Siége & celui de Veniſe jouirent, au-dedans, d'une paix conſtante & profonde: ils furent invariablement ce qu'ils étoient dans le ſiécle précédent.

Quant à la Toſcane, conſidérée

(1) Roi de France. Voyez tome VI, liv. XIX. pages 275 & ſuivantes.

entre la mort de Jean Gaston & celle de François I, on n'oseroit avancer que sa condition eut été améliorée, vu l'extrême difficulté de suppléer à la possession ou proximité d'un Souverain. Mais, outre que François lui-même ne négligea rien de ce qui pouvoit compenser son éloignement ou le rendre moins onéreux; les Toscans en furent ensuite & bien abondamment dédommagés par l'heureux avénement de Leopold d'Autriche (*), dont la sagesse fait gouter à ces peuples, plus de douceurs, de délices, de félicités, que ne leur en départirent jamais les Médicis en deux cents ans de regne.

Cette partie de la Lombardie, comprise sous le nom d'Etat de Milan & réduite, tant qu'elle dépendit de la Cour de Madrid, à la condition de Province lointaine & détachée, ne put que gagner à passer

(*) Pierre-Leopold-Joseph d'Autriche ou de Lorraine, fils de François-Etienne & frere de l'Empereur Joseph II, actuellement régnant. Léopold est parvenu au Grand Duché de Toscane, le 23 Août 1765.

ſous la domination des Allemands ; dont les mœurs, indépendamment de la contiguité, avoient plus d'analogie avec les ſiennes.

Parme & Plaiſance, qui même ſous les Farneſes, n'avoient jamais été miſes au rang des premieres Cités d'Italie, ne tarderent pas d'y monter quand elles appartinrent aux Bourbons, qui y ont tellement favoriſé la culture des lettres, l'affluence des Etrangers, le commerce, les arts, la circulation que Parme ſurtout, malgré l'exiguité de l'Empire dont elle eſt le ſiége, peut ſe placer entre les plus polies, les plus floriſſantes Capitales.

Mais c'eſt l'amélioration du Piémont qui eſt ſenſible & frappante. Sans avoir changé de Gouvernement, ni ceſſé d'obéir à la Maiſon Royale de Savoye ; ces Etats ont ſi prodigieuſement acquis depuis la paix d'Utrecht; l'induſtrie, les richeſſes, la population en ſont accrues à un tel point, que les vieillards eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de mettre le préſent fort au-deſſus du paſſé ; de convenir qu'il n'eſt aucune Cité ni

bourgade, aucun village ni hameau où l'on ne compte un plus grand nombre d'habitans, où l'on ne vive plus commodément, plus agréablement qu'autrefois; ce qui démontre bien sensiblement les progrès de l'Agriculture & de tous les Arts.

Il résulte de cette esquisse que l'Italie est exempte des maux qui la tourmenterent sous les Romains, ainsi que dans les XIIe, XIIIe & XIVe siécles de l'Ere Chrétiene. Mais combien d'avantages dont elle jouissoit alors, & dont elle est privée aujourd'hui! Il faudroit savoir où pouvoir les unir pour s'élever au plus haut degré de félicité politique! Les livres sont si multipliés: les sciences, la philosophie, le droit des gens, l'économie législative & sociale, sont allés si loin, qu'il n'est plus à craindre que nous puissions jamais perdre ce que nous avons gagné à la renaissance des lettres, & redevenir barbares. Que ne sommes-nous également assurés de pouvoir bannir la mollesse & ramener dans les mœurs quelque peu de cette vigueur mâle, de cette

rudesse antique, le plus ferme appui de la grandeur des Etats!

Mais à quoi servent toutes les déclamations, tous les raisonnemens même les plus solides contre le luxe? à rien, ou presque rien. Des Ordonnances, des Loix somptuaires, ne serviroient pas davantage, attendu l'impossibilité d'empêcher que les riches ne dépensent leur argent à leur fantaisie, & que les indigens ne cherchent avidement les moyens de le leur faire dépenser; outre que, depuis un siécle ou deux, la navigation & le commerce ont apporté de si grands changemens dans la maniere de vivre de tous les Européens, que vouloir interdire, prohiber les denrées & marchandises étrangeres, dont la consommation fait, comme on sait, l'essence du luxe, ne seroit peut-être pas aussi bien vu qu'on pourroit l'imaginer. Seroit-il même au pouvoir des Gouvernemens d'empécher l'usage de telle ou telle marchandise, denrée, fabrication & manufacturerie? Ce n'est ni la raison ni l'intérêt suprême de l'État qui reglent les besoins de l'homme social; c'est l'habitude

ıs impérieuſe que toutes les Loix ; les affaires, les intérêts des peuples, ıt liés ſi inextricablement & à tant égards que, quoiqu'il y en ait bien u qui ne ſe vantent de pouvoir ſe fire, de n'avoir beſoin de l'étran-r pour aucune néceſſité ni délice la vie, les plus grands, les plus ſpotiques terriens auroient bien de peine à circonſcrire leur conſom-ıtion. Quelle politique d'ailleurs ! uelle philoſophie que celle qui vou-oit ainſi comprimer & retrecir la culation ! Il vaut bien mieux éten-e, aggrandir la ſphère ſociale, ſe évaloir des routes ouvertes, com-odes, multipliées à l'infini & qui ceſſent de s'élargir pour inviter peuples à s'entre-communiquer ırs productions.

La proſpérité, la vraie Grandeur, force réelle conſiſte dans la fa-ılté de pourvoir autrui, dans l'a-ondance des choſes qui lui man-ıent : le principe eſt peut-être en-ore plus certain de peuple à peuple, ıe de particulier à particulier. Ne ourrions-nous pas en conclure que plupart des expédiens, qu'on ima-

gine ou qu'on employe pour faire fleurir les Etats, ſont nuls, pernicieux même & deſtructeurs?

Il n'eſt aucune denrée, fabrication & manufacturerie qui, au moyen du commerce & de ce que les Européens poſſedent en Afrique, en Aſie ou dans le nouvel hémiſphere, ne ſurabondent dans celui-ci & n'y doivent ſurabonder encore davantage à meſure qu'elles auront plus de cours & de débit : au point qu'il eſt bien plus difficile aujourd'hui de trouver des conſommateurs que des objets de conſommation. L'argent lui-même, dont tous les politiques veulent faciliter l'importation & empêcher la ſortie, abonde ſi fort en Europe, que certains peuples ſont actuellement & à raiſon de cette abondance même, dans un état de décadence. Nul peuple, au contraire; aucune nation qui doive craindre d'abonder en hommes, d'avoir une population plus nombreuſe. C'eſt le ſeul article dont toutes les Puiſſances d'Europe ayent beſoin, ſoit pour ſe maintenir au même degré, ſoit pour croître & s'élever encore. Où eſt en effet la

ation assez mal partagée qui ne supplée par sa multitude à la stérilité u sol, qui ne se fasse même respecer, rechercher des autres Puissances ?

Le principal objet, le mieux raionné du moins, que les Etats puissent avoir en enrichissant le Fisc, c'est de pouvoir entretenir & soudoyer un plus grand nombre de personnes de toute profession. Il est bien certain que lorsque les Provinces ont beaucoup d'hommes propres aux armes, & appliqués à la culture des arts, l'argent y est reversé par une infinité de canaux. Le bonheur politique consiste dans la multitude de ceux qui le partagent. La mort ou la soustraction d'un certain nombre de sujets, peut bien tourner au profit de quelques autres qui recueillent des héritages, ou n'ont pas tant de concurrens : mais en général, chaque individu trouve son plus grand avantage dans le plus grand nombre de ses concitoyens. L'Ouvrier ne manque point de pratiques, le Professeur d'etudians, l'Instituteur d'éléves, l'Avocat de cliens : le Tenancier vend plus aisément & à plus haut prix le

produit de ses champs ; le Prince augmente le nombre & les appointemens de ses officiers, magistrats & serviteurs ; les Autels eux-mêmes se chargent d'offrandes. Vingt malheureux qui languissent dans tel canton, faute de savoir ou de pouvoir s'occuper, en auroient bientôt trouvé les moyens s'ils étoient cent de plus.

L'effet de l'excessive population fut, chez les peuples incultes & barbares, de leur faire conquérir des pays dont ils ne connoissoient pas même le nom & chez les Nations civilisées & polies, de leur faire imaginer les Colonies qui, en allégeant la Métropole, étendoient sa réputation & sa puissance. Les Etats d'Europe sont loin, aujourd'hui, d'être surchargés d'hommes. L'Espagne en manque généralement, & le vuide n'est guère moins sensible dans plusieurs Provinces de France. La Hollande, dont le sol est si ingrat, si étroit en comparaison de la grandeur & du nombre de ses Cités, est obligée, pour soutenir la réputation qu'elle s'est acquise parmi les puissan-

s Maritimes, de soudoyer des Ma-
iers & Matelots de toute Nation.
: en Allemagne même, la plus po-
ıleuse contrée de la terre après la
hine, combien d'Étrangers y sont
nployés, entretenus, appointés !
r ce qui est vrai de tous les pays
n général l'est à plus forte raison de
Italie, dont les Provinces, évaluées
une dans l'autre & chacune en par-
iculier, peuvent sans contredit, &
ndépendamment des preuves consi-
gnées dans l'histoire, fournir à la
subsistance d'un nombre d'habitans
supérieur à celui qu'elle compte actuel-
lement; & qui, en eut elle-même
beaucoup plus que ne comporte le
produit de son propre sol, est située
de maniere qu'avec de l'industrie &
de l'activité, inséparables d'une po-
pulation nombreuse, elle pourroit
aisément se prévaloir de la fertilité
de ses entours; à moins que dans le
même temps, toutes les autres par-
ties de l'Europe, ainsi que les Isles
& côtes d'Afrique & d'Asie qui bor-
dent la Méditéranée, ne se trouvas-
sent tellement peuplées, que leur sol
mis dans toute sa valeur, ne pût qu'à

peine suffire à leurs besoins ; ce qui est bien difficile ou pour mieux dire impossible. Avançons donc hardiment & tenons pour chose indubitable que l'unique moyen d'améliorer la condition de l'Italie en général & celle de chacune de ses Provinces en particulier est d'en favoriser, d'en augmenter la population.

On a bien rarement vu les Nations périr de faim, & encore, si l'on excepte les siéges, ne l'a-t-on vu qu'à la suite de quelque peste ou mortalité, c'est-à-dire, par défaut & jamais par exubérance d'hommes. Le genre humain est très-certainement antérieur aux arts, à toute institution humaine relative à sa subsistance. L'homme, quelque part qu'il existe, sait pourvoir, de maniere ou d'autre, à sa conservation. N'est-il pas, de sa nature, intelligent, industrieux, inventif ? Remarquons au contraire que tout ce qu'on imagine pour accroitre la population, comme promouvoir les manufactures & fabriques, défricher les terres, perfectionner l'agriculture, rendre habitables & salubres les lieux les plus mal sains,

tous ces expédiens ſuppoſent une population nombreuſe. Nous n'avons garde de nier cependant qu'une population énorme puiſſe incommoder, fatiguer le corps ſocial : mais, tout bien conſidéré, nous voyons que les mêmes moyens, qui peuvent ſeuls faire hauſſer la population, ſerviront en grande partie, à prévenir les inconvéniens qui pourroient en réſulter.

Il n'eſt pas beſoin de demander ſi les mariages ſont plus fréquens & plus féconds dans les Provinces que dans les Capitales, dans les villages & les hameaux que dans les gros lieux. Ce qui n'eſt guere moins trivial c'eſt que les Plébeïens & campagnards ſe marient & multiplient préciſément par la raiſon qui fait vivre dans le célibat une ſi grande partie de la Nobleſſe & de la Bourgeoiſie ; c'eſt-à-dire par envie de jouir & de jouir plus commodément. Ajoutons que, les campagnards étant plus laborieux, plus forts, plus propres aux arts méchaniques & groſſiers, il n'eſt point à craindre qu'en multipliant cette claſſe d'hommes, on augmente le nombre des oiſifs & pareſſeux, eſpèce ſi

onéreuse aux Etats. Qu'on châtie seulement, avec rigeur & inflexibilité, l'impuissance affectée de travailler & la mendicité volontaire. Mais l'expérience nous apprend à raisonner bien différemment de l'espèce Civique & Noble ou soi-disant telle. Après avoir parcouru, pendant plusieurs générations, tous les degrés de la disette, de la misere, elle ne peut qu'à peine se résoudre à cultiver les Arts aggrestes & méchaniques, qui sont pourtant les plus nécessaires; aulieu que l'espèce Rurale est bientôt urbanisée, initiée à la culture des Arts libéraux & façonnée aux professions, à la vie, au régime des Cités. D'ou il est aisé de conclure que les loix, institutions, coutumes & préjugés qui tendroient à retenir au moins dans les champs les individus & les familles qui s'y trouvent (1), feroient, tout à la fois, hausser la population & naître en foule les moyens de subsister.

Il est vrai que la terre est parta-

(1) Vu qu'il est presqu'impossible d'y conduire, d'y chasser les habitans des villes.

gée avec une prodigieuse inégalité. On ne considere qu'avec effroi les vastes possessions des Riches : & de tous les abus qui concourent à la dépopulation des campagnes, c'est ici le plus actif, le plus destructeur. Cependant il n'a jamais été possible d'y remédier : l'inutilité des loix agraires n'est que trop constatée ; & le droit de primogéniture, quoiqu'avantageux à beaucoup d'autres égards, augmente encore la difficulté d'arrêter le désordre. Mais s'il est difficile de porter au point qu'on le desireroit, le nombre des Agriculteurs propriétaires, il ne l'est point d'accroitre celui des Colons & cultivateurs mercenaires, de multiplier les familles de cette espèce de manouvriers qu'on appelle en différens langages & cantons, Grangers, Fermiers, Métayers. Pourquoi ne pas faire un réglement de Police rurale, en vertu duquel, & eu égard à la qualité des terroirs, aucune ferme, grange & métairie ne pourroit s'étendre au-delà de vint-cinq ou trente journaux? Combien un tel réglement facilite-

roit l'établissement de la jeunesse villageoise (1)!

Les paysans ont un grand avantage sur les habitans des Villes : ils peuvent exercer l'agriculture & les Arts, au lieu que ceux-ci ne peuvent être

---

(1) Nous avons déja remarqué (tome V. chap. XI, page 185) que les Rizieres nuisent à la population, par cette raison même qu'elles éxigent, proportionnellement au terrein qu'on y employe, une beaucoup moindre quantité de Colons, espèce qu'il est de l'intérêt général de multiplier. Je sais bien que le premier obstacle, que rencontreroient la redivision & multiplication des fermes & métairies, seroit le défaut de bâtimens pour heberger les Laboureurs ainsi que le gros & menu betail. Mais quand on considere la multitude de Pays, cultivés par des Laboureurs ambulans & logés, comme le soldat en temps de guerre, sous des tentes de toile ou de peau : quand on voit, en certaines provinces même d'Italie, ces cabanes bâties avec un peu de terre, de bois & de chaume : on sent combien il seroit aisé de suppléer aux maisons rustiques, de mettre à couvert les Colons & leurs familles quelques multipliées qu'elles fussent. Et jusqu'où n'étendrions-nous pas, s'il le falloit, ces considérations sur la possibilité & les moyens de leur procurer des toits & des logemens ?

qu'Artistes. Les commissions venant à manquer & le cours des manufacturies à être interrompu ; les Artisans Citadins sont condamnés à l'oisiveté, à l'indigence. De leur côté, & la saison n'étant pas toujours favorable, ni le terrein assez étendu pour occuper la famille tous les jours de l'année & toutes les heures du jour, les Laboureurs peuvent se livrer à d'autres travaux. Il faudroit donc introduire dans les bourgs, dans les villages même & les hameaux, certaines Manufactures ; & attendu qu'il n'est pas possible de monter partout des grandes Fabriques de laine ni de soye, il suffiroit d'y faire cultiver, d'y encourager ces métiers dont l'attirail est moins compliqué, moins dispendieux, & qui n'exigent pas de gros fonds. Si de maniere ou d'autre, on pouvoit faire que les femmes & les jeunes filles de la populace rustique & citadine gagnassent journellement quelques *quatrins*, les mariages en deviendroient tout-à-coup & incomparablement plus fréquens. Mais il faudroit en même temps diminuer le nombre, l'attrait, la tyrannie des occasions

qui enlevent tant d'hommes à la vie champêtre.

On peut généralement tenir pour certain & démontré que les mariages devenant plus fréquens dans toutes les autres classes & conditions, sans excepter les plus hautes, les plus illustres, on ne verroit plus déserter tant de paysans. Les premiers occupant les postes auxquels les seconds pourroient aspirer, les seconds ceux des Nobles & Citoyens du troisiéme ou quatrieme ordre ..., & tous gravitant ainsi les uns sur les autres, il faudroit bien que chacun restât dans sa sphere : insensiblement, & par la pesanteur des masses sociales, l'homme des champs se trouveroit dans l'impuissance d'en sortir. Il est vrai que, pour augmenter la fréquence des mariages parmi la Noblesse & la haute Bourgeoisie, il faudroit changer presqu'entierement notre maniere de vivre: il y auroit trop à réformer dans notre législation & dans nos mœurs. Je ne sais même si, pour arriver au but, il seroit absolument nécessaire de proscrire le célibat des Citadins nobles, riches & aisés ; célibat qui, ainsi que le luxe des Grands, est moins nuisi-

ble par lui-même que parce qu'il s'empare de cette multitude d'esclaves ou valets qui peuple les Maisons.

C'est ici le premier ou très certainement l'un des plus puissans obstacles à l'accroissement de la population rurale. Il seroit par conséquent bien avantageux de réduire le nombre des domestiques ; non par des loix somptuaires & portant expressément ce qu'il seroit permis à chacun d'en avoir ; loix odieuses de leur nature & d'ailleurs trop faciles à éluder ; mais en formant des établissemens (1)

(1) On a fondé, on entretient à grands frais des Collèges où les jeunes gens passent un temps considérable & perdu, ou peu s'en faut, pour la République. Vu les facilités que nous avons aujourd'hui pour étudier ; vu l'excessive quantité de Savans & de Lettrés relativement au besoin de la religion & de la société ; ne seroit-il pas plus convenable de procurer aux enfans Plébeïens quelqu'autre espece d'Ecole, où, sans qu'il en coûtat que très-peu aux parens & au public, ils passeroient les années classiques à apprendre un bon métier ? Une fondation de deux mille écus annuels suffiroit pour en élever plus de cinquante, pourvu qu'on s'attachât moins à la montre qu'au solide.

qui faciliteroient, qui multiplieroient les mariages parmi l'espèce qui recrute l'ordre servile, & bien mieux encore en abolissant l'usage de tirer les domestiques de la campagne, en introduisant la coutume de les prendre dans la Cité même & parmi ces individus oisifs, parasites, onéreux, qui, ne pouvant se livrer aux humbles & fatiguantes professions ou rougissant d'y descendre, ne trouvent pas cependant à se placer dans les professions plus honorées. Dans combien de pays a-t-on vu des fils de Prince servir, en qualité de Pages, des Princes plus puissans! Ne voyons-nous pas même encore d'anciennes, d'illustres Maisons, s'honorer de donner des Pages & des Écuyers aux Princes non Souverains? Or pourquoi ne pourroit-on pas de proche en proche amener les Gentils hommes ruinés & les pauvres Demoiselles au point de servir, sous quelque titre honnête, la Noblesse opulente? Qu'est-ce qui empêcheroit que le Gouvernement appuyé des personnages les plus importans, les plus considérés de la Nation, n'attaquât, ne détruisît ce

préjugé, que servir chez autrui, dans des fonctions qui n'ont rien de bas ni de vil, emporte la dérogeance, l'incapacité de remplir aucun emploi civil & l'exclusion de toutes compagnies. S'il faut respecter tous les préjugés, toutes les traditions, qui nous viennent, pour la plupart, d'un vulgaire ignorant & barbare, il ne sera jamais possible de rien exécuter à l'avantage de nos contemporains & de nos neveux.



CHAPITRE VII.

Continuation de la même matiere & fin du présent Ouvrage.

NOUS savons que, depuis un siécle & spécialement par les vastes entreprises de Louis XIV, les troupes d'ordonnance ont été démesurément augmentées, & que cette soldatesque innombrable, extraite en très-grande partie des campagnes, est notablement préjudiciable à la population rurale. Mais il faut en même temps, & indépendamment de ce que le sistême militaire pourroit se rectifier au point de concourir, bien loin de nuire à l'exploitation des champs : il faut que l'on sache que, dans la plus grande partie des Provinces d'Italie, le plus grand obstacle à la régénération est cette multitude infinie de célibataires cloitrés & non cloitrés. Nous savons encore que, si le célibat des laïques est fondé sur la cou-

tume plus puissante que les loix, & celui des militaires sur la raison d'État, la premiere des loix humaines; le célibat par vœu dérive des principes de la Religion dominante, chose sacrée pour la politique même. Cependant, si l'on veut y regarder sans prévention & avec d'autres yeux que ceux du bigotisme & du vulgaire, on verra qu'il est possible que le Clergé séculier & tous les essains divers de Religieux concourent au bien temporel de la société, & qu'il n'est pas besoin pour cet effet de renverser les principes du gouvernement Clérical & Monastique, mais seulement de s'en rapprocher. Les régles antiques, la pure discipline dont tous les Ministres & zélateurs de la Catholicité s'efforcent de faire sentir la nécessité par rapport au spirituel, à l'édification, à la splendeur de l'Eglise, ne se rapportent guère moins directement au bonheur temporel & civil; elles pourroient.... elles devroient être vantées, prêchées, inculquées par tous les politiques.

Pourquoi respecter des abus manifestes & palpables? Celui en vertu duquel toute personne, tant soit peu

riche & qualifiée, voudroit avoir une Messe à point nommé, & dans l'Eglise ou Chapelle qui lui convient le mieux, peut bien faire regretter à cette multitude d'êtres dévots & non pensants que les Prêtres ne soient pas multipliés encore davantage. Mais combien, & même en Italie (1), qui souhaitent d'en voir réduire le nombre ? Veut-on que la réduction en fut trop difficile & dangereuse ? Qu'on recrute donc la Tribu sacerdotale de la maniere la moins couteuse à la population. Où seroit l'inconvénient, par exemple, de promouvoir aux ordres sacrés cette sorte de personnes qui, par d'autres motifs, ont déja renoncé à l'état du mariage ? Si l'on ne fait aucune difficulté de confier le gouvernement d'une Paroisse, ou du moins l'important, le difficile emploi de confesseur, à un Prêtre de vingt-quatre ans, qui en a employé cinq ou six à l'acquisition de

(1) Voyez, à ce sujet, une dissertation di *Onorato Agnello*, Docteur ès-Loix & Chanoine d'Averse. A Venise 1668.

ſciences aſſez inutiles ; pourquoi craindroit-on d'en charger un homme de ſens & non illitéré qui, ayant vécu honnêtement au milieu du ſiécle & acquis dans l'uſage du monde une maniere de voir & de juger qui peut en grande partie tenir lieu de l'étude, voudroit embraſſer la vie Eccléſiaſtique ou Religieuſe ? (1) Les Canons qui demandent vingt-quatre ans révolus pour la promotion au Sacerdoce, ne défendent nullement d'ordonner un Diacre & bien moins encore un Prêtre ſexagénaire. L'eſprit, au contraire, des Loix Canoniques, l'étymologie du nom prouvent que les Miniſtres des Autels, que les paſteurs des ouailles du Chriſt devroient être plus

---

(1) D'un autre côté, & aulieu de remplir les Cloîtres de jeunes gens qui manquant enſuite d'occupations ou n'en ayant pas d'aſſés ſtrictement déterminées, s'abandonnent à l'oiſiveté & aux amuſemens profanes ; pourquoi les Monaſteres ou Couvens ne ſerviroient-ils pas de retraite aux vieux Prêtres ſéculiers qui auroient employé leur printemps & leur été au ſervice de l'Egliſe & dans des œuvres de charité ?

près de la vieilleſſe que du moyen âge. Sans doute que le Concile de Trente, qui, adhérant au vénérable Barthelemi des Martyrs a ſtatué, contre l'avis de pluſieurs autres peres, que tous poſtulans, âgés de ſeize ans, pourroient être admis à la profeſſion Religieuſe, n'a point entendu s'oppoſer à ce qu'on en reçût de quarante & de cinquante. La raiſon dont les Evêques ont coutume de motiver leur condeſcendance pour les jeunes Candidats, ſavoir que dans le grand nombre il eſt plus facile d'en trouver de bons, ne ſeroit recevable que dans le cas ou ceux qui ne réuſſiſſent pas, pourroient embraſſer un autre genre de vie. Mais en l'état, une jeune perſonne engagée imprudemment dans la vie cléricale ou religieuſe eſt un mauvais ſujet introduit ſans retour dans l'Egliſe, & peut être un bon citoyen enlevé à la République. Quant à ce qu'on ajoute, que c'eſt un moyen d'alléger, de décharger les familles ; il faudroit prouver auparavant que dans les pays Proteſtans la condition des peres eſt beaucoup plus pénible & laborieuſe que chez

les Romains. Ne pourroit-on pas affirmer au contraire que s'il n'y avoit pas tant d'asyles ouverts à l'aveugle jeunesse, les parens seroient plus soigneux de procurer à leurs enfans d'autres moyens d'exister & que ceux-ci entreroient de bonne heure dans des professions plus analogues à la félicité publique ? Mais enfin, & sans diminuer le nombre des sujets, sans toucher aux instituts particuliers ni à l'usage devenu si commun, de recevoir les novices avant l'âge de vingt ans (1), on va faire concourir, si l'on veut, toutes les Communautés Religieuses au bien temporel de la société.

Il n'est pas de corps monastique ni régulier qui ramené à ses régles primitives ne gagnât, même civilement son entretien & sa subsistance, soit en cultivant des terres, soit en exerçant certains Arts méchaniques ou libéraux; soit en instruisant la jeunesse, soit en assistant les pauvres, les ma-

(1) Voyez Tomassin part. 1 liv. 2 chap. 1-82 & part. 2 liv. 1 chap. 88 & 93.

lades, les incurables, à qui la loi naturelle veut aussi que l'on tende quelques secours. Tous les instituts qui n'obligent pas les Moines à travailler manuellement, supposent qu'ils doivent s'appliquer à l'étude ; aux fonctions du ministere, à l'édification des fideles. Du moment donc que le Sacerdoce ne peut employer utilement tous ceux qui en sont revêtus, il faudroit, à suivre l'esprit des Canons & des regles, que chaque surnuméraire vacquât aux œuvres temporeles, non seulement pour fuir l'oisiveté, mais pour contribuer, autant qu'il est en lui au bien de l'humanité qui est incontestablement la premiere obligation de la charité chrétienne. Si l'on ne peut nier que la plûpart des ordres religieux ayent été & soient même encore utiles à la société, en ce qu'ils employent aux Arts, aux Sciences, à l'enseignement, une multitude de personnes qui, à raison du rang, des facultés, des préjugés & des mœurs eussent vécu dans l'oisiveté, dans la molesse & très-certainement dans le célibat ; on est également forcé de convenir

qu'ils feront d'une bien plus grande utilité quand ce travail y deviendra plus commun & plus varié. Au lieu donc d'abolir, d'éteindre les ordres, devenus inutiles au soutien de la foi & de la piété chrétienne, on pourroit avec égard à la qualité des sujets & des instituts, en faire des hôpitaux, des écoles publiques, des Collèges où la jeunesse viendroit s'initier, non-seulement aux belles lettres, mais encore à l'Agriculture & à tous les Arts. Les Couvens de Nones, où l'on éléve déja les filles des Citoyens nobles & opulens pourroient servir encore à l'éducation des pauvres filles du canton : si ce n'étoit même que des personnes, qui font essentiellement profession d'humilité, doivent s'estimer toutes égales, nous ajouterions que la destination & l'emploi du Monastere pourroient se proportionner à la naissance & à l'éducation de ceux qui le composent. On pourroit en un mot, prendre conseil des circonstances, du local, de la distribution des bâtimens, de la diversité des instituts, de la condition même & qualité des sujets, & en tirer d'après

toutes ces combinaiſons, le parti le plus convenable au bien temporel de l'Etat, ſans préjudice toutefois du bien ſpirituel, à qui toute réordination doit être ſubordonnée.

Il ne nous appartient pas de creuſer plus avant ni d'entier dans un plus grand détail ; & peut être déſaprouvera-t-on que nous en ayons tant fait appercevoir. Etoit-il poſſible cependant, d'en parler avec plus de ſobriété. Quelle diſſonance entre cette derniere partie de notre ouvrage & les précédentes, ſi nous euſſions entiérement ſupprimé ces obſervations ? Nous ſavons que les projets d'un particulier, inexpérimenté dans les matieres de gouvernement, peuvent manquer d'exactitude & de juſteſſe, être même impraticables pour le moment. Mais ce ſeroit juger auſſi trop déſavantageuſement des hommes & de leurs occupations, ſi vivant au milieu de la ſociété, obſervant, liſant, penſant & refléchiſſant, chacun ſelon la meſure de ſon génie, on les déclaroit incapables d'appercevoir ce qui peut contribuer à la félicité publique. Les Lettres n'auroient plus

d'attraits, si ceux qui les cultivent n'étoient jamais à portée de les faire servir au bonheur de la société, s'ils ne pouvoient, par la voye des livres, proposer aux Régisseurs d'Etat quelque moyen nouveau d'en exhausser les forces & la splendeur. On pourroit dire, à bien plus juste titre que les écrivains sont en quelque sorte les Conseillers des Gouvernemens & des Rois. Quiconque prend la plume revêt le caractère d'homme public, & il est de son devoir de proposer ce qui, quoique spéculativement, paroit avantageux à la République; le ministere restant toujours le maitre de choisir & d'exécuter ce que la raison & l'expérience jugeront utile & convenable. Un Auteur moderne & françois, à qui l'on ne peut disputer de connoître à fond les matieres économiques & les intérêts des peuples (1), observe très judicieusement que » l'Angleterre

(1) Intérêts des nations d'Europe développés relativement au commerce tome 1, chap. 3 page 25.

» doit à ses Ecrivains les progrès des
» Arts, de son industrie, de son com-
» merce, les succès prodigieux de
» son agriculture & presque toutes
» ses meilleures institutions. A force
» de répéter d'utiles vérités, on con-
» duit le Gouvernement à former une
» infinité de sages établissemens! Les
» bons écrits excitent d'abord un
» applaudissement universel ; les suf-
» frages d'une multitude de lecteurs
» citoyens & philosophes se réunissent
» & forment le vœu public & le vœu
» public force enfin l'attention des
» Législateurs. »

Je ne sais quel sera le fruit de cet ouvrage ; mais dix ans employés constamment à méditer les causes de la grandeur & de la décadence des Italiens ; l'histoire de vingt siècles examinée avec toute l'attention dont je suis capable ; la conformité des observations, dont je l'ai semée avec celles de tant d'autres Economistes politiques & même avec le sentiment de différens hommes d'Etat que j'ai eu soin de consulter, me font espérer que la lecture n'en sera pas absolument inutile : j'aime à croire que

les faits & les résultats n'en sont point à dédaigner de quiconque est destiné à la manutention des affaires publiques & qu'ils pourront piquer la curiosité de cette autre portion, encore plus nombreuse, de lecteurs qui s'intéresse à tout ce qui roule sur les moyens d'améliorer le corps social & la condition de l'humanité.



Eſquiſſe ou précis de la guerre de 1733 & de celle de 1741, pour ſervir de note ou d'addition au Chapitre VI du XXIVe. & dernier livre.

ON ſait que la premiere fut allumée par la vacance du Trône de Pologne, ſur lequel l'Empereur Charles VI & les Ruſſes porterent Frédéric-Auguſte de Saxe, au préjudice du Roi *Staniſlas*, beau-pere de Louis XV. Les Ruſſes n'étant pas à portée de la France, elle réſolut de faire tomber la vengeance ſur l'Empereur, dont il n'étoit d'ailleurs point à préſumer que les Hollandois ni les Anglois priſſent la défenſe, attendu la compagnie de commerce que le Céſar avoit voulu former à Oſtende. Suivit un traité entre l'Eſpagne & la France, dont les articles ne ſont pas mieux connus que ceux de l'autre traité, conclu bientôt après entre le Roi de Sardaigne & le Roi

Très-Chrétien. Rassurée par le caractere pacifique & modéré du Cardinal de Fleury, la Cour de Vienne étoit dans la plus profonde sécurité. Cependant le Général *Filippi*, son Ambassadeur à Turin, appercevoit du mystere entre cette Cour & les Ministres de France & d'Espagne : il lui revenoit de tous les côtés que les Bataillons françois affluoient en Provence & en Dauphiné. Pour éclaircir de si pénibles doutes, il va sommer le célèbre Marquis d'Orméa de lui rendre compte de la ligue conclue entre Sa Majesté Sarde & les Couronnes d'Espagne & de France. *Voudriez-vous bien me mettre cette sommation par écrit*, replique le Ministre Piémontois? La réponse de *Filippi* fut de prendre la plume & d'écrire la demande en propres termes, au bas desquels d'Orméa écrivit à son tour : *cette ligue n'est pas vraie*, & il signa. Interrogé dans la suite de quel front il avoit souscrit un pareil démenti, il répondit que son Maître n'avoit contracté aucune ligue avec l'Espagne, ce qui étoit vrai à la lettre.

Muratori; *tom. XII p.* 188.

Le Milanois & le Royaume des deux Siciles tomberent en deux campagnes au pouvoir des François, Espagnols & Piémontois. On a remarqué que cette guerre d'Italie est la seule que la France ait terminée avec un succès solide, parce qu'elle avoit pour allié le Gardien des Alpes & parce que l'Empereur, ajouterons-nous, fut constamment livré à lui-même. « Ceux qui connoissoient la » Cour de France, dit ici Muratori, » n'avoient point été dupes de l'air » ingénu avec lequel elle protestoit, » depuis le commencement de la » guerre, de renoncer à toute acqui» sition, de vouloir uniquement tirer » satisfaction de l'injure faite au Roi » *Stanislas*. Tant de modération, au » milieu de si grands succès, eût » été quelque chose de trop rare & su» blime : elle en rabatit beaucoup en » demandant la cession des Duchés » de Lorraine & de Bar, moyennant » un équivalent qui seroit donné à » François-Etienne, Duc & posses» seur actuel de ces Etats. L'équi» valent étoit le grand Duché de » Toscane........ Il fut convenu, en

An. 1734-35

» même temps, que le Roi Stanislas
» jouiroit d'abord, & sa vie durant,
» du Duché de Bar & de celui de
» Lorraine, après le décès de Jean
» Gaston Médicis qui vivoit encore;
» que François-Etienne ne jouiroit
» de la Toscane qu'après la mort du
» même Jean Gaston, & conserve-
» roit jusques-là le titre & les revenus
» du Duché de Lorraine; que la
» France garantiroit la pragmatique
» sanction, par laquelle l'Archidu-
» chesse Marie Thérèse étoit appellée
» à la succession de tous les Etats &
» Domaines de l'Empereur son pere,
» qui reconnoissoit pour Roi des deux
» Siciles l'Infant D. Carlos & cédoit
» à Charles-Emmanuel Roi de Sar-
» daigne deux Villes de Lombardie,
» à choisir entre Novare, Tortone
» & Vigevano, en compensation des-
» quelles Sa Majesté Impériale obte-
» noit Parme, Plaisance & tous les
» Etats délaissés par les Farnèses ainsi
» que la restitution de tout le reste
» du Milanois .... Il fallut bien assez
» de peine & de temps pour détacher
» le Duc François de son patrimoine
» & d'un peuple qui l'idolatroit. Le

» magnifique établissement que l'Em-
» pereur lui préparoit dès-lors, l'aida
» puissamment à faire le sacrifice.....
» On prétendit que le Roi de Sardai-
» gne à qui la France avoit promis
» le Milanois, n'étoit point aussi con-
» tent du traité qu'il paroissoit l'être,
» cependant il s'y conforma & se
» hâta même d'opter Novare & Tor-
» tone. Mais la Cour d'Espagne se
» répandit en plaintes, en invectives,
» même contre la France qui acqué-
» roit la Lorraine au prix de la Tos-
» cane, cédée à l'Infant D. Carlos
» par les traités précédens, & lui en-
» levoit encore Parme & Plaisance.
» Le Cardinal de Fleury ne manqua
» pas de répondre que l'Infant restoit
» en possession des Royaumes de Na-
» ples & de Sicile, qui valoient in-
» comparablement mieux que les
» Duchés de Toscane & de Parme &
» qui, bien que conquis par les Es-
» pagnols, ne l'eussent point été, si
» le Roi très Chrétien n'avoit occupé
» les forces du César sur le Rhin &
» en Lombardie : qu'enfin il étoit rai-
» sonnable de donner quelque dédom-
» gement à l'Empereur, qui sacrifioit
ses

» ses droits à ce même Royaume
» des deux Siciles que l'Espagne lui
» avoit d'abord cédé & ensuite en-
» levé assez injustement ». Les Espagnols n'en mirent pas moins deux ans entiers à évacuer les Duchés de Toscane & de Parme : jusques en 1737, ils resterent, ainsi que les Impériaux dans une posture qui faisoit craindre que cette paix ne fut qu'une lueur trompeuse.

Quant à la guerre de 1741, on sait bien mieux encore que la mort de l'Empereur Charles VI en fut le signal. Charles Albert Duc Electeur de Baviere attaqua hautement la pragmatique sanction, garantie par toutes les Puissances d'Europe, & fut couronné Duc d'Autriche à Lintz, Roi de Bohême à Prague, Empereur à Francfort, par les armes de la France.

Tandis que la Silésie, la Bohême & la Bavière étoient en proye aux Prussiens, François & Autrichiens, l'Italie voyoit des préparatifs qui lui annonçoient que ses Provinces ne tarderoient pas d'être le théâtre de la guerre. Peiné de voir les Espagnols

si voisins de ses Etats, le Roi de Sardaigne se tourna, comme on l'avoit prévu, du côté de la Reine, qui étoit d'ailleurs dans le cas de payer plus cher son alliance. D'Ormea fournit une preuve nouvelle de son génie en
An. 1742. redigeant le traité *provisionnel*, ainsi appellé parce que son maître ne s'engageoit qu'a préserver & défendre le Milanois, & restoit en liberté de se retirer, moyennant qu'il signifieroit son désistement à la Cour de Vienne un mois d'avance. La mort du Cardinal de Fleury, avec lequel & malgré les hostilités Charles-Emanuel n'avoit point cessé de négocier, dérangea toutes les mesures qu'il avoit prises pour amener les Cours de Versailles & de Madrid à le mettre dans le cas d'user de la liberté que lui laissoit la Reine. Soit qu'il parut à l'Espagne que l'alliance de Sa Majesté Sarde étoit mise à trop haut prix, soit que celle-ci se servit des offres de l'Espagne pour stimuler les Cours de Vienne & de Londres, on ne tarda pas d'être informé de la ligue offen-
An. 1743. sive & défensive, conclue à *Vorms*
44-45. entre la Reine d'Hongrie, le Roi

d'Angleterre & celui de Sardaigne, à qui les contractans promettoient & garantissoient Vigevano, Plaisance, une grande partie du Pavesan & autres possessions considérables.

Cependant les Espagnols & les François commandés par l'Infant D. Philippe, gendre de Louis XV, par le Prince de Conti & par différens Généraux des deux Nations, prirent la Savoye, Nice, Ville-franche, Demont, Tortone, Plaisance, Parme Pavie, Milan & conserverent la supériorité jusques en l'année 1746, ou l'Impératrice (*) Reine fit la paix avec le Roi de Prusse & grossit son armée d'Italie d'une partie de celle qu'occupoit un si formidable ennemi. Le Maréchal de Maillebois & le Comte de Gages sont battus sous Plaisance & à Tidon; Philippe V meurt; Elisabeth mere de D. Philippe cesse de régner, & La Mina vient remplacer le Comte de Gages avec l'ordre secret d'évacuer l'Italie.

(*) Son mari François I étoit élu & couronné depuis un an.

Gènes avoit eu le malheur ou l'imprudence de prendre parti dans cette guerre, elle étoit liée de longue main avec la France qui l'avoit secourue en 1737 & 39, contre ses indomptables Corses, dont la férocité venoit d'être exaltée par une perfidie du Sénat & par le régne fantastique de l'avanturier Théodore. Le traité de *Vorms* où la Reine cédoit au Roi de Sardaigne le Fief & Marquisat de Final, vendu irrévocablement aux Génois par l'Empereur Charles VI, acheva de les déterminer ; & leur Cité ainsi que tous les Etats de la République, servoient d'Echelle, d'entrepôt, de magasin aux troupes de France & d'Espagne. Qu'on se peigne leur terreur à la vue de ces mêmes Espagnols & François traversant précipitamment leurs Etats & n'y séjournant qu'autant qu'il falloit pour embarquer leur artillerie, bagages & munitions ; qu'on imagine ce qu'ils devinrent à l'aspect des Généraux *Brown* & *Botta*, déja maîtres des hauteurs & forçant la Bochetta. La consternation & le peu de raison qu'une Noblesse dédaigneuse & tiran-

nique avoit de compter ſur le peuple, ne leur permirent pas ſeulement de ſonger à ſe défendre. Quatre Sénateurs furent envoyez à Saint-Pierre des Arènes, pour demander grace aux Généraux Autrichiens qui ſe firent conſigner les portes de Saint-Thomas & de la Lanterne, condamnerent le Doge & ſix des principaux Sénateurs à s'aller jetter, dans le délai d'un mois, aux pieds de l'Impératrice Reine, qui mit ſa gloire, au reſte, à les en diſpenſer, & taxerent la République à trois millions de *Génovines* (environ 25 millions de livres) le premier payable dans quarante heures, le ſecond dans huit jours & le troiſieme dans quinze. *Murat.*

Cependant, & au lieu d'aſſaillir l'une ou l'autre Sicile qui n'étoient pourtant guere en état de réſiſter, le Comte de *Brown* & le Piémontois Marquis de Balbiano fondirent ſur la Provence. Ils paſſerent le Var avec une facilité dont ils furent d'autant plus étonnés, que la Cour de Madrid avoit repris à cœur les intérêts de D. Philippe & ordonné au Marquis de La Mina d'agir de concert avec

les François. Les expéditions suivantes répondirent au début & Marseille fut menacée. Un incident dont il eſt très peu ou point d'exemples dans l'hiſtoire, fit tout-à-coup tourner la chance & ramena les Autrichiens en Italie preſqu'auſſi précipitamment que les Eſpagnols en étoient partis.

Les Gênois avoient payé les deux tiers de la contribution, & les Autrichiens refuſoient impitoyablement de leur faire grace du reſte. Dans cet intervale (le 5 Décembre 1746) des Canoniers Allemands enlevoient un mortier du plus gros calibre, deſtiné pour l'armée de Provence. Voutée comme la plupart de celles par leſquelles on deſcend à Gênes, la chauſſée ſe rompit & la maſſe fut engoufrée. La manœuvre attira une multitude de curieux qui furent bientôt obligés d'y prendre part. Voyant qu'ils s'y prêtoient non-chalamment & de fort mauvaiſe grace, l'Officier diſtribua quelques coups de canne. Un jeune homme ſaiſit une pierre & tire à l'Officier même en s'écriant : *voilà le ſignal !* Tous les

Muratori.

Génois suivent son exemple, & la soldatesque est mise en fuite. La nuit qui tomboit suspendit l'action; & les vainqueurs allerent parcourir la Cité, faisant retentir tous les quartiers de différens cris de guerre dont le principal, à raison de leur insigne dévotion à la Sainte Vierge, étoit un *Viva Maria* qui divertit beaucoup les Allemands. *Vive Marie-Thérese*, crioient-ils à leur tour, n'imaginant point que l'aventure des Canoniers put avoir des suites. La facilité avec laquelle ils dissiperent la multitude qui vint les attaquer le lendemain les confirma dans leur opinion. *Idem.*

Le Sénat désavouoit si hautement cette populace, que *Bota* & ses Lieutenans ne le soupçonnerent de souffler le feu que lorsqu'il ne fut plus temps de l'éteindre. Les envoyés de France & d'Espagne, que les Autrichiens avoient sans doute oubliés de faire congédier, n'étoient pas oisifs. La troupe se rallie, grossit démésurément & nomme un Commissaire général qui rendit sur le champ des Ordonnances civiles & militaires, & enjoignit à

chaque citoyen de venir se ranger sous sa banniere, à peine d'être poursuivi comme traître. Maître de l'Artillerie qui garnissoit les ouvrages extérieurs de la place, le peuple se mit à la faire jouer contre les Autrichiens. L'ordre des marchands & des artistes se déclare; argent, vivres, armes & munitions, tout abonde. Alors le Commissaire ou Capitaine Génois envoye signifier aux Autrichiens que la capitulation acceptée par le gouvernement étoit nulle, comme ayant été faite sans la participation & le consentement du peuple, nécessaires en pareil cas, & qu'ils eussent à déguerpir de tous les postes qu'ils occupoient. Le Prince Doria entreprit de mettre l'accord, mais excédé des tergiversations de *Botta*, dont la position étoit réellement des plus pénibles, il abandonna la partie & se retira dans ses terres. Le Général Autrichien avoit appellé à son secours les Bataillons Allemands répandus dans les places des deux Rivieres. Leur jonction devoit lui former un corps de sept à huit mille hommes,

plus que suffisant pour réduire les mutins. Mais ceux-ci qui comprirent bientôt quel étoit le véritable but de ses délais, se hâterent d'attaquer, d'emporter ses quartiers, & il fut contraint de se retirer vers la *Bochetta*, qu'il avoit à tout évenement fait occuper par ses Grenadiers.

L'envoyé de France & le Sénat lui-même manderent incessamment au Maréchal Duc de Belle-Isle, qui étoit accouru au secours des Provençaux, la nouvelle d'une si étrange & si importante révolution. Le Comte de *Brown* ne tarda pas de l'apprendre & d'en sentir les effets. Le terrein qu'il avoit envahi, peu fertile de sa nature, étoit entierement dévasté. Il ne pouvoit plus subsister qu'au moyen des magasins de Gènes tombés sans exception au pouvoir des Gènois. La famine éclaircissoit ses bataillons & surtout sa Cavalerie : l'armée Françoise ne cessoit de grossir. Il fallut par conséquent repasser le Var, manœuvre qui grace à la prudence du Général François, ne lui couta pas deux hommes.

Cette armée, toujours secondée

de la flotte Angloiſe, retomba ſur
15 Avril Gènes dont la Cour de Vienne avoit
1747. juré la perte, & qui ſe trouva peut-être dans le plus grand danger qu'elle eut jamais couru. Peut-être auſſi ne montra-t-elle jamais tant de courage. Le Sénat fit monnoyer tout l'or & l'argent qui ſe trouva chez les particuliers & dans les Egliſes. La France lui envoya douze cent mille livres, cinq mille hommes & le Duc de Boufflers qui fut reçu comme un ange libérateur & en mérita le titre. Le Comte de Schullembourg changea pluſieurs fois de plan, attaqua la place de tous les côtés & leva le ſiége bien plus heureuſement qu'il ne pouvoit s'en flatter d'après l'héroiſ-
1747. me & le génie qu'avoit déployé le défenſeur. Mais Boufflers étoit mort deux jours auparavant de la petite vérole, & la douleur ne permit pas aux Génois de pourſuivre l'ennemi, dont la retraite leur parut d'ailleurs un aſſez grand avantage. Le Duc de Richelieu, qui arriva quelques quinze ou vingt jours après, chaſſa les Allemands de la Bochetta & ſe hâta de fortifier les approches de Gènes.

Jusqu'à la paix, les Armées d'Italie n'exécuterent plus rien de mémorable, si ce n'est la folle attaque du col de l'Assiette, célèbre par la mort déséspérée du Chevalier de Belle-Isle & par celle de tant de François. Enfin cette paix si desirée fut signée à Aix-la-Chapelle, le 18 Octobre 1748. Les articles concernant l'Italie portoient que l'Infant D. Philippe entreroit en possession du Duché de Parme, Plaisance & Guastalla, déclaré reversible à ses possesseurs actuels, c'est-à-dire à la Cour de Vienne, supposé que le Roi de Naples parvînt à la Couronne d'Espagne ou que ledit Infant mourût sans enfans mâles: que le Duc de Modene qui avoit été obligé d'abandonner ses Etats y seroit incessamment rétabli: que la république de Gènes rentreroit dans tous ses droits & Domaines: que le Roi de Sardaigne seroit remis en possession de ce dont il jouissoit avant la guerre & conserveroit tout ce qui lui avoit été cédé par le traité de *Vorms*, à la reserve de Plaisance.

Fin du huitième & dernier Volume.

On s'étoit engagé d'abord à donner ici la notice de plusieurs Ecrivains & Personnages Illustres, que M. de Nina s'est contenté de nommer dans le Cours de ses observations : mais on croit devoir y manquer, par la raison que le catalogue ne formeroit guere moins d'un volume, c'est-à-dire, d'un Dictionnaire.

TABLE

Des Livres & Chapitres contenus dans le huitiéme Volume.

LIVRE VING-TROISIÉME.

(*) On a laissé par mégarde ces deux Chapitres sous le numéro VI.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

Fin de la Table.

Le Privilège & l'Approbation, se trouvent à la fin du premier volume.

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard, rue des Mathurins, 1774.

Fautes à corriger dans ce huitieme Volume.

PAge 2, *ligne* 3 *de la Note :* Tuano *lisez*, Tuan.

Page 85, *ligne* 24 & 25 *:* sans re-erve, *lisez*, sans réserve.

Page 295, *ligne* 6 & 7 *de la Note :* Acciajusli, *lisez*, Acciajuoli.







